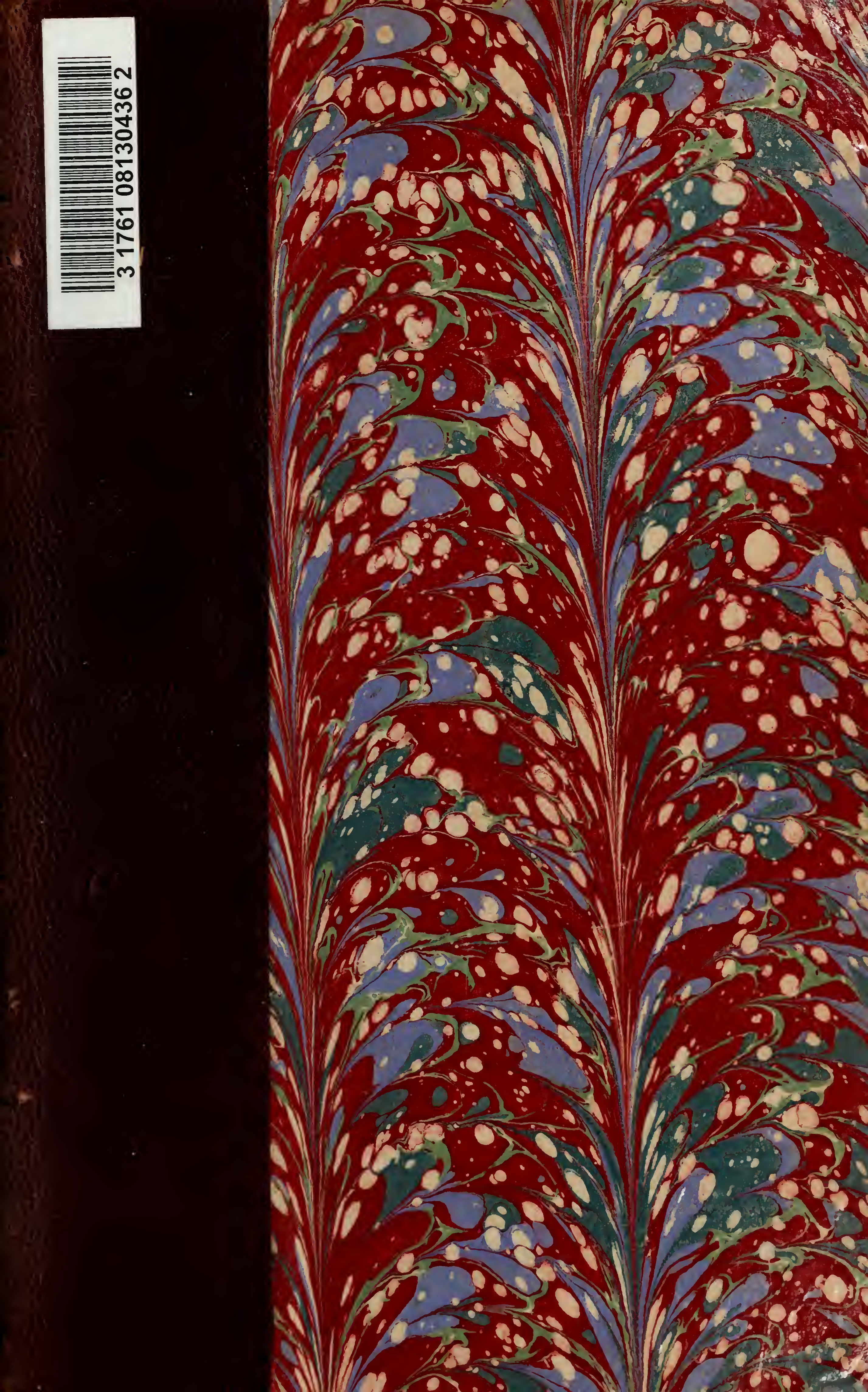
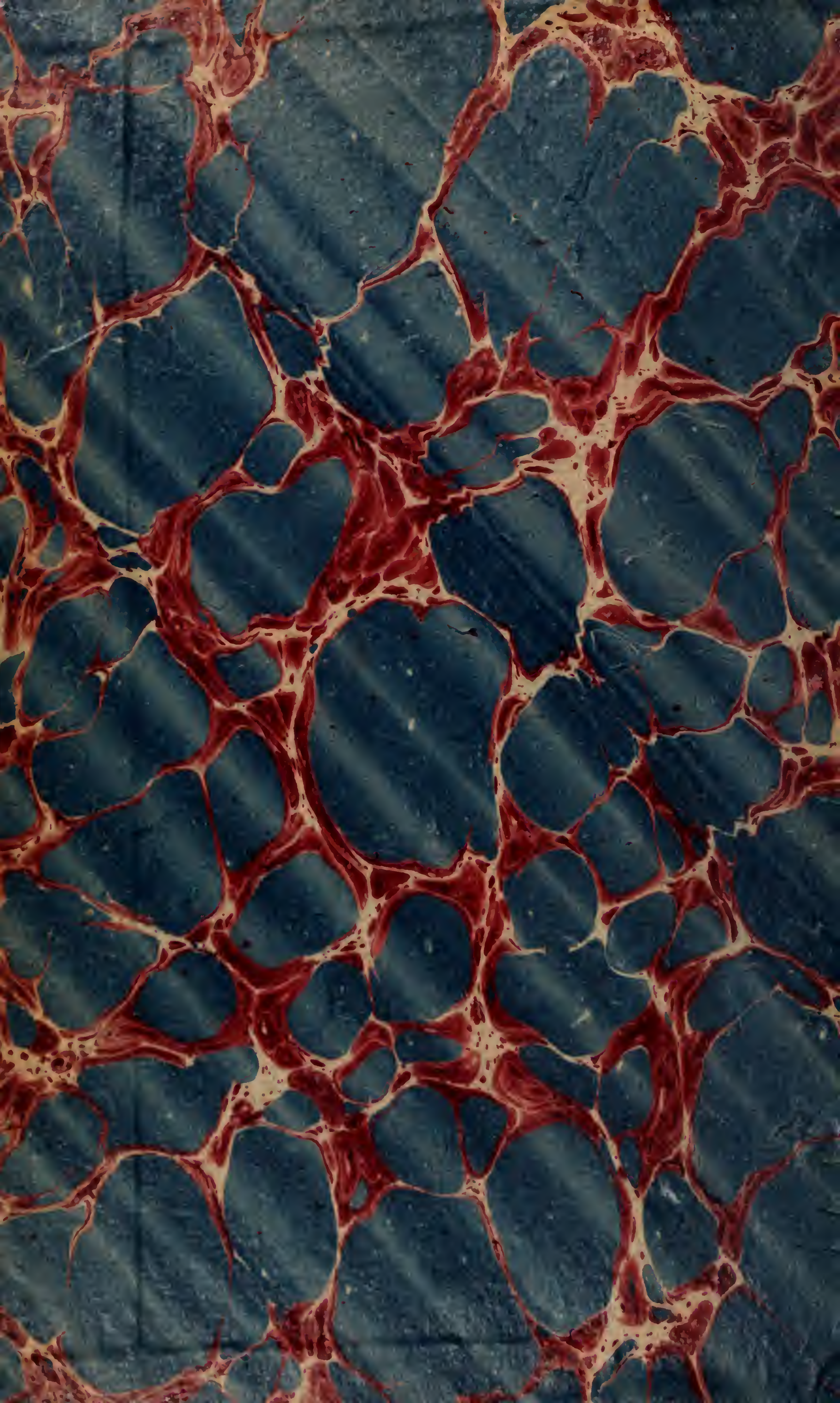


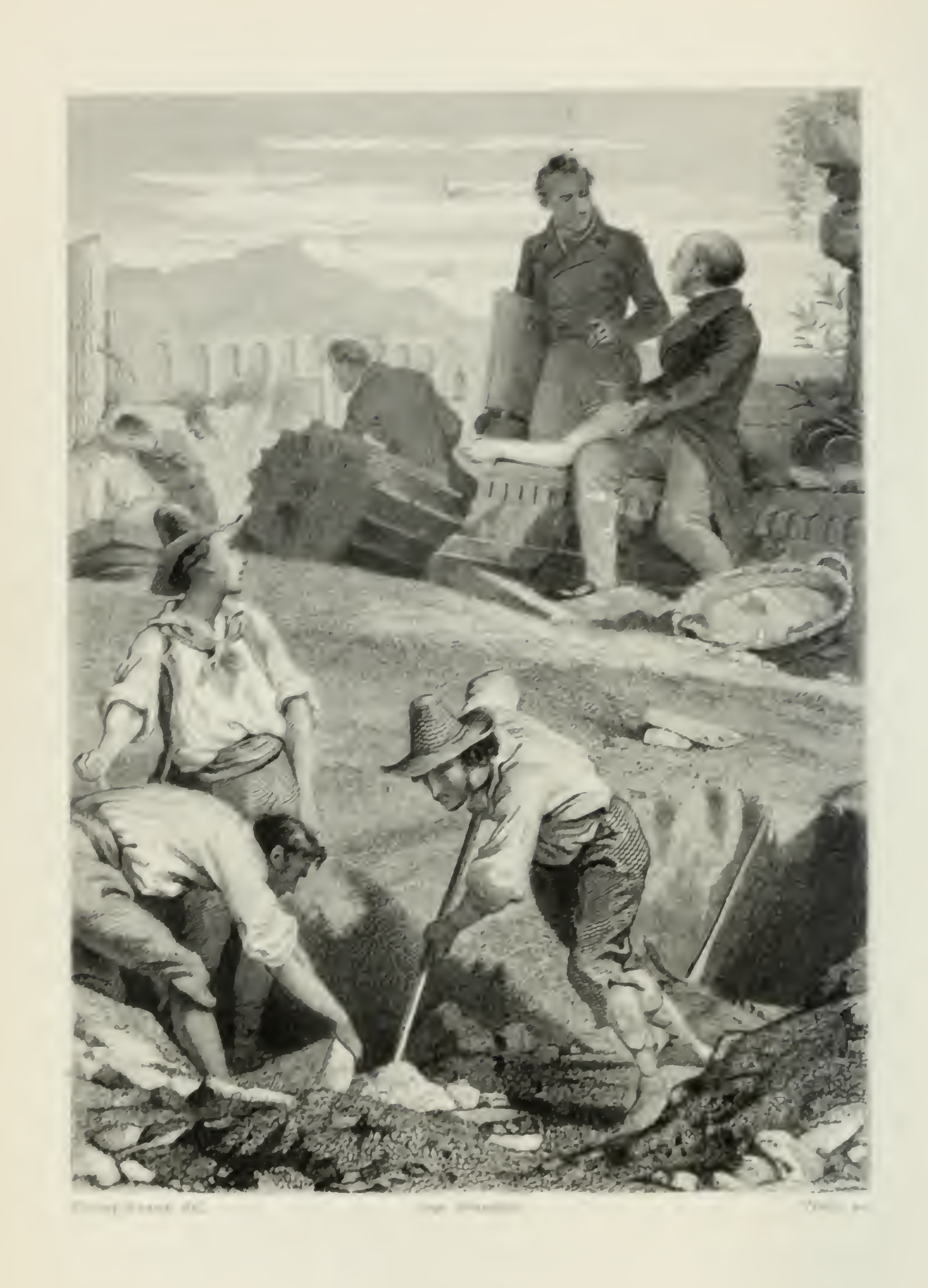




MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE

TOME CINQUIÈME



LES FOUILLES DE TORRE VERGATA

MÉMOIRES

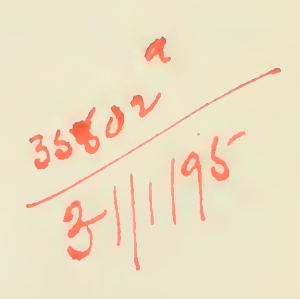
D'OUTRE-TOMBE

PAR

CHATEAUBRIAND

TOME CINQUIÈME





PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

MÉMOIRES

LETTRE A M. VILLEMAIN.

Je vous ai dit que j'avais éprouvé d'abord de l'ennui au début de mon second voyage à Rome et que je finis par reprendre aux ruines et au soleil : j'étais encore sous l'influence de ma première impression lorsque, le 3 novembre 1828, je répondis à M. Villemain :

« Votre lettre, monsieur, est venue bien à propos
« dans ma solitude de Rome : elle a suspendu en moi le
« mal du pays que j'ai fort. Ce mal n'est autre chose que
« mes années qui m'ôtent les yeux pour voir comme je
« voyais autrefois : mon débris n'est pas assez grand
« pour se consoler avec celui de Rome. Quand je me pro-

« mène seul à présent au milieu de tous ces décombres « des siècles, ils ne me servent plus que d'échelle pour « mesurer le temps : je remonte dans le passé, je vois ce « que j'ai perdu et le bout de ce court avenir que j'ai « devant moi; je compte toutes les joies qui pourraient « me rester, je n'en trouve aucune; je m'efforce d'ad- « mirer ce que j'admirais, et je n'admire plus. Je rentre « chez moi pour subir mes honneurs accablé du *sirocco* « ou percé par la *tramontane*. Voilà toute ma vie, à un « tombeau près que je n'ai pas encore eu le courage de « visiter. On s'occupe beaucoup de monuments crou- « lants; on les appuie; on les dégage de leurs plantes et « de leurs fleurs; les femmes que j'avais laissées jeunes « sont devenues vieilles, et les ruines se sont rajeunies : « que voulez-vous qu'on fasse ici?

« Aussi je vous assure, monsieur, que je n'aspire « qu'à rentrer dans ma rue d'Enfer pour ne plus en « sortir. J'ai rempli envers mon pays et mes amis tous « mes engagements. Quand vous serez dans le conseil « d'État avec M. Bertin de Vaux, je n'aurai plus rien à « demander, car vos talents vous auront bientôt porté « plus haut. Ma retraite a contribué un peu, j'espère, à « la cessation d'une opposition redoutable; les libertés « publiques sont acquises à jamais à la France. Mon « sacrifice doit maintenant finir avec mon rôle. Je « ne demande rien que de retourner à mon *Infirmerie*. « Je n'ai qu'à me louer de ce pays : j'y ai été reçu à « merveille; j'ai trouvé un gouvernement plein de tolé- « rance et fort instruit des affaires hors de l'Italie, mais « enfin rien ne me plaît plus que l'idée de disparaître « entièrement de la scène du monde : il est bon de se

« faire précéder dans la tombe du silence que l'on y « trouvera.

« Je vous remercie d'avoir bien voulu me parler de « vos travaux. Vous ferez un ouvrage digne de vous et « qui augmentera votre renommée. Si vous aviez quel- « ques recherches à faire faire ici, soyez assez bon pour « me les indiquer : une fouille au Vatican pourrait vous « fournir des trésors. Hélas ! je n'ai que trop vu ce pau- « vre M. Thierry ! je vous assure que je suis poursuivi « par son souvenir : si jeune, si plein de l'amour de son « travail, et s'en aller ! et, comme il arrive toujours au « vrai mérite, son esprit s'améliorait et la raison prenait « chez lui la place du système : j'espère encore un « miracle. J'ai écrit pour lui ; on ne m'a pas même « répondu. J'ai été plus heureux pour vous, et une lettre « de M. de Martignac me fait enfin espérer que justice, « bien que tardive et incomplète, vous sera faite. Je ne « vis plus, monsieur, que pour mes amis ; vous me per- « mettrez de vous mettre au nombre de ceux qui me « restent. Je demeure, monsieur, avec autant de sincé- « rité que d'admiration, votre plus dévoué serviteur[1].

« CHATEAUBRIAND. »

[1] Grâce à Dieu, M. Thierry est revenu à la vie et il a repris avec des forces nouvelles ses beaux et importants travaux ; il travaille dans la nuit, mais comme la chrysalide :

La nymphe s'enferme avec joie
Dans ce tombeau d'or et de soie
Qui la dérobe à tous les yeux, etc.

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, samedi 8 novembre 1828.

« M. de La Ferronnays m'apprend la reddition de « Varna que je savais. Je crois vous avoir dit autrefois « que toute la question me semblait dans la chute de « cette place, et que le Grand Turc ne songerait à la paix « que quand les Russes auraient fait ce qu'ils n'avaient « pas fait dans leurs guerres précédentes. Nos journaux « on été bien misérablement turcs dans ces derniers « temps. Comment ont-ils pu jamais oublier la noble « cause de la Grèce et tomber en admiration devant des « barbares qui répandent sur la patrie des grands hom-« mes et la plus belle partie de l'Europe l'esclavage et la « peste? Voilà comme nous sommes, nous autres Fran-« çais : un peu de mécontentement personnel nous fait « oublier nos principes et les sentiments les plus géné-

« reux. Les Turcs battus me feront peut-être quelque « pitié ; les Turcs vainqueurs me feraient horreur.

« Voilà mon ami M. de La Ferronnays resté au pou« voir. Je me flatte que ma détermination de le suivre a « éloigné les concurrents à son portefeuille. Mais enfin « il faudra que je sorte d'ici ; je n'aspire plus qu'à rentrer « dans ma solitude et à quitter la carrière politique. J'ai « soif d'indépendance pour mes dernières années. Les « générations nouvelles sont élevées, elles trouveront « établies les libertés publiques pour lesquelles j'ai tant « combattu : qu'elles s'emparent donc, mais qu'elles ne « mésusent pas de mon héritage, et que j'aille mourir en « paix auprès de vous.

« Je suis allé avant-hier me promener à la villa « Panfili : la belle solitude ! »

« Rome, ce samedi 15 novembre.

« Il y a eu un premier bal chez Torlonia. J'y ai « rencontré tous les Anglais de la terre. Je me croyais « encore ambassadeur à Londres. Les Anglaises ont l'air « de figurantes engagées pour danser l'hiver à Paris, « à Milan, à Rome, à Naples, et qui retournent à Londres « après leur engagement expiré au printemps. Les sautil« lements sur les ruines du Capitole, les mœurs uni« formes que la *grande* société porte partout, sont des « choses bien étranges : si j'avais encore la ressource de « me sauver dans les déserts de Rome !

« Ce qu'il y a de vraiment déplorable ici, ce qui jure « avec la nature des lieux, c'est cette multitude d'insi« pides Anglaises et de frivoles dandys qui, se tenant

« enchaînés par les bras comme des chauves-souris par « les ailes, promènent leur bizarrerie, leur ennui, leur « insolence dans vos fêtes, et s'établissent chez vous « comme à l'auberge. Cette Grande-Bretagne vagabonde « et déhanchée, dans les solennités publiques, saute sur « vos places et boxe avec vous pour vous en chasser : « tout le jour elle avale à la hâte les tableaux et les « ruines, et vient avaler, en vous faisant beaucoup « d'honneur, les gâteaux et les glaces de vos soirées. Je ne « sais pas comment un ambassadeur peut souffrir ces « hôtes grossiers et ne les fait pas consigner à sa porte. »

EXPLICATION SUR LE MÉMOIRE QU'ON VA LIRE.

J'ai parlé dans *le Congrès de Vérone* de l'existence de mon *Mémoire* sur l'Orient. Quand je l'envoyai de Rome en 1828 à M. le comte de La Ferronnays, alors ministre des affaires étrangères, le monde n'était pas ce qu'il est : en France, la légitimité existait; en Russie, la Pologne n'avait pas péri; l'Espagne était encore bourbonienne; l'Angleterre n'avait pas encore l'honneur de nous protéger. Beaucoup de choses ont donc vieilli dans ce *Mémoire :* aujourd'hui ma politique extérieure, sous plusieurs rapports, ne serait plus la même; douze années ont changé les relations diplomatiques, mais le fond des vérités est demeuré. J'ai inséré ce *Mémoire* en entier, pour venger une fois de plus la Restauration des reproches absurdes qu'on s'obstine à lui adresser malgré l'évidence des faits. La Restauration, aussitôt qu'elle choisit ses ministres parmi ses amis, ne cessa de s'occuper de

l'indépendance et de l'honneur de la France : elle s'éleva contre les traités de Vienne, elle réclama des frontières protectrices, non pour la gloriole de s'étendre jusqu'au bord du Rhin, mais pour chercher sa sûreté; elle a ri lorsqu'on lui parlait de l'équilibre de l'Europe, équilibre si injustement rompu envers elle : c'est pourquoi elle désira d'abord se couvrir au midi, puisqu'il avait plu de la désarmer au nord. A Navarin elle retrouva une marine et la liberté de la Grèce; la question d'Orient ne la prit point au dépourvu.

J'ai gardé trois opinions sur l'Orient depuis l'époque où j'écrivis ce *Mémoire :*

1° Si la Turquie d'Europe doit être dépecée, nous devons avoir un lot dans ce morcellement par un agrandissement de territoire sur nos frontières et par la possession de quelque point militaire dans l'Archipel. Comparer le partage de la Turquie au partage de la Pologne est une absurdité.

2° Considérer la Turquie telle qu'elle était au règne de François Ier, comme une puissance utile à notre politique, c'est retrancher trois siècles de l'histoire.

3° Prétendre civiliser la Turquie en lui donnant des bateaux à vapeur et des chemins de fer, en disciplinant ses armées, en lui apprenant à manœuvrer ses flottes, ce n'est pas étendre la civilisation en Orient, c'est introduire la barbarie en Occident : des Ibrahim futurs pourront ramener l'avenir au temps de Charles-Martel, ou au temps du siége de Vienne, quand l'Europe fut sauvée par cette héroïque Pologne sur laquelle pèse l'ingratitude des rois.

Je dois remarquer que j'ai été le seul, avec Benja-

min Constant, à signaler l'imprévoyance des gouvernements chrétiens : un peuple dont l'ordre social est fondé sur l'esclavage et la polygamie est un peuple qu'il faut renvoyer aux steppes des Mongols.

En dernier résultat, la Turquie d'Europe, devenue vassale de la Russie en vertu du traité d'Unkiar Skelessi, n'existe plus : si la question doit se décider immédiatement, ce dont je doute, il serait peut-être mieux qu'un empire indépendant eût son siége à Constantinople et fît un tout de la Grèce. Cela est-il possible? je l'ignore. Quant à Méhémet-Ali, fermier et douanier impitoyable, l'Égypte, dans l'intérêt de la France, est mieux gardée par lui qu'elle ne le serait par les Anglais.

Mais je m'évertue à démontrer l'honneur de la Restauration; eh! qui s'inquiéte de ce qu'elle a fait, surtout qui s'en inquiétera dans quelques années? Autant vaudrait m'échauffer pour les intérêts de Tyr et d'Ecbatane : ce monde passé n'est plus et ne sera plus. Après Alexandre, commença le pouvoir romain; après César, le christianisme changea le monde; après Charlemagne, la nuit féodale engendra une nouvelle société; après Napoléon, néant : on ne voit venir ni empire, ni religion, ni barbares. La civilisation est montée à son plus haut point, mais civilisation matérielle, inféconde, qui ne peut rien produire, car on ne saurait donner la vie que par la morale; on n'arrive à la création des peuples que par les routes du ciel : les chemins de fer nous conduiront seulement avec plus de rapidité à l'abîme.

Voilà les prolégomènes qui me semblaient nécessaires à l'intelligence du *Mémoire* qui suit, et qui se trouve également aux affaires étrangères.

LETTRE A M. LE COMTE DE LA FERRONNAYS.

« Rome, ce 30 novembre 1828.

« Dans votre lettre particulière du 10 de novembre, « mon noble ami, vous me disiez :

« *Je vous adresse un court résumé de notre situation poli-* « *tique, et vous serez assez aimable pour me faire connaître en* « *retour vos idées, toujours si bonnes à connaître en pareille ma-* « *tière.* »

« Votre amitié, noble comte, me juge avec trop d'in- « dulgence; je ne crois pas du tout vous éclairer en vous « envoyant le mémoire ci-joint : je ne fais que vous « obéir. »

MÉMOIRE

Première Partie.

« A la distance où je suis du théâtre des événements « et dans l'ignorance presque totale où je me trouve de « l'état des négociations, je ne puis guère raisonner con- « venablement. Néanmoins, comme j'ai depuis longtemps « un système arrêté sur la politique intérieure de la « France, comme j'ai pour ainsi dire été le premier à ré- « clamer l'émancipation de la Grèce, je soumets volon- « tiers, noble comte, mes idées à vos lumières.

« Il n'était point encore question du traité du 6 juillet « lorsque je publiai ma *Note sur la Grèce*. Cette *Note* ren- « fermait le germe du traité : je proposais aux cinq « grandes puissances de l'Europe d'adresser une dépêche « collective au divan pour lui demander impérativement « la cessation de toute hostilité entre la Porte et les Hel- « lènes. Dans le cas d'un refus, les cinq puissances au-

« raient déclaré qu'elles reconnaissaient l'indépendance « du gouvernement grec, et qu'elles recevraient les « agents diplomatiques de ce gouvernement.

« Cette *Note* fut lue dans les divers cabinets. La place « que j'avais occupée comme ministre des affaires étran- « gères donnait quelque importance à mon opinion : ce « qu'il y a de singulier, c'est que le prince de Metter- « nich se montra moins opposé à l'esprit de ma *Note* que « M. Canning.

« Le dernier, avec lequel j'avais eu des liaisons assez « intimes, était plus orateur que grand politique, plus « homme de talent qu'homme d'État. Il avait en général « une certaine jalousie des succès et surtout de ceux de « la France. Quand l'opposition parlementaire blessait « ou exaltait son amour-propre, il se précipitait dans de « fausses démarches, se répandait en sarcasmes ou en « vanteries. C'est ainsi qu'après la guerre d'Espagne il « rejeta la demande d'intervention que j'avais arrachée « avec tant de peine au cabinet de Madrid, pour l'arran- « gement des affaires d'outre-mer : la raison secrète en « était qu'il n'avait pas fait lui-même cette demande, et « il ne voulait pas voir que même dans son système (si « toutefois il en avait un), l'Angleterre représentée dans « un congrès général ne serait nullement liée par les « actes de ce congrès et resterait toujours libre d'agir « séparément. C'est encore ainsi que lui, M. Canning, fit « passer des troupes en Portugal, non pour défendre une « charte dont il était le premier à se moquer, mais parce « que l'opposition lui reprochait la présence de nos sol- « dats en Espagne, et qu'il voulait pouvoir dire au Parle- « ment que l'armée anglaise occupait Lisbonne comme

« l'armée française occupait Cadix. Enfin, c'est ainsi qu'il « a signé le traité du 6 juillet contre son opinion parti- « culière, contre l'opinion de son propre pays, défavo- « rable à la cause des Grecs. S'il accéda à ce traité, ce fut « uniquement parce qu'il eut peur de nous voir prendre « avec la Russie l'initiative de la question et recueillir « seuls la gloire d'une résolution généreuse. Ce ministre, « qui après tout laissera une grande renommée, crut « aussi gêner les mouvements de la Russie par ce traité « même ; cependant il était clair que le texte de l'acte « n'enchaînait point l'empereur Nicolas, ne l'obligeait « point à renoncer à une guerre particulière avec la Tur- « quie.

« Le traité du 6 de juillet est une pièce informe, bro- « chée à la hâte, où rien n'est prévu et qui fourmille de « dispositions contradictoires.

« Dans ma *Note sur la Grèce,* je supposais l'adhésion « des cinq grandes puissances ; l'Autriche et la Prusse « s'étant unies à l'écart, leur neutralité les laisse libres, « selon les événements, de se déclarer pour ou contre « l'une des parties belligérantes.

« Il ne s'agit plus de revenir sur le passé, il faut « prendre les choses telles qu'elles sont. Tout ce à quoi « les gouvernements sont obligés, c'est à tirer le meilleur « parti des faits lorsqu'ils sont accomplis. Examinons « donc ces faits.

« Nous occupons la Morée, les places de cette pénin- « sule sont tombées entre nos mains. Voilà pour ce qui « nous concerne.

« Varna est pris, Varna devient un avant-poste placé « à soixante-dix heures de marche de Constantinople.

« Les Dardanelles sont bloquées; les Russes s'emparent « pendant l'hiver de Silistrie et de quelques autres forte- « resses; de nombreuses recrues arriveront. Aux pre- « miers jours du printemps, tout s'ébranlera pour une « campagne décisive; en Asie le général Paskewitsch a « envahi trois pachaliks, il commande les sources de « l'Euphrate et menace la route d'Erzeroum. Voilà pour « ce qui concerne la Russie.

« L'empereur Nicolas eût-il mieux fait d'entre- « prendre une campagne d'hiver en Europe? Je le pense, « s'il en avait la possibilité. En marchant sur Constanti- « nople, il aurait tranché le nœud gordien, il aurait mis « fin à toutes les intrigues diplomatiques; on se range « du côté des succès; le moyen d'avoir des alliés, c'est de « vaincre.

« Quant à la Turquie, il m'est démontré qu'elle nous « eût déclaré la guerre si les Russes eussent échoué de- « vant Varna. Aura-t-elle le bon sens aujourd'hui d'en- « tamer des négociations avec l'Angleterre et la France « pour se débarrasser au moins de l'une et de l'autre? « L'Autriche lui conseillerait volontiers ce parti; mais il « est bien difficile de prévoir quelle sera la conduite d'une « race d'hommes qui n'ont point les idées européennes. « A la fois rusés comme des esclaves et orgueilleux comme « des tyrans, la colère n'est jamais chez eux tempérée que « par la peur. Le sultan Mahmoud II, sous quelques rap- « ports, paraît un prince supérieur aux derniers sultans; « il a surtout le courage politique; mais a-t-il le courage « personnel! Il se contente de passer des revues dans les « faubourgs de sa capitale, et se fait supplier par les « grands de n'aller pas même jusqu'à Andrinople. La po-

« pulace de Constantinople serait mieux contenue par les « triomphes que par la présence de son maître.

« Admettons toutefois que le Divan consente à des « pourparlers sur les bases du traité du 6 juillet. La né- « gociation sera très-épineuse; quand il n'y aurait à ré- « gler que les limites de la Grèce, c'est à n'en pas finir. « Où ces limites seront-elles posées sur le continent? Com- « bien d'îles seront-elles rendues à la liberté? Samos, qui « a si vaillamment défendu son indépendance, sera-t-elle « abandonnée? Allons plus loin, supposons les confé- « rences établies : paralyseront-elles les armées de l'em- « pereur Nicolas? Tandis que les plénipotentiaires des « Turcs et des trois puissances alliées négocieront dans « l'Archipel, chaque pas des troupes envahissantes dans « la Bulgarie changera l'état de la question. Si les Russes « étaient repoussés, les Turcs rompraient les conférences; « si les Russes arrivaient aux portes de Constantinople, il « s'agirait bien de l'indépendance de la Morée! Les Hel- « lènes n'auraient besoin ni de protecteurs ni de négo- « ciateurs.

« Ainsi donc, amener le Divan à s'occuper du traité « du 6 de juillet, c'est reculer la difficulté, et non la ré- « soudre. La coïncidence de l'émancipation de la Grèce « et de la signature de la paix entre les Turcs et les Russes « est, à mon avis, nécessaire pour faire sortir les cabinets « de l'Europe de l'embarras où ils se trouvent.

« Quelles conditions l'empereur Nicolas mettra-t-il à « la paix?

« Dans son manifeste, il déclare qu'il renonce à des « conquêtes, mais il parle d'indemnités pour les frais « de la guerre : cela est vague et peut mener loin.

« Le cabinet de Saint-Pétersbourg, prétendant régu-
« lariser les traités d'Akerman et d'Yassy, demandera-t-il
« 1° l'indépendance complète des deux principautés ; 2° la
« liberté du commerce dans la mer Noire, tant pour la
« nation russe que pour les autres nations ; 3° le rembour-
« sement des sommes dépensées dans la dernière cam-
« pagne?

« D'innombrables difficultés se présentent à la con-
« clusion d'une paix sur ces bases.

« Si la Russie veut donner aux principautés des sou-
« verains de son choix, l'Autriche regardera la Moldavie
« et la Valachie comme deux provinces russes, et s'oppo-
« sera à cette transaction politique.

« La Moldavie et la Valachie passeront-elles sous la
« domination d'un prince indépendant de toute grande
« puissance, ou d'un prince installé sous le protectorat
« de plusieurs souverains?

« Dans ce cas, Nicolas préférerait des hospodars
« nommés par Mahmoud, car les principautés, ne cessant
« pas d'être turques, demeureraient vulnérables aux
« armes de la Russie.

« La liberté du commerce de la mer Noire, l'ouver
« ture de cette mer à toutes les flottes de l'Europe et de
« l'Amérique, ébranleraient la puissance de la Porte dans
« ses fondements. Octroyer le passage des vaisseaux de
« guerre sous Constantinople, c'est, par rapport à la géo-
« graphie de l'empire ottoman, comme si l'on reconnais-
« sait le droit à des armées étrangères de traverser en
« tout temps la France le long des murs de Paris.

« Enfin, où la Turquie prendrait-elle de l'argent pour
« payer les frais de la campagne? Le prétendu trésor des

« sultans est une vieille fable. Les provinces conquises « au delà du Caucase pourraient être, il est vrai, cédées « comme hypothèque de la somme demandée : des deux « armées russes, l'une, en Europe, me semble être char- « gée des intérêts de l'honneur de Nicolas; l'autre, en « Asie, de ses intérêts pécuniaires. Mais si Nicolas ne se « croyait pas lié par les déclarations de son manifeste, « l'Angleterre verrait-elle d'un œil indifférent le soldat « moscovite s'avancer sur la route de l'Inde? N'a-t-elle « pas déjà été alarmée, lorsqu'en 1827 il a fait un pas de « plus dans l'empire persan?

« Si la double difficulté qui naît et de la mise à exé- « cution du traité, et de la pertinence des conditions d'une « paix entre la Turquie et la Russie; si cette double diffi- « culté rendait inutiles les efforts tentés pour vaincre tant « d'obstacles; si une seconde campagne s'ouvrait au prin- « temps, les puissances de l'Europe prendraient-elles « parti dans la querelle? Quel serait le rôle que devrait « jouer la France? C'est ce que je vais examiner dans la « seconde partie de cette *Note.* »

Seconde Partie.

« L'Autriche et l'Angleterre ont des intérêts com- « muns, elles sont naturellement alliées pour leur poli- « tique extérieure, quelles que soient d'ailleurs les diffé- « rentes formes de leurs gouvernements et les maximes « opposées de leur politique intérieure. Toutes deux sont « ennemies et jalouses de la Russie, toutes deux désirent « arrêter les progrès de cette puissance; elles s'uniront

« peut-être dans un cas extrême; mais elles sentent que si « la Russie ne se laisse pas imposer, elle peut braver cette « union plus formidable en apparence qu'en réalité.

« L'Autriche n'a rien à demander à l'Angleterre; « celle-ci à son tour n'est bonne à l'Autriche que pour lui « fournir de l'argent. Or, l'Angleterre, écrasée sous le « poids de sa dette, n'a plus d'argent à prêter à personne. « Abandonnée à ses propres ressources, l'Autriche ne « saurait, dans l'état actuel de ses finances, mettre en « mouvement de nombreuses armées, surtout étant obli- « gée de surveiller l'Italie et de se tenir en garde sur les « frontières de la Pologne et de la Prusse. La position ac- « tuelle des troupes russes leur permettrait d'entrer plus « vite à Vienne qu'à Constantinople.

« Que peuvent les Anglais contre la Russie? Fermer « la Baltique, ne plus acheter le chanvre et les bois sur « les marchés du Nord, détruire la flotte de l'amiral « Heyden dans la Méditerranée, jeter quelques ingé- « nieurs et quelques soldats dans Constantinople, porter « dans cette capitale des provisions de bouche et des « munitions de guerre, pénétrer dans la mer Noire, blo- « quer les ports de la Crimée, priver les troupes russes « en campagne de l'assistance de leurs flottes commer- « çantes et militaires?

« Supposons tout cela accompli (ce qui d'abord ne « se peut faire sans des dépenses considérables, les- « quelles n'auraient ni dédommagement ni garantie), res- « terait toujours à Nicolas son immense armée de terre. « Une attaque de l'Autriche et de l'Angleterre contre la « Croix en faveur du Croissant augmenterait en Russie « la popularité d'une guerre déjà nationale et religieuse.

« Des guerres de cette nature se font sans argent, ce sont « celles qui précipitent, par la force de l'opinion, les « nations les unes sur les autres. Que les papas commen- « cent à évangéliser à Saint-Pétersbourg, comme les « ulémas mahométisent à Constantinople, ils ne trouve- « ront que trop de soldats; ils auraient plus de chances « de succès que leurs adversaires dans cet appel aux pas- « sions et aux croyances des hommes. Les invasions qui « descendent du nord au midi sont bien plus rapides et « bien plus irrésistibles que celles qui gravissent du midi « au nord : la pente des populations les incline à s'écouler « vers les beaux climats.

« La Prusse demeurerait-elle spectatrice indiffé- « rente de cette grande lutte, si l'Autriche et l'Angle- « terre se déclaraient pour la Turquie? Il n'y a pas lieu « de le croire.

« Il existe sans doute dans le cabinet de Berlin un « parti qui hait et qui craint le cabinet de Saint-Péters- « bourg; mais ce parti, qui d'ailleurs commence à vieil- « lir, trouve pour obstacle le parti anti-autrichien et « surtout des affections domestiques.

« Les liens de famille, faibles ordinairement entre « les souverains, sont très-forts dans la famille de Prusse: « le roi Frédéric-Guillaume III aime tendrement sa fille, « l'impératrice actuelle de Russie, et il se plaît à penser « que son petit-fils montera sur le trône de Pierre le « Grand; les princes Frédéric, Guillaume, Charles, « Henri-Albert, sont aussi très-attachés à leur sœur « Alexandra; le prince royal héréditaire ne faisait pas « de difficulté de déclarer dernièrement à Rome qu il « était *turcophage*.

« En décomposant ainsi les intérêts, on s'aperçoit « que la France est dans une admirable position politi- « que : elle peut devenir l'arbitre de ce grand débat; elle « peut à son gré garder la neutralité ou se déclarer « pour un parti, selon le temps et les circonstances. Si « elle était jamais obligée d'en venir à cette extrémité, « si ses conseils n'étaient pas écoutés, si la noblesse et la « modération de sa conduite ne lui obtenaient pas la « paix qu'elle désire pour elle et pour les autres; dans « la nécessité où elle se trouverait de prendre les armes, « tous ses intérêts la porteraient du côté de la Russie.

« Qu'une alliance se forme entre l'Autriche et « l'Angleterre contre la Russie, quel fruit la France re- « cueillerait-elle de son adhésion à cette alliance?

« L'Angleterre prêterait-elle des vaisseaux à la « France?

« La France est encore, après l'Angleterre, la pre- « mière puissance maritime de l'Europe; elle a plus de « vaisseaux qu'il ne lui en faut pour détruire, s'il le « fallait, les forces navales de la Russie.

« L'Angleterre nous fournirait-elle des subsides?

« L'Angleterre n'a point d'argent; la France en a « plus qu'elle, et les Français n'ont pas besoin d'être à « la solde du Parlement britannique.

« L'Angleterre nous assisterait-elle de soldats et « d'armes?

« Les armes ne manquent point à la France, encore « moins les soldats.

« L'Angleterre nous assurerait-elle un accroisse- « ment de territoire insulaire ou continental?

« Où prendrons-nous cet accroissement, si nous fai-

« sons, au profit du Grand Turc, la guerre à la Russie ?
« Essayerons-nous des descentes sur les côtes de la mer
« Baltique, de la mer Noire et du détroit de Behring ?
« Aurions-nous une autre espérance ? Penserions-nous
« à nous attacher l'Angleterre afin qu'elle accourût à
« notre secours si jamais nos affaires intérieures venaient
« à se brouiller ?

« Dieu nous garde d'une telle prévision et d'une
« intervention étrangère dans nos affaires domestiques !
« L'Angleterre, d'ailleurs, a toujours fait bon marché
« des rois et de la liberté des peuples ; elle est toujours
« prête à sacrifier sans remords monarchie ou républi-
« que à ses intérêts particuliers. Naguère encore, elle
« proclamait l'indépendance des colonies espagnoles, en
« même temps qu'elle refusait de reconnaître celle de la
« Grèce ; elle envoyait ses flottes appuyer les insurgés du
« Mexique, et faisait arrêter dans la Tamise quelques
« chétifs bateaux à vapeur destinés pour les Hellènes ;
« elle admettait la légitimité des droits de Mahmoud, et
« niait celle des droits de Ferdinand ; vouée tour à tour
« au despotisme ou à la démocratie selon le vent qui
« amenait dans ses ports les vaisseaux des marchands de
« la cité.

« Enfin, en nous associant aux projets guerriers de
« l'Angleterre et de l'Autriche contre la Russie, où irions-
« nous chercher notre ancien adversaire d'Austerlitz ? il
« n'est point sur nos frontières. Ferions-nous donc partir
« à nos frais cent mille hommes bien équipés, pour se-
« courir Vienne ou Constantinople ? Aurions-nous une
« armée à Athènes pour protéger les Grecs contre les
« Turcs, et une armée à Andrinople pour protéger les

« Turcs contre les Russes? Nous mitraillerions les Osman-
« lis en Morée, et nous les embrasserions aux Dardanelles? Ce qui manque de sens commun dans les affaires humaines ne réussit pas.

« Admettons néanmoins, en dépit de toute vraisemblance, que nos efforts fussent couronnés d'un plein « succès dans cette triple alliance contre nature, supposons que la Prusse demeurât neutre pendant tout ce « démêlé, ainsi que les Pays-Bas, et que, libres de porter « nos forces au dehors, nous ne fussions pas obligés de « nous battre à soixante lieues de Paris : eh bien! quel « profit retirerions-nous de notre croisade pour la délivrance du tombeau de Mahomet? Chevaliers des Turcs, « nous reviendrions du Levant avec une pelisse d'honneur; nous aurions la gloire d'avoir sacrifié un milliard « et deux cent mille hommes pour calmer les terreurs « de l'Autriche, pour satisfaire aux jalousies de l'Angleterre, pour conserver dans la plus belle partie du « monde la peste et la barbarie attachées à l'empire ottoman. L'Autriche aurait peut-être augmenté ses États « du côté de la Valachie et de la Moldavie, et l'Angleterre aurait peut-être obtenu de la Porte quelques privilèges commerciaux, privilèges pour nous d'un faible « intérêt si nous y participions, puisque nous n'avons « ni le même nombre de navires marchands que les « Anglais, ni les mêmes ouvrages manufacturés à répandre dans le Levant. Nous serions complétement « dupes de cette triple alliance qui pourrait manquer « son but, et qui, si elle l'atteignait, ne l'atteindrait qu'à « nos dépens.

« Mais si l'Angleterre n'a aucun moyen direct de

« nous être utile, ne saurait-elle du moins agir sur le « cabinet de Vienne, engager l'Autriche, en compensa- « tion des sacrifices que nous ferions pour elle, à nous « laisser reprendre les anciens départements situés sur « la rive gauche du Rhin ?

« Non : l'Autriche et l'Angleterre s'opposeront tou- « jours à une pareille concession; la Russie seule peut « nous la faire, comme nous le verrons ci-après. L'Au- « triche nous déteste et s'épouvante de nous, encore plus « qu'elle ne hait et ne redoute la Russie; mal pour mal, « elle aimerait mieux que cette dernière puissance « s'étendît du côté de la Bulgarie que la France du côté « de la Bavière.

« Mais l'indépendance de l'Europe serait menacée si « les czars faisaient de Constantinople la capitale de « leur empire ?

« Il faut expliquer ce que l'on entend par l'indépen- « dance de l'Europe : veut-on dire que, tout équilibre « étant rompu, la Russie, après avoir fait la conquête de « la Turquie européenne, s'emparerait de l'Autriche, « soumettrait l'Allemagne et la Prusse, et finirait par « asservir la France ?

« Et d'adord, tout empire qui s'étend sans mesure « perd de sa force; presque toujours il se divise; on « verrait bientôt deux ou trois Russies ennemies les unes « des autres.

« Ensuite l'équilibre de l'Europe existe-t-il pour la « France depuis les derniers traités?

« L'Angleterre a conservé presque toutes les con- « quêtes qu'elle a faites dans les colonies de trois parties « du monde pendant la guerre de la Révolution; en

« Europe elle a acquis Malte et les îles Ioniennes; il n'y « a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle « n'ait enflé en royaume et agrandi de quelques sei- « gneuries.

« L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers « de la Pologne et des rognures de la Bavière, d'une « partie de la Dalmatie et de l'Italie. Elle n'a plus, il est « vrai, les Pays-Bas; mais cette province n'a point été « dévolue à la France, et elle est devenue contre nous « une auxiliaire redoutable de l'Angleterre et de la « Prusse.

« La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de « Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux « cercles du Rhin; son poste avancé est sur notre propre « territoire, à dix journées de marche de notre capitale.

« La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur « les bords de la Vistule.

« Et nous, qu'avons-nous gagné dans tous ces par- « tages? Nous avons été dépouillés de nos colonies; notre « vieux sol même n'a pas été respecté : Landau détaché « de la France, Huningue rasé, laissent une brèche de « plus de cinquante lieues dans nos frontières; le petit « État de Sardaigne n'a pas rougi de se revêtir de quel- « ques lambeaux volés à l'empire de Napoléon et au « royaume de Louis le Grand.

« Dans cette position, quel intérêt avons-nous à « rassurer l'Autriche et l'Angleterre contre les victoires « de la Russie? Quand celle-ci s'étendrait vers l'Orient et « alarmerait le cabinet de Vienne, en serions-nous en « danger? Nous a-t-on assez ménagés, pour que nous « soyons si sensibles aux inquiétudes de nos ennemis?

« L'Angleterre et l'Autriche ont toujours été et seront « toujours les adversaires naturels de la France ; nous les « verrions demain s'allier de grand cœur à la Russie, s'il « s'agissait de nous combattre et de nous dépouiller.

« N'oublions pas que, tandis que nous prendrions les « armes pour le prétendu salut de l'Europe, mise en péril « par l'ambition supposée de Nicolas, il arriverait proba-« blement que l'Autriche, moins chevaleresque et plus « rapace, écouterait les propositions du cabinet de Péters-« bourg : un revirement brusque de politique lui coûte « peu. Du consentement de la Russie, elle se saisirait de « la Bosnie et de la Servie, nous laissant la satisfaction de « nous évertuer pour Mahmoud.

« La France est déjà dans une demi-hostilité avec les « Turcs; elle seule a déjà dépensé plusieurs millions et « exposé vingt mille soldats dans la cause de la Grèce; l'An-« gleterre ne perdrait que quelques paroles en trahissant « les principes du traité du 6 de juillet; la France y per-« drait honneur, hommes et argent : notre expédition ne « serait plus qu'une vraie cacade politique.

« Mais, si nous ne nous unissons pas à l'Autriche et à « l'Angleterre, l'empereur Nicolas ira donc à Constan-« tinople? l'équilibre de l'Europe sera donc rompu?

« Laissons, pour le répéter encore une fois, ces « frayeurs feintes ou vraies à l'Angleterre et à l'Autri-« che. Que la première craigne de voir la Russie s'em-« parer de la traite du Levant et devenir puissance « maritime, cela nous importe peu. Est-il donc si néces-« saire que la Grande-Bretagne reste en possession du « monopole des mers, que nous répandions le sang « français pour conserver le sceptre de l'Océan aux

« destructeurs de nos colonies, de nos flottes et de notre « commerce? Faut-il que la race légitime mette en mou- « vement des armées, afin de protéger la maison qui « s'unit à l'illégitimité et qui réserve peut-être pour des « temps de discorde les moyens qu'elle croit avoir de « troubler la France? Bel équilibre pour nous que celui « de l'Europe, lorsque toutes les puissances, comme je « l'ai déjà montré, ont augmenté leurs masses et dimi- « nué d'un commun accord le poids de la France! « Qu'elles rentrent comme nous dans leurs anciennes « limites; puis nous volerons au secours de leur indé- « pendance, si cette indépendance est menacée. Elles ne « se firent aucun scrupule de se joindre à la Russie, « pour nous démembrer et pour s'incorporer le fruit de « nos victoires; qu'elles souffrent donc aujourd'hui que « nous resserrions les liens formés entre nous et cette « même Russie pour reprendre des limites convenables « et rétablir la véritable balance de l'Europe!

« Au surplus, si l'empereur Nicolas voulait et pou- « vait aller signer la paix à Constantinople, la destruc- « tion de l'empire ottoman serait-elle la conséquence « rigoureuse de ce fait? La paix a été signée les armes « à la main à Vienne, à Berlin, à Paris; presque toutes « les capitales de l'Europe dans ces derniers temps ont « été prises : l'Autriche, la Bavière, la Prusse, l'Espagne « ont-elles péri? Deux fois les Cosaques et les Pandours « sont venus camper dans la cour du Louvre; le royaume « de Henri IV a été occupé militairement pendant trois « années, et nous serions tout émus de voir les Cosaques « au sérail, et nous aurions pour l'honneur de la barba- « rie cette susceptibilité que nous n'avons pas eue pour

« l'honneur de la civilisation et pour notre propre patrie! « Que l'orgueil de la Porte soit humilié, et peut-être « alors l'obligera-t-on à reconnaître quelques-uns de « ces droits de l'humanité qu'elle outrage.

« On voit maintenant où je vais, et la conséquence « que je m'apprête à tirer de tout ce qui précède. Voici « cette conséquence :

« Si les puissances belligérantes ne peuvent arriver « à un arrangement pendant l'hiver; si le reste de l'Eu-« rope croit devoir au printemps se mêler de la querelle; « si des alliances diverses sont proposées; si la France « est absolument obligée de choisir entre ces alliances; « si les événements la forcent de sortir de sa neutralité, « tous ses intérêts doivent la décider à s'unir de préfé-« rence à la Russie; combinaison d'autant plus sûre « qu'il serait facile, par l'offre de certains avantages, d'y « faire entrer la Prusse.

« Il y a sympathie entre la Russie et la France; la « dernière a presque civilisé la première dans les classes « élevées de la société; elle lui a donné sa langue et ses « mœurs. Placées aux deux extrémités de l'Europe, la « France et la Russie ne se touchent point par leurs fron-« tières; elles n'ont point de champ de bataille où elles « puissent se rencontrer; elles n'ont aucune rivalité de « commerce, et les ennemis naturels de la Russie (les « Anglais et les Autrichiens) sont aussi les ennemis natu-« rels de la France. En temps de paix, que le cabinet des « Tuileries reste l'allié du cabinet de Saint-Pétersbourg, « et rien ne peut bouger en Europe. En temps de guerre, « l'union des deux cabinets dictera des lois au monde.

« J'ai fait voir assez que l'alliance de la France avec

« l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie est une « alliance de dupe, où nous ne trouverions que la perte « de notre sang et de nos trésors. L'alliance de la Russie, « au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des « établissements dans l'Archipel et de reculer nos fron- « tières jusqu'aux bords du Rhin. Nous pouvons tenir ce « langage à Nicolas :

« Vos ennemis nous sollicitent; nous préférons la « paix à la guerre, nous désirons garder la neutralité. « Mais enfin si vous ne pouvez vider vos différends avec la « Porte que par les armes, si vous voulez aller à Constan- « tinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans « un partage équitable de la Turquie européenne. Celles » de ces puissances qui ne sont pas placées de manière à « s'agrandir du côté de l'Orient recevront ailleurs des « dédommagements. Nous, nous voulons avoir la ligne « du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Cologne. Telles « sont nos justes prétentions. La Russie a un intérêt « (votre frère Alexandre l'a dit) à ce que la France soit « forte. Si vous consentez à cet arrangement et que les « autres puissances s'y refusent, nous ne souffrirons pas « qu'elles interviennent dans votre démêlé avec la Tur- « quie. Si elles vous attaquent malgré nos remontrances, « nous les combattrons avec vous, toujours aux mêmes « conditions que nous venons d'exprimer. »

« Voilà ce qu'on peut dire à Nicolas. Jamais l'Autri- « che, jamais l'Angleterre ne nous donneront la limite du « Rhin pour prix de notre alliance avec elles : or, c'est « pourtant là que tôt ou tard la France doit placer ses « frontières, tant pour son honneur que pour sa sûreté.

« Une guerre avec l'Autriche et avec l'Angleterre a

« des espérances nombreuses de succès et peu de chances « de revers. Il est d'abord des moyens de paralyser « la Prusse, de la déterminer même à s'unir à nous et à « la Russie; ce cas arrivé, les Pays-Bas ne peuvent se « déclarer ennemis. Dans la disposition actuelle des « esprits, quarante mille Français défendant les Alpes « soulèveraient toute l'Italie.

« Quant aux hostilités avec l'Angleterre, si elles « devaient jamais commencer, il faudrait ou jeter vingt-« cinq mille hommes de plus en Morée ou en rappeler « promptement nos troupes et notre flotte. Renoncez aux « escadres, dispersez vos vaisseaux un à un sur toutes « les mers; ordonnez de couler bas toutes les prises « après en avoir retiré les équipages, multipliez les « lettres de marque dans les ports des quatre parties « du monde, et bientôt la Grande-Bretagne, forcée par « les banqueroutes et les cris de son commerce, sollici-« tera le rétablissement de la paix. Ne l'avons-nous pas « vue capituler en 1814 devant la marine des États-Unis, « qui ne se compose pourtant aujourd'hui que de neuf « frégates et de onze vaisseaux?

« Considérée sous le double rapport des intérêts « généraux de la société et de nos intérêts particuliers, « la guerre de la Russie contre la Porte ne doit nous « donner aucun ombrage. En principe de grande civilisa-« tion, l'espèce humaine ne peut que gagner à la des-« truction de l'empire ottoman : mieux vaut mille fois « pour les peuples la domination de la Croix à Constan-« tinople que celle du Croissant. Tous les éléments de la « morale et de la société politique sont au fond du chris-« tianisme, tous les germes de la destruction sociale sont

« dans la religion de Mahomet. On dit que le sultan « actuel a fait des pas vers la civilisation : est-ce parce « qu'il a essayé, à l'aide de quelques renégats français, « de quelques officiers anglais et autrichiens, de sou- « mettre ses hordes fanatiques à des exercices réguliers? « Et depuis quand l'apprentissage machinal des armes « est-il la civilisation? C'est une faute énorme, c'est pres- « qu'un crime d'avoir initié les Turcs dans la science de « notre tactique : il faut baptiser les soldats qu'on disci- « pline, à moins qu'on ne veuille élever à dessein des « destructeurs de la société.

« L'imprévoyance est grande : l'Autriche, qui s'ap- « plaudit de l'organisation des armées ottomanes, serait « la première à porter la peine de sa joie : si les Turcs « battaient les Russes, à plus forte raison seraient-ils « capables de se mesurer avec les impériaux leurs voi- « sins; Vienne cette fois n'échapperait pas au grand vizir. « Le reste de l'Europe, qui croit n'avoir rien à craindre « de la Porte, serait-il plus en sûreté? Des hommes à pas- « sions et à courte vue veulent que la Turquie soit une « puissance militaire régulière, qu'elle entre dans le droit « commun de paix et de guerre des nations civilisées, le « tout pour maintenir je ne sais quelle balance, dont le « mot vide de sens dispense ces hommes d'avoir une « idée : quelles seraient les conséquences de ces volontés « réalisées? Quand il plairait au sultan, sous un prétexte « quelconque, d'attaquer un gouvernement chrétien, une « flotte constantinopolitaine bien manœuvrée, augmen- « tée de la flotte du pacha d'Égypte et du contingent « maritime des puissances barbaresques, déclarerait les « côtes de l'Espagne ou de l'Italie en état de blocus,

« débarquerait cinquante mille hommes à Carthagène ou « à Naples. Vous ne voulez pas planter la Croix sur « Sainte-Sophie : continuez de discipliner des hordes de « Turcs, d'Albanais, de Nègres et d'Arabes, et avant « vingt ans peut-être le Croissant brillera sur le dôme de « Saint-Pierre. Appellerez-vous alors l'Europe à une croi- « sade contre des infidèles armés de la peste, de l'escla- « vage et du Coran ? il sera trop tard.

« Les intérêts généraux de la société trouveraient « donc leur compte au succès des armes de l'empereur « Nicolas.

« Quant aux intérêts particuliers de la France, j'ai « suffisamment prouvé qu'ils existaient dans une alliance « avec la Russie et qu'ils pouvaient être singulièrement « favorisés par la guerre même que cette puissance sou- « tient aujourd'hui en Orient. »

Résumé, Conclusion et Réflexions.

« Je me résume :

« 1° La Turquie consentît-elle à traiter sur les bases « du traité du 6 de juillet, rien ne serait encore décidé, « la paix n'étant pas faite entre la Turquie et la Russie ; « les chances de la guerre dans les défilés du Balkan « changeraient à chaque instant les données et la posi- « tion des plénipotentiaires occupés de l'émancipation « de la Grèce.

« 2° Les conditions probables de la paix entre l'em- « pereur Nicolas et le sultan Mahmoud sont sujettes aux « plus grandes objections.

« 3° La Russie peut braver l'union de l'Angleterre « et de l'Autriche, union plus formidable en apparence « qu'en réalité.

« 4° Il est probable que la Prusse se réunirait plutôt « à l'empereur Nicolas, gendre de Frédéric-Guillaume III, « qu'aux ennemis de l'Empereur.

« 5° La France aurait tout à perdre et rien à gagner « en s'alliant avec l'Angleterre et l'Autriche contre la « Russie.

« 6° L'indépendance de l'Europe ne serait point me- « nacée par les conquêtes des Russes en Orient. C'est « une chose passablement absurde, c'est ne tenir compte « d'aucun obstacle, que de faire accourir les Russes du « Bosphore pour imposer leur joug à l'Allemagne et à la « France : tout empire s'affaiblit en s'étendant. Quant à « l'équilibre des forces, il y a longtemps qu'il est rompu « pour la France ; — elle a perdu ses colonies, elle est « resserrée dans ses anciennes limites, tandis que l'An- « gleterre, la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont pro- « digieusement agrandies.

« 7° Si la France était obligée de sortir de sa neutra- « lité, de prendre les armes pour un parti ou pour un « autre, les intérêts généraux de la civilisation, comme « les intérêts particuliers de notre patrie, doivent nous « faire entrer de préférence dans l'alliance russe. Par « elle nous pourrions obtenir le cours du Rhin pour « frontières et des colonies dans l'Archipel, avantages « que ne nous accorderont jamais les cabinets de Saint- « James et de Vienne.

« Tel est le résumé de cette *Note*. Je n'ai pu rai- « sonner qu'hypothétiquement ; j'ignore ce que l'An-

« gleterre, l'Autriche et la Russie proposent ou ont pro-
« posé au moment même où j'écris; il y a peut-être un
« renseignement, une dépêche qui réduisent à des géné-
« ralités inutiles les vérités exposées ici : c'est l'inconvé-
« nient des distances et de la politique conjecturale. Il
« reste néanmoins certain que la position de la France
« est forte; que le gouvernement est à même de tirer le
« plus grand parti des événements s'il se rend bien compte
« de ce qu'il veut, s'il ne se laisse intimider par personne,
« si, à la fermeté du langage, il joint la vigueur de l'ac-
« tion. Nous avons un roi vénéré, un héritier du trône
« qui accroîtrait sur les bords du Rhin avec trois cent
« mille hommes la gloire qu'il a recueillie en Espagne;
« notre expédition de Morée nous fait jouer un rôle plein
« d'honneur; nos institutions politiques sont excellentes,
« nos finances sont dans un état de prospérité sans
« exemple en Europe : avec cela on peut marcher tête
« levée. Quel pays que celui qui possède le génie, le
« courage, les bras et l'argent!

« Au surplus, je ne prétends pas avoir tout dit, tout
« prévu; je n'ai point la présomption de donner mon
« système comme le meilleur; je sais qu'il y a dans les
« affaires humaines quelque chose de mystérieux, d'in-
« saisissable. S'il est vrai qu'on puisse annoncer assez
« bien les derniers et généraux résultats d'une révolu-
« tion, il est également vrai qu'on se trompe dans les
« détails, que les événements particuliers se modifient
« souvent d'une manière inattendue, et qu'en voyant le
« but, on y arrive par des chemins dont on ne soupçon-
« nait pas même l'existence. Il est certain, par exemple,
« que les Turcs seront chassés de l'Europe; mais quand

« et comment? La guerre actuelle délivrera-t-elle le « monde civilisé de ce fléau? Les obstacles que j'ai signa- « lés à la paix sont-ils insurmontables? Oui, si l'on s'en « tient aux raisonnements analogues; non, si l'on fait « entrer dans les calculs des circonstances étrangères à « celles qui ont occasionné la prise d'armes.

« Presque rien aujourd'hui ne ressemble à ce qui a « été : hors la religion et la morale, la plupart des vérités « sont changées, sinon dans leur essence, du moins dans « leurs rapports avec les choses et les hommes. D'Ossat « reste encore comme un négociateur habile, Grotius « comme un publiciste de génie, Puffendorf comme un « esprit judicieux; mais on ne saurait appliquer à nos « temps les règles de leur diplomatie, ni revenir pour le « droit politique de l'Europe au traité de Westphalie. Les « peuples se mêlent actuellement de leurs affaires, con- « duites autrefois par les seuls gouvernements. Ces peu- « ples ne sentent plus les choses comme ils les sentaient « jadis; ils ne sont plus affectés des mêmes événements; « ils ne voient plus les objets sous le même point de vue; « la raison chez eux a fait des progrès aux dépens de « l'imagination; le positif l'emporte sur l'exaltation et « sur les déterminations passionnées; une certaine raison « règne partout. Sur la plupart des trônes, et dans la « majorité des cabinets de l'Europe, sont assis des hom- « mes las de révolutions, rassasiés de guerre, et antipa- « thiques à tout esprit d'aventures : voilà des motifs « d'espérance pour des arrangements pacifiques. Il peut « exister aussi chez les nations des embarras intérieurs « qui les disposeraient à des mesures conciliatrices.

« La mort de l'impératrice douairière de Russie peut

« développer des semences de troubles qui n'étaient pas « parfaitement étouffées. Cette princesse se mêlait peu de « la politique extérieure, mais elle était un lien entre « ses fils; elle a passé pour avoir exercé une grande « influence sur les transactions qui ont donné la cou- « ronne à l'empereur Nicolas. Toutefois, il faut avouer « que si Nicolas recommençait à craindre, ce serait pour « lui un motif de plus de pousser ses soldats hors du sol « natal et de chercher sa sûreté dans la victoire.

« L'Angleterre, indépendamment de sa dette qui « gêne ses mouvements, est embarrassée dans les affaires « d'Irlande : que l'émancipation des catholiques passe « ou ne passe pas dans le Parlement, ce sera un événe- « ment immense. La santé du roi George est chance- « lante, celle de son successeur immédiat n'est pas meil- « leure; si l'accident prévu arrivait bientôt, il y aurait « convocation d'un nouveau Parlement, peut-être chan- « gement de ministres, et les hommes capables sont rares « aujourd'hui en Angleterre; une longue régence pour- « rait peut-être venir. Dans cette position précaire et « critique, il est probable que l'Angleterre désire sincè- « rement la paix, et qu'elle craint de se précipiter dans « les chances d'une grande guerre, au milieu de laquelle « elle se trouverait surprise par des catastrophes inté- « rieures.

« Enfin nous-mêmes, malgré nos prospérités réelles « et indisputables, bien que nous puissions nous montrer « avec éclat sur un champ de bataille, si nous y sommes « appelés, sommes-nous tout à fait prêts à y paraître? « Nos places fortes sont-elles réparées? Avons-nous le « matériel nécessaire pour une nombreuse armée? Cette

« armée est-elle même au complet du pied de paix ? Si « nous étions réveillés brusquement par une déclaration « de guerre de l'Angleterre, de la Prusse et des Pays-« Bas, pourrions-nous nous opposer efficacement à une « troisième invasion? Les guerres de Napoléon ont divul-« gué un fatal secret : c'est qu'on peut arriver en quel-« ques journées de marche à Paris après une affaire « heureuse ; c'est que Paris ne se défend pas ; c'est que « ce même Paris est beaucoup trop près de la frontière. « La capitale de la France ne sera à l'abri que quand « nous posséderons la rive gauche du Rhin. Nous pou-« vons donc avoir besoin d'un temps quelconque pour « nous préparer.

« Ajoutons à tout cela que les vices et les vertus des « princes, leur force et leur faiblesse morale, leur carac-« tère, leurs passions, leurs habitudes même, sont des « causes d'actes et de faits rebelles aux calculs, et qui ne « rentrent dans aucune formule politique : la plus misé-« rable influence détermine quelquefois le plus grand « événement dans un sens contraire à la vraisemblance « des choses ; un esclave peut faire signer à Constanti-« nople une paix que toute l'Europe, conjurée ou à « genoux, n'obtiendrait pas.

« Que si donc quelqu'une de ces raisons placées hors « de la prévoyance humaine amenait, durant cet hiver, « des demandes de négociations, faudrait-il les repousser « si elles n'étaient pas d'accord avec les principes de « cette *Note?* Non, sans doute : gagner du temps est un « grand art quand on n'est pas prêt. On peut savoir ce « qu'il y aurait de mieux, et se contenter de ce qu'il y a « de moins mauvais ; les vérités politiques, surtout, sont

« relatives ; l'absolu, en matière d'État, a de graves « inconvénients. Il serait heureux pour l'espèce humaine « que les Turcs fussent jetés dans le Bosphore, mais nous « ne sommes pas chargés de l'expédition et l'heure du « mahométisme n'est peut-être pas sonnée : la haine « même doit être éclairée pour ne pas faire de sottises. « Rien ne doit donc empêcher la France d'entrer dans « des négociations, en ayant soin de les rapprocher le « plus possible de l'esprit dans lequel cette *Note* est rédi- « gée. C'est aux hommes qui tiennent le timon des em- « pires à les gouverner selon les vents, en évitant les « écueils.

« Certes, si le puissant souverain du Nord consen- « tait à réduire les conditions de la paix à l'exécution du « traité d'Akerman et à l'émancipation de la Grèce, il « serait possible de faire entendre raison à la Porte; « mais quelle probabilité y a-t-il que la Russie se ren- « ferme dans des conditions qu'elle aurait pu obtenir « sans tirer un coup de canon? Comment abandonnerait- « elle des prétentions si hautement et si publiquement « exprimées? Un seul moyen, s'il en est un, se présen- « terait : proposer un congrès général où l'empereur « Nicolas céderait ou aurait l'air de céder au vœu de « l'Europe chrétienne. Un moyen de succès auprès des « hommes, c'est de sauver leur amour-propre, de leur « fournir une raison de dégager leur parole et de sortir « d'un mauvais pas avec honneur.

« Le plus grand obstacle à ce projet d'un congrès « viendrait du succès inattendu des armes ottomanes « pendant l'hiver. Que, par la rigueur de la saison, le « défaut de vivres, par l'insuffisance des troupes ou par

« toute autre cause, les Russes soient obligés d'aban-
« donner le siége de Silistrie; que Varna (ce qui cepen-
« dant n'est guère probable) retombe entre les mains
« des Turcs, l'empereur Nicolas se trouverait dans une
« position qui ne lui permettrait plus d'entendre à aucune
« proposition, sous peine de descendre au dernier rang
« des monarques; alors la guerre se continuerait, et
« nous rentrerions dans les éventualités que cette *Note* a
« déduites. Que la Russie perde son rang comme puis-
« sance militaire, que la Turquie la remplace dans cette
« qualité, l'Europe n'aurait fait que changer de péril.
« Or, le danger qui nous viendrait par le cimeterre de
« Mahmoud serait d'une espèce bien plus formidable que
« celui dont nous menacerait l'épée de l'empereur
« Nicolas. Si la fortune assied par hasard un prince re-
« marquable sur le trône des sultans, il ne peut vivre
« assez longtemps pour changer les lois et les mœurs, en
« eût-il d'ailleurs le dessein. Mahmoud mourra : à qui
« laissera-t-il l'empire avec ses soldats fanatiques disci-
« plinés, avec ses ulémas ayant entre leurs mains, par
« l'initiation à la tactique moderne, un nouveau moyen
« de conquête pour le Coran?

« Tandis que, épouvantée enfin de ces faux calculs,
« l'Autriche serait obligée de se garder sur des frontières
« où les janissaires ne lui laissaient rien à craindre, une
« nouvelle insurrection militaire, résultat possible de
« l'humiliation des armes de Nicolas, éclaterait peut-être
« à Pétersbourg, se communiquerait de proche en pro-
« che, mettrait le feu au nord de l'Allemagne. Voilà ce
« que n'aperçoivent pas des hommes qui en sont restés,
« pour la politique, aux frayeurs vulgaires comme aux

« lieux communs. De petites dépêches, de petites intri-
« gues, sont les barrières que l'Autriche prétend opposer
« à un mouvement qui menace tout. Si la France et l'An-
« gleterre prenaient un parti digne d'elles, si elles noti-
« fiaient à la Porte que, dans le cas où le sultan fermerait
« l'oreille à toute proposition de paix, il les trouvera sur
« le champ de bataille au printemps, cette résolution
« aurait bientôt mis fin aux anxiétés de l'Europe. »

L'existence de ce *Mémoire*, ayant transpiré dans le monde diplomatique, m'attira une considération que je ne rejetais pas, mais que je n'ambitionnais point. Je ne vois pas trop ce qui pouvait surprendre les *positifs :* ma guerre d'Espagne était une chose *très-positive.* Le travail incessant de la révolution générale qui s'opère dans la vieille société, en amenant parmi nous la chute de la légitimité, a dérangé des calculs subordonnés à la permanence des faits tels qu'ils existaient en 1828.

Voulez-vous vous convaincre de l'énorme différence de mérite et de gloire entre un grand écrivain et un grand politique ? Mes travaux de diplomate ont été sanctionnés par ce qui est reconnu l'habileté suprême, c'est-à-dire par le *succès.* Quiconque pourtant lira jamais ce *Mémoire* le sautera sans doute à pieds joints, et j'en ferais autant à la place des lecteurs. Eh bien, supposez qu'au lieu de ce petit chef-d'œuvre de chancellerie, on trouvât dans cet écrit quelque épisode à la façon d'Homère ou de Virgile, le ciel m'eût-il accordé leur génie, pensez-vous qu'on fût tenté de sauter les amours de Didon à Carthage ou les larmes de Priam dans la tente d'Achille?

À MADAME RÉCAMIER.

« Mercredi. Rome, ce 10 décembre 1828.

« Je suis allé à l'Académie tibérine dont j'ai l'hon-
« neur d'être membre. J'ai entendu des discours fort
« spirituels et de très-beaux vers. Que d'intelligence
« perdue ! Ce soir j'ai mon grand *ricevimento ;* j'en suis
« consterné en vous écrivant. »

« 11 décembre.

« Le grand *ricevimento* s'est passé à merveille. Ma-
« dame de Ch. est ravie, parce que nous avons eu tous
« les cardinaux de la terre. Toute l'Europe, à Rome,
« était là avec Rome. Puisque je suis condamné pour
« quelques jours à ce métier, j'aime mieux le faire aussi
« bien qu'un autre ambassadeur. Les ennemis n'aiment
« aucune espèce de succès, même les plus misérables, et

« c'est les punir que de réussir dans un genre où ils se « croient eux-mêmes sans égal. Samedi prochain je me « transforme en chanoine de Saint-Jean de Latran, et « dimanche je donne à dîner à mes confrères. Une « réunion plus de mon goût est celle qui a lieu aujour- « d'hui : je dîne chez M. Guérin avec tous les artistes, et « nous allons arrêter *votre* monument pour le Poussin. « Un jeune élève plein de talent, M. Desprez, fera le « bas-relief pris d'un tableau du grand peintre et M. Le- « moyne fera le buste. Il ne faut ici que des mains fran- « çaises.

« Pour compléter mon histoire de Rome, madame « de Castries est arrivée. C'est encore une de ces petites « filles que j'ai fait sauter sur mes genoux comme Césa- « rine (madame de Barante). Cette pauvre femme est « bien changée; ses yeux se sont remplis de larmes « quand je lui ai rappelé son enfance à Lormois. Il me « semble que l'enchantement n'est plus chez la voya- « geuse. Quel isolement! et pour qui? Voyez-vous, ce « qu'il y a de mieux, c'est d'aller vous retrouver le plus « tôt possible. Si mon Moïse descendait bien de la mon- « tagne, je lui emprunterais un de ses rayons, pour « paraître à vos yeux tout brillant et tout rajeuni.

« Samedi, 13.

« Mon dîner à l'Académie s'est passé à merveille. « Les jeunes gens étaient satisfaits : un ambassadeur « dînait *chez eux* pour la première fois. Je leur ai an- « noncé le monument au Poussin : c'était comme si « j'honorais déjà leurs cendres. »

A LA MÊME.

« Jeudi, 18 décembre 1828.

« Au lieu de perdre mon temps et le vôtre à vous « raconter les faits et gestes de ma vie, j'aime mieux « vous les envoyer tout consignés dans le journal de « Rome. Voilà encore douze mois qui achèvent de « tomber sur ma tête. Quand me reposerai-je? Quand « cesserai-je de perdre sur les grands chemins les jours « qui m'étaient prêtés pour en faire un meilleur usage? « J'ai dépensé sans regarder tant que j'ai été riche; je « croyais le trésor inépuisable. Maintenant, en voyant « combien il est diminué et combien peu de temps il me « reste à mettre à vos pieds, il me prend un serrement « de cœur. Mais n'y a-t-il pas une longue existence après « celle de la terre? Pauvre et humble chrétien, je tremble « devant le jugement dernier de Michel-Ange; je ne sais « où j'irai, mais partout où vous ne serez pas je serai « bien malheureux. Je vous ai cent fois mandé mes « projets et mon avenir. Ruines, santé, perte de toute « illusion, tout me dit : « Va-t-en, retire-toi, finis. » Je « ne retrouve au bout de ma journée que vous. Vous « avez désiré que je marquasse mon passage à Rome, « c'est fait : le tombeau du Poussin restera. Il por- « tera cette inscription : *F.-A. de Ch. à Nicolas Poussin,* « *pour la gloire des arts et l'honneur de la France.* Qu'ai-je « maintenant à faire ici? Rien, surtout après avoir sous- « crit pour la somme de cent ducats au monument de « l'homme que vous aimez le plus, dites-vous, *après moi* : « le Tasse. »

« Rome, le samedi 3 janvier 1829.

« Je recommence mes souhaits de bonne année : « que le ciel vous accorde santé et longue vie! Ne m'ou- « bliez pas : j'ai espérance, car vous vous souvenez bien « de M. de Montmorency et de madame de Staël, vous « avez la mémoire aussi bonne que le cœur. Je disais « hier à madame de Salvage que je ne connaissais rien « dans le monde d'aussi beau et de meilleur que vous.

« J'ai passé hier une heure avec le pape. Nous avons « parlé de tout et des sujets les plus hauts et les plus « graves. C'est un homme très-distingué et très-éclairé, et « un prince plein de dignité. Il ne manquait aux aven- « tures de ma vie politique que d'être en relations avec « un souverain pontife; cela complète ma carrière.

« Voulez-vous savoir exactement ce que je fais? Je « me lève à cinq heures et demie, je déjeune à sept « heures; à huit heures je reviens dans mon cabinet : « je vous écris ou je fais quelques affaires quand il y « en a (les détails pour les établissements français « et pour les pauvres français sont assez grands); à « midi je vais errer deux ou trois heures parmi des « ruines, ou à Saint-Pierre, ou au Vatican. Quelque- « fois je fais une visite obligée avant ou après la pro- « menade; à cinq heures je rentre; je m'habille pour la « soirée; je dîne à six heures; à sept heures et demie « je vais à une soirée avec madame de Ch., ou je reçois « quelques personnes chez moi. Vers onze heures je « me couche, ou bien je retourne encore dans la cam- « pagne malgré les voleurs et la *malaria* : qu'y fais-je? « Rien : j'écoute le silence, et je regarde passer mon

« ombre de portique en portique, le long des aqueducs « éclairés par la lune.

« Les Romains sont si accoutumés à ma vie *métho-* « *dique,* que je leur sers à compter les heures. Qu'ils se « dépêchent; j'aurai bientôt achevé le tour du cadran. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, jeudi 8 janvier 1829.

« Je suis bien malheureux; du plus beau temps du « monde nous sommes passés à la pluie, de sorte que je « ne puis plus faire mes promenades. C'était pourtant là « le seul bon moment de ma journée. J'allais pensant à « vous dans ces campagnes désertes; elles liaient dans « mes sentiments l'avenir et le passé, car autrefois je « faisais aussi les mêmes promenades. Je vais une ou deux « fois la semaine à l'endroit où l'Anglaise s'est noyée : « qui se souvient aujourd'hui de cette pauvre jeune « femme, miss Bathurst? ses compatriotes galopent le « long du fleuve sans penser à elle. Le Tibre, qui a vu « bien d'autres choses, ne s'en embarrasse pas du tout. « D'ailleurs, ses flots se sont renouvelés : ils sont aussi « pâles et aussi tranquilles que quand ils ont passé sur « cette créature pleine d'espérance, de beauté et de vie.

« Me voilà guindé bien haut sans m'en être aperçu. « Pardonnez à un pauvre lièvre retenu et mouillé dans « son gîte. Il faut que je vous raconte une petite historiette « de mon dernier *mardi.* Il y avait à l'ambassade une « foule immense : je me tenais le dos appuyé contre une « table de marbre, saluant les personnes qui entraient « et qui sortaient. Une Anglaise, que je ne connaissais ni

« de nom ni de visage, s'est approchée de moi, m'a regardé
« entre les deux yeux, et m'a dit avec cet accent que
« vous savez : « Monsieur de Chateaubriand, vous êtes
« bien malheureux! » Étonné de l'apostrophe et de cette
« manière d'entrer en conversation, je lui ai demandé
« ce qu'elle voulait dire. Elle m'a répondu : « Je veux
« dire que je vous plains. » En disant cela elle a accroché
« le bras d'une autre Anglaise, s'est perdue dans la foule,
« et je ne l'ai pas revue du reste de la soirée. Cette bizarre
« étrangère n'était ni jeune ni jolie : je lui sais gré
« pourtant de ses paroles mystérieuses.

« Vos journaux continuent à rabâcher de moi. Je ne
« sais quelle mouche les pique. Je devais me croire
« oublié autant que je le désire.

« J'écris à M. Thierry par le courrier. Il est à Hyères,
« bien malade. Pas un mot de réponse de M. de La
« Bouillerie. »

A M. THIERRY.

« Rome, ce 8 janvier 1828.

« J'ai été bien touché, monsieur, de recevoir la
« nouvelle édition de vos *Lettres* avec un mot qui prouve
« que vous avez pensé à moi. Si ce mot était de votre
« main, j'espérerais pour mon pays que vos yeux se
« rouvriraient aux études dont votre talent tire un si
« merveilleux parti. Je lis, ou plutôt relis avec avidité
« cet ouvrage trop court. Je fais des cornes à toutes les
« pages, afin de mieux rappeler les passages dont je veux
« m'appuyer. Je vous citerai beaucoup, monsieur, dans
« le travail que je prépare depuis tant d'années sur les

« deux premières races. Je mettrai à l'abri mes idées et « mes recherches derrière votre haute autorité ; j'adop- « terai souvent votre réforme des noms ; enfin j'aurai le « bonheur d'être presque toujours de votre avis, en « m'écartant, bien malgré moi sans doute, du système « proposé par M. Guizot ; mais je ne puis, avec cet ingé- « nieux écrivain, renverser les monuments les plus « authentiques, faire de tous les Francs des *nobles* et des « *hommes libres*, et de tous les Romains-Gaulois des *es-* « *claves des Francs*. La loi salique et la loi ripuaire ont une « foule d'articles fondés sur la différence des conditions « entre les Francs : « Si quis ingenuus *ingenuum* ripua- « rium extra solum vendiderit, etc., etc. »

« Vous savez, monsieur, que je vous désirais vive- « ment à Rome. Nous nous serions assis sur des ruines : « là vous m'auriez enseigné l'histoire ; vieux disciple, « j'aurais écouté mon jeune maître avec le seul regret de « n'avoir plus devant moi assez d'années pour profiter de « ses leçons :

Tel est le sort de l'homme : il s'instruit avec l'âge.
Mais que sert d'être sage,
Quand le terme est si près ?

« Ces vers sont d'une ode inédite faite par un homme « qui n'est plus, par mon bon et ancien ami Fontanes. « Ainsi, monsieur, tout m'avertit, parmi les débris de « Rome, de ce que j'ai perdu, du peu de temps qui me « reste, et de la brièveté de ces espérances qui me sem- « blaient si longues autrefois : *spem longam*.

« Croyez, monsieur, que personne ne vous admire « et ne vous est plus dévoué que votre serviteur. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE DE LA FERRONNAYS.

« Rome, ce 12 janvier 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai vu le pape le 2 de ce mois; il a bien voulu me « retenir tête à tête pendant une heure et demie. Je dois « vous rendre compte de la conversation que j'ai eue « avec Sa Sainteté.

« Il a d'abord été question de la France. Le pape a « commencé par l'éloge le plus sincère du roi. « Dans « aucun temps, m'a-t-il dit, la famille royale de France « n'a offert un ensemble aussi complet de qualités et de « vertus. Voilà le calme rétabli parmi le clergé : les évê- « ques ont fait leur soumission. »

« — Cette soumission, ai-je répondu, est due en « partie aux lumières et à la modération de Votre Sain- « teté. »

« — J'ai conseillé, a répliqué le pape, de faire ce qui « me semblait raisonnable. Le spirituel n'était point « compromis par les ordonnances; les évêques auraient « peut-être mieux fait de ne pas écrire leur première « lettre; mais après avoir dit *non possumus*, il leur était « difficile de reculer. Ils ont tâché de montrer le moins « de contradiction possible entre leurs actions et leur « langage au moment de leur adhésion : il faut le leur « pardonner. Ce sont des hommes pieux, très-attachés « au roi et à la monarchie; ils ont leur faiblesse comme « tous les hommes. »

« Tout cela, monsieur le comte, était dit en fran- « çais très-clairement et très-bien.

« Après avoir remercié le saint-père de la confiance « qu'il me témoignait, je lui ai parlé avec considération « du cardinal secrétaire d'État :

« Je l'ai choisi, m'a-t-il dit, parce qu'il a voyagé, « qu'il connaît les affaires générales de l'Europe et qu'il « m'a semblé avoir la sorte de capacité que demande sa « place. Il n'a écrit, relativement à vos deux ordon- « nances, que ce que je pensais et que ce que je lui avais « recommandé d'écrire.

« — Oserais-je communiquer à Sa Sainteté, ai-je « repris, mon opinion sur la situation religieuse de la « France ? »

« — Vous me ferez grand plaisir, » m'a répondu le « pape.

« Je supprime quelques compliments que Sa Sain- « teté a bien voulu m'adresser.

« Je pense donc, très-saint-père, que le mal est venu « dans l'origine d'une méprise du clergé : au lieu d'ap-

« puyer les institutions nouvelles, ou du moins de se « taire sur ces institutions, il a laissé échapper des « paroles de blâme, pour ne rien dire de plus, dans des « mandements et dans des discours. L'impiété, qui ne « savait que reprocher à de saints ministres, a saisi ces « paroles et en a fait une arme; elle s'est écriée que le « catholicisme était incompatible avec l'établissement des « libertés publiques, qu'il y avait guerre à mort entre la « charte et les prêtres. Par une conduite opposée, nos « ecclésiastiques auraient obtenu tout ce qu'ils auraient « voulu de la nation. Il y a un grand fonds de religion « en France, et un penchant visible à oublier nos an- « ciens malheurs au pied des autels; mais aussi il y a un « véritable attachement aux institutions apportées par « les fils de saint Louis. On ne saurait calculer le degré « de puissance auquel serait parvenu le clergé, s'il s'était « montré à la fois l'ami du roi et de la charte. Je n'ai « cessé de prêcher cette politique dans mes écrits et dans « mes discours; mais les passions du moment ne vou- « laient pas m'entendre et me prenaient pour un en- « nemi. »

« Le pape m'avait écouté avec la plus grande atten- « tion.

« — J'entre dans vos idées, m'a-t-il dit après un « moment de silence. Jésus-Christ ne s'est point prononcé « sur la forme des gouvernements. *Rendez à César ce qui « est à César* veut seulement dire : obéissez aux autorités « établies. La religion catholique a prospéré au milieu « des républiques comme au sein des monarchies ; elle « fait des progrès immenses aux États-Unis; elle règne « seule dans les Amériques espagnoles. »

« Ces mots sont très-remarquables, monsieur le « comte, au moment même où la cour de Rome incline « fortement à donner l'institution aux évêques nommés « par Bolivar.

« Le pape a repris : « Vous voyez quelle est l'affluence « des étrangers prostestants à Rome : leur présence fait « du bien au pays ; mais elle est bonne encore sous un « autre rapport : les Anglais arrivent ici avec les plus « étranges notions sur le pape et la papauté, sur le fana- « tisme du clergé, sur l'esclavage du peuple dans ce « pays : ils n'y ont pas séjourné deux mois qu'ils sont « tout changés. Ils voient que je ne suis qu'un évêque « comme un autre évêque, que le clergé romain n'est ni « ignorant ni persécuteur, et que mes sujets ne sont pas « des bêtes de somme. »

« Encouragé par cette espèce d'effusion du cœur et « cherchant à élargir le cercle de la conversation, j'ai dit « au souverain pontife : « Votre Sainteté ne penserait-elle « pas que le moment est favorable à la recomposition de « l'unité catholique, à la réconciliation des sectes dissi- « dentes, par de légères concessions sur la discipline ? « Les préjugés contre la cour de Rome s'effacent de toutes « parts, et, dans un siècle encore ardent, l'œuvre de la « réunion avait déjà été tentée par Leibnitz et Bossuet. »

« — Ceci est une grande chose, m'a dit le pape ; « mais je dois attendre le moment fixé par la Providence. « Je conviens que les préjugés s'effacent ; la division des « sectes en Allemagne a amené la lassitude de ces sectes. « En Saxe, où j'ai résidé trois ans, j'ai le premier fait « établir un hôpital des enfants trouvés et obtenu que « cet hôpital serait desservi par des catholiques. Il s'éleva

« alors un cri général contre moi parmi les protestants ;
« aujourd'hui ces mêmes protestants sont les premiers à
« applaudir à l'établissement et à le doter. Le nombre
« des catholiques augmente dans la Grande-Bretagne ; il
« est vrai qu'il s'y mêle beaucoup d'étrangers. »

« Le pape ayant fait un moment de silence, j'en ai
« profité pour introduire la question des catholiques
« d'Irlande.

« — Si l'émancipation a lieu, ai-je dit, la religion
« catholique s'accroîtra encore dans la Grande-Bretagne. »

« — C'est vrai d'un côté, a répliqué Sa Sainteté,
« mais de l'autre il y a des inconvénients. Les catholi-
« ques irlandais sont bien ardents et bien inconsidérés.
« O'Connel, d'ailleurs homme de mérite, n'a-t-il pas été
« dire dans un discours qu'il y avait un concordat pro-
« posé entre le Saint-Siége et le gouvernement britanni-
« que ? Il n'en est rien ; cette assertion, que je ne puis
« contredire publiquement, m'a fait beaucoup de peine.
« Ainsi pour la réunion des dissidents, il faut que les
« choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son
« ouvrage. Les papes ne peuvent qu'attendre. »

« Ce n'était pas là, monsieur le comte, mon opinion :
« mais s'il m'importait de faire connaître au roi celle du
« saint-père sur un sujet aussi grave, je n'étais pas ap-
« pelé à la combattre.

« — Que diront vos journaux ? a repris le pape avec
« une sorte de gaieté. Ils parlent beaucoup ! ceux des
« Pays-Bas encore davantage ; mais on me mande qu'une
« heure après avoir lu leurs articles, personne n'y pense
« plus dans votre pays. »

« — C'est la pure vérité, très-saint-père : vous voyez

« comme *la Gazette de France* m'arrange (car je sais que « Sa Sainteté lit tous nos journaux, sans en excepter *le* « *Courrier*); le souverain pontife me traite pourtant avec « une extrême bonté ; j'ai donc lieu de croire que *la Ga-* « *zette* ne lui fait pas un grand effet. » Le pape a ri en « secouant la tête. « Eh bien! très-saint père, il en est « des autres comme de Votre Sainteté; si le journal dit « vrai, la bonne chose qu'il a dite reste ; s'il dit faux, « c'est comme s'il n'avait rien dit du tout. Le pape doit « s'attendre à des discours pendant la session ; l'extrême « droite soutiendra que M. le cardinal Bernetti n'est pas « un prêtre, et que ses lettres sur les ordonnances ne « sont pas articles de foi ; l'extrême gauche déclarera « qu'on n'avait pas besoin de prendre les ordres de Rome. « La majorité applaudira à la déférence du conseil du « roi, et louera hautement l'esprit de sagesse et de paix « de Votre Sainteté. »

« Cette petite explication a paru charmer le saint- « père, content de trouver quelqu'un instruit du jeu des « rouages de notre machine constitutionnelle. Enfin, « monsieur le comte, pensant que le roi et son conseil « seraient bien aises de connaître la pensée du pape sur les « affaires actuelles de l'Orient, j'ai répété quelques nou- « velles de journaux, n'étant point autorisé à communi- « quer au Saint-Siége ce que vous m'avez mandé de po- « sitif dans votre dépêche du dix-huit décembre sur le « rappel de notre expédition de Morée.

« Le pape n'a point hésité à me répondre; il m'a « paru alarmé de la discipline militaire imprudemment « enseignée aux Turcs. Voici ses propres paroles :

« Si les Turcs sont déjà capables de résister à la

« Russie, quelle sera leur puissance quand ils auront « obtenu une paix glorieuse? Qui les empêchera, après « quatre ou cinq années de repos et de perfectionnement « dans leur tactique nouvelle, de se jeter sur l'Italie? »

« Je vous l'avouerai, monsieur le comte, en retrou- « vant ces idées et ces inquiétudes dans la tête du sou- « verain le plus exposé à ressentir le contre-coup de « l'énorme erreur que l'on a commise, je me suis applaudi « de vous avoir montré avec plus de détails, dans ma « *Note sur les affaires d'Orient*, les mêmes idées et les « mêmes inquiétudes.

« — Il n'y a, a ajouté le pape, qu'une résolution « ferme de la part des puissances alliées qui puisse « mettre un terme au malheur dont l'avenir est menacé. « La France et l'Angleterre sont encore à temps pour tout « arrêter; mais si une nouvelle campagne s'ouvre, elle « peut communiquer le feu à l'Europe, et il sera trop « tard pour l'éteindre. »

« — Réflexion d'autant plus juste, ai-je reparti, que « si l'Europe se divisait, ce qu'à Dieu ne plaise, cinquante « mille Français en Italie remettraient tout en question. »

« Le pape n'a point répondu; il m'a paru seulement « que l'idée de voir les Français en Italie ne lui inspirait « aucune crainte. On est las partout de l'inquisition de « la cour de Vienne, de ses tracasseries, de ses empiéte- « ments continuels et de ses petites trames pour unir, « dans une confédération contre la France, des peuples « qui détestent le joug autrichien.

« Tel est, monsieur le comte, le résumé de ma lon- « gue conversation avec Sa Sainteté. Je ne sais si l'on a « jamais été à même de connaître plus à fond les senti-

« ments intime d'un pape, si l'on a jamais entendu un « prince qui gouverne le monde chrétien s'exprimer avec « tant de netteté sur des sujets aussi vastes, aussi en « dehors du cercle étroit des lieux communs diplomati- « ques. Ici point d'intermédiaire entre le souverain pon- « tife et moi, et il était aisé de voir que Léon XII, par « son caractère de candeur, par l'entraînement d'une « conversation familière, ne dissimulait rien et ne cher- « chait point à tromper.

« Les penchants et les vœux du pape sont évidem- « ment pour la France : lorsqu'il a pris les clefs de saint « Pierre, il appartenait à la faction des *zelanti;* aujour- « d'hui il a cherché sa force dans la modération : c'est « ce qu'enseigne toujours l'usage du pouvoir. Par cette « raison, il n'est point aimé de la faction cardinaliste « qu'il a quittée. N'ayant trouvé aucun homme de talent « dans le clergé séculier, il a choisi ses principaux con- « seils dans le clergé régulier ; d'où il arrive que les « moines sont pour lui, tandis que les prélats et les sim- « ples prêtres lui font une espèce d'opposition. Ceux-ci, « quand je suis arrivé à Rome, avaient tous l'esprit plus « ou moins infecté des mensonges de notre congrégation ; « aujourd'hui ils sont infiniment plus raisonnables; tous, « en général, blâment la levée de boucliers de notre « clergé. Il est curieux de remarquer que les jésuites ont « autant d'ennemis ici qu'en France : ils ont surtout pour « adversaires les autres religieux et les chefs d'ordre. Ils « avaient formé un plan au moyen duquel ils se seraient « emparés exclusivement de l'instruction publique à « Rome : les dominicains ont déjoué ce plan. Le pape « n'est pas très-populaire, parce qu'il administre bien.

« Sa petite armée est composée de vieux soldats de Bona-
« parte qui ont une tenue très-militaire, et font bonne
« police sur les grands chemins. Si Rome matérielle a
« perdu sous le rapport pittoresque, elle a gagné en pro-
« preté et en salubrité. Sa Sainteté fait planter des arbres,
« arrêter des ermites et des mendiants : autre sujet de
« plaintes pour la populace. Léon XII est grand travail-
« leur; il dort peu et ne mange presque point. Il ne lui
« est resté de sa jeunesse qu'un seul goût, celui de la
« chasse, exercice nécessaire à sa santé qui, d'ailleurs,
« semble s'affermir. Il tire quelques coups de fusil dans
« la vaste enceinte des jardins du Vatican. Les *zelanti*
« ont bien de la peine à lui pardonner cette innocente
« distraction. On reproche au pape de la faiblesse et de
« l'inconstance dans ses affections.

« Le vice radical de la constitution politique de ce
« pays est facile à saisir : ce sont des vieillards qui nom-
« ment pour souverain un vieillard comme eux. Ce
« vieillard, devenu maître, nomme à son tour cardinaux
« des vieillards. Tournant dans ce cercle vicieux, le
« suprême pouvoir énervé est toujours ainsi au bord de
« la tombe. Le prince n'occupe jamais assez longtemps
« le trône pour exécuter les plans d'amélioration qu'il
« peut avoir conçus. Il faudrait qu'un pape eût assez de
« résolution pour faire tout à coup une nombreuse pro-
« motion de jeunes cardinaux, de manière à assurer la
« majorité à l'élection future d'un jeune pontife. Mais
« les règlements de Sixte-Quint qui donnent le cha-
« peau à des charges du palais, l'empire de la coutume et
« des mœurs, les intérêts du peuple qui reçoit des gra-
« tifications à chaque mutation de la tiare, l'ambition

« individuelle des cardinaux qui veulent des règnes « courts afin de multiplier les chances de la papauté, « mille autres obstacles trop longs à déduire, s'opposent « au rajeunissement du Sacré Collége.

« La conclusion de cette dépêche, monsieur le « comte, est que, dans l'état actuel des choses, le roi « peut compter entièrement sur la cour de Rome.

« En garde contre ma manière de voir et de sentir, « si j'ai quelque reproche à me faire dans le récit que j'ai « l'honneur de vous transmettre, c'est d'avoir plutôt « affaibli qu'exagéré l'expression des paroles de Sa Sain- « teté. Ma mémoire est très-sûre; j'ai écrit la conversa- « tion en sortant du Vatican, et mon secrétaire intime n'a « fait que la copier mot à mot sur ma minute. Celle-ci, « tracée rapidement, était à peine lisible pour moi- « même. Vous n'auriez jamais pu la déchiffrer[1].

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, mardi 13 janvier 1829.

« Hier au soir je vous écrivais à huit heures la lettre « que M. de Viviers vous porte; ce matin, à mon réveil, « je vous écris encore par le courrier ordinaire qui part à « midi. Vous connaissez les pauvres dames de Saint- « Denis: elles sont bien abandonnées depuis l'arrivée « des grandes dames de la Trinité-du-Mont; sans être « l'ennemi de celles-ci, je me suis rangé avec madame

[1] Peu de temps après la date de cette lettre, M. de La Ferronnays, malade, partit pour l'Italie et laissa *par intérim* aux mains de M. Portalis le portefeuille des affaires étrangères.

« de Ch.......... du côté du faible. Depuis un mois les « dames de Saint-Denis voulaient donner une fête à « M. l'*ambassadeur* et à madame l'*ambassadrice :* elle a eu « lieu hier à midi. Figurez-vous un théâtre arrangé dans « une espèce de sacristie qui avait une tribune sur « l'église; pour acteurs une douzaine de petites filles, « depuis l'âge de huit jusqu'à quatorze ans, jouant les « Machabées. Elles s'étaient fait elles-mêmes leurs cas-« ques et leurs manteaux. Elles déclamaient leurs vers « français avec une verve et un accent italien le plus « drôle du monde; elles tapaient du pied dans les mo-« ments énergiques : il y avait une nièce de Pie VII, une « fille de Thorwaldsen et une autre fille de Chauvin le « peintre. Elles étaient jolies incroyablement dans leurs « parures de papier. Celle qui jouait le grand-prêtre « avait une grande barbe noire qui la charmait, mais « qui la piquait, et qu'elle était obligée d'arranger con-« tinuellement avec une petite main blanche de treize « ans. Pour spectateurs, nous, quelques mères, les reli-« gieuses, madame Salvage, deux ou trois abbés et une « autre vingtaine de petites pensionnaires, toutes en « blanc avec des voiles. Nous avions fait apporter de « l'ambassade des gâteaux et des glaces. On jouait du « piano dans les entr'actes. Jugez des espérances et des « joies qui ont dû précéder cette fête dans le couvent, et « des souvenirs qui la suivront! Le tout a fini par *Vivat* « *in æternum*, chanté par trois religieuses dans l'église. »

A LA MÊME.

« Rome, le 15 janvier 1829.

« A vous encore! Cette nuit nous avons eu du vent

« et de la pluie comme en France : je me figurais qu'ils « battaient votre petite fenêtre ; je me trouvais trans- « porté dans votre petite chambre, je voyais votre harpe, « votre piano, vos oiseaux ; vous me jouiez mon air favori « ou celui de Shakspeare : et j'étais à Rome , loin de « vous! Quatre cents lieues et les Alpes nous séparaient!

« J'ai reçu une lettre de cette dame spirituelle qui « venait quelquefois me voir au ministère ; jugez comme « elle me fait bien la cour : elle est turque enragée ; « Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation!

« Cette Rome, au milieu de laquelle je suis, devrait « m'apprendre à mépriser la politique. Ici la liberté et la « tyrannie ont également péri ; je vois les ruines confon- « dues de la République romaine et de l'Empire de « Tibère ; qu'est-ce aujourd'hui que tout cela dans la « même poussière! Le capucin qui balaye en passant « cette poussière avec sa robe ne semble-t-il pas rendre « plus sensible encore la vanité de tant de vanités? « Cependant je reviens malgré moi aux destinées de ma « pauvre patrie. Je lui voudrais religion, gloire et « liberté, sans songer à mon impuissance pour la parer « de cette triple couronne. »

A LA MÊME.

« Rome, jeudi 5 février 1829.

« *Torre Vergata* est un bien de moines situé à une « lieue à peu près du *tombeau de Néron*, sur la gauche en « venant de Rome, dans l'endroit le plus beau et le plus « désert : là est une immense quantité de ruines à fleur

« de terre recouvertes d'herbe et de chardons. J'y ai « commencé une fouille avant-hier mardi, en cessant de « vous écrire. J'étais accompagné d'Hyacinthe et de « Visconti qui dirige la fouille. Il faisait le plus beau « temps du monde. Une douzaine d'hommes armés de « bêches et de pioches, qui déterraient des tombeaux et « des décombres de maisons et de palais dans une pro- « fonde solitude, offraient un spectacle digne de vous. « Je faisais un seul vœu : c'était que vous fussiez là. Je « consentirais volontiers à vivre avec vous sous une « tente au milieu de ces débris.

« J'ai mis moi-même la main à l'œuvre; j'ai décou- « vert des fragments de marbre : les indices sont excel- « lents, j'espère trouver quelque chose qui me dédom- « magera de l'argent perdu à cette loterie des morts; j'ai « déjà un bloc de marbre grec assez considérable pour faire « le buste du Poussin. Cette fouille va devenir le but de « mes promenades; je vais aller m'assoir tous les jours « au milieu de ces débris. A quel siècle, à quels hommes « appartenaient-ils? Nous remuons peut-être la poussière « la plus illustre sans le savoir. Une inscription vien- « dra peut-être éclairer quelque fait historique, dé- « truire quelque erreur, établir quelque vérité. Et « puis, quand je serai parti avec mes douze paysans « demi-nus, tout retombera dans l'oubli et le silence. « Vous représentez-vous toutes les passions, tous les « intérêts qui s'agitaient autrefois dans ces lieux « abandonnés? Il y avait des maîtres et des esclaves, « des heureux et des malheureux, de belles personnes « qu'on aimait et des ambitieux qui voulaient être « ministres. Il y reste quelques oiseaux et moi,

« encore pour un temps fort court; nous nous envole-
« rons bientôt. Dites-moi, croyez-vous que cela vaille
« la peine d'être un des membres du conseil d'un petit
« roi des Gaules, moi, barbare de l'Armorique, voyageur
« chez des sauvages d'un monde inconnu des Romains,
« et ambassadeur auprès de ces prêtres qu'on jetait aux
« lions? Quand j'appelai Léonidas à Lacédémone, il ne
« me répondit pas : le bruit de mes pas à *Torre Vergata*
« n'aura réveillé personne. Et quand je serai à mon
« tour dans mon tombeau, je n'entendrai pas même le
« son de votre voix. Il faut donc que je me hâte de
« me rapprocher de vous et de mettre fin à toutes
« ces chimères de la vie des hommes. Il n'y a de bon
« que la retraite, et de vrai qu'un attachement
« comme le vôtre. »

A LA MÊME.

« Rome, ce 7 février 1829.

« J'ai reçu une longue lettre du général Guillemi-
« not; il me fait un récit lamentable de ce qu'il a souf-
« fert dans des courses sur les côtes de la Grèce : et
« pourtant Guilleminot était ambassadeur; il avait de
« grands vaisseaux et une armée à ses ordres. Aller,
« après le départ de nos soldats, dans un pays où il ne
« reste pas une maison et un champ de blé parmi quel-
« ques hommes épars, forcés à devenir brigands par la
« misère, ce n'est pas pour une femme (madame Lenor-
« mant) un projet possible.

« J'irai ce matin à ma fouille : hier nous avons

« trouvé le squelette d'un soldat goth et le bras d'une « statue de femme. C'était rencontrer le destructeur avec « la ruine qu'il avait faite ; nous avons une grande espé- « rance de retrouver ce matin la statue. Si les débris « d'architecture que je découvre en valent la peine, je ne « les renverserai pas pour vendre les briques comme on « fait ordinairement ; je les laisserai debout, et ils porte- « ront mon nom : ils sont du temps de Domitien. Nous « avons une inscription qui nous l'indique : c'est le beau « temps des arts romains. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce lundi 9 février 1829.

MORT DE LÉON XII.

« Monsieur le comte,

« Sa Sainteté a ressenti subitement une attaque du « mal auquel elle est sujette : sa vie est dans le plus « imminent danger. On vient d'ordonner de fermer tous « les spectacles. Je sors de chez le cardinal secrétaire « d'État, qui lui-même est malade et qui désespère des « jours du pape. La perte de ce souverain pontife si « éclairé et si modéré serait dans ce moment une vraie « calamité pour la chrétienté et surtout pour la France. « J'ai cru, monsieur le comte, qu'il importait au gouverne- « ment du roi d'être prévenu de cet événement probable, « afin qu'il pût prendre d'avance les mesures qu'il juge- « rait nécessaires. En conséquence, j'ai expédié pour « Lyon un courrier à cheval. Ce courrier porte une lettre

« que j'écris à M. le préfet du Rhône, avec une dépêche « télégraphique qu'il vous transmettra et une autre « lettre que je le prie de vous envoyer par estafette. Si « nous avons le malheur de perdre Sa Sainteté, un nou- « veau courrier vous portera jusqu'à Paris tous les « détails.

« J'ai l'honneur, etc. »

« Huit heures du soir.

« La congrégation des cardinaux déjà rassemblée a « défendu au cardinal secrétaire d'État de délivrer des « permis pour des chevaux de poste. Mon courrier ne « pourra partir qu'après le départ du courrier du Sacré « Collége, en cas de mort du pape. J'ai essayé d'envoyer « un homme porter mes dépêches à la frontière de la Tos- « cane. Les mauvais chemins et le manque de chevaux de « louage ont rendu ce dessein impraticable. Forcé d'at- « tendre dans Rome, devenue une espèce de prison « fermée, j'espère toujours que la nouvelle, au moyen du « télégraphe, vous parviendra quelques heures avant « qu'elle soit connue des autres gouvernements au delà « des Alpes. Il pourrait se faire néanmoins que le courrier « envoyé au nonce, et qui sera parti nécessairement « avant le mien, vous donnât lui-même, en passant à « Lyon, la nouvelle par le télégraphe. »

« Mardi, 10 février, neuf heures du matin.

« *Le pape vient d'expirer :* mon courrier part. Dans « quelques heures il sera suivi de M. le comte de Mon- « tebello, attaché à l'ambassade. »

DEPECHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 10 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai expédié à Lyon, il y a environ deux heures, « le courrier extraordinaire à cheval qui vous transmet- « tra la nouvelle imprévue et déplorable de la mort de « Sa Sainteté. Maintenant je fais partir M. le comte de « Montebello, attaché à l'ambassade, pour vous porter « quelques détails nécessaires.

« Le pape est mort de cette affection hémorrhoïdale « à laquelle il était sujet. Le sang, s'étant porté sur la « vessie, occasionna une rétention qu'on essaya de sou- « lager au moyen de la sonde. On croit que Sa Sainteté a « été blessée dans l'opération. Quoi qu'il en soit, après « quatre jours de souffrances, Léon XII a expiré ce matin « à neuf heures comme j'arrivais au Vatican, où un « agent de l'ambassade avait passé la nuit. La lettre « partie par mon premier courrier vous informe, « monsieur le comte, de mes inutiles efforts pour « obtenir le permis des chevaux de poste avant la mort « du pape.

« Hier je me rendis chez le cardinal secrétaire d'État, « encore très-souffrant d'un violent accès de goutte; j'eus « avec lui un assez long entretien sur les suites du mal- « heur dont nous étions menacés. Je déplorai la perte « d'un prince dont les sentiments modérés et la connais- « sance des affaires de l'Europe étaient si utiles au repos « de la chrétienté. « C'est, me répondit le secrétaire

« d'État, non-seulement un grand malheur pour la « France, mais un plus grand malheur pour l'État « romain que vous ne l'imaginez. Le mécontentement et « la misère sont grands dans nos provinces, et, pour peu « que les cardinaux croient devoir suivre un autre « système que celui de Léon XII, ils verront comment « ils s'en tireront. Quant à moi, mes fonctions cessent « avec la vie du pape, et je n'aurai rien à me reprocher. »

« Ce matin j'ai revu le cardinal Bernetti qui, en effet, « a cessé ses fonctions de secrétaire d'État : il m'a tenu « le langage de la veille. Je lui ai demandé à le rencon- « trer avant qu'il s'enfermât dans le conclave. Nous « sommes convenus que nous parlerions du choix d'un « souverain pontife qui pourrait être le continuateur du « système de modération de Léon XII. J'aurai l'honneur « de vous transmettre tous les renseignements que je « recueillerai.

« Il est probable que la mort du pape et la chute du « cardinal Bernetti vont réjouir les ennemis des *ordon- « nances;* ils proclameront cet événement malheureux « une punition du ciel. Il est aisé déjà de lire cette « pensée sur quelques visages français à Rome.

« Je regrette doublement le pape; j'avais eu le bon- « heur de gagner sa confiance: les préjugés que l'on « avait pris soin de faire naître contre moi dans son « esprit, avant mon arrivée, s'étaient dissipés, et il me « faisait l'honneur de témoigner hautement et publi- « quement, en toute occasion, l'estime qu'il voulait bien « me porter.

« Maintenant, monsieur le comte, permettez-moi « d'entrer dans l'explication de quelques faits.

« J'étais ministre des affaires étrangères à l'époque « de la mort de Pie VII. Vous trouverez dans les cartons « du ministère, si vous jugez à propos d'en prendre « connaissance, la suite de mes relations avec M. le duc de « Laval. L'usage est, à la mort d'un pape, d'envoyer un « ambassadeur extraordinaire, ou d'accréditer l'ambas- « sadeur résidant par de nouvelles lettres auprès du « Sacré Collége. C'est ce dernier parti que je proposai de « suivre à feu S. M. Louis XVIII. Le roi ordonnera ce « qu'il croira de meilleur pour son service. Quatre car- « dinaux français vinrent à Rome pour l'élection de « Léon XII. La France en compte aujourd'hui cinq; c'est « certainement un nombre de voix qui n'est pas à dé- « daigner dans le conclave. J'attends, monsieur le « comte, les ordres du roi. M. de Montebello, chargé de « vous remettre cette dépêche, restera à votre disposition.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 10 février 1829, onze heures du soir.

« Je voulais vous écrire une longue lettre, mais la « dépêche que j'ai été obligé d'écrire de ma propre main « et la fatigue de ces derniers jours m'ont épuisé.

« Je regrette le pape; j'avais obtenu sa confiance. « Me voilà maintenant chargé d'une grande mission. Il « m'est impossible de savoir quel en sera le résultat, et « quelle influence elle aura sur ma destinée.

« Les conclaves durent ordinairement deux mois.

« ce qui me laissera toujours libre pour Pâques. Je vous « parlerai bientôt à fond de tout cela.

« Imaginez-vous qu'on a trouvé ce pauvre pape, « jeudi dernier, avant qu'il fût malade, écrivant son « épitaphe. On a voulu le détourner de ces tristes idées : « Mais non, a-t-il dit, cela sera fini dans peu de jours. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Jeudi. Rome, 12 février 1829.

« Je lis vos journaux. Ils me font souvent de la peine. « Je vois dans *le Globe* que M. le comte Portalis est, selon « ce journal, mon ennemi déclaré. Pourquoi ? Est-ce « que je demande sa place ? Il se donne trop de peine ; « je ne pense point à lui. Je lui souhaite toutes les pros- « pérités possibles ; mais pourtant, s'il était vrai qu'il « voulût la guerre, il me trouverait. On me semble dé- « raisonner sur tout, et sur l'*immortel Mahmoud*, et sur « l'évacuation de la Morée.

« Dans les chances les plus probables, cette évacua- « tion remettra la Grèce sous le joug des Turcs, avec la « perte pour nous de notre honneur et de quarante mil- « lions. Il y a prodigieusement d'esprit en France, mais « on manque de tête et de bon sens : deux phrases vous « enivrent, on nous mène avec des mots, et, ce qu'il y « a de pis, c'est que nous sommes toujours prêts à déni- « grer nos amis et à élever nos ennemis. Au reste, n'est- « il pas curieux que l'on fasse tenir au roi, dans un dis- « cours, mon propre langage, sur l'*accord des libertés* « *publiques et de la royauté*, et qu'on m'en ait tant voulu

« pour avoir tenu ce langage? Et les hommes qui font « parler ainsi la couronne étaient les plus chauds parti- « sans de la censure! Au surplus, je vais voir l'élection « du chef de la chrétienté; ce spectacle est le dernier « grand spectacle auquel j'assisterai dans ma vie[1]; il clora « ma carrière.

« Maintenant que les plaisirs de Rome sont finis, les « affaires commencent. Je vais être obligé d'écrire d'un « côté au gouvernement tout ce qui se passe, et de l'autre « de remplir les devoirs de ma position nouvelle; il faut « complimenter le Sacré Collége, assister aux funérailles « du saint-père, auquel je m'étais attaché parce qu'on « l'aimait peu, et d'autant plus qu'ayant craint de trou- « ver en lui un ennemi, j'ai trouvé un ami qui, du haut « de la chaire de Saint-Pierre, a donné un démenti formel « à mes calomniateurs *chrétiens*. Puis vont me tomber « sur la tête les cardinaux de France. J'ai écrit pour faire « des représentations au moins sur l'archevêque de Tou- « louse.

« Au milieu de tous ces tracas le monument du « Poussin s'exécute; la fouille réussit; j'ai trouvé trois « belles têtes, un torse de femme drapé, une inscription « funèbre d'un frère pour une jeune sœur, ce qui m'a « attendri.

« A propos d'inscription, je vous ai dit que le pau- « vre pape avait fait la sienne la veille du jour où il est « tombé malade, prédisant qu'il allait bientôt mourir; « il a laissé un écrit où il recommande sa famille indi- « gente au gouvernement romain : il n'y a que ceux qui « ont beaucoup aimé qui aient de pareilles vertus. »

[1] Je me trompais. (Note de 1837.)

SUITE DE L'AMBASSADE DE ROME.

Rome, ce 17 février 1829.

Avant de passer aux choses importantes je rappellerai quelques faits.

Au décès du souverain pontife le gouvernement des États romains tombe aux mains des trois cardinaux chefs d'ordre, diacre, prêtre et évêque, et au cardinal camerlingue. L'usage est que les ambassadeurs aillent complimenter, dans un discours, la congrégation des cardinaux réunis avant l'ouverture du conclave à Saint-Pierre.

Le corps de Sa Sainteté, exposé d'abord dans la chapelle Sixtine, fut porté vendredi dernier, 13 février, dans la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Pierre; il y est resté jusqu'au dimanche 15. Alors il a été placé dans le monument qu'occupaient les cendres de Pie VII, et celles-ci ont été descendues dans l'église souterraine.

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 17 février 1829.

« J'ai vu Léon XII exposé, le visage découvert, sur « un chétif lit de parade au milieu des chefs-d'œuvre de « Michel-Ange; j'ai assisté à la première cérémonie fu- « nèbre dans l'église de Saint-Pierre. Quelques vieux « cardinaux commissaires, ne pouvant plus voir, s'assu- « rèrent de leurs doigts tremblants que le cercueil du « pape était bien cloué. A la lumière des flambeaux, « mêlée à la clarté de la lune, le cercueil fut enfin en- « levé par une poulie et suspendu dans les ombres pour « être déposé dans le sarcophage de Pie VII.

« On vient de m'apporter le petit chat du pauvre « pape; il est tout gris et fort doux comme son ancien « maître. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 17 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de vous mander dans ma pre- « mière lettre portée à Lyon avec la dépêche télégra- « phique, et dans ma dépêche n° 15, les difficultés que « j'ai rencontrées pour l'expédition de mes deux cour- « riers du 10 de ce mois. Ces gens-ci en sont encore à « l'histoire des Guelfes et des Gibelins, comme si la mort « d'un pape, connue une heure plus tôt ou une heure

« plus tard, pouvait faire entrer une armée impériale en « Italie.

« Les obsèques du saint-père seront terminées di-« manche 22, et le conclave ouvrira lundi soir 23, après « avoir assisté le matin à la messe du Saint-Esprit : on « meuble déjà les cellules du palais Quirinal.

« Je ne vous entretiendrai pas, monsieur le comte, « des vues de la cour d'Autriche, des désirs des cabinets « de Naples, de Madrid et de Turin. M. le duc de Laval, « dans la correspondance qu'il eut avec moi en 1823, a « peint le personnel des cardinaux qui sont en partie « ceux d'aujourd'hui. On peut voir le n° 5 et son annexe, « les n°s 34, 55, 70 et 82. Il y a aussi dans les cartons du « ministère quelques notes venues par une autre voie. « Ces portraits, assez souvent de fantaisie, peuvent amu-« ser, mais ne prouvent rien. Trois choses ne font plus « les papes : les intrigues de femmes, les menées des « ambassadeurs, la puissance des cours. Ce n'est pas non « plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, « mais de l'intérêt particulier des individus et des fa-« milles qui cherchent dans l'élection du chef de l'Église « des places et de l'argent.

« Il y aurait des choses immenses à faire aujour-« d'hui par le Saint-Siége : la réunion des sectes dissi-« dentes, le raffermissement de la société européenne, etc. « Un pape qui entrerait dans l'esprit du siècle, et qui se « placerait à la tête des générations éclairées, pourrait « rajeunir la papauté; mais ces idées ne peuvent point « pénétrer dans les vieilles têtes du Sacré Collége; les « cardinaux arrivés au bout de la vie se transmettent « une royauté élective qui expire bientôt avec eux : assis

« sur les doubles ruines de Rome, les papes ont l'air de « n'être frappés que de la puissance de la mort.

« Ces cardinaux avaient élu le cardinal Della Genga « (Léon XII) après l'exclusion donnée au cardinal Se- « veroli, parce qu'ils croyaient qu'il allait mourir ; Della « Genga s'étant avisé de vivre, ils l'ont détesté cordia- « lement pour cette tromperie. Léon XII choisissait dans « les couvents des administrateurs capables ; autre sujet « de murmure pour les cardinaux. Mais, d'une autre « part, ce pape défunt, en avançant les moines, voulait « de la régularité dans les monastères, de sorte qu'on ne « lui savait aucun gré du bienfait. Les ermites vagabonds « qu'on arrêtait, les gens du peuple qu'on forçait de « boire debout dans la rue afin d'éviter les coups de « couteau au cabaret ; des changements peu heureux « dans la perception des impôts, des abus commis par « quelques familiers du saint-père , la mort même de ce « pape arrivant à une époque qui fait perdre aux théâ- « tres et aux marchands de Rome le bénéfice des folies « du carnaval, ont fait anathématiser la mémoire d'un « prince digne des plus vifs regrets : à Civita-Vecchia on « a voulu brûler la maison de deux hommes que l'on « pensait avoir été honorés de sa faveur.

« Parmi beaucoup de concurrents, quatre sont par- « ticulièrement désignés : le cardinal Capellari, chef de « la propagande, le cardinal Pacca, le cardinal De Gre- « gorio et le cardinal Giustiniani.

« Le cardinal Capellari est un homme docte et ca- « pable. Il sera repoussé, dit-on, par les cardinaux « comme trop jeune, comme moine et comme étranger « aux affaires du monde. Il est autrichien et passe pour

« obstiné et ardent dans ses opinions religieuses. Cependant c'est lui qui, consulté par Léon XII, n'a rien vu « dans les ordonnances du roi qui pût autoriser la réclamation de nos évêques ; c'est encore lui qui a rédigé « le concordat de la cour de Rome avec les Pays-Bas et « qui a été d'avis de donner l'institution canonique aux « évêques des républiques espagnoles : tout cela annonce « un esprit raisonnable, conciliant et modéré. Je tiens « ces détails du cardinal Bernetti, avec qui j'ai eu, vendredi 13, une des conversations que je vous ai annoncées dans ma dépêche n° 15.

« Il importe au corps diplomatique, et surtout à « l'ambassadeur de France, que le secrétaire d'État à « Rome soit un homme de relations faciles et habitué « aux affaires de l'Europe. Le cardinal Bernetti est le ministre qui nous convient sous tous les rapports ; il est « compromis pour nous avec les *zelanti* et les congréganistes ; nous devons désirer qu'il soit repris par le pape « futur. Je lui ai demandé avec lequel des quatre cardinaux il aurait le plus de chances de revenir au pouvoir. Il m'a répondu : « Avec Capellari. »

« Les cardinaux Pacca et De Gregorio sont peints « d'une manière fidèle dans l'annexe du n° 5 de la correspondance déjà citée ; mais le cardinal Pacca est très-affaibli par l'âge, et la mémoire, comme celle du cardinal doyen La Somaglia, commence totalement à lui « manquer.

« Le cardinal De Gregorio serait un pape convenable. Quoique rangé au nombre des *zelanti*, il n'est « pas sans modération ; il repousse les jésuites qui ont « ici, autant qu'en France, des adversaires et des en-

« nemis. Tout sujet napolitain qu'il est, le cardinal De « Gregorio est rejeté par Naples, et encore plus par le « cardinal Albani, l'exécuteur des hautes-œuvres de « l'Autriche au conclave. Le cardinal est légat à Bologne ; « il a plus de quatre-vingts ans et il est malade : il y a « donc quelque chance pour qu'il ne vienne pas à Rome.

« Enfin, le cardinal Giustiniani est le cardinal de la « noblesse romaine; il a pour neveu le cardinal Odes-« calchi, et il aura vraisemblablement un assez bon « nombre de voix. Mais d'un autre côté, il est pauvre et « il a des parents pauvres; Rome craindrait les besoins « de cette indigence.

« Vous savez, monsieur le comte, tout le mal que le « nonce Giustiniani a fait en Espagne, et je le sais plus « qu'un autre par les embarras qu'il m'a causés après la « délivrance du roi Ferdinand. Dans l'évêché d'Imola, « que le cardinal gouverne actuellement, il n'a pas été « plus modéré; il a fait revivre les règlements de saint « Louis contre les blasphémateurs : ce n'est pas le pape « de notre époque. Au surplus, c'est un homme assez « savant, hébraïsant, helléniste, mathématicien, mais « plus propre aux travaux du cabinet qu'aux affaires. Je « ne le crois pas poussé par l'Autriche.

« Après tout, la prévoyance humaine est souvent « trompée; souvent un homme change en arrivant au « pouvoir; le *zelante* cardinal Della Genga a été le pape « conciliant Léon XII. Peut-être surgira-t-il, au milieu « des quatre compétiteurs, un pape auquel personne ne « pense dans ce moment. Le cardinal Castiglioni, le car-« dinal Benvenuti, le cardinal Galeffi, le cardinal Arezzo, « le cardinal Gamberini, et jusqu'au vieux et vénérable

« doyen du Sacré Collége, La Somaglia, malgré sa demi-
« enfance ou plutôt à cause d'elle, se mettent sur les
« rangs. Le dernier a même quelque espoir, parce
« qu'étant évêque et prince d'Ostie, son exaltation amè-
« nerait un mouvement qui laisserait cinq grandes places
« libres.

« On suppose que le conclave sera très-long ou très-
« court : il n'y aura pas de combat de système comme à
« l'époque du décès de Pie VII; les *conclavistes* et les *anti-*
« *conclavistes* ont totalement disparu : ce qui peut rendre
« l'élection plus facile. Mais, d'une autre part, il y aura
« des luttes personnelles entre les prétendants qui réu-
« nissent un certain nombre de voix, et comme il ne faut
« qu'un tiers des voix du conclave, plus une, pour donner
« l'*exclusive* qu'il ne faut pas confondre avec le droit
« d'*exclusion*, le ballottage entre les candidats se pourra
« prolonger.

« La France veut-elle exercer le droit d'*exclusion*
« qu'elle partage avec l'Autriche et l'Espagne? L'Au-
« triche l'a exercé dans le précédent conclave contre Se-
« veroli, par l'intermédiaire du cardinal Albani. Contre
« qui la couronne de France voudrait-elle exercer ce
« droit? Serait-ce contre le cardinal Fesch, si par aven-
« ture on songeait à lui, ou contre le cardinal Giusti-
« niani? Celui-ci vaudrait-il la peine d'être frappé de ce
« *veto*, toujours un peu odieux en ce qu'il entrave l'indé-
« pendance de l'élection?

« A quel cardinal le gouvernement du roi veut-il
« confier l'exercice de son droit d'exclusion? Veut-on que
« l'ambassadeur de France paraisse armé du secret de
« son gouvernement et comme prêt à frapper l'élection

« du conclave si elle déplaisait à Charles X? Enfin, le « gouvernement a-t-il un choix de prédilection? Est-ce à « tel ou tel cardinal qu'il veut prêter son appui? Certes, « si tous les cardinaux de famille, c'est-à-dire les cardi- « naux espagnols, napolitains et même piémontais, vou- « laient réunir leurs voix à celles des cardinaux fran- « çais, si l'on pouvait former un parti des couronnes, « nous l'emporterions au conclave; mais ces réunions « sont des chimères et nous avons dans les cardinaux des « diverses cours des ennemis plutôt que des amis.

« On assure que le primat de Hongrie et l'archevêque « de Milan viendront au conclave. L'ambassadeur d'Au- « triche à Rome, le comte Lutzow, tient de très-bons « propos sur le caractère de conciliation que doit avoir « le pape futur. Attendons les instructions de Vienne.

« Au surplus, je suis persuadé que tous les ambassa- « deurs de la terre ne font rien aujourd'hui à l'élection « du souverain pontife et que nous sommes tous d'une « parfaite inutilité à Rome. Je ne vois au reste aucun « intérêt pressant à accélérer ou à retarder (ce qui n'est « d'ailleurs au pouvoir de personne) les opérations du « conclave. Que les cardinaux étrangers à l'Italie assis- « tent ou n'assistent pas à ce conclave, cela peut con- « venir plus ou moins à la dignité des cours; mais cela « est du plus mince intérêt pour le résultat de l'élection. « Si l'on avait des millions à distribuer, il serait encore « possible de faire un pape : je n'y vois que ce moyen, « et il n'est pas à l'usage de la France.

« Dans mes instructions confidentielles à M. le duc « de Laval (13 septembre 1823) je lui disais : « Nous « demandons que l'on mette sur le trône pontifical un

« prélat distingué par sa piété et ses vertus. Nous dési-
« rons seulement qu'il soit assez éclairé et d'un esprit
« assez conciliant pour qu'il puisse juger la position poli-
« tique des gouvernements et ne les jette pas, par des exi-
« gences inutiles, dans des difficultés inextricables, aussi
« fâcheuses pour l'Église que pour le trône... Nous vou-
« lons un membre du parti italien *zelante* modéré, ca-
« pable d'être agréé par tous les partis. Tout ce que nous
« leur demandons dans notre intérêt, c'est de ne pas
« chercher à profiter des divisions qui peuvent se former
« dans notre clergé pour troubler nos affaires ecclésias-
« tiques. »

« Dans une autre lettre confidentielle, écrite à propos
« de la maladie du nouveau pape Della Genga, le 28 jan-
« vier 1824, je disais encore à M. le duc de Laval : « Ce
« qu'il nous importe d'obtenir (supposant un nouveau
« conclave), c'est que le pape soit, par ses inclinations,
« indépendant des autres puissances; c'est que ses prin-
« cipes soient sages et modérés et qu'il soit ami de la
« France. »

« Aujourd'hui, monsieur le comte, dois-je suivre
« comme ambassadeur l'esprit de ces instructions que je
« donnais comme ministre?

« Cette dépêche renferme tout. Je n'aurai plus qu'à
« instruire le roi succinctement des opérations du con-
« clave et des incidents qui pourraient survenir; il ne
« s'agira plus que du compte des votes et de la variation
« des suffrages.

« Les cardinaux favorables aux jésuites sont : Gius-
« tiniani, Odescalchi, Pedicini et Bertazzoli.

« Les cardinaux opposés aux jésuites par diverses

« causes et diverses circonstances sont : Zurla, De Gre-
« gorio, Bernetti, Capellari, Micara.

« On croit que, sur cinquante-huit cardinaux, qua-
« rante-huit ou quarante-neuf seulement assisteront au
« conclave. Dans ce cas, trente-trois ou trente-quatre
« voix feraient l'élection.

« Le ministre d'Espagne, M. de Labrador, homme
« solitaire et caché, que je soupçonne léger sous l'appa-
« rence de la gravité, est fort embarrassé de son rôle.
« Les instructions de sa cour n'ont rien prévu ; il en écrit
« dans ce sens au chargé d'affaires de Sa Majesté Catho-
« lique à Lucques.

« J'ai l'honneur, etc.

« *P. S.* Le cardinal Benvenuti a, dit-on, déjà douze
« voix d'assurées. Ce choix, s'il réussissait, serait très-
« bon. Benvenuti connaît l'Europe, et a montré de la
« capacité et de la modération dans divers emplois. »

CONCLAVES.

Puisque le conclave va s'ouvrir, je veux tracer rapidement l'histoire de cette grande loi d'élection, qui compte déjà plus de dix-huit cents ans de durée. D'où viennent les papes? Comment de siècle en siècle ont-ils été élus?

Au moment où la liberté, l'égalité et la république achevaient d'expirer vers le temps d'Auguste, naissait à Bethléem le tribun universel des peuples, le grand représentant sur la terre de l'égalité, de la liberté et de la république, le Christ, qui, après avoir planté la croix pour servir de limite à deux mondes, après s'être fait attacher à cette croix, y être mort, symbole, victime et rédempteur des souffrances humaines, transmit son pouvoir à son premier apôtre. Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous.

c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage. L'histoire de la société moderne commence au pied et de ce côté-ci de la croix.

Pierre, évêque de Rome, initia la papauté : tribuns-dictateurs successivement élus par le peuple, et la plupart du temps choisis parmi les classes les plus obscures du peuple, les papes tinrent leur puissance temporelle de l'ordre démocratique, de cette nouvelle société de frères qu'était venu fonder Jésus de Nazareth, ouvrier, fabricant de jougs et de charrues, né d'une femme selon la chair, et pourtant Dieu et fils de Dieu, comme ses œuvres le prouvent.

Les papes eurent mission de venger et de maintenir les droits de l'homme; chefs de l'opinion humaine, ils obtinrent, tout faibles qu'ils étaient, la force de détrôner les rois avec une parole et une idée : ils n'avaient pour soldat qu'un plébéien, la tête couverte d'un froc et la main armée d'une croix. La papauté, marchant à la tête de la civilisation, s'avança vers le but de la société. Les hommes chrétiens, dans toutes les régions du globe, obéirent à un prêtre dont le nom leur était à peine connu, parce que ce prêtre était la personnification d'une vérité fondamentale; il représentait en Europe l'indépendance politique détruite presque partout; il fut dans le monde gothique le défenseur des franchises populaires, comme il devint dans le monde moderne le restituteur des sciences, des lettres et des arts. Le peuple s'enrôla dans ses milices sous l'habit d'un frère mendiant.

La querelle de l'empire et du sacerdoce est la lutte

des deux principes sociaux au moyen âge, le pouvoir et la liberté. Les papes, favorisant les Guelfes, se déclaraient pour les gouvernements des peuples; les empereurs, adoptant les Gibelins, poussaient au gouvernement des nobles : c'était précisément le rôle qu'avaient joué les Athéniens et les Spartiates dans la Grèce. Aussi, lorsque les papes se rangèrent du côté des rois, lorsqu'ils se firent Gibelins, ils perdirent leur pouvoir, parce qu'ils se détachèrent de leur principe naturel; et, par une raison opposée, et cependant analogue, les moines ont vu décroître leur autorité lorsque la liberté politique est revenue directement aux peuples, parce que les peuples n'ont plus eu besoin d'être remplacés par les moines, leurs représentants.

Ces trônes déclarés vacants et livrés au premier occupant dans le moyen âge; ces empereurs qui venaient à genoux implorer le pardon d'un pontife; ces royaumes mis en interdit; une nation entière privée de culte par un mot magique; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non-seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches; ces princes évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle, en attendant leur retranchement de l'éternelle race; les aliments dont ils avaient goûté, les objets qu'ils avaient touchés passés à travers les flammes ainsi que choses souillées : tout cela n'était que les effets énergiques de la souveraineté populaire déléguée à la religion et par elle exercée.

La plus vieille loi d'élection du monde est la loi en vertu de laquelle le pouvoir pontifical a été transmis de saint Pierre au prêtre qui porte aujourd'hui la tiare : de

ce prêtre vous remontez de pape en pape jusqu'à des saints qui touchent au Christ; au premier anneau de la chaîne pontificale se trouve un Dieu. Les évêques étaient élus par l'Assemblée générale des fidèles; dès le temps de Tertullien, l'évêque de Rome est nommé l'évêque des évêques. Le clergé, faisant partie du peuple, concourait à l'élection. Comme les passions se retrouvent partout, comme elles détériorent les plus belles institutions et les plus vertueux caractères, à mesure que la puissance papale s'accrut, elle tenta davantage, et des rivalités humaines produisirent de grands désordres. A Rome païenne, de pareils troubles avaient éclaté pour l'élection des tribuns : des deux Gracchus, l'un fut jeté dans le Tibre, l'autre poignardé par un esclave dans un bois consacré aux Furies. La nomination du pape Damase, en 366, produisit une rixe sanglante : cent trente-sept personnes succombèrent dans la basilique Sicinienne, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

On voit saint Grégoire élu pape par le *clergé*, le *sénat* et le *peuple romain*. Tout chrétien pouvait parvenir à la tiare : Léon IV fut promu au souverain pontificat le 12 avril 847 pour défendre Rome contre les Sarrasins, et son ordination différée jusqu'à ce qu'il eût donné des preuves de son courage. Autant en arrivait aux autres évêques : Simplicius monta au siége de Bourges, tout laïque qu'il était. Même aujourd'hui (ce qu'en général on ignore) le choix du conclave pourrait tomber sur un laïque, fût-il marié : sa femme entrerait en religion, et lui recevrait, avec la papauté, tous les ordres.

Les empereurs grecs et latins voulurent opprimer la liberté de l'élection papale populaire; ils l'usurpèrent

quelquefois, et ils exigèrent souvent que cette élection fût au moins confirmée par eux : un capitulaire de Louis le Débonnaire rend à l'élection des évêques sa liberté primitive qui s'accomplit selon un traité du même temps par le *consentement unanime du clergé et du peuple.*

Ces dangers d'une élection proclamée par les masses populaires ou dictée par les empereurs obligèrent à faire des changements à la loi. Il existait à Rome des prêtres et des diacres appelés *cardinaux,* soit que leur nom leur vînt de ce qu'ils servaient aux *cornes* ou coins de l'autel, *ad cornua altaris*, soit que le mot *cardinal* dérivât du latin *cardo*, pivot ou gond. Le pape Nicolas II, dans un concile tenu à Rome en 1059, fit décider que les cardinaux seuls éliraient les papes et que le clergé et le peuple ratifieraient l'élection. Cent vingt ans après, le concile de Latran enleva la ratification au clergé et au peuple, et rendit l'élection valide à une majorité des deux tiers des voix dans l'assemblée des cardinaux.

Mais ce canon du concile ne fixant ni la durée ni la forme de ce collége électoral, il arriva que la discorde s'introduisit parmi les électeurs, et il n'y avait aucun moyen dans la nouvelle modification de la loi de faire cesser cette discorde. En 1258, après la mort de Clément IV, les cardinaux réunis à Viterbe ne purent s'entendre, et le Saint-Siége resta vacant pendant deux années. Le podestat et le peuple de la ville furent obligés d'enfermer les cardinaux dans leur palais, et même, dit-on, de découvrir ce palais pour forcer les électeurs à en venir à un choix. Grégoire X sortit enfin du scrutin, et, pour remédier à l'avenir à un tel abus, établit alors le conclave, CUM CLAVE, *sous clef* ou *avec une clef;* il régla les

dispositions intérieures de ce conclave à peu près de la manière qu'elles existent aujourd'hui : cellules séparées, chambre commune pour le scrutin, fenêtres extérieures murées, à l'une desquelles on vient proclamer l'élection, en démolissant les plâtres dont elle est close, etc. Le concile tenu à Lyon en 1270 confirme et améliore ces dispositions. Un article de ce règlement est pourtant tombé en désuétude : il y était dit que, si après trois jours de clôture le choix du pape n'était pas fait, pendant cinq jours après ces trois jours les cardinaux n'auront plus qu'un seul plat à leur repas, et qu'ensuite ils n'auront plus que du pain, du vin et de l'eau jusqu'à l'élection du souverain pontife.

Aujourd'hui la durée d'un conclave n'est plus limitée et les cardinaux ne sont plus punis par la diète comme des enfants mis en pénitence. Leur dîner, placé dans des corbeilles portées sur des brancards, leur arrive du dehors accompagné de laquais en livrée ; un dapifère suit le convoi l'épée au côté et traîné par des chevaux caparaçonnés, dans le carrosse armorié du cardinal reclus. Arrivés au tour du conclave, les poulets sont éventrés, les pâtés sondés, les oranges mises en quartiers, les bouchons des bouteilles dépecés, dans la crainte que quelque pape ne s'y trouve caché. Ces anciennes coutumes, les unes puériles, les autres ridicules, ont des inconvénients. Le dîner est-il somptueux? le pauvre qui meurt de faim, en le voyant passer, compare et murmure. Le dîner est-il chétif? par une autre infirmité de la nature, l'indigent s'en moque et méprise la pourpre romaine. On fera bien d'abolir cet usage qui n'est plus dans les mœurs actuelles ; le christianisme est remonté vers sa source ; il est revenu au temps de la Cène et des

Agapes, et le Christ doit seul aujourd'hui présider à ces festins.

Les intrigues des conclaves sont célèbres; quelques-unes eurent des suites funestes. On vit pendant le schisme d'Occident différents papes et antipapes se maudire et s'excommunier du haut des murs en ruine de Rome. Ce schisme parut prêt à s'éteindre, lorsque Pierre de Lune le ranima, en 1304, par une intrigue du conclave à Avignon. Alexandre VI acheta, en 1492, les suffrages de vingt-deux cardinaux qui lui prostituèrent la tiare, laissant après lui les souvenirs de Lucrèce. Sixte-Quint n'eut d'intrigue dans le conclave qu'avec ses béquilles, et quand il fut pape son génie n'eut plus besoin de ces appuis. J'ai vu dans une villa de Rome un portrait de la sœur de Sixte-Quint, femme du peuple, que le terrible pontife dans tout l'orgueil plébéien se plut à faire peindre. « Les premières armes de notre maison, disait-il à cette sœur, sont des lambeaux (*lambels*). »

C'était encore le temps où quelques souverains dictaient des ordres aux Sacré Collége. Philippe II faisait entrer au conclave des billets portant : *Su Magestad no quiere que N. sea Papa; quiere que N. lo tenga.* Après cette époque, les intrigues des conclaves ne sont plus guère que des agitations sans résultats généraux. Du Perron et d'Ossat obtinrent néanmoins la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siége, ce qui fut un grand événement. Les *Ambassades* de Du Perron sont fort inférieures aux *Lettres* de d'Ossat. Avant eux, Du Bellay avait été au moment de prévenir le schisme de Henri VIII. Ayant obtenu de ce tyran, avant sa séparation de l'Église, qu'il se soumettrait au jugement du Saint-Siége, il arriva à Rome au moment

où la condamnation d'Henri VIII allait être prononcée. Il obtint un délai pour envoyer un homme de confiance en Angleterre; les mauvais chemins retardèrent la réponse. Les partisans de Charles-Quint firent rendre la sentence, et le porteur des pouvoirs de Henri VIII arriva deux jours après. Le retard d'un courrier a rendu l'Angleterre protestante, et changé la face politique de l'Europe. Les destinées du monde ne tiennent pas à des causes plus puissantes : une coupe trop large, vidée à Babylone, fit disparaître Alexandre.

Vient ensuite à Rome, du temps d'Olimpia, le cardinal de Retz, qui, dans le conclave après la mort d'Innocent X, s'enrôla dans *l'escadron volant*, nom que l'on donnait à dix cardinaux indépendants; ils portaient avec eux *Sacchetti*, qui n'était *bon qu'à peindre*, pour faire passer Alexandre VII, *savio col silenzio*, et qui, pape, se trouva n'être pas grand'chose.

Le président de Brosses raconte la mort de Clément XII dont il fut témoin, et vit l'élection de Benoît XIV, — comme j'ai vu Léon XII le pontife, mort sur son lit abandonné : le cardinal camerlingue avait frappé deux ou trois fois Clément XII au front, selon l'usage, avec un petit marteau, en l'appelant par son nom *Lorenzo Corsini* : « Il ne répondit point, dit de Brosses, et il ajoute : « *Voilà ce qui fait que votre fille est muette.* » Et voilà comme en ce temps-là on traitait les choses les plus graves : un pape mort que l'on frappe à la tête comme à la porte de l'entendement, en appelant l'homme décédé et muet par son nom, pouvait, ce me semble inspirer, à un témoin autre chose qu'une raillerie, fût-elle empruntée de Molière. Qu'aurait dit le léger magistrat de Dijon si

Clément XII lui eût répondu des profondeurs de l'éternité : « Que me veux-tu? »

Le président de Brosses envoie à son ami l'abbé Courtois une liste des cardinaux du conclave avec un mot sur chacun d'eux en son honneur :

« Guadagni, bigot, papelard, sans esprit, sans goût, « pauvre moine.

« Aquaviva d'Aragon, figure noble et un peu « épaisse, l'esprit comme la figure.

« Ottoboni, sans mœurs, sans crédit, débauché, « ruiné, amateur des arts.

« Alberoni, plein de feu, inquiet, remuant, méprisé, « sans mœurs, sans décence, sans considération, sans jugement : selon lui, un cardinal est un.... habillé de rouge. »

Le reste de la liste est à l'avenant; le cynisme est ici tout l'esprit.

Une bouffonnerie singulière eut lieu : de Brosses alla dîner avec des Anglais à la porte Saint-Pancrace; on simula l'élection d'un pape : sir Ashewd ôta sa perruque et représenta le cardinal doyen; on chanta des *oremus*, et le cardinal Alberoni fut élu au scrutin de cette orgie. Les soldats protestants de l'armée du connétable de Bourbon nommèrent pape, dans l'église de Saint-Pierre, Martin Luther. Aujourd'hui les Anglais, qui sont tout à la fois la plaie et la providence de Rome, respectent le culte catholique qui leur a permis d'élever un prêche en dehors de la porte du Peuple. Le gouvernement et les mœurs ne souffriraient plus de pareils scandales.

Aussitôt qu'un cardinal est prisonnier au conclave, la première chose qu'il fait, c'est de se mettre, lui et ses domestiques, à gratter durant l'obscurité les murs fraî-

chement maçonnés, jusqu'à ce qu'ils aient fait un petit trou pour prendre par là, durant la nuit, des ficelles au moyen desquelles les avis vont et viennent du dedans au dehors. Au surplus, le cardinal de Retz, dont l'opinion n'est pas suspecte, après avoir parlé des misères du conclave dont il fit partie, termine son récit par ces belles paroles :

« On y vécut (dans le conclave) toujours ensemble « avec le même respect et la même civilité que l'on ob- « serve dans les cabinets des rois; avec la même politesse « qu'on avait dans la cour de Henri III; avec la même « familiarité que l'on voit dans les colléges; avec la même « modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la « même charité, au moins en apparence, qui pourrait « être entre des frères parfaitement unis. »

Je suis frappé, en achevant l'épitome d'une immense histoire, de la manière grave dont elle commence et de la manière presque burlesque dont elle finit : la grandeur du Fils de Dieu ouvre la scène qui, se rétrécissant par degrés à mesure que la religion catholique s'éloigne de sa source, se termine à la petitesse du fils d'Adam. On ne retrouve plus guère la hauteur primitive de la croix qu'au décès du souverain pontife : ce pape, sans famille, sans amis, dont le cadavre est délaissé sur sa couche, montre que l'homme était compté pour rien dans le chef du monde évangélique. Comme prince temporel, on rend des honneurs au pape expiré; comme homme, son corps abandonné est jeté à la porte de l'église, où jadis le pécheur faisait pénitence.

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, 17 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ignore s'il plaira au roi d'envoyer un ambassa-« deur extraordinaire à Rome ou s'il lui conviendra de « m'accréditer auprès du Sacré Collége. Dans ce dernier « cas, j'aurai l'honneur de vous faire observer que j'al-« louai à M. le duc de Laval, pour frais de service extra-« ordinaire en pareille circonstance, en 1823, une somme « qui s'élevait, autant que je m'en puis souvenir, de « 40 à 50,000 francs. L'ambassadeur d'Autriche, M. le « comte d'Appony, reçut d'abord de sa cour une somme « de 36,000 francs pour les premiers besoins, un supplé-« ment de 7,200 francs par mois à son traitement ordi-« naire pendant la durée du conclave, et pour frais de « cadeaux, chancellerie, etc., 10,000 francs. Je n'ai point, « monsieur le comte, la prétention de lutter de magnifi-« cence avec M. l'ambassadeur d'Autriche, comme le fit « M. le duc de Laval ; je ne louerai ni chevaux, ni voi-« tures, ni livrées pour éblouir la populace de Rome ; le « roi de France est un assez grand seigneur pour payer « la pompe de ses ambassadeurs, s'il en veut une : ma-« gnificence d'emprunt, c'est misère. J'irai donc modes-« tement au conclave avec mes gens et mes voitures or-« dinaires. Reste seulement à savoir si Sa Majesté ne « pensera pas que pendant la durée du conclave je serai « obligé à une représentation à laquelle mon traitement « ordinaire ne pourra suffire. Je ne demande rien, je

« soumets simplement une question à votre jugement et « à la décision royale.

« J'ai l'honneur, etc. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 19 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur d'être présenté hier au Sacré « Collége et de prononcer le petit discours dont je vous « ai d'avance envoyé copie dans ma dépêche n° 17, partie « mardi, 17 de ce mois, par un courrier extraordinaire. « J'ai été écouté avec des marques de satisfaction du meil- « leur augure, et le cardinal doyen, le vénérable Della « Somaglia, m'a répondu dans les termes les plus affec- « tueux pour le roi et pour la France.

« Vous ayant tout mandé dans ma dernière dépêche, « je n'ai absolument rien de nouveau à vous dire aujour- « d'hui, sinon que le cardinal Bussi est arrivé hier de « Bénévent; on attend aujourd'hui les cardinaux Albani, « Macchi et Opizzoni.

« Les membres du Sacré Collége s'enfermeront au « palais Quirinal lundi soir, 23 de ce mois. Dix jours « s'écouleront ensuite pour attendre les cardinaux étran- « gers, après quoi les opérations sérieuses du conclave « commenceront, et, si l'on s'entendait tout d'abord, le « pape pourrait être élu dans la première semaine de « carême.

« J'attends, monsieur le comte, les ordres du roi. Je

« suppose que vous m'avez expédié un courrier après « l'arrivée de M. de Montebello à Paris. Il est urgent que « je reçoive ou l'annonce d'un ambassadeur extraordi- « naire, ou mes nouvelles lettres de créance avec les in- « structions du gouvernement.

« Les cinq cardinaux français viendront-ils? Politi- « quement parlant, leur présence est ici fort peu néces- « saire. J'ai écrit à monseigneur le cardinal de Latil pour « lui offrir mes services dans le cas où il se déterminerait « à venir.

« J'ai l'honneur, etc.

« *P. S.* Je joins ici la copie d'une lettre que m'a « écrite M. le comte de Funchal. Je n'ai point répondu « par écrit à cet ambassadeur, je suis seulement allé « causer avec lui. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, lundi 23 février 1829.

« Hier ont fini les obsèques du pape. La pyramide « de *papier* et les quatre candélabres étaient assez beaux, « parce qu'ils étaient d'une proportion immense et attei- « gnaient à la corniche de l'église. Le dernier *Dies iræ* « était admirable. Il est composé par un homme inconnu « qui appartient à la chapelle du pape, et qui me semble « avoir un génie d'une tout autre espèce que Rossini. « Aujourd'hui nous passons de la tristesse à la joie ; nous « chantons le *Veni Creator* pour l'ouverture du conclave; « puis nous irons voir chaque soir si les scrutins sont

« brûlés, si la fumée sort d'un certain poêle : le jour où « il n'y aura pas de fumée, le pape sera nommé, et j'irai « vous retrouver; voilà tout le fond de mon affaire. Le « discours du roi d'Angleterre est bien insolent pour la « France! Quelle déplorable expédition que cette expé- « dition de Morée! commence-t-on à le sentir? Le général « Guilleminot m'a écrit une lettre à ce sujet, qui me fait « rire; il n'a pu m'écrire ainsi que parce qu'il me présu- « mait ministre. »

« 25 février.

« La mort est ici : Torlonia est parti hier au soir après « deux jours de maladie : je l'ai vu tout peinturé sur son « lit funèbre, l'épée au côté. Il prêtait sur gages; mais « quels gages! sur des antiques, sur des tableaux ren- « fermés pêle-mêle dans un vieux palais poudreux. Ce « n'est pas là le magasin où l'Avare serrait *un luth de Bo-* « *logne garni de toutes ses cordes ou peu s'en faut, la peau* « *d'un lézard de trois pieds, et le lit de quatre pieds à bandes* « *de point de Hongrie.*

« On ne voit que des défunts que l'on promène ha- « billés dans les rues; il en passe un régulièrement sous « mes fenêtres quand nous nous mettons à table pour « dîner. Au surplus, tout annonce la séparation du prin- « temps; on commence à se disperser; on part pour Na- « ples; on reviendra un moment pour la semaine sainte, « et puis on se quittera pour toujours. L'année prochaine « ce seront d'autres voyageurs, d'autres visages, une « autre société. Il y a quelque chose de triste dans cette « course sur des ruines : les Romains sont comme les

« débris de leur ville : le monde passe à leurs pieds. Je « me figure ces personnes rentrant dans leurs familles, « dans les diverses contrées de l'Europe, ces jeunes *Misses* « retournant au milieu de leurs brouillards. Si par ha- « sard, dans trente ans d'ici, quelqu'une d'entre elles est « ramenée en Italie, qui se souviendra de l'avoir vue « dans les palais dont les maîtres ne seront plus? Saint- « Pierre et le Colisée, voilà tout ce qu'elle-même recon- « naîtrait. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 3 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« Mon premier courrier étant arrivé à Lyon le 14 du « mois dernier à neuf heures du soir, vous avez pu « apprendre le 15 au matin, par le télégraphe, la mort « du pape. Nous sommes aujourd'hui au 3 de mars et « je suis encore sans instructions et sans réponse offi- « cielle. Les journaux ont annoncé le départ de deux ou « trois cardinaux. J'avais écrit à Paris à M. le cardinal « de Latil, pour mettre à sa disposition le palais de « l'ambassade; je viens de lui écrire encore à divers « points de sa route, pour lui renouveler mes offres.

« Je suis fâché d'être obligé de vous dire, mon- « sieur le comte, que je remarque ici de petites intrigues « pour éloigner nos cardinaux de l'ambassade, pour les

« loger là où ils pourraient être placés plus à la portée « des influences que l'on espère exercer sur eux.

« En ce qui me concerne, cela m'est fort indifférent. « Je rendrai à MM. les cardinaux tous les services qui « dépendront de moi. S'ils m'interrogent sur des choses « qu'il sera bon de connaître, je leur dirai ce que je « sais; si vous me transmettez pour eux les ordres du « roi, je leur en ferai part; mais s'ils arrivaient ici dans « un esprit hostile aux vues du gouvernement de Sa Ma- « jesté, si l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas « d'accord avec l'ambassadeur du roi, s'ils tenaient un « langage contraire au mien, s'ils allaient jusqu'à « donner leurs voix dans le conclave à quelque homme « exagéré, s'ils étaient même divisés entre eux, rien ne « serait plus funeste. Mieux vaudrait pour le service du « roi que je donnasse à l'instant ma démission que d'offrir « ce spectacle public de nos discordes. L'Autriche et « l'Espagne ont, par rapport à leur clergé, une conduite « qui ne laisse rien à l'intrigue. Tout prêtre, tout car- « dinal ou évêque autrichien ou espagnol ne peut avoir « pour agent et pour correspondant à Rome que l'ambas- « sadeur même de sa cour; celui-ci a le droit d'écarter « à l'instant de Rome tout ecclésiastique de sa nation qui « lui ferait obstacle.

« J'espère, monsieur le comte, qu'aucune division « n'aura lieu, que MM. les cardinaux auront l'ordre « formel de se soumettre aux instructions que je ne tar- « derai pas à recevoir de vous; que je saurai celui « d'entre eux qui sera chargé d'exercer l'exclusion, en « cas de besoin, et quelles têtes cette exclusion doit « frapper.

« Il est bien nécessaire de se tenir en garde; les « derniers scrutins ont annoncé le réveil d'un parti. Ce « parti, qui a donné de vingt à vingt et une voix aux « cardinaux della Marmora et Pedicini, forme ce qu'on « appelle ici la faction de Sardaigne. Les autres cardi- « naux effrayés veulent porter tous leurs suffrages sur « Opizzoni, homme ferme et modéré à la fois. Quoique « Autrichien, c'est-à-dire Milanais, il a tenu tête à l'Autri- « che à Bologne. Ce serait un excellent choix. Les voix « des cardinaux français pourraient, en se fixant sur « l'un ou sur l'autre candidat, décider l'élection. A tort « ou à raison, on croit ces cardinaux ennemis du système « actuel du gouvernement du roi, et la faction de Sar- « daigne compte sur eux.

« J'ai l'honneur, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 3 mars 1829.

« Vous me surprenez sur l'histoire de ma fouille; je « ne me souvenais pas de vous avoir écrit rien de si bien « à ce propos. Je suis, comme vous le pensez, fortement « occupé : laissé sans direction et sans instructions, je « suis obligé de prendre tout sur moi. Je crois cependant « que je puis vous promettre un pape modéré et éclairé. « Dieu veuille seulement qu'il soit fait à l'expiration de « l'*interim* du ministère de M. Portalis. »

« 4 mars.

« Hier, mercredi des Cendres, j'étais à genoux seul « dans cette église de *Santa Croce*, appuyée sur les mu-

« railles de Rome, près de la porte de Naples. J'entendais « le chant monotone et lugubre des religieux dans l'inté- « rieur de cette solitude : j'aurais voulu être aussi sous « un froc, chantant parmi ces débris. Quel lieu pour « mettre en paix l'ambition et contempler les vanités de la « terre! Je ne vous parle pas de ma santé, parce que cela « est extrêmement ennuyeux. Tandis que je souffre, on « me dit que M. de la Ferronnays se guérit; il fait des « courses à cheval, et sa convalescence passe dans le pays « pour un miracle : Dieu veuille qu'il en soit ainsi, « et qu'il reprenne le portefeuille au bout de l'*interim :* « que de questions cela trancherait, pour moi! »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Jeudi, ce 15 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de vous instruire de l'arrivée « successive de MM. les cardinaux français. Trois d'entre « eux, MM. de Latil, de Lafare et de Croï, m'ont fait « l'honneur de descendre chez moi. Le premier est entré « au conclave jeudi soir 12, avec M. le cardinal Isoard; « les deux autres s'y sont renfermés vendredi soir, 13.

« Je leur ai fait part de tout ce que je savais; je leur « ai communiqué des notes importantes sur la minorité « et la majorité du conclave, sur les sentiments dont les « différents partis sont animés. Nous sommes convenus « qu'ils porteraient les candidats dont je vous ai déjà « parlé, savoir : les cardinaux Cappellari, Opizzoni, Ben-

« venuti, Zurla, Castiglione, enfin Pacca et de Gregorio ;
« qu'ils repousseraient les cardinaux de la faction sarde :
« Pedicini, Giustiniani, Galeffi et Cristaldi.

« J'espère que cette bonne intelligence entre les « ambassadeurs et les cardinaux aura le meilleur effet : « du moins n'aurai-je rien à me reprocher si des passions « ou des intérêts venaient à tromper mes espérances.

« J'ai découvert, monsieur le comte, de méprisables « et dangereuses intrigues entretenues de Paris à Rome « par le canal de M. le nonce Lambruschini. Il ne s'agis-« sait rien moins que de faire lire en plein conclave la « copie de prétendues instructions secrètes divisées en « plusieurs articles et données (assurait-on impudem-« ment) à M. le cardinal de Latil. La majorité du conclave « s'est prononcée fortement contre de pareilles machina-« tions ; elle aurait voulu qu'on écrivît au nonce de « rompre toute espèce de relations avec ces hommes de « discorde qui, en troublant la France, finiraient par « rendre la religion catholique odieuse à tous. Je fais, « monsieur le comte, un recueil de ces révélations « authentiques, et je vous l'enverrai après la nomination « du pape : cela vaudra mieux que toutes les dépêches « du monde. Le roi apprendra à connaître ses amis et « ses ennemis, et le gouvernement pourra s'appuyer sur « des faits propres à le diriger dans sa marche.

« Votre dépêche n° 14 me donna avis des empiéte-« ments que le nonce de Sa Sainteté a voulu renouveler « en France au sujet de la mort de Léon XII. La même « chose était déjà arrivée lorsque j'étais ministre des « affaires étrangères à la mort de Pie VII : heureusement « on a toujours les moyens de se défendre contre ces

« attaques publiques; il est bien plus difficile d'échapper « aux trames ourdies dans l'ombre.

« Les conclavistes qui accompagnent nos cardinaux « m'ont paru des hommes raisonnables : le seul abbé « Coudrin, dont vous m'avez parlé, est un de ces esprits « compactes et rétrécis dans lesquels rien ne peut « entrer, un de ces hommes qui se sont trompés de « profession. Vous n'ignorez pas qu'il est moine, chef « d'ordre, et qu'il a même des bulles d'institution : cela « ne s'accorde guère avec nos lois civiles et nos institu- « tions politiques.

« Il se pourrait faire que le pape fût élu à la fin de « cette semaine. Mais si les cardinaux français manquent « le premier effet de leur présence, il deviendra impos- « sible d'assigner un terme au conclave. De nouvelles « combinaisons amèneraient peut-être une nomination « inattendue : on s'arrangerait, pour en finir, de quelque « cardinal insignifiant, tel que Dandini.

« Je me suis jadis, monsieur le comte, trouvé dans « des circonstances difficiles, soit comme ambassadeur à « Londres, soit comme ministre pendant la guerre d'Es- « pagne, soit comme membre de la Chambre des pairs, « soit comme chef de l'opposition; mais rien ne m'a « donné autant d'inquiétude et de souci que ma position « actuelle au milieu de tous les genres d'intrigues. Il faut « que j'agisse sur un corps invisible renfermé dans une « prison dont les abords sont strictement gardés. Je n'ai « ni argent à donner, ni places à promettre; les passions « caduques d'une cinquantaine de vieillards ne m'offrent « aucune prise sur elles. J'ai à combattre la bêtise dans « les uns, l'ignorance du siècle dans les autres; le fana-

« tisme dans ceux-ci, l'astuce et la duplicité dans ceux-là;
« dans presque tous l'ambition, les intérêts, les haines
« politiques, et je suis séparé par des murs et par des
« mystères de l'assemblée où fermentent tant d'éléments
« de division. A chaque instant la scène varie; tous les
« quarts d'heure des rapports contradictoires me plongent
« dans de nouvelles perplexités. Ce n'est pas, monsieur
« le comte, pour me faire valoir que je vous entretiens
« de ces difficultés, mais pour me servir d'excuse dans le
« cas où l'élection produirait un pape contraire à ce
« qu'elle semble promettre et à la nature de nos vœux.
« A la mort de Pie VII, les questions religieuses
« n'avaient point encore agité l'opinion : ces questions
« sont venues aujourd'hui se mêler à la politique, et
« jamais l'élection du chef de l'Église ne pouvait tomber
« plus mal à propos.

« J'ai l'honneur, etc.»

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 17 mars 1829.

« Le roi de Bavière est venu me voir en *frac*. Nous
« avons parlé de vous. Ce souverain *grec*, en portant
« une couronne, semble savoir ce qu'il a sur la tête, et
« comprendre qu'on ne cloue pas le temps au passé. Il
« dîne chez moi jeudi et ne veut personne.

« Au reste, nous voilà au milieu de grands événe-
« ments : un pape à faire; que sera-t-il? L'émancipation
« des catholiques passera-t-elle? Une nouvelle campagne

« en Orient; de quel côté sera la victoire? Profiterons-« nous de cette position? Qui conduira nos affaires? « y a-t-il un tête capable d'apercevoir tout ce qui se « trouve là dedans pour la France et d'en profiter selon « les événements? Je suis persuadé qu'on n'y pense « seulement pas à Paris, et qu'entre les salons et les « chambres, les plaisirs et les lois, les joies du monde et « les inquiétudes ministérielles, on se soucie de l'Europe « comme de rien du tout. Il n'y a que moi qui, dans « mon exil, ai le temps de songer creux et de regarder « autour de moi. Hier je suis allé me promener par une « espèce de tempête sur l'ancien chemin de Tivoli. Je « suis arrivé à l'ancien pavé romain, si bien conservé « qu'on croirait qu'il a été posé nouvellement. Horace « avait pourtant foulé les pierres que je foulais : où est « Horace? »

LE MARQUIS CAPPONI.

Le marquis Capponi arrivant de Florence m'apporta des lettres de recommandation de ses amies de Paris. Je répondis à l'une de ces lettres le 21 mars 1829 :

« J'ai reçu vos deux lettres : les services que je puis « rendre ne sont rien, mais je suis tout à vos ordres. Je « n'en étais pas à savoir ce que c'était que le marquis « Capponi : je vous annonce qu'il est toujours beau ; il a « tenu bon contre le temps. Je n'ai point répondu à votre « première lettre toute pleine d'enthousiasme pour le « sublime Mahmoud et pour la barbarie *disciplinée,* pour « ces esclaves *bâtonnés* en soldats. Que les femmes soient « transportées d'admiration pour les hommes qui en « épousent à la fois des centaines, qu'elles prennent cela « pour le progrès des lumières et de la civilisation, je « le conçois; mais moi je tiens à mes pauvres Grecs; je « veux leur liberté comme celle de la France; je veux

« aussi des frontières qui couvrent Paris, qui assurent « notre indépendance, et ce n'est pas avec la triple al- « liance du pal de Constantinople, de la schlague de « Vienne et des coups de poing de Londres que vous « aurez la rive du Rhin. Grand merci de la pelisse d'hon- « neur que notre gloire pourrait obtenir de l'invincible « chef des croyants, lequel n'est pas encore sorti des fau- « bourgs de son sérail; j'aime mieux cette gloire toute « nue; elle est femme et belle : Phidias se serait bien « gardé de lui mettre une robe de chambre turque. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 21 Mars 1829.

« Eh bien! j'ai raison contre vous! Je suis allé hier, « entre deux scrutins et en attendant un pape, à Saint- « Onuphre : ce sont bien deux *orangers* qui sont dans le « *cloître,* et point un chêne *vert*. Je suis tout fier de cette « fidélité de ma mémoire. J'ai couru, presque les yeux « fermés, à la petite pierre qui recouvre votre ami; je « l'aime mieux que le grand tombeau qu'on va lui élever. « Quelle charmante solitude! quelle admirable vue! quel « bonheur de reposer là entre les fresques du Domini- « quin et celles de Léonard de Vinci! Je voudrais y être, « je n'ai jamais été plus tenté. Vous a-t-on laissée entrer « dans l'intérieur du couvent? Avez-vous vu, dans un « long corridor, cette tête ravissante, quoique à moitié « effacée, d'une madone de Léonard de Vinci? Avez-vous « vu dans la bibliothèque le masque du Tasse, sa cou- « ronne de laurier flétrie, un miroir dont il se servait,

« son écritoire, sa plume et la lettre écrite de sa main, « collée sur une planche qui pend au bas de son buste? « Dans cette lettre d'une petite écriture raturée, mais « facile à lire, il parle d'*amitié* et du *vent de la fortune;* « celui-là n'avait guère soufflé pour lui et l'amitié lui « avait souvent manqué.

« Point de pape encore, nous l'attendons d'heure « en heure; mais si le choix a été retardé, si des ob- « stacles se sont élevés de toutes parts, ce n'est pas ma « faute : il aurait fallu m'écouter un peu davantage et « ne pas agir tout juste en sens contraire de ce qu'on « paraissait désirer. Au reste, à présent il me semble que « tout le monde veut être en paix avec moi. Le cardinal « de Clermont-Tonnerre lui-même vient de m'écrire « qu'il réclame mes anciennes bontés pour lui, et après « tout cela il descend chez moi résolu à voter pour le « pape le plus modéré.

« Vous avez lu mon second discours. Remerciez « M. Kératry qui a parlé si obligeamment du premier; « j'espère qu'il sera encore plus content de l'autre. Nous « tâcherons tous les deux de rendre la *liberté* chrétienne, « et nous y parviendrons. Que dites-vous de la réponse « que le cardinal Castiglione m'a faite? Suis-je assez « loué *en plein conclave?* Vous n'auriez pas mieux dit « dans vos jours de gâterie. »

« 24 mars 1829.

« Si j'en croyais les bruits de Rome, nous aurions « un pape demain; mais je suis dans un moment de dé- « couragement, et je ne veux pas croire à un tel bon-

« heur. Vous comprenez bien que ce bonheur n'est pas « le bonheur politique, la joie d'un triomphe, mais le « bonheur d'être libre et de vous retrouver. Quand je « vous parle tant de conclave, je suis comme les gens « qui ont une idée fixe et qui croient que le monde « n'est occupé que de cette idée. Et pourtant à Paris qui « pense au conclave, qui s'occupe d'un pape et de mes « tribulations? La légèreté française, les intérêts du mo- « ment, les discussions des Chambres, les ambitions « émues, ont bien autre chose à faire. Lorsque le duc « de Laval m'écrivait aussi ses soucis sur son conclave, « tout préoccupé de la guerre d'Espagne que j'étais, je « disais en recevant ses dépêches : *Eh! bon Dieu, il s'agit* « *bien de cela!* M. Portalis doit aujourd'hui me faire subir « la peine du talion. Il est vrai de dire cependant que les « choses à cette époque n'étaient pas ce qu'elles sont « aujourd'hui : les idées religieuses n'étaient pas mêlées « aux idées politiques comme elles le sont dans toute « l'Europe ; la querelle n'était pas là ; la nomination d'un « pape ne pouvait pas, comme à cette heure, troubler ou « calmer les États.

« Depuis la lettre qui m'annonçait la prolongation « du congé de M. de La Ferronnays et son départ pour « Rome, je n'ai rien appris : je crois pourtant cette nou- « velle vraie.

« M. Thierry m'a écrit d'Hyères une lettre tou- « chante; il dit qu'il se meurt, et pourtant il veut une « place à l'Académie des inscriptions et me demande « d'écrire pour lui. Je vais le faire. Ma fouille continue « à me donner des sarcophages; la mort ne peut fournir « que ce qu'elle a. Le monument du Poussin avance. Il

« sera noble et grand. Vous ne sauriez croire combien « le *tableau des Bergers d'Arcadie* était fait pour un bas-« relief et convient à la sculpture. »

« 28 mars.

« M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, descendu « chez moi, entre aujourd'hui au conclave; c'est le siècle « des merveilles. J'ai auprès de moi le fils du maréchal « Lannes et le petit-fils du chancelier; *messieurs du Con-« stitutionnel* dînent à ma table auprès de *messieurs de la « Quotidienne.* Voilà l'avantage d'être sincère; je laisse « chacun penser ce qu'il veut, pourvu qu'on m'accorde « la même liberté; je tâche seulement que mon opinion « ait la majorité, parce que je la trouve, comme de rai-« son, meilleure que les autres. C'est à cette sincérité que « j'attribue le penchant qu'ont les opinions les plus di-« vergentes à se rapprocher de moi. J'exerce envers elles « le droit d'asile : on ne peut les saisir sous mon toit. »

A M. LE DUC DE BLACAS.

« Rome, 24 mars 1829.

« Je suis bien fâché, monsieur le duc, qu'une phrase « de ma lettre ait pu vous causer quelque inquiétude. Je « n'ai point du tout à me plaindre d'un homme de sens « et d'esprit (M. Fuscaldo), qui ne m'a dit que des lieux « communs de diplomatie. Nous autres ambassadeurs, « disons-nous autre chose? Quant au cardinal dont vous « me faites l'honneur de me parler, le gouvernement « français n'a désigné particulièrement personne; il s'en

« est entièrement rapporté à ce que je lui ai mandé. Sept « ou huit cardinaux modérés et pacifiques, qui semblent « attirer également les vœux de toutes les cours, sont les « candidats entre lesquels nous désirons voir se fixer les « suffrages. Mais si nous n'avons pas la prétention d'im- « poser un choix à la majorité du conclave, nous repous- « sons de toutes nos forces et par tous les moyens trois « ou quatre cardinaux fanatiques, intrigants ou incapa- « bles, que porte la minorité.

« Je n'ai, monsieur le duc, aucun moyen possible de « vous faire passer cette lettre; je la mets donc tout sim- « plement à la poste, parce qu'elle ne renferme rien que « vous et moi ne puissions avouer tout haut.

« J'ai l'honneur, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 31 mars 1829.

« M. de Montebello est arrivé et m'a apporté votre « lettre avec une lettre de M. Bertin et de M. Villemain.

« Mes fouilles vont bien, je trouve force sarcophages « vides; j'en pourrai choisir un pour moi, sans que ma « poussière soit obligée de chasser celle de ces vieux « morts que le vent a déjà emportée. Les sépulcres dé- « peuplés offrent le spectacle d'une résurrection et pour- « tant ils n'attendent qu'une mort plus profonde. Ce « n'est pas la vie, c'est le néant qui a rendu ces tombes « désertes.

« Pour achever mon petit journal du moment, je « vous dirai que je suis monté avant-hier à la boule de « Saint-Pierre pendant une tempête. Vous ne sauriez

« vous figurer ce que c'était que le bruit du vent au mi-
« lieu du ciel, autour de cette coupole de Michel-Ange,
« et au-dessus de ce temple des chrétiens, qui écrase la
« vieille Rome. »

A MADAME RÉCAMIER.

« 31 mars au soir.

« Victoire! j'ai un des papes que j'avais mis sur ma
« liste : c'est Castiglione, le cardinal même que je por-
« tais à la papauté en 1823, lorsque j'étais ministre, celui
« qui m'a répondu dernièrement au conclave de 1829,
« en me donnant *force louanges.* Castiglione est modéré
« et dévoué à la France : c'est un triomphe complet. Le
« conclave, avant de se séparer, a ordonné d'écrire au
« nonce à Paris, pour lui dire d'exprimer au roi la satis-
« faction que le Sacré Collége a éprouvée de ma con-
« duite. J'ai déjà expédié cette nouvelle à Paris par le
« télégraphe. Le préfet du Rhône est l'intermédiaire de
« cette correspondance aérienne, et ce préfet est M. de
« Brosses, fils de ce comte de Brosses, le léger voyageur
« à Rome, souvent cité dans les notes que je rassemble
« en vous écrivant. Le courrier qui vous porte cette lettre
« porte ma dépêche à M. Portalis.

« Je n'ai plus deux jours de suite de bonne santé;
« cela me fait enrager, car je n'ai cœur à rien au milieu
« de mes souffrances. J'attends pourtant avec quelque
« impatience ce qui résultera à Paris de la nomination
« de mon pape, ce qu'on dira, ce qu'on fera, ce que je
« deviendrai. Le plus sûr, c'est le congé demandé. J'ai
« vu par les journaux la grande querelle du *Constitu-*

« *tionnel* sur mon discours; il accuse le *Messager* de ne « l'avoir pas imprimé, et nous avons à Rome des *Messa-* « *gers* du 22 mars (la querelle est du 24 et 25) qui ont « le discours. N'est-ce pas singulier? Il paraît clair qu'il « y a eu *deux* éditions, l'une pour Rome et l'autre pour « Paris. Pauvres gens! je pense au mécompte d'un autre « journal; il assure que le conclave aura été très-mécon- « tent de ce discours : qu'aura-t-il dit quand il aura vu « les éloges que me donne le cardinal Castiglione, qui est « devenu pape?

« Quand cesserai-je de vous parler de toutes ces mi- « sères? Quand ne m'occuperai-je plus que d'achever les « mémoires de ma vie et ma vie aussi, comme dernière « page de mes *Mémoires?* J'en ai bien besoin; je suis bien « las, le poids des jours augmente et se fait sentir sur « ma tête; je m'amuse à l'appeler un *rhumatisme*, mais « on ne guérit pas de celui-là. Un seul mot me soutient « quand je le répète : A bientôt. »

« 3 avril.

« J'oubliais de vous dire que le cardinal Fesch s'étant « très-bien conduit dans le conclave, et ayant voté avec « nos cardinaux, j'ai franchi le pas et je l'ai invité à « dîner. Il a refusé par un billet plein de mesure.

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Le cardinal Albani a été nommé secrétaire d'État, « ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma

« première lettre portée à Lyon par le courrier à cheval
« expédié le 31 mars au soir. Le nouveau ministre ne
« plaît ni à la faction sarde, ni à la majorité du Sacré
« Collége, ni même à l'Autriche, parce qu'il est violent,
« antijésuite, rude dans son abord, et Italien avant tout.
« Riche et excessivement avare, le cardinal Albani se
« trouve mêlé dans toutes sortes d'entreprises et de spé-
« culations. J'allai hier lui faire ma première visite; aus-
« sitôt qu'il m'aperçut, il s'écria : « Je suis un cochon!
« (Il était en effet fort sale.) Vous verrez que je ne suis
« pas un ennemi. » Je vous rapporte, monsieur le comte,
« ses propres paroles. Je lui répondis que j'étais bien loin
« de le regarder comme un ennemi. « A vous autres,
« reprit-il, il faut de l'eau et non pas du feu : ne con-
« nais-je pas votre pays? n'ai-je pas vécu en France? (Il
« parle français comme un Français.) Vous serez content
« et votre maître aussi. Comment se porte le roi? Bon-
« jour! Allons à Saint-Pierre. »

« Il était huit heures du matin; j'avais déjà vu Sa
« Sainteté et tout Rome courait à la cérémonie de l'ado-
« ration.

« Le cardinal Albani est un homme d'esprit, faux
« par caractère et franc par humeur; sa violence déjoue
« sa ruse; on peut en tirer parti en flattant son orgueil
« et satisfaisant son avarice.

« Pie VIII est très-savant, surtout en matière de
« théologie; il parle français, mais avec moins de facilité
« et de grâce que Léon XII. Il est attaqué sur le côté
« droit d'une demi-paralysie et sujet à des mouvements
« convulsifs : la suprême puissance le guérira. Il sera cou-
« ronné dimanche prochain, jour de la Passion, 5 avril.

« Maintenant, monsieur le comte, que la principale « affaire qui me retenait à Rome est terminée, je vous « serai infiniment obligé de m'obtenir de la bienveil- « lance de Sa Majesté un congé de quelques mois. Je ne « m'en servirai qu'après avoir remis au pape la lettre « par laquelle le roi répondra à celle que Pie VIII lui a « écrite ou va lui écrire pour lui annoncer son élévation « sur la chaire de Saint-Pierre. Permettez-moi de solli- « citer de nouveau en faveur de mes deux secrétaires de « légation, M. Bellocq et M. de Givré, les grâces que je « vous ai demandées pour eux.

« Les intrigues du cardinal Albani dans le conclave, « les partisans qu'il s'était acquis, même dans la majo- « rité, m'avaient fait craindre quelque coup imprévu « pour le porter au souverain pontificat. Il me parais- « sait impossible de se laisser ainsi surprendre et de per- « mettre au chargé d'affaires de l'Autriche de ceindre la « tiare sous les yeux de l'ambassadeur de France : je « profitai donc de l'arrivée de M. le cardinal de Clermont- « Tonnerre pour le charger à tout événement de la lettre « ci-jointe dont je prenais les dispositions sous ma respon- « sabilité. Heureusement il n'a point été dans le cas de « faire usage de cette lettre; il me l'a rendue et j'ai « l'honneur de vous l'envoyer.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

LETTRE A MONSEIGNEUR LE CARDINAL
DE CLERMONT-TONNERRE.

A SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE CLERMONT-TONNERRE.

« Rome, ce 28 mars 1829.

« Monseigneur,

« Ne pouvant plus communiquer avec vos collègues « MM. les cardinaux français renfermés au palais de « Monte-Cavallo ; étant obligé de tout prévoir pour « l'avantage du service du roi et dans l'intérêt de notre « pays ; sachant combien de nominations inattendues ont « eu lieu dans les conclaves, je me vois à regret dans la « fâcheuse nécessité de confier à Votre Éminence une « exclusion éventuelle.

« Bien que M. le cardinal Albani ne paraisse avoir « aucune chance, il n'en est pas moins un homme de « capacité sur lequel, dans une lutte prolongée, on pour-

« rait jeter les yeux; mais il est le cardinal chargé au « conclave des instructions de l'Autriche : M. le comte « de Lutzow, dans son discours, l'a déjà désigné officiel- « lement en cette qualité. Or, il est impossible de laisser « porter au souverain pontificat un cardinal appartenant « ouvertement à une couronne, pas plus à la couronne « de France qu'à toute autre.

« En conséquence, monseigneur, je vous charge, « en vertu de mes pleins pouvoirs, comme ambassadeur « de Sa Majesté Très-Chrétienne et prenant sur moi seul « toute la responsabilité, de donner l'exclusion à M. le « cardinal Albani, si d'un côté par une rencontre fortuite, « et de l'autre par une combinaison secrète, il venait à « obtenir la majorité des suffrages.

« Je suis, etc., etc. »

Cette lettre d'exclusion, confiée à un cardinal par un ambassadeur qui n'y est pas autorisé formellement, est une témérité en diplomatie : il y a là de quoi faire frémir tous les hommes d'État à domicile, tous les chefs de division, tous les premiers commis, tous les copistes aux affaires étrangères; mais puisque le ministre ignorait sa chose au point de ne pas même songer au cas éventuel d'exclusion, force m'était d'y songer pour lui. Supposez qu'Albani eût été nommé pape par aventure, que serais-je devenu? J'aurais été à jamais perdu comme homme politique.

Je me dis ceci non pour moi qui me soucie peu du renom d'homme politique, mais pour la génération future des écrivains à qui on ferait du bruit de mon accident et qui expieraient mon malheur aux dépens de

leur carrière, comme on donne le fouet au menin quand M. le dauphin a fait une sottise. Mais il ne faudrait pas trop non plus admirer ma prévoyante audace, en prenant sur moi la lettre d'exclusion : ce qui paraît une énormité, mesuré à la courte échelle des vieilles idées diplomatiques, n'était au fond rien du tout, dans l'ordre actuel de la société. Cette audace me venait, d'un côté, de mon insensibilité pour toute disgrâce, de l'autre, de ma connaissance des opinions de mon temps : le monde tel qu'il est fait aujourd'hui ne donne pas deux sous de la nomination d'un pape, des rivalités des couronnes et des intrigues de l'intérieur d'un conclave.

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

Confidentielle.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui les « documents importants que je vous ai annoncés. Ce « n'est rien moins que le journal officiel et secret du « conclave. Il est traduit mot pour mot sur l'original « italien ; j'en ai fait disparaître seulement tout ce qui « pouvait indiquer avec trop de précision les sources où « j'ai puisé. S'il transpirait la moindre chose de ces révé- « lations dont il n'y a peut-être pas un autre exemple, « il en coûterait la fortune, la liberté et la vie peut-être « à plusieurs personnes. Cela serait d'autant plus déplo- « rable que ces révélations ne sont point dues à l'intérêt « et à la corruption, mais à la confiance dans l'honneur « français. Cette pièce, monsieur le comte, doit donc

« demeurer à jamais secrète, après avoir été lue dans le « conseil du roi : car, malgré les précautions que j'ai « prises de taire les noms et de retrancher les choses « directes, elle en dit encore assez pour compromettre « ses auteurs. J'y ai joint un commentaire, afin d'en faci- « liter la lecture. Le gouvernement pontifical est dans « l'usage de tenir un registre où sont notés jour par « jour, et pour ainsi dire heure par heure, ses décisions, « ses gestes et ses faits; quel trésor historique si l'on « pouvait y fouiller en remontant vers les premiers « siècles de la papauté! Il m'a été entr'ouvert un mo- « ment pour l'époque actuelle. Le roi verra, par les « documents que je vous transmets, ce qu'on n'a jamais « vu, l'intérieur d'un conclave; les sentiments les plus « intimes de la cour de Rome lui seront connus, et les mi- « nistres de Sa Majesté ne marcheront pas dans l'ombre.

« Le commentaire que j'ai fait du journal me dis- « pensant de toute autre réflexion, il ne me reste plus « qu'à vous offrir la nouvelle assurance de la haute con- « sidération avec laquelle j'ai l'honneur, etc., etc. »

L'original italien du document précieux annoncé dans cette dépêche confidentielle a été brûlé à Rome sous mes yeux; je n'ai point gardé copie de la traduction de ce document que j'ai envoyé aux affaires étrangères; j'ai seulement une copie du *commentaire* ou des *remarques* jointes par moi à cette traduction. Mais la même discrétion qui m'a fait recommander au ministre de garder la pièce à jamais secrète m'oblige de supprimer ici mes propres remarques; car, quelle que soit l'obscurité dont ces remarques sont enveloppées, par l'absence du document auquel elles se rapportent, cette obscurité serait

encore de la lumière à Rome. Or, les ressentiments sont longs dans la ville éternelle ; il se pourrait faire que dans cinquante ans d'ici ils allassent frapper quelque arrière-neveu des auteurs de la mystérieuse confidence. Je me contenterai donc de donner un *aperçu général* du contenu du *commentaire*, en insistant sur quelques passages qui ont un rapport direct avec les affaires de France.

On voit premièrement combien la cour de Naples trompait M. de Blacas, ou combien elle était elle-même trompée ; car, pendant qu'elle me faisait dire que les cardinaux napolitains voteraient avec nous, ils se réunissaient à la minorité ou à la faction dite de Sardaigne.

La minorité de cardinaux se figurait que le vote des cardinaux français influerait sur la *forme de notre gouvernement*. Comment cela ? Apparemment par les ordres secrets dont on les supposait chargés et par leurs votes en faveur d'un pape exalté.

Le nonce Lambruschini affirmait au conclave que le cardinal de Latil avait le secret du roi : tous les efforts de la faction tendaient à faire croire que Charles X et son gouvernement n'étaient pas d'accord.

Le 13 mars, le cardinal de Latil annonce qu'il a à faire au conclave une déclaration *purement* de conscience ; il est renvoyé devant quatre cardinaux-évêques : les actes de cette confession secrète demeurent à la garde du grand pénitencier. Les autres cardinaux français ignorent la matière de cette confession et le cardinal Albani cherche en vain à la découvrir : le fait est important et curieux.

La minorité est composée de seize voix compactes. Les cardinaux de cette minorité s'appellent les *Pères de la Croix;* ils mettent sur leur porte une croix de Saint-

André pour annoncer que, déterminés dans leur choix, ils ne veulent plus communiquer avec personne. La majorité du conclave montre des sentiments raisonnables et la ferme résolution de ne se mêler en rien de la politique étrangère.

Le procès-verbal dressé par le notaire du conclave est digne d'être remarqué : « Pie VIII, y est-il dit à la « conclusion, s'est déterminé à nommer le cardinal Al- « bani secrétaire d'État, afin de satisfaire aussi le cabinet « de Vienne. » Le souverain pontife partage les lots entre les deux couronnes; il se déclare le pape de la France et donne à l'Autriche la secrétairerie d'État.

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, mercredi 8 avril 1829.

« J'ai donné aujourd'hui même à dîner à tout le « conclave. Demain je reçois la grande-duchesse Hélène. « Le mardi de Pâques, j'ai un bal pour la clôture de la « session ; et puis je me prépare à aller vous voir; jugez « de mon anxiété : au moment où je vous écris, je n'ai « point encore de nouvelles de mon courrier à cheval « annonçant la mort du pape, et pourtant le pape est « déjà couronné, Léon XII est oublié; j'ai repris les « affaires avec le nouveau secrétaire d'État Albani; tout « marche comme s'il n'était rien arrivé, et j'ignore si « vous savez même à Paris qu'il y a un nouveau pontife! « Que cette cérémonie de la bénédiction papale est belle! « La Sabine à l'horizon, puis la campagne déserte de « Rome, puis Rome elle-même, puis la place Saint-Pierre

« et tout le peuple tombant à genoux sous la main d'un « vieillard : le pape est le seul prince qui bénisse ses « sujets.

« J'en étais là de ma lettre lorsqu'un courrier qui « m'arrive de Gênes m'apporte une dépêche télégra- « phique de Paris à Toulon, laquelle dépêche, qui répond « à celle que j'avais fait passer, m'apprend que le 4 avril, « à onze heures du matin, on a reçu à Paris ma dépêche « télégraphique de Rome à Toulon, dépêche qui annon- « çait la nomination du cardinal Castiglione, et que le roi « est fort content.

« La rapidité de ces communications est prodi- « gieuse ; mon courrier est parti le 31 mars, à huit heures « du soir, et le 8 avril, à huit heures du soir, j'ai reçu la « réponse de Paris. »

« 11 avril 1829.

« Nous voilà au 11 avril : dans huit jours nous au- « rons Pâques, dans quinze jours mon congé et puis vous « voir ! Tout disparaît dans cette espérance ; je ne suis « plus triste ; je ne songe plus aux ministres ni à la poli- « tique. Demain nous commençons la semaine sainte. Je « penserai à tout ce que vous m'avez dit. Que n'êtes- « vous ici pour entendre avec moi les beaux chants de « douleur ! Nous irions nous promener dans les déserts « de la campagne de Rome, maintenant couverts de ver- « dure et de fleurs. Toutes les ruines semblent rajeunir « avec l'année : je suis du nombre. »

« Mercredi saint, 15 avril.

« Je sors de la chapelle Sixtine, après avoir assisté à

« ténèbres et entendu chanter le *Miserere*. Je me souve-
« nais que vous m'aviez parlé de cette cérémonie et j'en
« étais à cause de cela cent fois plus touché.

« Le jour s'affaiblissait; les ombres envahissaient
« lentement les fresques de la chapelle et l'on n'apercevait plus que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient
« échapper de leur lumière étouffée une légère fumée
« blanche, image assez naturelle de la vie que l'Écriture
« compare à *une petite vapeur*. Les cardinaux étaient à
« genoux, le nouveau pape prosterné au même autel où
« quelques jours avant j'avais vu son prédécesseur; l'admirable prière de pénitence et de miséricorde, qui
« avait succédé aux Lamentations du prophète, s'élevait
« par intervalles dans le silence et la nuit. On se sentait
« accablé sous le grand mystère d'un Dieu mourant pour
« effacer les crimes des hommes. La catholique héritière
« sur ses sept collines était là avec tous ses souvenirs;
« mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces cardinaux
« qui disputaient la préséance aux monarques, un pauvre
« vieux pape paralytique, sans famille et sans appui, des
« princes de l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une
« puissance qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvre des arts disparaissaient avec elle, s'effaçaient
« sur les murs et sur les voûtes du Vatican, palais à demi
« abandonné. De curieux étrangers, séparés de l'unité
« de l'Église, assistaient en passant à la cérémonie et
« remplaçaient la communauté des fidèles. Une double
« tristesse s'emparait du cœur. Rome chrétienne en commémorant l'agonie de Jésus-Christ avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem

« les paroles que Jérémie adressait à l'ancienne. C'est une « belle chose que Rome pour tout oublier, mépriser tout « et mourir. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Les choses se développent ici comme j'avais eu « l'honneur de vous le faire pressentir; les paroles et les « actions du nouveau souverain pontife sont parfaite- « ment d'accord avec le système pacificateur suivi par « Louis XII : Pie VIII va même plus loin que son prédé- « cesseur; il s'exprime avec plus de franchise sur la « charte dont il ne craint pas de prononcer le mot et de « conseiller aux Français de suivre l'esprit. Le nonce, « ayant encore écrit sur nos affaires, a reçu sèchement « l'ordre de se mêler des siennes. Tout se conclut pour « le concordat des Pays-Bas, et M. le comte de Celles « mettra fin à sa mission le mois prochain.

« Le cardinal Albani, dans une position difficile, est « obligé de l'expier : les protestations qu'il me fait de son « dévouement à la France blessent l'ambassadeur d'Au- « triche qui ne peut cacher son humeur. Sous les rap- « ports religieux nous n'avons rien à craindre du car- « dinal Albani; fort peu religieux lui-même, il ne sera « poussé à nous troubler ni par son propre fanatisme, ni « par l'opinion modérée de son souverain.

« Quant aux rapports politiques, ce n'est pas avec « une intrigue de police et une correspondance chiffrée

« que l'on escamotera aujourd'hui l'Italie : laisser oc-
« cuper les légations, ou mettre garnison autrichienne à
« Ancône sous un prétexte quelconque, ce serait remuer
« l'Europe et déclarer la guerre à la France : or nous
« ne sommes plus en 1814, 1815, 1816 et 1817 ; on ne
« satisfait pas impunément sous nos yeux une ambition
« avide et injuste. Ainsi, que le cardinal Albani ait une
« pension du prince de Metternich ; qu'il soit le parent
« du duc de Modène, auquel il prétend laisser son énorme
« fortune ; qu'il trame avec ce prince un petit complot
« contre l'héritier de la couronne de Sardaigne ; tout cela
« est vrai, tout cela aurait été dangereux à l'époque où
« des gouvernements secrets et absolus faisaient marcher
« obscurément des soldats derrière une obscure dépêche :
« mais aujourd'hui, avec des gouvernements publics, avec
« la liberté de la presse et de la parole, avec le télégraphe
« et la rapidité de toutes les communications, avec la con-
« naissance des affaires répandue dans les diverses classes
« de la société, on est à l'abri des tours de gobelet et
« des finesses de la vieille diplomatie. Toutefois, il ne
« faut pas se dissimuler qu'un *chargé d'affaires d'Autriche,*
« secrétaire d'État à Rome, a des inconvénients ; il y a
« même certaines notes (par exemple celles qui seraient
« relatives à la puissance impériale en Italie) qu'on ne
« pourrait mettre entre les mains du cardinal Albani.

« Personne n'a encore pu pénétrer le secret d'une
« nomination qui déplaît à tout le monde, même au ca-
« binet de Vienne. Cela tient-il à des intérêts étrangers à
« la politique ? On assure que le cardinal Albani offre dans
« ce moment au saint-père de lui avancer 200,000 pias-
« tres dont le gouvernement de Rome a besoin ; d'autres

« prétendent que cette somme serait prêtée par un ban-
« quier autrichien. Le cardinal Macchi me disait samedi
« dernier que Sa Sainteté, ne voulant pas reprendre le
« cardinal Bernetti et désirant néanmoins lui donner une
« grande place, n'avait trouvé d'autre moyen d'arranger
« les choses que de rendre vacante la légation de Bolo-
« gne. De misérables embarras deviennent souvent les
« motifs des plus importantes résolutions. Si la version
« du cardinal Macchi est la véritable, tout ce que dit et
« fait Pie VIII pour la *satisfaction* des couronnes de France
« et d'Autriche ne serait qu'une raison apparente, à l'aide
« de laquelle il chercherait à masquer à ses propres yeux
« sa propre faiblesse. Au surplus, on ne croit point à la
« durée du ministère d'Albani. Aussitôt qu'il entrera en
« relation avec les ambassadeurs, les difficultés naîtront
« de toutes parts.

« Quant à la position de l'Italie, monsieur le comte,
« il faut lire avec précaution ce qu'on vous en mandera
« de Rome ou d'ailleurs. Il est malheureusement trop
« vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé
« au dernier degré du mépris. La manière dont la cour
« vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, tou-
« jours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant
« pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gi-
« bets, contribue de plus en plus dans ce pays à avilir la
« royauté. Mais on prend pour des *conspirations* ce qui
n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la
« lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat
« de la décrépitude des vieilles institutions contre l'éner-
« gie des jeunes générations ; enfin, la comparaison que
« chacun fait de ce qui est à ce qui pourrait être. Ne nous

« le dissimulons pas : le grand spectacle de la France « puissante, libre et heureuse, ce grand spectacle qui « frappe les yeux des nations restées ou retombées sous « le joug, excite des regrets ou nourrit des espérances. « Le mélange des gouvernements représentatifs et des « monarchies absolues ne saurait durer ; il faut que les « unes ou les autres périssent, que la politique reprenne « un égal niveau ainsi que du temps de l'Europe go- « thique. La douane d'une frontière ne peut désormais « séparer la liberté de l'esclavage ; un homme ne peut « plus être pendu de ce côté-ci d'un ruisseau pour des « principes réputés sacrés de l'autre côté de ce même « ruisseau. C'est dans ce sens, monsieur le comte, et uni- « quement dans ce sens, qu'il y a *conspiration* en Italie ; « c'est dans ce sens encore que l'Italie est *française*. Le « jour où elle entrera en jouissance des droits que son « intelligence aperçoit et que la marche progressive du « temps lui apporte, elle sera tranquille et purement ita- « lienne. Ce ne sont point quelques pauvres diables de « *carbonari*, excités par des manœuvres de police et pen- « dus sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. On donne « aux gouvernements les idées les plus fausses du véri- « table état des choses ; on les empêche de faire ce qu'ils « devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant « toujours comme les conspirations particulières d'une « poignée de Jacobins ce qui est l'effet d'une cause per- « manente et générale.

« Telle est, monsieur le comte, la position réelle de « l'Italie : chacun de ses États, outre le travail commun « des esprits, est tourmenté de quelque maladie locale : « le Piémont est livré à une faction fanatique ; le Mila-

« nais est dévoré par les Autrichiens ; les domaines du « saint-père sont ruinés par la mauvaise administration « des finances ; l'impôt s'élève à près de cinquante mil- « lions et ne laisse pas au propriétaire un pour cent de « son revenu ; les douanes ne rapportent presque rien ; « la contrebande est générale ; le prince de Modène a « établi dans son duché (lieu de franchise pour tous les « anciens abus) des magasins de marchandises prohi- « bées, lesquelles il fait entrer la nuit dans la légation « de Bologne.

« Je vous ai déjà, monsieur le comte, parlé de Na- « ples, où la faiblesse du gouvernement n'est sauvée que « par la lâcheté des populations.

« C'est cette absence de la vertu militaire qui pro- « longera l'agonie de l'Italie. Bonaparte n'a pas eu le « temps de faire revivre cette vertu dans la patrie de « Marius et de César. Les habitudes d'une vie oisive et « le charme du climat contribuent encore à ôter aux Ita- « liens du midi le désir de s'agiter pour être mieux. Les « antipathies nées des divisions territoriales ajoutent aux « difficultés d'un mouvement intérieur ; mais si quelque « impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en « deçà des Alpes accordait une charte à ses sujets, une « révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour « cette révolution. Plus heureux que nous et instruits « par notre expérience, les peuples économiseraient les « crimes et les malheurs dont nous avons été prodigues.

« Je vais sans doute, monsieur le comte, recevoir « bientôt le congé que je vous ai demandé : peut-être en « ferai-je usage. Au moment donc de quitter l'Italie, j'ai « cru devoir mettre sous vos yeux quelques aperçus gé-

« néraux, pour fixer les idées du conseil du roi et afin « de le tenir en garde contre les rapports des esprits « bornés ou des passions aveugles.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« MM. les cardinaux français sont fort empressés de « connaître quelle somme leur sera accordée pour leurs « dépenses et leur séjour à Rome : ils m'ont prié plu- « sieurs fois de vous écrire à ce sujet; je vous serai donc « infiniment obligé de m'instruire le plus tôt possible de « la décision du roi.

« Pour ce qui me regarde, monsieur le comte, lors- « que vous avez bien voulu m'allouer un secours de « trente mille francs, vous avez supposé qu'aucun car- « dinal ne logerait chez moi : or, M. de Clermont-Ton- « nerre s'y est établi avec sa suite, composée de deux « conclavistes, d'un secrétaire ecclésiastique, d'un secré- « taire laïque, d'un valet de chambre, de deux domesti- « ques et d'un cuisinier français, enfin d'un maître de « chambre romain, d'un maître de cérémonies, de trois « valets de pied, d'un cocher, et de toute cette maison « italienne qu'un cardinal est obligé d'avoir ici. M. l'ar- « chevêque de Toulouse, qui ne peut marcher, ne dîne « point à ma table; il faut deux ou trois services à diffé- « rentes heures, des voitures et des chevaux pour les

« commensaux et les amis. Mon respectable hôte ne « payera certainement pas sa dépense ici : il partira, et « les mémoires me resteront; il me faudra acquitter « non-seulement ceux du cuisinier, de la blanchisseuse, « du loueur de carrosses, etc., etc., mais encore ceux des « deux chirurgiens qui visitent la jambe de Monsei- « gneur, du cordonnier qui fait ses mules blanches et « pourpres, et du tailleur qui a *confectionné* les manteaux, « les soutanes, les rabats, l'ajustement complet du car- « dinal et de ses abbés.

« Si vous joignez à cela, monsieur le comte, mes « dépenses extraordinaires pour frais de représentation « avant, pendant et après le conclave, dépenses augmen- « tées par la présence de la grande-duchesse Hélène, du « prince Paul de Wurtemberg et du roi de Bavière, vous « trouverez sans doute que les trente mille francs que « vous m'avez accordés seront de beaucoup dépassés. La « première année de l'établissement d'un ambassadeur « est ruineuse, les secours accordés pour cet établisse- « ment étant fort au-dessous des besoins. Il faut presque « trois ans de séjour pour qu'un agent diplomatique ait « trouvé le moyen d'acquitter les dettes qu'il a conctrac- « tées d'abord et de mettre ses dépenses au niveau de ses « recettes. Je connais toute la pénurie du budget des « affaires étrangères; si j'avais par moi-même quelque « fortune, je ne vous importunerais pas : rien ne m'est « plus désagréable, je vous assure, que ces détails d'ar- « gent dans lesquels une rigoureuse nécessité me force « d'entrer, bien malgré moi.

« Agréez, monsieur le comte, etc. »

FÊTE DE LA VILLA MÉDICIS, POUR LA GRANDE-DUCHESSE HÉLÈNE.

J'avais donné des bals et des soirées à Londres et à Paris, et, bien qu'enfant d'un autre désert, je n'avais pas trop mal traversé ces nouvelles solitudes; mais je ne m'étais pas douté de ce que pouvaient être des fêtes à Rome : elles ont quelque chose de la poésie antique qui place la mort à côté des plaisirs. A la villa Médicis, dont les jardins sont déjà une parure et où j'ai reçu la grande-duchesse Hélène, l'encadrement du tableau est magnifique : d'un côté la villa Borghèse avec la maison de Raphaël; de l'autre la villa de Monte-Mario et les coteaux qui bordent le Tibre; au-dessous du spectateur, Rome entière comme un vieux nid d'aigle abandonné. Au milieu des bosquets se pressaient, avec les descendants des Paula et des Cornélie, les beautés venues de Naples, de Florence et de Milan : la princesse Hélène semblait leur reine. Borée, tout à coup descendu de la

montagne, a déchiré la tente du festin, et s'est enfui avec des lambeaux de toile et de guirlandes, comme pour nous donner une image de tout ce que le temps a balayé sur cette rive. L'ambassade était consternée; je sentais je ne sais quelle gaieté ironique à voir un souffle du ciel emporter mon or d'un jour et mes joies d'une heure. Le mal a été promptement réparé. Au lieu de déjeuner sur la terrasse, on a déjeuné dans l'élégant palais : l'harmonie des cors et des hautbois, dispersée par le vent, avait quelque chose du murmure de mes forêts américaines. Les groupes qui se jouaient dans les rafales, les femmes dont les voiles tourmentés battaient leurs visages et leurs cheveux, le *sartarello* qui continuait dans la bourrasque, l'improvisatrice qui déclamait aux nuages, le ballon qui s'envolait de travers avec le chiffre de la fille du Nord, tout cela donnait un caractère nouveau à ces jeux où semblaient se mêler les tempêtes accoutumées de ma vie.

Quel prestige pour tout homme qui n'eût pas compté son monceau d'années, et qui eût demandé des illusions au monde et à l'orage! J'ai bien de la peine à me souvenir de mon automne, quand, dans mes soirées, je vois passer devant moi ces femmes du printemps qui s'enfoncent parmi les fleurs, les concerts et les lustres de mes galeries successives : on dirait des cygnes qui nagent vers des climats radieux. A quel désennui vont-elles? Les unes cherchent ce qu'elles ont déjà aimé, les autres ce qu'elles n'aiment pas encore. Au bout de la route, elles tomberont dans ces sépulcres toujours ouverts ici, dans ces anciens sarcophages qui servent de bassins à des fontaines suspendues à des portiques; elles iront augmen-

ter tant de poussières légères et charmantes. Ces flots de beautés, de diamants, de fleurs et de plumes roulent au son de la musique de Rossini qui se répète et s'affaiblit d'orchestre en orchestre. Cette mélodie est-elle le soupir de la brise que j'entendais dans les savanes des Florides, le gémissement que j'ai ouï dans le temple d'Érechthée à Athènes? Est-ce la plainte lointaine des aquilons qui me berçaient sur l'Océan? Ma sylphide serait-elle cachée sous la forme de quelques-unes de ces brillantes Italiennes? Non : ma dryade est restée unie au saule des prairies où je causais avec elle de l'autre côté de la futaie de Combourg. Je suis bien étranger à ces ébats de la société attachée à mes pas vers la fin de ma course; et pourtant il y a dans cette féerie une sorte d'enivrement qui me monte à la tête : je ne m'en débarrasse qu'en allant rafraîchir mon front à la place solitaire de Saint-Pierre ou au Colisée désert. Alors les petits spectacles de la terre s'abîment, et je ne trouve d'égal au brusque changement de la scène que les anciennes tristesses de mes premiers jours.

MES RELATIONS AVEC LA FAMILLE BONAPARTE.

Je consigne ici maintenant mes rapports comme ambassadeur avec la famille Bonaparte, afin de laver la Restauration d'une de ces calomnies qu'on lui jette sans cesse à la tête.

La France n'a pas agi seule dans le bannissement des membres de la famille impériale; elle n'a fait qu'obéir à la dure nécessité imposée par la force des armes; ce sont les alliés qui ont provoqué ce bannissement : des conventions diplomatiques, des traités formels prononcent l'exil des Bonapartes, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils doivent habiter, ne permettent pas à un ministre ou à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer *seul* un passe-port aux parents de Napoléon; le visa des *quatre* autres ministres ou ambassadeurs des *quatre* autres puissances contractantes est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les alliés, lors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines!

Grâce à Dieu, je ne me suis jamais soumis à ces mesures. En 1823 j'ai délivré sans consulter personne, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité comme ministre des affaires étrangères, un passe-port à madame la comtesse de Survilliers, alors à Bruxelles, pour venir à Paris soigner un de ses parents malade. Vingt fois j'ai demandé le rappel de ces lois de persécution ; vingt fois j'ai dit à Louis XVIII que je voudrais voir le duc de Reichstadt capitaine de ses gardes et la statue de Napoléon replacée au haut de la colonne de la place Vendôme. J'ai rendu, comme ministre et comme ambassadeur, tous les services que j'ai pu à la famille Bonaparte. C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime : la liberté peut regarder la gloire en face. Ambassadeur à Rome, j'ai autorisé mes secrétaires et mes attachés à paraître au palais de madame la duchesse de Saint-Leu ; j'ai renversé la séparation élevée entre des Français qui ont également connu l'adversité. J'ai écrit à M. le cardinal Fesch pour l'inviter à se joindre aux cardinaux qui devaient se réunir chez moi ; je lui ai témoigné ma douleur des mesures politiques qu'on avait cru devoir prendre ; je lui ai rappelé le temps où j'avais fait partie de sa mission auprès du Saint-Siége ; et j'ai prié mon ancien ambassadeur d'honorer de sa présence le banquet de son ancien secrétaire d'ambassade. J'en ai reçu cette réponse pleine de dignité, de discrétion et de prévoyance :

« Du palais Falconieri, 4 avril 1829.

« Le cardinal Fesch est bien sensible à l'invitation « obligeante de M. de Chateaubriand, mais sa position à

« son retour à Rome lui conseilla d'abandonner le monde « et de mener une vie tout à fait séparée de toute société « étrangère à sa famille. Les circonstances qui se succé- « dèrent lui prouvèrent qu'un tel parti était indispen- « sable à sa tranquillité; et les douceurs du moment ne « le garantissant point des désagréments de l'avenir, il « est obligé de ne point changer de manière de vivre. « Le cardinal Fesch prie M. de Chateaubriand d'être « convaincu que rien n'égale sa reconnaissance, et que « c'est avec bien de la peine qu'il ne se rendra pas chez « Son Excellence aussi fréquemment qu'il l'aurait désiré.

« Le très-humble, etc.

« Cardinal Fesch. »

La phrase de ce billet : *Les douceurs du moment ne le garantissant pas des désagréments de l'avenir*, fait allusion à la menace de M. de Blacas, qui avait donné l'ordre de jeter M. le cardinal Fesch du haut en bas de ses escaliers, s'il se présentait à l'ambassade de France : M. de Blacas oubliait trop qu'il n'avait pas toujours été si grand seigneur. Moi qui pour être, autant que je puis, ce que je dois être dans le présent, me rappelle sans cesse mon passé, j'ai agi d'une autre sorte avec M. l'archevêque de Lyon : les petites mésintelligences qui existèrent autrefois entre lui et moi à Rome m'obligent à des convenances d'autant plus respectueuses que je suis à mon tour dans le parti triomphant, et lui dans le parti abattu.

De son côté, le prince Jérôme m'a fait l'honneur de réclamer mon intervention en m'envoyant copie d'une requête qu'il adresse au cardinal secrétaire d'État; il me dit dans sa lettre :

« L'exil est assez affreux dans son principe comme « dans ses conséquences pour que cette généreuse France « qui l'a vu naître (le prince Jérôme), cette France qui « possède toutes ses affections, et qu'il a servie vingt ans, « veuille aggraver sa situation en permettant à chaque « gouvernement d'abuser de la délicatesse de sa position.

« Le prince Jérôme de Montfort, confiant dans la « loyauté du gouvernement français et dans le caractère « de son noble représentant, n'hésite pas à penser que « justice lui soit rendue.

« Il saisit cette occasion, etc.

« JÉRÔME. »

J'ai adressé, en conséquence de cette requête, une note confidentielle au secrétaire d'État, le cardinal Bernetti ; elle se termine par ces mots :

« Les motifs déduits par le prince Jérôme de Mont« fort ayant paru au soussigné fondés en droit et en rai« son, il n'a pu refuser l'intervention de ses bons offices « au réclamant, persuadé que le gouvernement français « verra toujours avec peine aggraver par d'ombrageuses « mesures la rigueur des lois politiques.

« Le soussigné mettrait un prix tout particulier à « obtenir, dans cette circonstance, le puissant intérêt de « S. E. le cardinal secrétaire d'État.

« CHATEAUBRIAND. »

J'ai répondu en même temps au prince Jérôme ce qui suit :

« Rome, 9 mai 1829.

« L'ambassadeur de France près le Saint-Siége a « reçu copie de la note que le prince Jérôme de Montfort « lui a fait l'honneur de lui envoyer. Il s'empresse de « le remercier de la confiance qu'il a bien voulu lui « témoigner; il se fera un devoir d'appuyer, auprès du « secrétaire d'État de Sa Sainteté, les justes réclama- « tions de Son Altesse.

« Le vicomte de Chateaubriand, qui a aussi été banni « de sa patrie, serait trop heureux de pouvoir adoucir le « sort des Français qui se trouvent encore placés sous le « coup d'une loi politique. Le frère exilé de Napoléon, « s'adressant à un émigré, jadis rayé de la liste des pros- « crits par Napoléon lui-même, est un de ces jeux de la « fortune qui devait avoir pour témoins les ruines de « Rome.

« Le vicomte de Chateaubriand a l'honneur, etc. »

DÉPÊCHE A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, 4 mai 1829.

« J'ai eu l'honneur de vous dire, dans ma lettre « du 30 avril, en vous accusant réception de votre dé- « pêche n° 25, que le pape m'avait reçu en audience « particulière le 29 avril à midi. Sa Sainteté m'a paru « jouir d'une très-bonne santé. Elle m'a fait asseoir « devant elle et m'a gardé à peu près cinq quarts d'heure. « L'ambassadeur d'Autriche avait eu avant moi une au-

« dience publique pour remettre ses nouvelles lettres de
« créance.

« En quittant le cabinet de Sa Sainteté au Vatican, « je suis descendu chez le secrétaire d'État, et, abordant « franchement la question avec lui, je lui ai dit : « Eh « bien, vous voyez comme nos journaux vous arrangent! « Vous êtes *Autrichien, vous détestez la France,* vous voulez « lui jouer de mauvais tours : que dois-je croire de tout « cela ? »

« Il a haussé les épaules et m'a répondu : « Vos « journaux me font rire; je ne puis pas vous convaincre « par mes paroles si vous n'êtes pas convaincu; mais « mettez-moi à l'épreuve et vous verrez si je n'aime pas « la France, si je ne fais pas ce que vous me demanderez « au nom de votre roi! » Je crois, monsieur le comte, le « cardinal Albani sincère. Il est d'une indifférence pro- « fonde en matière religieuse; il n'est pas prêtre; il a « même songé à quitter la pourpre et à se marier; il « n'aime pas les jésuites, ils le fatiguent par le bruit « qu'ils font; il est paresseux, gourmand, grand amateur « de toutes sortes de plaisirs : l'ennui que lui causent les « mandements et les lettres pastorales le rend extrême- « ment peu favorable à la cause des auteurs de ces lettres « et de ces mandements : ce vieillard de quatre-vingts « ans veut mourir en paix et en joie.

« J'ai l'honneur, etc. »

PIE VII.

« 10 mars 1829.

Je visite souvent Monte-Cavallo ; la solitude des jardins s'y accroît de la solitude de la campagne romaine que la vue va chercher par-dessus Rome, en amont de la rive droite du Tibre. Les jardiniers sont mes amis; des allées mènent à la Paneterie ; pauvre laiterie, volière ou ménagerie dont les habitants sont indigents et pacifiques comme les papes actuels. En regardant en bas du haut des terrasses de l'enceinte quirinale, on aperçoit dans une rue étroite des femmes qui travaillent aux différents étages de leurs fenêtres : les unes brodent, les autres peignent dans le silence de ce quartier retiré. Les cellules des cardinaux du dernier conclave ne m'intéressent pas du tout. Lorsqu'on bâtissait Saint-Pierre, que l'on commandait des chefs-d'œuvre à Raphaël, qu'en même temps les rois venaient baiser la mule du pontife, il y avait quel-

que chose digne d'attention dans la papauté temporelle. Je verrais volontiers la loge d'un Grégoire VII, d'un Sixte-Quint, comme je chercherais la fosse aux lions dans Babylone; mais des trous noirs, délaissés d'une obscure compagnie de septuagénaires, ne me représentent que ces *columbaria* de l'ancienne Rome, vide aujourd'hui de leur poussière et d'où s'est envolée une famille de morts.

Je passe donc rapidement ces cellules déjà à moitié abattues pour me promener dans les salles du palais : là, tout me parle d'un événement dont on ne retrouve de trace qu'en remontant jusqu'à Sciarra Colonna, Nogaret et Boniface VIII.

Mon premier et mon dernier voyage de Rome se rattachent par les souvenirs de Pie VII, dont j'ai raconté l'histoire en parlant de madame de Beaumont et de Bonaparte. Mes deux voyages sont deux pendentifs esquissés sous la voûte de mon monument. Ma fidélité à la mémoire de mes anciens amis doit donner confiance aux amis qui me restent : rien ne descend pour moi dans la tombe; tout ce que j'ai connu vit autour de moi : selon la doctrine indienne, la mort, en nous touchant, ne nous détruit pas; elle nous rend seulement invisibles.

A M. LE COMTE PORTALIS.

« Rome, le 7 mai 1829.

« Monsieur le comte,

« Je reçois enfin par MM. Desgranges et Franqueville « votre dépêche n° 25. Cette dépêche dure, rédigée par « quelque commis mal élevé des affaires étrangères,

« n'était pas celle que je devais attendre après les ser-« vices que j'avais eu le bonheur de rendre au roi pen-« dant le conclave, et surtout on aurait dû un peu se « souvenir de la personne à qui on l'adressait. Pas un « mot obligeant pour M. Bellocq, qui a obtenu de si « rares documents; rien sur la demande que je faisais « pour lui; d'inutiles commentaires sur la nomination « du cardinal Albani, nomination faite dans le conclave « et qu'ainsi personne n'a pu ni prévoir ni prévenir; « nomination sur laquelle je n'ai cessé d'envoyer des « éclaircissements. Dans ma dépêche n° 34, qui sans « doute vous est parvenue à présent, je vous offre encore « un moyen très-simple de vous débarrasser de ce car-« dinal, s'il fait si grand'peur à la France, et ce moyen « sera déjà à moitié exécuté lorsque vous recevrez cette « lettre : demain je prends congé de Sa Sainteté; je « remets l'ambassade à M. Bellocq, comme chargé d'af-« faires, d'après les instructions de votre dépêche n° 24, « et je pars pour Paris.

« J'ai l'honneur, etc. »

« Ce dernier billet est rude, et finit brusquement « ma correspondance avec M. Portalis.

A MADAME RÉCAMIER.

« 14 mai 1829.

« Mon départ est fixé au 16. Des lettres de Vienne « arrivées ce matin annoncent que M. de Laval a refusé « le ministère des affaires étrangères; est-ce vrai? S'il

« tient à ce premier refus, qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. « J'espère que le tout sera décidé avant mon arrivée à « Paris. Il me semble que nous sommes tombés en para- « lysie et que nous n'avons plus que la langue de libre.

« Vous croyez que je m'entendrais avec M. de Laval; « j'en doute. Je suis disposé à ne m'entendre avec per- « sonne. J'allais arriver dans les dispositions les plus « pacifiques, et ces gens s'avisent de me chercher que- « relle. Tandis que j'ai eu des chances de ministère, il « n'y avait pas assez d'éloges et de flatteries pour moi « dans les dépêches; le jour où la place a été prise, ou « censée prise, on m'annonce sèchement la nomination « de M. de Laval dans la dépêche la plus rude et la plus « bête à la fois. Mais, pour devenir si plat et si insolent « d'une poste à l'autre, il fallait un peu songer à qui on « s'adressait, et M. de Portalis en aura été averti par un « mot de réponse que je lui ai envoyé ces jours derniers. « Il est possible qu'il n'ait fait que signer sans lire, « comme Carnot signait de confiance des centaines d'exé- « cutions à mort. »

PRÉSOMPTION.

L'ami du grand Lhopital, le chancelier Olivier, dans sa langue du XVIe siècle, laquelle bravait l'honnêteté, compare les Français à des guenons qui grimpent au sommet des arbres et qui ne cessent d'aller en avant qu'elles ne soient parvenues à la plus haute branche, pour y montrer ce qu'elles doivent cacher. Ce qui s'est passé en France depuis 1789 jusqu'à nos jours prouve la justesse de la similitude : chaque homme, en gravissant la vie, est aussi le singe du chancelier; on finit par exposer sans honte ses infirmités aux passants. Voilà qu'au bout de mes dépêches je suis saisi du désir de me vanter : les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité.

Avez-vous lu dans les archives des affaires étran-

gères les correspondances diplomatiques relatives aux événements les plus importants à l'époque de ces correspondances? — Non.

Du moins vous avez lu les correspondances imprimées; vous connaissez les négociations de du Bellay, de d'Ossat, de Duperron, du président Jeannin, les Mémoires d'État de Villeroy, les Économies royales de Sully; vous avez lu les Mémoires du cardinal de Richelieu, nombre de lettres de Mazarin, les pièces et les documents relatifs au traité de Westphalie, de la paix de Munster? Vous connaissez les dépêches de Barillon sur les affaires d'Angleterre; les négociations pour la succession d'Espagne ne vous sont pas étrangères; le nom de madame des Ursins ne vous a pas échappé; le pacte de famille de M. de Choiseul est tombé sous vos yeux; vous n'ignorez pas Ximenès, Olivarès et Pombal, Hugues Grotius sur la liberté des mers, ses lettres aux deux Oxenstiern, les négociations du grand-pensionnaire de Witt avec Pierre Grotius, second fils de Hugues; enfin la collection des traités diplomatiques a peut-être attiré vos regards? — Non.

Ainsi, vous n'avez rien lu de ces sempiternelles élucubrations? Eh bien! lisez-les; quand cela sera fait, passez ma guerre d'Espagne dont le succès vous importune, bien qu'elle soit mon premier titre à mon classement d'homme d'État; prenez mes dépêches de Prusse, d'Angleterre et de Rome, placez-les auprès des autres dépêches que je vous indique : la main sur la conscience, dites alors quelles sont celles qui vous ont le plus ennuyé; dites si mon travail et celui de mes prédécesseurs n'est pas tout semblable; si l'entente des petites choses et du *positif* n'est

pas aussi manifeste de mon côté que du côté des ministres passés et des défunts ambassadeurs?

D'abord vous remarquerez que j'ai l'œil à tout; que je m'occupe de Reschid-Pacha et de M. de Blacas; que je défends contre tout venant mes priviléges et mes droits d'ambassadeur à Rome; que je suis cauteleux, faux (éminente qualité!), fin jusque-là que M. de Funchal, dans une position équivoque, m'ayant écrit, je ne lui réponds point; mais que je vais le voir par une politesse astucieuse, afin qu'il ne puisse montrer une ligne de moi et néanmoins qu'il soit satisfait. Pas un mot imprudent à reprendre dans mes conversations avec les cardinaux Bernetti et Albani, les deux secrétaires d'État; rien ne m'échappe; je descends aux plus petits détails; je rétablis la comptabilité dans les affaires des Français à Rome, d'une manière telle qu'elle subsiste encore sur les bases que je lui ai données. D'un regard d'aigle, j'aperçois que le traité de la Trinité du Mont, entre le Saint-Siége et les ambassadeurs Laval et Blacas, est abusif, et qu'aucune des deux parties n'avait eu le droit de le faire. De là, montant plus haut et arrivant à la grande diplomatie, je prends sur moi de donner l'exclusion à un cardinal, parce qu'un ministre des affaires étrangères me laissait sans instructions et m'exposait à voir nommer pour pape une créature de l'Autriche. Je me procure le journal secret du conclave : chose qu'aucun ambassadeur n'avait jamais pu obtenir; j'envoie jour par jour la liste nominative des scrutins. Je ne néglige point la famille de Bonaparte; je ne désespère pas d'amener, par de bons traitements, le cardinal Fesch à donner sa démission d'archevêque de Lyon. Si un *carbonaro* remue, je le sais,

et je juge du plus ou du moins de vérité de la conspiration; si un abbé intrigue, je le sais, et je déjoue les plans que l'on avait formés pour éloigner les cardinaux de l'ambassadeur de France. Enfin je découvre qu'un secret important a été déposé par le cardinal Latil dans le sein du grand pénitencier. Êtes-vous content? Est-ce là un homme qui sait son métier? Eh bien! voyez-vous, je brochais cette besogne diplomatique comme le premier ambassadeur venu, sans qu'il m'en coûtât une idée, de même qu'un niais de paysan de Basse-Normandie fait des chausses en gardant ses moutons : mes moutons à moi étaient mes songes.

Voici maintenant un autre point de vue : si l'on compare mes lettres officielles aux lettres officielles de mes prédécesseurs, on s'apercevra que dans les miennes les affaires générales sont traitées autant que les affaires privées; que je suis entraîné par le caractère des idées de mon siècle dans une région plus élevée de l'esprit humain. Cela se peut observer surtout dans la dépêche où je parle à M. Portalis de l'état de l'Italie, où je montre la méprise des cabinets qui regardent comme des conspirations particulières ce qui n'est que le développement de la civilisation. Le *Mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux papes d'autre chose que des intrigues de cabinet; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. Mon discours prononcé au guichet du conclave a le même caractère. C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société.

Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant sa randonnée autour de son idée. Je suis devenu le vieux Sidrac, l'âge m'allonge le chemin. Je poursuis : je serai long encore. Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct contraire me domine, je fais peu de cas de la politique par la raison même que j'ai été heureux à ce lansquenet. Pour être un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne s'agit que d'en perdre. Je me reconnais effrontément l'aptitude aux choses positives, sans me faire la moindre illusion sur l'obstacle qui s'oppose en moi à ma réussite complète. Cet obstacle ne vient pas de la muse ; il naît de mon indifférence de tout. Avec ce défaut, il est impossible d'arriver à rien d'achevé dans la vie pratique.

L'indifférence, j'en conviens, est une qualité des hommes d'État, mais des hommes d'État sans conscience. Il faut savoir regarder d'un œil sec tout événement, avaler des couleuvres comme de la malvoisie, mettre au néant, à l'égard des autres, morale, justice, souffrance, pourvu qu'au milieu des révolutions on sache trouver sa fortune particulière. Car à ces esprits transcendants l'accident, bon ou mauvais, est obligé de rapporter quelque chose ; il doit financer à raison d'un trône, d'un cercueil, d'un serment, d'un outrage ; le tarif est marqué par les Mionnet des catastrophes et des affronts : je ne suis pas connaisseur en cette numismatique. Malheureusement mon insouciance est double ; je ne suis pas plus

échauffé pour ma personne que pour le fait. Le mépris du monde venait à saint Paul ermite de sa foi religieuse ; le dédain de la société me vient de mon incrédulité politique. Cette incrédulité me porterait haut dans une sphère d'action, si, plus soigneux de mon sot individu, je savais en même temps l'humilier et le vêtir. J'ai beau faire, je reste un benêt d'honnête homme, naïvement hébété et tout nu, ne sachant ni ramper, ni prendre.

D'Andilly, parlant de lui, semble avoir peint un côté de mon caractère : « Je n'ai jamais eu aucune ambition, « dit-il, parce que j'en avais trop, ne pouvant souffrir « cette dépendance qui resserre dans des bornes si étroites « les effets de l'inclination que Dieu m'a donnée pour des « choses grandes, glorieuses à l'État et qui peuvent pro- « curer la félicité des peuples, sans qu'il m'ait été pos- « sible d'envisager en tout cela mes intérêts particuliers. « Je n'étais propre que pour un roi qui aurait régné par « lui-même et qui n'aurait eu d'autre désir que de rendre « sa gloire immortelle. » Dans ce cas, je n'étais pas propre aux rois du jour.

Maintenant que je vous ai conduit par la main dans les plus secrets détours de mes mérites, que je vous ai fait sentir tout ce qu'il y a de rare dans mes dépêches, comme un de mes confrères de l'Institut qui chante incessamment sa renommée et qui enseigne aux hommes à l'admirer, maintenant je vous dirai où j'en veux venir par mes vanteries : en montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureaux.

Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les surpasse de toute

la tête; quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs, on devrait au moins ne pas dire des âneries. Vous parlez de *faits*, reconnaissez donc les *faits* : la plupart des grands écrivains de l'antiquité, du moyen âge, de l'Angleterre moderne, ont été de grands hommes d'État, quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires. « Je ne voulus pas leur donner à entendre, dit Alfieri re- « fusant une ambassade, que leur diplomatie et leurs dé- « pêches me paraissaient et étaient certainement pour « moi moins importantes que mes tragédies ou même « celles des autres; mais il est impossible de ramener « cette espèce de gens-là : ils ne peuvent et ne doivent « pas se convertir. »

Qui fut jamais plus littéraire en France que Lhopital, survivancier d'Horace, que d'Ossat, cet habile ambassadeur, que Richelieu, cette forte tête, lequel, non content de dicter des *traités de controverse*, de rédiger des *mémoires* et des *histoires*, inventait incessamment des sujets dramatiques, rimaillait avec Malleville et Boisrobert, accouchait, à la sueur de son front, de l'Académie et de *la grande pastorale?* Est-ce parce qu'il était méchant écrivain qu'il fut grand ministre? Mais la question n'est pas du plus ou du moins de talent; elle est de la passion de l'encre et du papier : or jamais M. de l'Empyrée ne montra plus d'ardeur, ne fit plus de frais que le cardinal pour ravir la palme du Parnasse, jusque-là que la mise en scène de sa *tragi-comédie* de Mirame lui coûta deux cent mille écus! Si dans un personnage à la fois politique et littéraire la médiocrité du poëte fait la supériorité de l'homme d'État, il faudrait en conclure que la faiblesse de l'homme d'État résulterait de la force du poëte : ce-

pendant le génie des lettres a-t-il détruit le génie politique de Solon, élégiaque égal à Simonide; de Périclès dérobant aux Muses l'éloquence avec laquelle il subjuguait les Athéniens; de Thucydide et de Démosthène qui portèrent si haut la gloire de l'écrivain et de l'orateur, tout en consacrant leurs jours à la guerre et à la place publique? A-t-il détruit le génie de Xénophon qui opérait la retraite des dix-mille, tout en rêvant la *Cyropédie;* des deux Scipions, l'un l'ami de Lélius, l'autre associé à la renommée de Térence; de Cicéron, roi des lettres comme il était père de la patrie; de César enfin, auteur d'ouvrages de grammaire, d'astronomie, de religion, de littérature, de César, rival d'Archiloque dans la satire, de Sophocle dans la tragédie, de Démosthène dans l'éloquence, et dont les *Commentaires* sont le désespoir des historiens?

Nonobstant ces exemples et mille autres, le talent littéraire, bien évidemment le premier de tous parce qu'il n'exclut aucune autre faculté, sera toujours dans ce pays un obstacle au succès politique : à quoi bon en effet une haute intelligence? cela ne sert à quoi que ce soit. Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, n'accordent rien aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbroke, aux Burke et aux Canning de France.

Jamais notre vanité ne reconnaîtra à un homme, même de génie, deux aptitudes, et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les

« nue ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils s'entêtent à penser. Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite ; ils renvoient avec compassion Virgile, Racine, Lamartine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer? à l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poëtes les porteront à la dernière postérité.

LES FRANÇAIS A ROME.

La première invasion des Français, à Rome, sous le Directoire, fut infâme et spoliatrice ; la seconde, sous l'Empire, fut inique : mais, une fois accomplie, l'ordre régna.

La République demanda à Rome, pour un armistice, vingt-deux millions, l'occupation de la citadelle d'Ancône, cent tableaux et statues, cent manuscrits au choix des commissaires français. On voulait surtout avoir le buste de *Brutus* et celui de *Marc-Aurèle :* tant de gens en France s'appelaient alors *Brutus !* il était tout simple qu'ils désirassent posséder la pieuse image de leur père putatif ; mais Marc-Aurèle, de qui était-il parent? Attila, pour s'éloigner de Rome, ne demanda qu'un certain nombre de livres de poivre et de soie : de notre temps, elle s'est un moment rachetée avec des tableaux. De grands artistes, souvent négligés et malheureux, ont laissé leurs chefs-d'œuvre pour servir de rançon aux ingrates cités qui les avaient méconnus.

Les Français de l'Empire eurent à réparer les ra-

vages qu'avaient faits à Rome les Français de la République ; ils devaient aussi une expiation à ce sac de Rome accompli par une armée que conduisait un prince français : c'était à Bonaparte qu'il convenait de mettre de l'ordre dans des ruines qu'un autre Bonaparte avait vues croître et dont il a décrit le bouleversement. Le plan que suivit l'administration française pour le déblaiement du Forum fut celui que Raphaël avait proposé à Léon X : elle fit sortir de terre les trois colonnes du temple de Jupiter tonnant ; elle mit à nu le portique du temple de la Concorde ; elle découvrit le pavé de la voie sacrée ; elle fit disparaître les constructions nouvelles dont le temple de la Paix était encombré ; elle enleva les terres qui recouvraient l'emmarchement du Colisée, vida l'intérieur de l'arène et fit reparaître sept ou huit salles des bains de Titus.

Ailleurs le Forum de Trajan fut exploré ; on répara le Panthéon, les Thermes de Dioclétien, le temple de la Pudicité patricienne. Des fonds furent assignés pour entretenir, hors de Rome, les murs de Faléries et le tombeau de Cecilia Metella.

Les travaux d'entretien pour les édifices modernes furent également suivis : Saint-Paul-hors-des-Murs, qui n'existe plus, vit restaurer sa toiture ; Sainte-Agnès, San-Martino-ai-Monti, furent défendus contre le temps. On refit une partie des combles et des pavés de Saint-Pierre ; des paratonnerres mirent à l'abri de la foudre le dôme de Michel-Ange. On marqua l'emplacement de deux cimetières à l'est et à l'ouest de la ville, et celui de l'est, près du couvent de Saint-Laurent, fut terminé.

Le Quirinal revêtit son indigence extérieure du luxe

des porphyres et des marbres romains : désigné pour le palais impérial, Bonaparte, avant de l'habiter, voulut y faire disparaître les traces de l'enlèvement du pontife, captif à Fontainebleau. On se proposait d'abattre la partie de la ville située entre le Capitole et Monte-Cavallo, afin que le triomphateur montât par une immense avenue à sa demeure césarienne : les événements firent évanouir ces songes gigantesques en détruisant d'énormes réalités.

Dans les projets arrêtés était celui de construire une suite de quais depuis *Ripetta* jusqu'à *Ripa grande :* ces quais auraient été plantés; les quatre îlots de maisons entre le château Saint-Ange et la place Rusticucci étaient achetés en partie et auraient été démolis. Une large allée eût été ainsi ouverte sur la place Saint-Pierre, qu'on eût aperçue du pied du château Saint-Ange.

Les Français font partout des promenades : j'ai vu au Caire un grand carré qu'ils avaient planté de palmiers et environné de cafés, lesquels portaient des noms empruntés aux cafés de Paris : à Rome, mes compatriotes ont créé le Pincio; on y monte par une rampe. En descendant cette rampe, je vis, l'autre jour, passer une voiture dans laquelle était une femme encore de quelque jeunesse : à ses cheveux blonds, au galbe mal ébauché de sa taille, à l'inélégance de sa beauté, je l'ai prise pour une grasse et blanche étrangère de la Westphalie; c'était madame Guiccioli : rien ne s'arrangeait moins avec le souvenir de lord Byron. Qu'importe? la fille de Ravenne (dont au reste le poëte était las lorsqu'il prit le parti de mourir) n'en ira pas moins, conduite par la Muse, se placer dans l'Élysée en augmentant les divinités de la tombe.

La partie occidentale de la place du Peuple devait être plantée dans l'espace qu'occupent des chantiers et des magasins; on eût aperçu, de l'extrémité du cours, le Capitole, le Vatican et Saint-Pierre au delà des quais du Tibre, c'est-à-dire Rome antique et Rome moderne.

Enfin, un bois, création des Français, s'élève aujourd'hui à l'orient du Colisée; on n'y rencontre jamais personne : quoiqu'il ait grandi, il a l'air d'une broussaille croissant au pied d'une haute ruine.

Pline le jeune écrivait à Maxime :

« On vous envoie dans la Grèce, où la politesse, les « lettres, l'agriculture même, ont pris naissance. Res« pectez les dieux leurs fondateurs, la présence de ces « dieux; respectez l'ancienne gloire de cette nation, et la « vieillesse, sacrée dans les villes comme elle est véné« rable dans les hommes; faites honneur à leurs anti« quités, à leurs exploits fameux, à leurs fables même. « N'entreprenez rien sur la dignité, sur la liberté, ni « même sur la vanité de personne. Ayez continuellement « devant les yeux que nous avons puisé notre droit dans « ce pays; que nous n'avons pas imposé des lois à ce « peuple après l'avoir vaincu, mais qu'il nous a donné « les siennes après l'en avoir prié. C'est à Athènes, c'est « à Lacédémone que vous devez commander; il y aurait « de l'inhumanité, de la cruauté, de la barbarie, à leur « ôter l'ombre et le nom de liberté qui leur restent. »

Lorsque Pline écrivait ces nobles et touchantes paroles à Maxime, savait-il qu'il rédigeait des instructions pour des peuples alors barbares, qui viendraient un jour dominer sur les ruines de Rome?

PROMENADES.

MON NEVEU CHRISTIAN DE CHATEAUBRIAND.

Je vais bientôt quitter Rome, et j'espère y revenir. Je l'aime de nouveau passionnément, cette Rome si triste et si belle : j'aurai un panorama au Capitole où le ministre de Prusse me cédera le petit palais Caffarelli; à Saint-Onuphre je me suis ménagé une autre retraite. En attendant mon départ et mon retour, je ne cesse d'errer dans la campagne; il n'y a pas de petit chemin entre deux haies que je ne connaisse mieux que les sentiers de Combourg. Du haut du mont Marius et des collines environnantes, je découvre l'horizon de la mer vers Ostie; je me repose sous les légers et croulants portiques de la villa Madama. Dans ces architectures changées en fermes je ne trouve souvent qu'une jeune fille sauvage, effarouchée et grimpante comme ses chèvres. Quand je sors par la *Porta Pia*, je vais au pont *Lamentano* sur le Teverone; j'admire en passant à Sainte-Agnès



LA JEUNE CHEVRIÈRE

une tête de Christ par Michel-Ange, qui garde le couvent presque abandonné. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres ainsi semés dans le désert remplissent l'âme d'une mélancolie profonde. Je me désole qu'on ait réuni les tableaux de Rome dans un musée ; j'aurais bien plus de plaisir par les pentes du Janicule, sous la chute de l'*Aqua Paola*, au travers de la rue solitaire *delle Fornaci*, à chercher *la Transfiguration* dans le monastère des Récollets de Saint-Pierre *in Montorio*. Lorsqu'on regarde la place qu'occupait, sur le maître-autel de l'église, l'ornement des funérailles de Raphaël, on a le cœur saisi et attristé.

Au delà du pont *Lamentano*, des pâturages jaunis s'étendent à gauche jusqu'au Tibre; la rivière qui baignait les jardins d'Horace y coule inconnue. En suivant la grande route vous trouvez le pavé de l'ancienne voie Tiburtine. J'y ai vu cette année arriver la première hirondelle.

J'herborise au tombeau de Cecilia Metella : le réséda ondé et l'anémone apennine font un doux effet sur la blancheur de la ruine et du sol. Par la route d'Ostie je me rends à Saint-Paul, dernièrement la proie d'un incendie; je me repose sur quelque porphyre calciné, et je regarde les ouvriers qui rebâtissent en silence une nouvelle église; on m'en avait montré quelque colonne déjà ébauchée à la descente du Simplon : toute l'histoire du christianisme dans l'Occident commence à *Saint-Paul-hors-des-Murs*.

En France, lorsque nous élevons quelque bicoque, nous faisons un tapage effroyable; force machines, multitude d'hommes et de cris; en Italie, on entreprend des

choses immenses presque sans se remuer. Le pape fait dans ce moment même refaire la partie tombée du Colisée; une demi-douzaine de goujats sans échafaudage redressent le colosse sur les épaules duquel mourut une nation changée en ouvriers esclaves. Près de Vérone, je me suis souvent arrêté pour regarder un curé qui construisait seul un énorme clocher; sous lui le fermier de la cure était le maçon.

J'achève souvent le tour des murs de Rome à pied; en parcourant ce chemin de ronde, je lis l'histoire de la reine de l'univers païen et chrétien écrite dans les constructions, les architectures et les âges divers de ces murs.

Je vais encore à la découverte de quelque villa délabrée en dedans des murs de Rome. Je visite Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran avec son obélisque, Sainte-Croix-de-Jérusalem avec ses fleurs; j'y entends chanter; je prie : j'aime à prier à genoux; mon cœur est ainsi plus près de la poussière et du repos sans fin : je me rapproche de la tombe.

Mes fouilles ne sont qu'une variété des mêmes plaisirs. Du plateau de quelque colline on aperçoit le dôme de Saint-Pierre. Que paye-t-on au propriétaire du lieu où sont enfouis des trésors? La valeur de l'herbe détruite par la fouille. Peut-être rendrai-je mon argile à la terre en échange de la statue qu'elle me donnera : nous ne ferons que troquer une image de l'homme contre une image de l'homme.

On n'a point vu Rome quand on n'a point parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des palmiers et des

cyprès, les uns ressemblant à des femmes de l'Orient, les autres à des religieuses en deuil. On voit sortir de ces débris de grandes Romaines, pauvres et belles, qui vont acheter des fruits ou puiser de l'eau aux cascades versées par les aqueducs des empereurs et des papes. Pour apercevoir les mœurs dans leur naïveté, je fais semblant de chercher un appartement à louer; je frappe à la porte d'une maison retirée; on me répond : *Favorisca.* J'entre : je trouve, dans des chambres nues, ou un ouvrier exerçant son métier, ou une *zitella* fière, tricotant ses laines, un chat sur ses genoux, et me regardant errer à l'aventure sans se lever.

Quand le temps est mauvais, je me retire dans Saint-Pierre ou bien je m'égare dans les musées de ce Vatican aux onze mille chambres et aux dix-huit mille fenêtres (Juste-Lipse). Quelles solitudes de chefs-d'œuvre! On y arrive par une galerie dans les murs de laquelle sont incrustées des épitaphes et d'anciennes inscriptions : la mort semble née à Rome.

Il y a dans cette ville plus de tombeaux que de morts. Je m'imagine que les décédés, quand ils se sentent trop échauffés dans leur couche de marbre, se glissent dans une autre restée vide, comme on transporte un malade d'un lit dans un autre lit. On croirait entendre les squelettes passer durant la nuit de cercueil en cercueil.

La première fois que j'ai vu Rome, c'était à la fin de juin : la saison des chaleurs augmente le délaisser de la cité; l'étranger fuit, les habitants du pays se renferment chez eux; on ne rencontre pendant le jour personne dans les rues. Le soleil darde ses rayons sur le Colisée où pendent des herbes immobiles, où rien ne remue que

les lézards. La terre est nue; le ciel sans nuages paraît encore plus désert que la terre. Mais bientôt la nuit fait sortir les habitants de leurs palais et les étoiles du firmament; la terre et le ciel se repeuplent; Rome ressuscite; cette vie recommencée en silence dans les ténèbres, autour des tombeaux, a l'air de la vie et de la promenade des ombres qui redescendent à l'Érèbe aux approches du jour.

Hier j'ai vagué au clair de la lune dans la campagne entre la porte Angélique et le mont Marius. On entendait un rossignol dans un étroit vallon balustré de cannes. Je n'ai retrouvé que là cette tristesse mélodieuse dont parlent les poëtes anciens, à propos de l'oiseau du printemps. Le long sifflement que chacun connaît, et qui précède les brillantes batteries du musicien ailé, n'était pas perçant comme celui de nos rossignols; il avait quelque chose de voilé comme le sifflement du bouvreuil de nos bois. Toutes ses notes étaient baissées d'un demi-ton; sa romance à refrain était transposée du majeur au mineur; il chantait à demi-voix; il avait l'air de vouloir charmer le sommeil des morts et non de les réveiller. Dans ces parcours incultes, la Lydie d'Horace, la Délie de Tibulle, la Corinne d'Ovide. avaient passé; il n'y restait que la Philomèle de Virgile. Cet hymne d'amour était puissant dans ce lieu et à cette heure; il donnait je ne sais quelle passion d'une seconde vie : selon Socrate, l'amour est le désir de renaître par l'entremise de la beauté; c'était ce désir que faisait sentir à un jeune homme une jeune fille grecque en lui disant : « S'il ne « me restait que le fil de mon collier de perles; je le « partagerais avec toi. »

Si j'ai le bonheur de finir mes jours ici, je me suis arrangé pour avoir à Saint-Onuphre un réduit joignant la chambre où le Tasse expira. Aux moments perdus de mon ambassade, à la fenêtre de ma cellule, je continuerai mes *Mémoires*. Dans un des plus beaux sites de la terre, parmi les orangers et les chênes verts, Rome entière sous mes yeux, chaque matin, en me mettant à l'ouvrage, entre le lit de mort et la tombe du poëte, j'invoquerai le génie de la gloire et du malheur.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Rome, lorsque j'errais ainsi à l'aventure, je rencontrai entre les bains de Titus et le Colisée une pension de jeunes garçons. Un maître à chapeau rabattu, à robe traînante et déchirée, ressemblant à un pauvre frère de la Doctrine chrétienne, les conduisait. Passant près de lui, je le regarde, je lui trouve un faux air de mon neveu Christian de Chateaubriand, mais je n'osais en croire mes yeux. Il me regarde à son tour, et, sans montrer aucune surprise, il me dit : « Mon oncle ! » Je me précipite tout ému et je le serre dans mes bras. D'un geste de la main il arrête derrière lui son troupeau obéissant et silencieux. Christian était à la fois pâle et noirci, miné par la fièvre et brûlé par le soleil. Il m'apprit qu'il était chargé de la préfecture des études au collége des Jésuites, alors en vacances à Tivoli. Il avait presque oublié sa langue, il s'énonçait difficilement en français, ne parlant et n'enseignant qu'en italien. Je contemplais les yeux pleins de larmes ce fils de mon frère devenu étranger, vêtu d'une souquenille noire, poudreuse, maître d'école à Rome, et couvrant d'un feutre de cénobite son noble front qui portait si bien le casque.

J'avais vu naître Christian; quelques jours avant mon émigration j'assistais à son baptême. Son père, son grand-père le président de Rosambo, et son bisaïeul M. de Malesherbes, étaient présents. Celui-ci le tint sur les fonts et lui donna son nom, *Christian*. L'église Saint-Laurent était déserte et déjà à demi dévastée. La nourrice et moi nous reprîmes l'enfant des mains du curé.

> Io piangendo ti presi, e in breve cesta
> Fuor ti portai. (TASSO.)

Le nouveau-né fut reporté à sa mère, placé sur son lit où cette mère et sa grand'mère, madame de Rosambo, le reçurent avec des pleurs de joie. Deux ans après, le père, le grand-père, le bisaïeul, la mère et la grand'mère avaient péri sur l'échafaud, et moi, témoin du baptême, j'errais exilé. Tels étaient les souvenirs que l'apparition subite de mon neveu fit revivre dans ma mémoire au milieu des ruines de Rome. Christian a déjà passé orphelin la moitié de sa vie; il a voué l'autre moitié aux autels: foyers toujours ouverts du père commun des hommes.

Christian avait pour Louis, son digne frère, une amitié ardente et jalouse : lorsque Louis se fut marié, Christian partit pour l'Italie; il y connut le duc de Rohan-Chabot, et il y rencontra madame Récamier : comme son oncle, il est revenu habiter Rome, lui dans un cloître, moi dans un palais. Il entra en religion pour rendre à son frère une fortune qu'il ne croyait pas posséder légitimement par les nouvelles lois : ainsi Malesherbes est maintenant, avec Combourg, à Louis.

Après notre rencontre inattendue au pied du Colisée, Christian, accompagné d'un frère jésuite, me vint voir

à l'ambassade : il avait le maintien triste et l'air sérieux ; jadis il riait toujours. Je lui demandai s'il était heureux ; il me répondit : « J'ai souffert longtemps ; maintenant « mon sacrifice est fait et je me trouve bien. »

Christian a hérité du caractère de fer de son aïeul paternel, M. de Chateaubriand mon père, et des vertus morales de son bisaïeul maternel, M. de Malesherbes. Ses sentiments sont renfermés, bien qu'il les montre, sans égard aux préjugés de la foule, quand il s'agit de ses devoirs : dragon dans la garde, en descendant de cheval il allait à la sainte Table ; on ne s'en moquait point, car sa bravoure et sa bienfaisance étaient l'admiration de ses camarades. On a découvert, depuis qu'il a renoncé au service, qu'il secourait secrètement un nombre considérable d'officiers et de soldats ; il a encore des pensionnaires dans les greniers de Paris, et Louis acquitte les dettes fraternelles. Un jour, en France, je m'enquérais de Christian s'il se marierait : « Si je me mariais, répon-« dit-il, j'épouserais une de mes petites parentes, la plus « pauvre. »

Christian passe les nuits à prier ; il se livre à des austérités dont ses supérieurs sont effrayés : une plaie qui s'était formée à l'une de ses jambes lui était venue de sa persévérance à se tenir à genoux des heures entières ; jamais l'innocence ne s'est livrée à tant de repentir.

Christian n'est point un homme de ce siècle : il me rappelle ces ducs et ces comtes de la cour de Charlemagne, qui, après avoir combattu contre les Sarrasins, fondaient des couvents sur les sites déserts de Gellone ou de Malavalle, et s'y faisaient moines. Je le regarde comme un saint : je l'invoquerais volontiers. Je suis persuadé que ses

bonnes œuvres, unies à celles de ma mère et de ma sœur Julie, m'obtiendraient grâce auprès du souverain Juge. J'ai aussi du penchant au cloître; mais mon heure étant venue, c'est à la Portioncule, sous la protection de mon patron, appelé *François* parce qu'il parlait français, que j'irais demander une solitude.

Je veux traîner seul mes sandales; je ne souffrirais pour rien au monde qu'il y eût deux têtes dans mon froc.

« Jeune encore, dit le Dante, le soleil d'Assise « épousa une femme à qui, comme à la mort, personne « n'ouvre la porte du plaisir : cette femme, veuve de son « premier mari depuis plus de onze cents ans, avait « langui obscure et méprisée: en vain elle était montée « avec le Christ sur la Croix. Quels sont les amants que « te désignent ici mes paroles mystérieuses? FRANÇOIS et « la PAUVRETÉ : *Francesco e Povertà*. (*Paradiso*, cant. XI.)

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 16 mai 1829.

« Cette lettre partira de Rome quelques heures « après moi, et arrivera quelques heures avant moi à « Paris. Elle va clore cette correspondance qui n'a pas « manqué un seul courrier, et qui doit former un volume « entre vos mains. J'éprouve un mélange de joie et de « tristesse que je ne puis vous dire; pendant trois ou « quatre mois je me suis assez déplu à Rome; maintenant « j'ai repris à ces nobles ruines, à cette solitude si pro- « fonde, si paisible et pourtant si pleine d'intérêt et de « souvenir. Peut-être aussi le succès inespéré que j'ai « obtenu ici m'a attaché : je suis arrivé au milieu de « toutes les préventions suscitées contre moi, et j'ai tout « vaincu; on paraît me regretter. Que vais-je retrouver « en France? du bruit au lieu de silence, de l'agitation « au lieu de repos, de la déraison, des ambitions, des

« combats de place et de vanité. Le système politique « que j'ai adopté est tel que personne n'en voudrait peut-« être, et que d'ailleurs on ne me mettrait pas à même « de l'exécuter. Je me chargerais encore de donner une « grande gloire à la France, comme j'ai contribué à lui « obtenir une grande liberté; mais me ferait-on table « rase? me dirait-on : « Soyez le maître, disposez de tout « au péril de votre tête? » Non; on est si loin de vou-« loir me dire une pareille chose, que l'on prendrait tout « le monde avant moi, que l'on ne m'admettrait qu'après « avoir essuyé les refus de toutes les médiocrités de la « France, et qu'on croirait me faire une grande grâce en « me reléguant dans un coin obscur. Je vais vous cher-« cher; ambassadeur ou non, c'est à Rome que je voudrais « mourir. En échange d'une petite vie, j'aurais du moins « une grande sépulture jusqu'au jour où j'irai remplir « mon cénotaphe dans le sable qui m'a vu naître. Adieu; « j'ai déjà fait plusieurs lieues vers vous. »

« Paris, août et septembre 1830, rue d'Enfer.

RETOUR DE ROME A PARIS. — MES PROJETS.
LE ROI ET SES DISPOSITIONS.
M. PORTALIS. — M. DE MARTIGNAC. — DÉPART POUR ROME.
LES PYRÉNÉES. — AVENTURE.

J'eus un grand plaisir à revoir mes amis : je ne rêvais qu'au bonheur de les emmener avec moi et de finir mes jours à Rome. J'écrivis pour mieux m'assurer encore du petit palais Caffarelli que je projetais de louer sur le Capitole, et de la cellule que je postulais à Saint-Onuphre. J'achetai des chevaux anglais et je les fis partir pour les prairies d'Évandre. Je disais déjà adieu dans ma pensée à ma patrie avec une joie qui méritait d'être punie. Lorsqu'on a voyagé dans sa jeunesse et qu'on a passé beaucoup d'années hors de son pays, on s'est accoutumé à placer partout sa mort : en traversant les mers de la Grèce, il me semblait que tous ces monuments que j'apercevais sur les promontoires étaient des hôtelleries où mon lit était préparé.

J'allai faire ma cour au roi à Saint-Cloud : il me demanda quand je retournais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de moi : j'avais une tête très-froide et très-bonne tête, et le cœur cahin-caha pour les trois quarts et demi du genre humain.

Je trouvai le roi dans une fort mauvaise disposition à l'égard de son ministère : il le faisait attaquer par certains journaux royalistes, ou plutôt, lorsque les rédacteurs de ces feuilles allaient lui demander s'il ne les trouvait pas trop hostiles, il s'écriait : « Non, non, « continuez. » Quand M. de Martignac avait parlé : « Eh « bien, disait Charles X, avez-vous entendu la Pasta ? » Les opinions libérales de M. Hyde de Neuville lui étaient antipathiques ; il trouvait plus de complaisance dans M. Portalis le fédéré, qui portait sa cupidité sur son visage : c'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs. Quand je le vis à Passy, je m'aperçus de ce que j'avais en partie deviné : le garde des sceaux, en faisant semblant de tenir *par intérim* le ministère des affaires étrangères, mourait d'envie de le conserver, bien qu'il se fût pourvu, à tout événement, de la place de président de la Cour de cassation. Le roi, quand il s'était agi de disposer des affaires étrangères, avait prononcé : « Je ne dis pas que « Chateaubriand ne sera pas mon ministre ; mais pas à « présent. » Le prince de Laval avait refusé ; M. de La Ferronnays ne se pouvait plus livrer à un travail suivi. Dans l'espoir que de guerre lasse le portefeuille lui resterait, M. Portalis ne faisait rien pour déterminer le roi.

Plein de mes délices futures de Rome, je m'y laissai

aller sans trop sonder l'avenir ; il me convenait assez que M. Portalis gardât l'*intérim* à l'abri duquel ma position politique restait la même. Il ne me vint pas un seul instant dans l'idée que M. de Polignac pourrait être investi du pouvoir : son esprit borné, fixe et ardent, son nom fatal et impopulaire, son entêtement, ses opinions religieuses exaltées jusqu'au fanatisme, me paraissaient des causes d'une éternelle exclusion. Il avait, il est vrai, souffert pour le roi ; mais il en était largement récompensé par l'amitié de son maître et par la haute ambassade de Londres que je lui avais donnée sous mon ministère, malgré l'opposition de M. de Villèle.

De tous les ministres en place que je trouvai à Paris, excepté l'excellent M. Hyde de Neuville, pas un ne me plaisait : je sentais en eux une capacité implacable qui me laissait de l'inquiétude sur la durée de leur empire. M. de Martignac, d'un talent de parole agréable, avait une voix douce et épuisée comme celle d'un homme à qui les femmes ont donné quelque chose de leur séduction et de leur faiblesse ! Pythagore se souvenait d'avoir été une courtisane charmante nommée Alcée. L'ancien secrétaire d'ambassade de l'abbé Sieyès avait aussi une suffisance contenue, un esprit calme un peu jaloux. Je l'avais, en 1823, envoyé en Espagne dans une position élevée et indépendante, mais il aurait voulu être ambassadeur. Il était choqué de n'avoir pas reçu un emploi qu'il croyait dû à son mérite.

Mon goût ou mes déplaisances importaient peu. La Chambre commit une faute en renversant un ministère qu'elle aurait dû conserver à tout prix. Ce ministère modéré servait de garde-fou à des abîmes ; il était aisé de le

jeter bas, car il ne tenait à rien et le roi lui était ennemi ; raison de plus pour ne faire aucune chicane à ces hommes, pour leur donner une majorité à l'aide de laquelle ils se fussent maintenus et auraient fait place un jour, sans accident, à un ministère fort. En France, on ne sait rien attendre ; on a horreur de tout ce qui a l'apparence du pouvoir, jusqu'à ce qu'on le possède. Au surplus, M. de Martignac a démenti noblement ses faiblesses en dépensant avec courage le reste de sa vie dans la défense de M. de Polignac. Les pieds me brûlaient à Paris ; je ne pouvais m'habituer au ciel gris et triste de la France, ma *patrie;* qu'aurais-je donc pensé du ciel de la Bretagne, ma *matrie,* pour parler grec? Mais là, du moins, il y a des vents de mer ou des calmes : *Tumidis albens fluctibus,* ou *venti posuere.* Mes ordres étaient donnés pour exécuter dans mon jardin et dans ma maison, rue d'Enfer, les changements et les accroissements nécessaires, afin qu'à ma mort le legs que je voulais faire de cette maison à l'infirmerie de madame de Chateaubriand fût plus profitable. Je destinais cette propriété à la retraite de quelques artistes et de quelques gens de lettres malades. Je regardais le soleil pâle, et je lui disais : « Je vais bientôt te retrouver avec un meilleur visage, et nous ne nous quitterons plus. »

Ayant pris congé du roi et espérant le débarrasser pour toujours de moi, je montai en calèche. J'allais d'abord aux Pyrénées prendre les eaux de Cauterets ; de là, traversant le Languedoc et la Provence, je devais me rendre à Nice, où je rejoindrais madame de Chateaubriand. Nous passions ensemble la corniche, nous arrivions à la ville éternelle que nous traversions sans nous

arrêter, et, après deux mois de séjour à Naples, au berceau du Tasse, nous revenions à sa tombe à Rome. Ce moment est le seul de ma vie où j'aie été complétement heureux, où je ne désirais plus rien, où mon existence était remplie, où je n'apercevais jusqu'à ma dernière heure qu'une suite de jours de repos. Je touchais au port; j'y entrais à pleines voiles comme Palinure : *inopina quies.*

Tout mon voyage jusqu'aux Pyrénées fut une suite de rêves : je m'arrêtais quand je voulais; je suivais sur ma route les chroniques du moyen âge que je retrouvais partout; dans le Berry, je voyais ces petites routes bocagères que l'auteur de *Valentine* nomme des traînes, et qui me rappelaient ma Bretagne. Richard Cœur de Lion avait été tué à Chalus, au pied de cette tour : « *Enfant musulman, paix là! voici le roi Richard!* » A Limoges, j'ôtai mon chapeau par respect pour Molière; à Périgueux, les perdrix dans leurs tombeaux de faïence ne chantaient plus de différentes voix comme au temps d'Aristote. Je rencontrai là mon vieil ami Clausel de Coussergues; il portait avec lui quelques-unes des pages de ma vie. A Bergerac, j'aurais pu regarder le nez de Cyrano sans être obligé de me battre contre ce cadet aux gardes : je le laissai dans sa poussière avec *ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont pas fait l'homme.*

A Auch, j'admirai les stalles sculptées sur des cartons venus de Rome à la belle époque des arts. D'Ossat, mon devancier à la cour du saint-père, était né près d'Auch. Le soleil ressemblait déjà à celui de l'Italie. A Tarbes j'aurais voulu héberger à l'hôtel de l'*Étoile* où Froissart descendit avec messire Espaing de Lyon, « vail-

lant homme et sage et beau chevalier, » et où il trouva de « bon foin, de bonnes avoines et de belles rivières. »

Au lever des Pyrénées sur l'horizon, le cœur me battait : du fond de vingt-trois années sortirent des souvenirs embellis dans les lointains du temps : je revenais de la Palestine et de l'Espagne, lorsque, de l'autre côté de leur chaîne, je découvris le sommet de ces mêmes montagnes. Je suis de l'avis de madame de Motteville ; je pense que c'est dans un de ces châteaux des Pyrénées qu'habitait Urgande la Déconnue. Le passé ressemble à un musée d'antiques ; on y visite les heures écoulées ; chacun peut y reconnaître les siennes. Un jour, me promenant dans une église déserte, j'entendis des pas se traînant sur les dalles, comme ceux d'un vieillard qui cherchait sa tombe. Je regardai et n'aperçus personne ; c'était moi qui m'étais révélé à moi.

Plus j'étais heureux à Cauterets, plus la mélancolie de ce qui était fini me plaisait. La vallée étroite et resserrée est animée d'un gave ; au delà de la ville et des fontaines minérales, elle se divise en deux défilés dont l'un, célèbre par ses sites, aboutit au pont d'Espagne et aux glaciers. Je me trouvai bien des bains ; j'achevais seul de longues courses, en me croyant dans les escarpements de la Sabine. Je faisais tous mes efforts pour être triste et je ne le pouvais. Je composai quelques strophes sur les Pyrénées ; je disais :

J'avais vu fuir les mers de Solyme et d'Athènes,
D'Ascalon et du Nil les mouvantes arènes,
Carthage abandonnée et son port blanchissant :
Le vent léger du soir arrondissait ma voile,
Et de Vénus l'étoile
Mêlait sa perle humide à l'or pur du couchant.

Assis au pied du mât de mon vaisseau rapide,
Mes yeux cherchaient de loin ces colonnes d'Alcide
Où choquent leurs tridents deux Neptune irrités.
De l'antique Hespérie abordant le rivage,
Du noble Abencerage
Le mystère m'ouvrit les palais enchantés.

Comme une jeune abeille aux roses engagée,
Ma Muse revenait de son butin chargée,
Et cueilli sur la fleur des plus beaux souvenirs :
Dans les monts que Roland brisa par sa vaillance,
Je contais à sa lance
L'orgueil de mes dangers, tentés pour des plaisirs.

De l'âge délaissé quand survient la disgrâce,
Fuyons, fuyons les bords qui, gardant notre trace,
Nous font dire du temps en mesurant le cours :
« Alors j'avais un frère, une mère, une amie;
« Félicité ravie !
« Combien me reste-t-il de parents et de jours ? »

Il me fut impossible d'achever mon ode : j'avais drapé lugubrement mon tambour pour battre le rappel des rêves de mes nuits passées; mais toujours parmi ces rappelés se mêlaient quelques songes du moment dont la mine heureuse déjouait l'air consterné de leurs vieux confrères.

Voilà qu'en poétisant je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave; elle se leva et vint droit à moi : elle savait, par la rumeur du hameau, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne, qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue : la mystérieuse anonyme se dévoila : *patuit Dea.*

J'allais rendre ma visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre; je fus obligé de la

reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux : inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision ; plus je pouvais être flatté de cette bizarrerie, plus j'en étais humilié, la prenant avec raison pour une moquerie. Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, nos voisins. J'étais loin de me dire ce que disait Montaigne : « L'amour me « rendroit la vigilance, la sobriété, la grâce, le soin de « ma personne... » Mon pauvre Michel, tu dis des choses charmantes, mais à notre âge, vois-tu, l'amour ne nous rend pas ce que tu supposes ici. Nous n'avons qu'une chose à faire : c'est de nous mettre franchement de côté. Au lieu donc de me remettre aux *estudes sains et sages* par où *je pusse me rendre plus aimé,* j'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure ; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur ; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée.

MINISTÈRE POLIGNAC. — MA CONSTERNATION. JE REVIENS A PARIS.

Des bruits de changement de ministres étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens bien instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac; mais j'étais d'une incrédulité complète. Enfin, les journaux arrivent : je les ouvre, et mes yeux sont frappés de l'ordonnance officielle qui confirme les bruits répandus. J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur. Ma destinée avait encore une fois soufflé sur mes chimères; ce souffle du sort n'effaçait pas seulement mes illusions, il enlevait la monarchie. Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. La poste m'apporta une foule de lettres; toutes m'enjoignaient d'envoyer ma démission. Des personnes même que je

connaissais à peine se crurent obligées de me prescrire la retraite.

Je fus choqué de cet officieux intérêt pour ma bonne renommée. Grâce à Dieu, je n'ai jamais eu besoin qu'on me donnât des conseils d'honneur ; ma vie a été une suite de sacrifices qui ne m'ont jamais été commandés par personne ; en fait de devoir j'ai l'esprit primesautier. Les chutes me sont des ruines, car je ne possède rien que des dettes, dettes que je contracte dans des places où je ne demeure pas assez de temps pour les payer ; de sorte que toutes les fois que je me retire, je suis réduit à travailler aux gages d'un libraire. Quelques-uns de ces fiers obligeants, qui me prêchaient l'honneur et la liberté par la poste, et qui me les prêchèrent encore bien plus haut lorsque j'arrivai à Paris, donnèrent leur démission de conseillers d'État ; mais les uns étaient riches, les autres ne se démirent pas des places secondaires qu'ils possédaient et qui leur laissèrent les moyens d'exister. Ils firent comme les protestants, qui rejettent quelques dogmes des catholiques et qui en conservent d'autres tout aussi difficiles à croire. Rien de complet dans ces oblations ; rien d'une pleine sincérité : on quittait douze ou quinze mille livres de rente, il est vrai, mais on rentrait chez soi opulent de son patrimoine, ou du moins pourvu de ce pain quotidien qu'on avait prudemment gardé. Avec ma personne, pas tant de façons ; on était rempli pour moi d'abnégation, on ne pouvait jamais assez se dépouiller pour moi de tout ce que je possédais : « Allons, Georges Dandin, le cœur au ventre ; corbleu ! « mon gendre, ne forlignez pas ; habit bas ! Jetez par la « fenêtre deux cent mille livres de rente, une place selon

« vos goûts, une haute et magnifique place, l'empire des « arts à Rome, le bonheur d'avoir enfin reçu la récom- « pense de vos luttes longues et laborieuses. Tel est notre « bon plaisir. A ce prix, vous aurez notre estime. De « même que nous nous sommes dépouillés d'une casaque « sous laquelle nous avons un bon gilet de flanelle, de « même vous quitterez votre manteau de velours, pour « rester nu. Il y a égalité parfaite, parité d'autel et d'ho- « locauste. »

Et, chose étrange! dans cette ardeur généreuse à me pousser dehors, les hommes qui me signifiaient leur volonté n'étaient ni mes amis réels, ni les copartageants de mes opinions politiques. Je devais m'immoler sur-le-champ au libéralisme, à la doctrine qui m'avait continuellement attaqué; je devais courir le risque d'ébranler le trône légitime, pour mériter l'éloge de quelques poltrons d'ennemis, qui n'avaient pas le courage entier de mourir de faim.

J'allais me trouver noyé dans une longue ambassade; les fêtes que j'avais données m'avaient ruiné, je n'avais pas payé les frais de mon premier établissement. Mais ce qui me navrait le cœur, c'était la perte de ce que je m'étais promis de bonheur pour le reste de ma vie.

Je n'ai point à me reprocher d'avoir octroyé à personne ces conseils catoniens qui appauvrissent celui qui les reçoit et non celui qui les donne; bien convaincu que ces conseils sont inutiles à l'homme qui n'en a point le sentiment intérieur. Dès le premier moment, je l'ai dit, ma résolution fut arrêtée; elle ne me coûta pas à prendre, mais elle fut douloureuse à exécuter. Lorsqu'à Lourdes, au lieu de tourner au midi et de rouler vers

l'Italie, je pris le chemin de Pau, mes yeux se remplirent de larmes; j'avoue ma faiblesse. Qu'importe si je n'en ai pas moins accepté et soutenu le cartel que m'envoyait la fortune? Je ne revins pas vite, afin de laisser les jours s'écouler. Je dépelotonnai lentement le fil de cette route que j'avais remontée avec tant d'allégresse il y avait à peine quelques semaines.

Le prince de Polignac craignait ma démission. Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux Chambres des votes royalistes, et que je mettrais son ministère en question. On lui suggéra la pensée de m'envoyer une estafette aux Pyrénées avec ordre du roi de me rendre immédiatement à Rome, pour recevoir le roi et la reine de Naples qui venaient marier leur fille en Espagne. J'aurais été fort embarrassé si j'avais reçu cet ordre. Peut-être me serais-je cru obligé d'y obéir, quitte à donner ma démission après l'avoir rempli. Mais une fois à Rome, que serait-il arrivé? Je me serais peut-être attardé; les fatales journées m'auraient pu surprendre au Capitole. Peut-être aussi l'indécision où j'aurais pu rester aurait-elle donné la majorité parlementaire à M. de Polignac qui ne lui faillit que de quelques voix. L'adresse alors ne passait pas; les ordonnances, résultat de cette adresse, n'auraient peut-être pas paru nécessaires à leurs funestes auteurs: *Dis aliter visum*.

ENTREVUE AVEC M. DE POLIGNAC.
JE DONNE MA DÉMISSION DE MON AMBASSADE DE ROME.

Je trouvai à Paris madame de Chateaubriand toute résignée. Elle avait la tête tournée d'être ambassadrice à Rome, et certes une femme l'aurait à moins; mais, dans les grandes circonstances, ma femme n'a jamais hésité d'approuver ce qu'elle pensait propre à mettre de la consistance dans ma vie et à rehausser mon nom dans l'estime publique : en cela elle a plus de mérite qu'une autre. Elle aime la représentation, les titres et la fortune ; elle déteste la pauvreté et le ménage chétif ; elle méprise ces susceptibilités, ces excès de fidélité et d'immolation qu'elle regarde comme de vraies duperies dont personne ne vous sait gré ; elle n'aurait jamais crié vive le roi *quand même;* mais quand il s'agit de moi, tout change ; elle accepte d'un esprit ferme mes disgrâces en les maudissant.

Il me fallait toujours jeûner, veiller, prier pour le salut de ceux qui se gardaient bien de se vêtir du cilice dont ils s'empressaient de m'affubler. J'étais l'âne saint, l'âne chargé des arides reliques de la liberté; reliques qu'ils adoraient en grande dévotion, pourvu qu'ils n'eussent pas la peine de les porter.

Le lendemain de mon retour à Paris, je me rendis chez M. de Polignac. Je lui avais écrit cette lettre en arrivant :

« Paris, ce 28 août 1829.

« Prince,

« J'ai cru qu'il était plus digne de notre ancienne « amitié, plus convenable à la haute mission dont j'étais « honoré, et avant tout plus respectueux envers le roi, « de venir déposer moi-même ma démission à ses pieds, « que de vous la transmettre précipitamment par la « poste. Je vous demande un dernier service, c'est de « supplier Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une « audience, et d'écouter les raisons qui m'obligent à « renoncer à l'ambassade de Rome. Croyez, prince, qu'il « m'en coûte, au moment où vous arrivez au pouvoir, « d'abandonner cette carrière diplomatique que j'ai eu « le bonheur de vous ouvrir.

« Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments « que je vous ai voués et de la haute considération avec « laquelle j'ai l'honneur d'être, prince,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

En réponse à cette lettre, on m'adressa ce billet des bureaux des affaires étrangères :

« Le prince de Polignac a l'honneur d'offrir ses « compliments à M. le vicomte de Chateaubriand, et le « prie de passer au ministère demain dimanche, à neuf « heures précises, si cela lui est possible.

« Samedi, quatre heures. »

J'y répliquai sur-le-champ par cet autre billet :

« Paris, ce 29 août 1829, au soir.

« J'ai reçu, prince, une lettre de vos bureaux qui « m'invite à passer demain 30, à neuf heures précises, au « ministère, si cela m'est possible. Comme cette lettre « ne m'annonce pas l'audience du roi que je vous avais « prié de demander, j'attendrai que vous ayez quelque « chose d'officiel à me communiquer sur la démission « que je désire mettre aux pieds de Sa Majesté.

« Mille compliments empressés,

« Chateaubriand.

Alors M. de Polignac m'écrivit ces mots de sa propre main :

« J'ai reçu votre petit mot, mon cher vicomte; je « serai charmé de vous voir demain sur les dix heures, si « cette heure peut vous convenir.

« Je vous renouvelle l'assurance de mon ancien et « sincère attachement.

« Le prince de Polignac. »

Ce billet me parut de mauvais augure ; sa réserve diplomatique me fit craindre un refus du roi. Je trouvai le prince de Polignac dans le grand cabinet que je connaissais si bien. Il accourut au-devant de moi, me serra la main avec une effusion de cœur que j'aurais voulu croire sincère, et puis, me jetant un bras sur l'épaule, nous commençâmes à nous promener lentement d'un bout à l'autre du cabinet. Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission ; que le roi ne l'acceptait pas ; qu'il fallait que je retournasse à Rome. Toutes les fois qu'il répétait cette dernière phrase, il me crevait le cœur : « Pourquoi, me disait-il, ne voulez-vous pas être dans les « affaires avec moi comme avec La Ferronnays et Por- « talis ? Ne suis-je pas votre ami ? Je vous donnerai à « Rome tout ce que vous voudrez ; en France, vous serez « plus ministre que moi, j'écouterai vos conseils. Votre « retraite peut faire naître de nouvelles divisions. Vous « ne voulez pas nuire au gouvernement ? Le roi sera « fort irrité si vous persistez à vouloir vous retirer. « Je vous en supplie, cher vicomte, ne faites pas cette « sottise. »

Je répondis que je ne faisais pas une sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très-impopulaire ; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. J'étais assez embarrassé dans cette réplique, car au fond je n'avais rien à objecter d'immédiat aux nouveaux ministres ; je ne pou-

vais les attaquer que dans un avenir qu'ils étaient en droit de nier. M. de Polignac me jurait qu'il aimait la charte autant que moi; mais il l'aimait à sa manière, il l'aimait de trop près. Malheureusement la tendresse que l'on montre à une fille que l'on a déshonorée lui sert peu.

La conversation se prolongea sur le même texte près d'une heure. M. de Polignac finit par me dire que, si je consentais à reprendre ma démission, le roi me verrait avec plaisir et écouterait ce que je voudrais lui dire contre son ministère; mais que si je persistais à vouloir donner ma démission, Sa Majesté pensait qu'il lui était inutile de me voir, et qu'une conversation entre elle et moi ne pouvait être qu'une chose désagréable.

Je répliquai : « Regardez donc, prince, ma démis- « sion comme donnée. Je ne me suis jamais rétracté de « ma vie, et, puisqu'il ne convient pas au roi de voir « son fidèle sujet, je n'insiste plus. » Après ces mots je me retirai. Je priai le prince de rendre à M. le duc de Laval l'ambassade de Rome, s'il la désirait encore, et je lui recommandai ma légation. Je repris ensuite à pied, par le boulevard des Invalides, le chemin de mon Infirmerie, pauvre blessé que j'étais. M. de Polignac me parut, lorsque je le quittai, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire.

Ma démission d'ambassadeur à Rome étant donnée j'écrivis au souverain pontife :

« Très-saint-père,

« Ministre des affaires étrangères en France en 1823,

« j'eus le bonheur d'être l'interprète des sentiments du « feu roi Louis XVIII pour l'exaltation désirée de « Votre Sainteté à la chaire de Saint-Pierre. Ambassa- « deur de Sa Majesté Charles X près la cour de Rome, « j'ai eu le bonheur plus grand encore de voir Votre Béa- « titude élevée au souverain pontificat, et de l'entendre « m'adresser des paroles qui seront la gloire de ma vie. « En terminant la haute mission que j'avais l'honneur de « remplir auprès d'elle, je viens lui témoigner les vifs « regrets dont je ne cesserai d'être pénétré. Il ne me « reste, très-saint-père, qu'à mettre à vos pieds sacrés « ma sincère reconnaissance pour vos bontés, et à vous « demander votre bénédiction apostolique.

« Je suis, avec la plus grande vénération et le plus « profond respect,

« De Votre Sainteté

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

J'achevai pendant plusieurs jours de me déchirer les entrailles dans mon Utique; j'écrivis des lettres pour démolir l'édifice que j'avais élevé avec tant d'amour. Comme dans la mort d'un homme ce sont les petits détails, les actions domestiques et familières qui touchent, dans la mort d'un songe les petites réalités qui le détruisent sont plus poignantes. Un exil éternel sur les ruines de Rome avait été ma chimère. Ainsi que Dante, je m'étais arrangé pour ne plus rentrer dans ma patrie. Ces élucidations testamentaires n'auront pas, pour les

lecteurs de ces *Mémoires*, l'intérêt qu'elles ont pour moi. Le vieil oiseau tombe de la branche où il se réfugie; il quitte la vie pour la mort. Entraîné par le courant, il n'a fait que changer de fleuve.

FLAGORNERIES DES JOURNAUX.

Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres : j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils? pas le moins du monde. Quelques-uns de mes amis croyaient me consoler en m'assurant que j'étais au moment de devenir premier ministre; que ce coup de partie joué si franchement décidait de mon avenir : ils me supposaient de l'ambition dont je n'avais pas même le germe. Je ne comprends pas qu'un homme qui a vécu seulement huit jours avec moi ne se soit pas aperçu de mon manque total de cette passion, au reste fort légitime, laquelle fait qu'on pousse jusqu'au bout la carrière politique. Je guettais toujours l'occasion de me retirer : si j'étais tant passionné pour l'ambassade de Rome, c'est

précisément parce qu'elle ne menait à rien, et qu'elle était une retraite dans une impasse.

Enfin, j'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire : j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu.

Quoi qu'il en soit, on brûlait force encens devant l'idole de bois descendue de son autel. M. de Lamartine, nouvelle et brillante illustration de la France, m'écrivait au sujet de sa candidature à l'Académie, et terminait ainsi sa lettre :

« M. de La Noue, qui vient de passer quelques mo-
« ments chez moi, m'a dit qu'il vous avait laissé occupant
« vos nobles loisirs à élever un monument à la France.
« Chacune de vos disgrâces volontaires et courageuses
« apportera ainsi son tribut d'estime à votre nom, et de
« gloire à votre pays. »

Cette noble lettre de l'auteur des *Méditations poétiques* fut suivie de celle de M. de Lacretelle. Il m'écrivait à son tour :

« Quel moment ils choisissent pour vous outrager,
« vous l'homme des sacrifices, vous à qui les belles
« actions ne coûtent pas plus que les beaux ouvrages!
« Votre démission et la formation du nouveau ministère
« m'avaient paru d'avance deux événements liés. Vous
« nous avez familiarisés aux actes de dévouement,
« comme Bonaparte nous familiarisait avec la victoire;
« mais il avait, lui, beaucoup de compagnons, et vous
« ne comptez pas beaucoup d'imitateurs. »

Deux hommes fort lettrés et écrivains d'un grand

mérite, M. Abel Rémusat et M. Saint-Martin, avaient seuls alors la faiblesse de s'élever contre moi; ils étaient attachés à M. le baron de Damas. Je conçois qu'on soit un peu irrité contre ces gens qui méprisent les places· ce sont là de ces insolences qu'on ne doit pas tolérer.

M. Guizot lui-même daigna visiter ma demeure; il crut pouvoir franchir l'immense distance que la nature a mise entre nous; en m'abordant il me dit ces paroles pleines de tout ce qu'il se devait: « Monsieur, *c'est bien « différent aujourd'hui !* » Dans cette année 1829, M. Guizot eut besoin de moi pour son élection; j'écrivis aux électeurs de Lisieux, il fut nommé; M. de Broglie m'en remercia par ce billet:

« Permettez-moi de vous remercier, monsieur, de la « lettre que vous avez bien voulu m'adresser. J'en ai fait « l'usage que j'en devais faire, et je suis convaincu que, « comme tout ce qui vient de vous, elle portera ses fruits « et des fruits salutaires. Pour ma part, j'en suis aussi « reconnaissant que s'il s'agissait de moi-même, car il « n'est aucun événement auquel je sois plus identifié et « qui m'inspire un plus vif intérêt. »

Les journées de juillet ayant trouvé M. Guizot député, il en est résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique: la prière de l'humble est quelquefois écoutée du ciel.

LES PREMIERS COLLÈGUES DE M. DE POLIGNAC.

Les premiers collègues de M. de Polignac furent MM. de Bourmont, de La Bourdonnaie, de Chabrol, Courvoisier et Montbel.

Le 17 juin 1815, étant à Gand et descendant de chez le roi, je rencontrai au bas de l'escalier un homme en redingote et en bottes crottées, qui montait chez Sa Majesté. A sa physionomie spirituelle, à son nez fin, à ses beaux yeux doux de couleuvre, je reconnus le général Bourmont; il avait déserté l'armée de Bonaparte le 14. Le comte de Bourmont est un officier de mérite, habile à se tirer des pas difficiles; mais un de ces hommes qui, mis en première ligne, voient les obstacles et ne les peuvent vaincre, faits qu'ils sont pour être conduits, non pour conduire : heureux dans ses fils, Alger lui laissera un nom.

Le comte de La Bourdonnaie, jadis mon ami, est

bien le plus mauvais coucheur qui fut onques : il vous lâche des ruades, sitôt que vous approchez de lui ; il attaque les orateurs à la Chambre, comme ses voisins à la campagne ; il chicane sur une parole, comme il fait un procès pour un fossé. Le matin même du jour où je fus nommé ministre des affaires étrangères, il vint me déclarer qu'il rompait avec moi : j'étais ministre. Je ris et je laissai aller ma mégère masculine, qui, riant elle-même, avait l'air d'une chauve-souris contrariée.

M. de Montbel, ministre d'abord de l'instruction publique, remplaça M. de La Bourdonnaie à l'intérieur quand celui-ci se fut retiré, et M. Guernon-Ranville suppléa M. de Montbel à l'instruction publique.

Des deux côtés on se préparait à la guerre : le parti du ministère faisait paraître des brochures ironiques contre le *Représentatif;* l'opposition s'organisait et parlait de refuser l'impôt en cas de violation de la charte. Il se forma une association publique pour résister au pouvoir, appelée l'*Association bretonne :* mes compatriotes ont souvent pris l'initiative dans nos dernières révolutions ; il y a dans les têtes bretonnes quelque chose des vents qui tourmentent les rivages de notre péninsule.

Un journal, composé dans le but avoué de renverser l'ancienne dynastie, vint échauffer les esprits. Le jeune et beau libraire Sautelet, poursuivi de la manie du suicide, avait eu plusieurs fois l'envie de rendre sa mort utile à son parti par quelque coup d'éclat ; il était chargé du matériel de la feuille républicaine : MM. Thiers, Mignet et Carrel en étaient les rédacteurs. Le patron du *National,* M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse ; il souillait seulement l'esprit du journal en ver-

sant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture. Je reçus à cette occasion le billet suivant de M. Thiers :

« Monsieur,

« Ne sachant si le service d'un journal qui débute « sera exactement fait, je vous adresse le premier numéro « du *National.* Tous mes collaborateurs s'unissent à moi « pour vous prier de vouloir bien vous considérer, non « comme souscripteur, mais comme notre lecteur béné- « vole. Si dans ce premier article, objet de grand souci « pour moi, j'ai réussi à exprimer des opinions que vous « approuviez, je serai rassuré et certain de me trouver « dans une bonne voie.

« Recevez, monsieur, mes hommages,

« A. THIERS. »

Je reviendrai sur les rédacteurs du *National;* je dirai comment je les ai connus; mais dès à présent je dois mettre à part M. Carrel : supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant après les écrivains qu'il devançait : il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégainaient.

EXPÉDITION D'ALGER.

Pendant qu'on se disposait au combat, les préparatifs de l'expédition d'Alger s'achevaient. Le général Bourmont, ministre de la guerre, s'était fait nommer chef de cette expédition : voulut-il se soustraire à la responsabilité du coup d'État qu'il sentait venir? Cela serait assez probable d'après ses antécédents et sa finesse; mais ce fut un malheur pour Charles X. Si le général s'était trouvé à Paris lors de la catastrophe, le portefeuille vacant du ministère de la guerre ne serait pas tombé aux mains de M. de Polignac. Avant de frapper le coup, dans le cas où il y eût consenti, M. de Bourmont eût sans doute rassemblé à Paris toute la garde royale; il aurait préparé l'argent et les vivres nécessaires pour que le soldat ne manquât de rien.

Notre marine ressuscitée au combat de Navarin sortit de ces ports de France, naguère si abandonnés. La

rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le dauphin se tenait sur le rivage où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues : lui, qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit ?

Ils n'étaient plus ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne! Alger allait devenir notre fille et notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce *château de l'Empereur*, qui rappelait Charles-Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les spectateurs français assemblés de saluer, du salut de Bossuet, les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race :

« Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, « Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais « en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois et les « nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te « donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans « tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait

« chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il par-
« tage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves.
« Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui
« sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Les
« pilotes étonnés s'écrient par avance : *Qui est semblable à*
« *Tyr? Et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer.* »

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'écroulement du trône? Les nations marchent à leurs destinées; à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux, qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie, emportaient la légitimité; cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est
« bien une œuvre de ma fortune, non pas de la tienne,
« que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre
« petite nave, là où tu voulois cingler avec cinq cents
« voiles. »

Parmi cette foule qui, au rivage de Toulon, suivait des yeux la flotte partant pour l'Afrique, n'avais-je pas des amis? M. du Plessis, frère de mon beau-frère, ne recevait-il pas à son bord une femme charmante, madame Lenormant, qui attendait le retour de l'ami de Champollion? Qu'est-il résulté de ce vol exécuté en Afrique à tire-d'aile? Écoutons M. de Penhoen, mon compatriote :

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que nous avions vu ce même pavillon flotter en face de ces « mêmes rivages au-dessus de cinq cents navires. « Soixante mille hommes étaient alors impatients de « l'aller déployer sur le champ de bataille de l'Afrique. « Aujourd'hui quelques malades, quelques blessés se « traînant péniblement sur le pont de notre frégate, « étaient son unique cortége... Au moment où la garde « prit les armes pour saluer comme de coutume le pa- « villon à son ascension ou à sa chute, toute conversa- « tion cessa sur le pont. Je me découvris avec autant de « respect que j'eusse pu le faire devant le vieux roi lui- « même. Je m'agenouillai au fond du cœur devant la ma- « jesté des grandes infortunes dont je contemplais triste- « ment le symbole[1]. »

[1] *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron Barchou de Penhoen ; p. 427.

OUVERTURE DE LA SESSION DE 1830. — ADRESSE.
LA CHAMBRE EST DISSOUTE.

La session de 1830 s'ouvrit le 2 mars. Le discours du trône faisait dire au roi : « Si de coupables manœuvres « suscitent à mon gouvernement des obstacles que je ne « peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverai la « force de les surmonter. » Charles X prononça ces mots du ton d'un homme qui, habituellement timide et doux, se trouve par hasard en colère, s'anime au son de sa voix : plus les paroles étaient fortes, plus la faiblesse des résolutions apparaissait derrière.

L'adresse en réponse fut rédigée par MM. Étienne et Guizot. Elle disait : « Sire, la charte consacre comme un « droit l'intervention du pays dans la délibération des « intérêts publics. Cette intervention fait du concours « permanent des vues de votre gouvernement avec les « vœux du peuple la condition indispensable de la marche « régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté,

« notre dévouement, nous condamnent à vous dire que « CE CONCOURS N'EXISTE PAS. »

L'adresse fut votée à la majorité de deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. Un amendement de M. de Lorgeril faisait disparaître la phrase sur le *refus du concours*. Cet amendement n'obtint que vingt-huit suffrages. Si les deux cent vingt et un avaient pu prévoir le résultat de leur vote, l'adresse eût été rejetée à une immense majorité. Pourquoi la Providence ne lève-t-elle pas quelquefois un coin du voile qui couvre l'avenir! Elle en donne, il est vrai, un pressentiment à certains hommes; mais ils n'y voient pas assez clair pour bien s'assurer de la route; ils craignent de s'abuser, ou, s'ils s'aventurent dans des prédictions qui s'accomplissent, on ne les croit pas. Dieu n'écarte point la nuée du fond de laquelle il agit; quand il permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins; desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

Le roi, en réponse à l'adresse, déclara que sa résolution était immuable, c'est-à-dire qu'il ne renverrait pas M. de Polignac. La dissolution de la Chambre fut résolue : MM. de Peyronnet et de Chantelauze remplacèrent MM. de Chabrol et Courvoisier, qui se retirèrent; M. Capelle fut nommé ministre du commerce. On avait autour de soi vingt hommes capables d'être ministres; on pouvait faire revenir M. de Villèle; on pouvait prendre M. Casimir Périer et le général Sébastiani. J'avais déjà proposé ceux-ci au roi, lorsque après la chute de M. de Villèle l'abbé Frayssinous fut chargé de m'offrir le mi-

nistère de l'instruction publique. Mais non ; on avait horreur des gens capables. Dans l'ardeur qu'on ressentait pour la nullité, on chercha, comme pour humilier la France, ce qu'elle avait de plus petit afin de le mettre à sa tête. On avait déterré M. Guernon de Ranville, qui pourtant se trouva le plus courageux de la bande ignorée, et le Dauphin avait supplié M. de Chantelauze de sauver la monarchie.

L'ordonnance de dissolution convoqua les colléges d'arrondissement pour le 23 juin 1830, et les colléges de département pour le 3 de juillet, vingt-sept jours seulement avant l'arrêt de mort de la branche aînée.

Les partis, fort animés, poussaient tout à l'extrême : les ultra-royalistes parlaient de donner la dictature à la couronne ; les républicains songeaient à une République avec un Directoire ou sous une Convention. *La Tribune,* journal de ce parti, parut, et dépassa *le National.* La grande majorité du pays voulait encore la royauté légitime, mais avec des concessions et l'affranchissement des influences de cour ; toutes les ambitions étaient éveillées, et chacun espérait devenir ministre : les orages font éclore les insectes.

Ceux qui voulaient forcer Charles X à devenir monarque constitutionnel pensaient avoir raison. Ils croyaient des racines profondes à la légitimité ; ils avaient oublié la faiblesse de l'*homme;* la *royauté* pouvait être pressée, le *roi* ne le pouvait pas : l'individu nous a perdus, non l'institution.

NOUVELLE CHAMBRE. — JE PARS POUR DIEPPE.
ORDONNANCES DU 25 JUILLET.
JE REVIENS A PARIS. — RÉFLEXIONS PENDANT MA ROUTE.
LETTRE A MADAME RÉCAMIER.

Les députés de la nouvelle Chambre étaient arrivés à Paris : sur les deux cent vingt et un, deux cent deux avaient été réélus; l'opposition comptait deux cent soixante-dix voix ; le ministère cent quarante-cinq : la partie de la couronne était donc perdue. Le résultat naturel était la retraite du ministère : Charles X s'obstina à tout braver, et le coup d'État fut résolu.

Je partis pour Dieppe le 26 juillet, à quatre heures du matin, le jour même où parurent les ordonnances. J'étais assez gai, tout charmé d'aller revoir la mer, et j'étais suivi, à quelques heures de distance, par un effroyable orage. Je soupai et je couchai à Rouen sans rien apprendre, regrettant de ne pouvoir aller visiter Saint-

Ouen, et m'agenouiller devant la belle Vierge du musée, en mémoire de Raphaël et de Rome. J'arrivai le lendemain, 27, à Dieppe, vers midi. Je descendis dans l'hôtel où M. le comte de Boissy, mon ancien secrétaire de légation, m'avait arrêté un logement. Je m'habillai et j'allai chercher madame Récamier. Elle occupait un appartement dont les fenêtres s'ouvraient sur la grève. J'y passai quelques heures à causer et à regarder les flots. Voici tout à coup venir Hyacinthe; il m'apporte une lettre que M. de Boissy avait reçue, et qui annonçait les ordonnances avec de grands éloges. Un moment après, entre mon ancien ami Ballanche; il descendait de la diligence et tenait en main les journaux. J'ouvris *le Moniteur* et je lus, sans en croire mes yeux, les pièces officielles. Encore un gouvernement qui, de propos délibéré, se jetait du haut des tours de Notre-Dame! Je dis à Hyacinthe de demander des chevaux, afin de repartir pour Paris. Je remontai en voiture, vers sept heures du soir, laissant mes amis dans l'anxiété. On avait bien depuis un mois murmuré quelque chose d'un coup d'État, mais personne n'avait fait attention à ce bruit, qui semblait absurde. Charles X avait vécu des illusions du trône : il se forme autour des princes une espèce de mirage qui les abuse en déplaçant l'objet et en leur faisant voir dans le ciel des paysages chimériques.

J'emportai *le Moniteur*. Aussitôt qu'il fit jour, le 28, je lus, relus et commentai les ordonnances. Le rapport au roi servant de prolégomènes me frappait de deux manières : les observations sur les inconvénients de la presse étaient justes; mais en même temps l'auteur de ces observations montrait une ignorance complète de l'état de

la société actuelle. Sans doute les ministres, depuis 1814, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, ont été harcelés par les journaux ; sans doute la presse tend à subjuguer la souveraineté, à forcer la royauté et les Chambres à lui obéir ; sans doute, dans les derniers jours de la Restauration, la presse, n'écoutant que sa passion, a, sans égard aux intérêts et à l'honneur de la France, attaqué l'expédition d'Alger, développé les causes, les moyens, les préparatifs, les chances d'un non-succès ; elle a divulgué les secrets de l'armement, instruit l'ennemi de l'état de nos forces, compté nos troupes et nos vaisseaux, indiqué jusqu'au point de débarquement. Le cardinal de Richelieu et Bonaparte auraient-ils mis l'Europe aux pieds de la France, si l'on eût révélé ainsi d'avance le mystère de leurs négociations, ou marqué les étapes de leurs armées?

Tout cela est vrai et odieux ; mais le remède? La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde ; c'est la parole à l'état de foudre ; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe pas? Plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur. Il faut apprendre à vous en servir, en la dépouillant de son danger, soit qu'elle s'affaiblisse peu à peu par un usage commun et domestique, soit que vous assimiliez graduellement vos mœurs et vos lois aux principes qui régiront désormais l'humanité. Une preuve de l'impuissance de la presse dans certains cas se tire du reproche même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger ; vous l'avez pris, Alger, malgré la liberté de

la presse, de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne en 1823 sous le feu le plus ardent de cette liberté.

Mais ce qui n'est pas tolérable dans le rapport des ministres, c'est cette prétention effrontée, savoir : que le ROI A UN POUVOIR PRÉEXISTANT AUX LOIS. Que signifient alors les constitutions? pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi? Et toutefois les signataires du rapport sont si persuadés de ce qu'ils disent, qu'à peine citent-ils l'article 14, au profit duquel j'avais depuis longtemps annoncé que l'on *confisquerait la charte;* ils le rappellent, mais seulement pour mémoire, et comme une superfétation de droit dont ils n'avaient pas besoin.

La première ordonnance établit la suppression de la liberté de la presse dans ses diverses parties; c'est la quintessence de tout ce qui s'était élaboré depuis quinze ans dans le cabinet noir de la police.

La seconde ordonnance refait la loi d'élection. Ainsi, les deux premières libertés, la liberté de la presse et la liberté électorale, étaient radicalement extirpées : elles l'étaient, non par un acte inique et cependant légal, émané d'une puissance législative corrompue, mais par des *ordonnances,* comme au temps du bon plaisir. Et cinq hommes qui ne manquaient pas de bon sens se précipitaient, avec une légèreté sans exemple, eux, leur maître, la monarchie, la France et l'Europe, dans un gouffre. J'ignorais ce qui se passait à Paris. Je désirais qu'une résistance, sans renverser le trône, eût obligé la couronne à renvoyer les ministres et à retirer les ordonnances. Dans le cas où celles-ci eussent triomphé, j'étais résolu à

ne pas m'y soumettre, à écrire, à parler contre ces mesures inconstitutionnelles.

Si les membres du corps diplomatique n'influèrent pas directement sur les ordonnances, ils les favorisèrent de leurs vœux; l'Europe absolue avait notre charte en horreur. Lorsque la nouvelle des ordonnances arriva à Berlin et à Vienne, et que pendant vingt-quatre heures on crut au succès, M. Ancillon s'écria que l'Europe était sauvée, et M. de Metternich témoigna une joie indicible. Bientôt, ayant appris la vérité, ce dernier fut aussi consterné qu'il avait été ravi : il déclara qu'il s'était trompé, que l'opinion était décidément libérale, et il s'accoutumait déjà à l'idée d'une constitution autrichienne.

Les nominations de conseillers d'État qui suivent les ordonnances de juillet jettent quelque jour sur les personnes qui, dans les antichambres, ont pu, par leurs avis ou par leur rédaction, prêter aide aux ordonnances. On y remarque les noms des hommes les plus opposés au système représentatif. Est-ce dans le cabinet même du roi, sous les yeux du monarque, qu'ont été libellés ces documents funestes? est-ce dans le cabinet de M. de Polignac? est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles? est-ce *sous les plombs*, dans quelque séance secrète des *Dix*, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet, en vertu desquels la monarchie légitime a été condamnée à être étranglée sur le *Pont des Soupirs?* L'idée était-elle de M. de Polignac seul? C'est ce que l'histoire ne nous révélera peut-être jamais.

Arrivé à Gisors, j'appris le soulèvement de Paris, et j'entendis des propos alarmants; ils prouvaient à quel

point la charte avait été prise au sérieux par les populations de la France. A Pontoise, on avait des nouvelles plus récentes encore, mais confuses et contradictoires. A Herblay, point de chevaux à la poste. J'attendis près d'une heure. On me conseilla d'éviter Saint-Denis, parce que je trouverais des barricades. A Courbevoie, le postillon avait déjà quitté sa veste à boutons fleurdelisés. On avait tiré le matin sur une calèche qu'il conduisait à Paris par l'avenue des Champs-Élysées. En conséquence, il me dit qu'il ne me mènerait pas par cette avenue, et qu'il irait chercher, à droite de la barrière de l'Étoile, la barrière du Trocadéro. De cette barrière on découvre Paris. J'aperçus le drapeau tricolore flottant; je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution. J'eus le pressentiment que mon rôle allait changer : qu'étant accouru pour défendre les libertés publiques, je serais obligé de défendre la royauté. Il s'élevait çà et là des nuages de fumée blanche parmi des groupes de maisons. J'entendis quelques coups de canon et des feux de mousqueterie mêlés au bourdonnement du tocsin. Il me sembla que je voyais tomber le vieux Louvre du haut du plateau désert destiné par Napoléon à l'emplacement du palais du roi de Rome. Le lieu de l'observation offrait une de ces consolations philosophiques qu'une ruine apporte à une autre ruine.

Ma voiture descendit la rampe. Je traversai le pont d'Iéna, et je remontai l'avenue pavée qui longe le Champ de Mars. Tout était solitaire. Je trouvai un piquet de cavalerie placé devant la grille de l'École militaire; les hommes avaient l'air tristes et comme oubliés là. Nous prîmes le boulevard des Invalides et le boule-

vard du Mont-Parnasse. Je rencontrai quelques passants qui regardaient avec surprise une voiture conduite en poste comme dans un temps ordinaire. Le boulevard d'Enfer était barré par des ormeaux abattus.

Dans ma rue, mes voisins me virent arriver avec plaisir : je leur semblais une protection pour le quartier. Madame de Chateaubriand était à la fois bien aise et alarmée de mon retour.

Le jeudi matin, 29 juillet, j'écrivis à madame Récamier, à Dieppe, cette lettre prolongée par des *post-scriptum :*

« Jeudi matin, 29 juillet 1830.

« Je vous écris sans savoir si ma lettre vous arrivera, « car les courriers ne partent plus.

« Je suis entré dans Paris au milieu de la canon- « nade, de la fusillade et du tocsin. Ce matin, le tocsin « sonne encore, mais je n'entends plus les coups de fusil; « il paraît qu'on s'organise, et que la résistance conti- « nuera tant que les ordonnances ne seront pas rappe- « lées. Voilà le résultat immédiat (sans parler du résultat « définitif) du parjure dont les ministres ont donné le « tort, du moins apparent, à la couronne!

« La garde nationale, l'École polytechnique, tout « s'en est mêlé. Je n'ai encore vu personne. Vous jugez « dans quel état j'ai trouvé madame de Ch... Les per- « sonnes qui, comme elle, ont vu le 10 août et le 2 sep- « tembre, sont restées sous l'impression de la terreur. « Un régiment, le 5e de ligne, a déjà passé du côté de la « charte. Certainement M. de Polignac est bien cou-

« pable; son incapacité est une mauvaise excuse; l'am-
« bition dont on n'a pas les talents est un crime. On dit la
« cour à Saint-Cloud, et prête à partir.

« Je ne vous parle pas de moi; ma position est pé-
« nible, mais claire. Je ne trahirai pas plus le roi que la
« charte, pas plus le pouvoir légitime que la liberté. Je
« n'ai donc rien à dire et à faire; attendre et pleurer
« sur mon pays. Dieu sait maintenant ce qui va arriver
« dans les provinces; on parle déjà de l'insurrection de
« Rouen. D'un autre côté, la congrégation armera les
« chouans et la Vendée. A quoi tiennent les empires!
« Une ordonnance et six ministres sans génie ou sans
« vertu suffisent pour faire du pays le plus tranquille et
« le plus florissant le pays le plus troublé et le plus
« malheureux. »

« Midi.

« Le feu recommence. Il paraît qu'on attaque le
« Louvre où les troupes du roi se sont retranchées. Le
« faubourg que j'habite commence à s'insurger. On parle
« d'un gouvernement provisoire dont les chefs seraient
« le général Gérard, le duc de Choiseul et M. de La
« Fayette.

« Il est probable que cette lettre ne partira pas,
« Paris étant déclaré en état de siége. C'est le général
« Marmont qui commande pour le roi. On le dit tué,
« mais je ne le crois pas. Tâchez de ne pas trop vous
« inquiéter. Dieu vous protége! Nous nous retrouve-
« rons! »

« Vendredi.

« Cette lettre était écrite d'hier; elle n'a pu partir.

« Tout est fini : la victoire populaire est complète ; le roi « cède sur tous les points; mais j'ai peur qu'on aille « maintenant bien au delà des concessions de la cou- « ronne. J'ai écrit ce matin à Sa Majesté. Au surplus, « j'ai pour mon avenir un plan complet de sacrifices qui « me plaît. Nous en causerons quand vous serez arrivée.

« Je vais moi-même mettre cette lettre à la poste et « parcourir Paris. »

RÉVOLUTION DE JUILLET.

JOURNÉE DU 26.

Les ordonnances, datées du 25 juillet, furent insérées dans *le Moniteur* du 26. Le secret en avait été si profondément gardé, que ni le maréchal duc de Raguse, major général de la garde, de service, ni M. Mangin, préfet de police, ne furent mis dans la confidence. Le préfet de la Seine ne connut les ordonnances que par *le Moniteur*, de même que le sous-secrétaire d'État de la guerre; et néanmoins c'étaient ces divers chefs qui disposaient des différentes forces armées. Le prince de Polignac, chargé par intérim du portefeuille de M. de Bourmont, était si loin de s'occuper de cette minime affaire des ordonnances, qu'il passa la journée du 26 à présider une adjudication au ministère de la guerre.

Le roi partit pour la chasse le 26, avant que *le Moni-*

teur fût arrivé à Saint-Cloud, et il ne revint de Rambouillet qu'à minuit.

Enfin le duc de Raguse reçut ce billet de M. de Polignac :

« Votre Excellence a connaissance des mesures « extraordinaires que le roi, dans sa sagesse et son sen- « timent d'amour pour son peuple, a jugé nécessaire de « prendre pour le maintien des droits de sa couronne et « de l'ordre public. Dans ces importantes circonstances, « Sa Majesté compte sur votre zèle pour assurer l'ordre « et la tranquillité dans toute l'étendue de votre comman- « dement. »

Cette audace des hommes les plus faibles qui furent jamais, contre cette force qui allait broyer un empire, ne s'explique que par une sorte d'hallucination, résultat des conseils d'une misérable coterie que l'on ne trouva plus au moment du danger. Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin, Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du *National :* M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs, et qui parut, le 27 au matin, dans *le National* et *le Temps*.

A la chute du jour quelques députés se réunirent chez M. de Laborde. On convint de se retrouver le lendemain chez M. Casimir Périer. Là parut, pour la première fois, un des trois pouvoirs qui allaient occuper la scène : la monarchie était à la Chambre des députés, l'usurpation au Palais-Royal, la République à l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal;

on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. Le duc de Raguse ayant vu le roi à Saint-Cloud, à son retour de Rambouillet, le roi lui demanda des nouvelles de Paris : « La rente est tombée. — De combien? dit le Dauphin. « — De trois francs, répondit le maréchal. — Elle re- « montera, » repartit le Dauphin; et chacun s'en alla.

JOURNÉE DU 27 JUILLET.

La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse : c'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. Le maréchal se vint installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. M. Mangin envoya saisir les presses du *National;* M. Carrel résista; MM. Mignet et Thiers, croyant la partie perdue, disparurent pendant deux jours : M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency, chez une madame de Courchamp, parente des deux MM. Becquet, dont l'un a travaillé au *National,* et l'autre au *Journal des Débats*.

Au *Temps,* la chose prit un caractère plus sérieux : le véritable héros des journalistes est incontestablement M. Coste.

En 1823, M. Coste dirigeait *les Tablettes historiques :* accusé par ses collaborateurs d'avoir vendu ce journal, il se battit et reçut un coup d'épée. M. Coste me fut présenté au ministère des affaires étrangères; en causant avec lui de la liberté de la presse, je lui dis : « Monsieur, « vous savez combien j'aime et respecte cette liberté; « mais comment voulez-vous que je la défende auprès de « Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la « royauté et la religion! Je vous supplie, dans votre in-

« térêt et pour me laisser ma force entière, de ne plus « saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en « vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. « Faisons un marché : ne vous en prenez plus à quelques « vieillards faibles que le trône et le sanctuaire protégent « à peine; je vous livre en échange ma personne. Atta- « quez-moi soir et matin; dites de moi tout ce que vous « voudrez, jamais je ne me plaindrai; je vous saurai gré « de votre attaque légitime et constitutionnelle contre le « ministre, en mettant à l'écart le roi. »

M. Coste m'a conservé de cette entrevue un souvenir d'estime.

Une parade constitutionnelle eut lieu au bureau du *Temps* entre M. Baude et un commissaire de police.

Le procureur du roi de Paris décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes.

Vers deux heures, la fraction monarchique de la révolution se réunit chez M. Périer, comme on en était convenu la veille : on ne conclut rien. Les députés s'ajournèrent au lendemain, 28, chez M. Audry de Puyraveau. M. Casimir Périer, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime; il dit vivement à M. de Schonen : « Vous nous « perdez en sortant de la légalité; vous nous faites quitter « une position superbe. » Cet esprit de légalité était partout; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. M. Périer appartenait à cette classe bourgeoise qui s'était faite héritière du peuple et du soldat. Il avait du

courage, de la fixité dans les idées; il se jeta bravement en travers du torrent révolutionnaire pour le barrer; mais sa santé préoccupait trop sa vie, et il soignait trop sa fortune. « Que voulez-vous faire d'un homme, me di-« sait M. Decazes, qui regarde toujours sa langue dans « une glace? »

La foule augmentant et commençant à paraître en armes, l'officier de la gendarmerie vint avertir le maréchal de Raguse qu'il n'avait pas assez de monde et qu'il craignait d'être forcé : alors le maréchal fit ses dispositions militaires.

Le 27, il était déjà quatre heures et demie du soir, lorsqu'on reçut dans les casernes l'ordre de prendre les armes. La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la garde, essaya de rétablir la circulation dans les rues Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli dans la rue du *Duc-de-Bordeaux* d'une grêle de pierres. Le chef de ce détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'*Hôtel royal*, rue des Pyramides, décida la question : il se trouva qu'un M. Fox, habitant de cet hôtel, s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la garde à travers sa fenêtre. Les soldats répondirent par une décharge sur la maison, et M. Fox tomba mort avec deux domestiques. Ainsi ces Anglais, qui vivent à l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez les autres ; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas : pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Fox avait-il de tirer sur des soldats français? Était-ce la constitution de la Grande-Bre-

tagne que Charles X avait violée? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais.

Ces premiers combats, qui dans la journée du 27 n'avaient guère commencé que vers les cinq heures du soir, cessèrent avec le jour. Les armuriers cédèrent leurs armes à la foule, les réverbères furent brisés ou restèrent sans être allumés; le drapeau tricolore se hissa dans les ténèbres au haut des tours de Notre-Dame : l'envahissement des corps de garde, la prise de l'arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'opéra sans opposition au lever du jour le 28, et tout était fini à huit heures.

Le parti démocratique et prolétaire de la révolution, en blouse ou demi-nu, était sous les armes; il ne ménageait pas sa misère et ses lambeaux. Le peuple, représenté par des électeurs qu'il s'était choisis dans divers attroupements, était parvenu à faire convoquer une assemblée chez M. Cadet-Gassicourt.

Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore : son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. Le parti bourgeois ou de la monarchie, les députés, délibérait et répugnait à se laisser entraîner au mouvement.

M. de Polignac se rendit à Saint-Cloud et fit signer au roi, le 28, à cinq heures du matin, l'ordonnance qui mettait Paris en état de siége.

JOURNÉE MILITAIRE DU 27 JUILLET.

Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux : au cri de : *Vive la charte!* qui se faisait encore entendre,

se mêlait déjà le cri de *Vive la liberté! à bas les Bourbons!* On criait aussi : *Vive l'empereur! vive le prince Noir!* mystérieux prince des ténèbres qui apparaît à l'imagination populaire dans toutes les révolutions. Les souvenirs et les passions étaient descendus ; on abattait et l'on brûlait les armes de France; on les attachait à la corde des lanternes cassées; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste ; les notaires retiraient leurs panonceaux, les huissiers leurs rouelles, les voituriers leurs estampilles, les fournisseurs de la cour leurs écussons. Ceux qui jadis avaient recouvert les aigles napoléoniennes peintes à l'huile de lis bourboniens détrempés à la colle n'eurent besoin que d'une éponge pour nettoyer leur loyauté : avec un peu d'eau on efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires.

Le maréchal de Raguse écrivit au roi qu'il était urgent de prendre des moyens de pacification, et que demain, 29, il serait trop tard. Un envoyé du préfet de police était venu demander au maréchal s'il était vrai que Paris fût déclaré en état de siége : le maréchal, qui n'en savait rien, parut étonné; il courut chez le président du conseil; il y trouva les ministres assemblés, et M. de Polignac lui remit l'ordonnance. Parce que l'homme qui avait foulé le monde aux pieds avait mis des villes et des provinces en état de siége, Charles X avait cru pouvoir l'imiter. Les ministres déclarèrent au maréchal qu'ils allaient venir s'établir à l'état-major de la garde.

Aucun ordre n'étant arrivé de Saint-Cloud, à neuf heures du matin, le 28, lorsqu'il n'était plus temps de tout garder, mais de tout reprendre, le maréchal fit sortir

des casernes les troupes qui s'étaient déjà en partie montrées la veille. On n'avait pris aucune précaution pour faire arriver des vivres au Carrousel, quartier général. La manutention, qu'on avait oublié de faire suffisamment garder, fut enlevée. M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils : le premier officier de police eût mieux su ce qu'il y avait à faire que le maréchal. Peut-être aussi son intelligence fut-elle paralysée par ses souvenirs; il resta comme étouffé sous le poids de la fatalité de son nom.

Le maréchal, qui n'avait qu'une poignée d'hommes, conçut un plan pour l'exécution duquel il lui aurait fallu trente mille soldats. Des colonnes étaient désignées pour de grandes distances, tandis qu'une autre s'emparerait de l'Hôtel de Ville. Les troupes, après avoir achevé leur mouvement pour faire régner l'ordre de toutes parts, devaient converger à la maison commune. Le Carrousel demeurait le quartier général : les ordres en sortaient, et les renseignements y aboutissaient. Un bataillon de Suisses, pivotant sur le marché des Innocents, était chargé d'entretenir la communication entre les forces du centre et celles qui circulaient à la circonférence. Les soldats de la caserne Popincourt s'apprêtaient par différents rameaux à descendre sur les points où ils pouvaient être appelés. Le général Latour-Maubourg était logé aux Invalides. Quand il vit l'affaire mal engagée, il proposa de recevoir les régiments dans l'édifice de Louis XIV ; il assurait qu'il les pouvait nourrir, et défiait les Parisiens de le forcer. Il n'avait pas impunément

laissé ses membres sur les champs de bataille de l'Empire, et les redoutes de Borodino savaient qu'il tenait parole. Mais qu'importaient l'expérience et le courage d'un vétéran mutilé? On n'écouta point ses conseils.

Sous le commandement du comte de Saint-Chamans, la première colonne de la garde partit de la Madeleine pour suivre les boulevards jusqu'à la Bastille. Dès les premiers pas, un peloton que commandait M. Sala fut attaqué; l'officier royaliste repoussa vivement l'attaque. A mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns des autres par des abatis d'arbres et des barricades. Il y eut une affaire sanglante aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. M. de Saint-Chamans, passant sur le théâtre des exploits futurs de Fieschi, rencontra à la place de la Bastille des groupes nombreux de femmes et d'hommes. Il les invita à se disperser, en leur distribuant quelque argent; mais on ne cessait de tirer des maisons environnantes. Il fut obligé de renoncer à rejoindre l'Hôtel de Ville par la rue Saint-Antoine, et, après avoir traversé le pont d'Austerlitz, il regagna le Carrousel le long des boulevards du sud. Turenne devant la Bastille non encore démolie avait été plus heureux pour la mère de Louis XIV enfant.

La colonne chargée d'occuper l'Hôtel de Ville suivit les quais des Tuileries, du Louvre et de l'École, passa la moitié du Pont-Neuf, prit le quai de l'Horloge, le Marché-aux-Fleurs, et se porta à la place de Grève par le pont Notre-Dame. Deux pelotons de la garde firent une diversion en filant jusqu'au nouveau pont suspendu.

Un bataillon du 15e léger appuyait la garde, et devait laisser deux pelotons sur le Marché-aux-Fleurs.

On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que n'ayant pas de canons elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina; l'artillerie fit feu. Les soldats inondèrent les quais et la place de Grève, où débouchèrent par le pont d'Arcole deux autres pelotons de la garde. Ils avaient été obligés de forcer des rassemblements d'étudiants du faubourg Saint-Jacques. L'Hôtel de Ville fut occupé.

Une barricade s'élevait à l'entrée de la rue du Mouton : une brigade de Suisses emporta cette barricade; le peuple, se ruant des rues adjacentes, reprit son retranchement avec de grands cris. La barricade resta finalement à la garde.

Dans tous ces quartiers pauvres et populaires on combattit instantanément, sans arrière-pensée : l'étourderie française, moqueuse, insouciante, intrépide, était montée au cerveau de tous; la gloire a, pour notre nation, la légèreté du vin de Champagne. Les femmes, aux croisées, encourageaient les hommes dans la rue; des billets promettaient le bâton de maréchal au premier colonel qui passerait au peuple; des groupes marchaient au son d'un violon. C'étaient des scènes tragiques et bouffonnes, des spectacles de tréteaux et de triomphe : on entendait des éclats de rire et des jurements au milieu des coups de fusil, du sourd mugissement de la foule, à travers des masses de fumée. Pieds nus, bonnet de police

en tête, des charretiers improvisés conduisaient avec un laisser-passer de chefs inconnus des convois de blessés parmi les combattants qui se séparaient.

Dans les quartiers riches régnait un autre esprit. Les gardes nationaux, ayant repris les uniformes dont on les avait dépouillés, se rassemblaient en grand nombre à la mairie du 1er arrondissement pour maintenir l'ordre. Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles enfermés dans les maisons. D'autres nommeront les vaillants des salons qui, reconnaissant des officiers de la garde, s'amusaient à les abattre, en sûreté qu'ils étaient derrière un volet ou une cheminée. Dans la rue, l'animosité de l'homme de peine ou du soldat n'allait pas au delà du coup porté : blessé, on se secourait mutuellement. Le peuple sauva plusieurs victimes. Deux officiers, M. de Goyon et M. Rivaux, après une défense héroïque, durent la vie à la générosité des vainqueurs. Un capitaine de la garde, Kaumann, reçoit un coup de barre de fer sur la tête : étourdi et les yeux sanglants, il relève avec son épée les baïonnettes de ses soldats qui mettaient en joue l'ouvrier.

La garde était remplie des grenadiers de Bonaparte. Plusieurs officiers perdirent la vie, entre autres le lieutenant Noirot, d'une bravoure extraordinaire, qui avait reçu du prince Eugène la croix de la Légion d'honneur, en 1813, pour un fait d'armes accompli dans une des redoutes de Caldiera. Le colonel de Pleinselve, blessé mortellement à la porte Saint-Martin, avait été aux guerres de l'Empire, en Hollande, en Espagne, à la grande armée et dans la garde impériale. A la bataille de Leipzig, il

fit prisonnier de sa propre main le général autrichien Merfeld. Porté par ses soldats à l'hôpital du Gros-Caillou, il ne voulut être pansé que le dernier des blessés de juillet. Le docteur Larrey, qui l'avait rencontré sur d'autres champs de bataille, lui amputa la cuisse ; il était trop tard pour le sauver. Heureux ces nobles adversaires, qui avaient vu tant de boulets passer sur leur tête, s'ils ne succombèrent pas sous la balle de quelques-uns de ces forçats libérés que la justice a retrouvés depuis la victoire dans les rangs des vainqueurs ! Ces galériens n'ont pu polluer le triomphe national républicain ; ils n'ont été nuisibles qu'à la royauté de Louis-Philippe. Ainsi s'abîmèrent obscurément dans les rues de Paris les restes de ces soldats fameux, échappés au canon de la Moskowa, de Lutzen et de Leipzig : nous massacrions, sous Charles X, ces braves que nous avions tant admirés sous Napoléon. Il ne leur manquait qu'un homme : cet homme avait disparu à Sainte-Hélène.

Au tomber de la nuit, un sous-officier déguisé vint apporter l'ordre aux troupes de l'Hôtel de Ville de se replier sur les Tuileries. La retraite était rendue hasardeuse à cause des blessés que l'on ne voulait pas abandonner, et de l'artillerie difficile à passer à travers les barricades. Elle s'opéra cependant sans accident. Lorsque les troupes revinrent des différents quartiers de Paris, elles croyaient le roi et le dauphin arrivés de leur côté comme elles : cherchant en vain des yeux le drapeau blanc sur le pavillon de l'Horloge, elles firent entendre le langage énergique des camps.

Il n'est pas vrai, comme on le voit, que l'Hôtel de Ville ait été pris par la garde sur le peuple, et repris sur

la garde par le peuple. Quand la garde y entra, elle n'éprouva aucune résistance, car il n'y avait personne, le préfet même était parti. Ces vantances affaiblissent et font mettre en doute les vrais périls. La garde fut mal engagée dans des rues tortueuses; la ligne, par son espèce de neutralité d'abord, et ensuite par sa défection, acheva le mal que des dispositions belles en théorie, mais peu exécutables en pratique, avaient commencé. Le 50e de ligne était arrivé pendant le combat à l'Hôtel de Ville; harassé de fatigue, on se hâta de le retirer dans l'enceinte de l'hôtel, et il prêta à des camarades épuisés ses entières et inutiles cartouches.

Le bataillon suisse resté au marché des Innocents fut dégagé par un autre bataillon suisse : ils vinrent l'un et l'autre aboutir au quai de l'École, et stationnèrent dans le Louvre.

Au reste, les barricades sont des retranchements qui appartiennent au génie parisien : on les retrouve dans tous nos troubles, depuis Charles V jusqu'à nos jours.

« Le peuple voyant ces forces disposées par les rues, « dit L'Estoile, commença à s'esmouvoir, et se firent les « *barricades* en la manière que tous sçavent : plusieurs « Suisses furent tués, qui furent enterrés en une fosse « faicte au parvis de Notre-Dame; le duc de Guyse pas- « sant par les rues, c'estoit à qui crieroit le plus haut : « Vive Guyse! et lui, baissant son grand chapeau, leur « dict : *Mes amis, c'est assez; messieurs, c'est trop; criez vive* « *le roi!* »

Pourquoi nos dernières barricades, dont le résultat a été puissant, gagnent-elles si peu à être racontées, tandis que les barricades de 1588, qui ne produisirent pres-

que rien, sont si intéressantes à lire? Cela tient à la différence des siècles et des personnages : le XVIe siècle menait tout devant lui ; le XIXe a laissé tout derrière : M. de Puyraveau n'est pas encore le Balafré.

JOURNÉE CIVILE DU 28 JUILLET.

Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté ; les prisonniers pour dettes, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élargis : une révolution est un jubilé ; elle absout de tous les crimes, en en permettant de plus grands.

Les ministres tinrent conseil à l'état-major : ils résolurent de faire arrêter, comme chefs du mouvement, MM. Laffitte, La Fayette, Gérard, Marchais, Salverte et Audry de Puyraveau ; le maréchal en donna l'ordre ; mais quand plus tard ils furent députés vers lui, il ne crut pas de son honneur de mettre son ordre à exécution.

Une réunion du parti monarchique, composée de pairs et de députés, avait eu lieu chez M. Guizot : le duc de Broglie s'y trouva ; MM. Thiers et Mignet, qui avaient reparu, et M. Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois. M. Thiers et M. Mignet allèrent chez le général Sébastiani lui parler du prince. Le général répondit d'une manière évasive ; le duc d'Orléans, assura-t-il, ne l'avait jamais entretenu de pareils desseins et ne l'avait autorisé à rien.

Vers midi, toujours dans la journée du 28, la réunion générale des députés eut lieu chez M. Audry de Puy-

raveau. M. de La Fayette, chef du parti républicain, avait rejoint Paris le 27; M. Laffitte, chef du parti orléaniste, n'arriva que dans la nuit du 27 au 28; il se rendit au Palais-Royal, où il ne trouva personne; il envoya à Neuilly : le roi en herbe n'y était pas.

Chez M. de Puyraveau, on discuta le projet d'une protestation contre les ordonnances. Cette protestation, plus que modérée, laissait entières les grandes questions.

M. Casimir Périer fut d'avis de dépêcher vers le duc de Raguse; tandis que les cinq députés choisis se préparaient à partir, M. Arago était chez le maréchal : il s'était décidé, sur un billet de madame de Boignes, à devancer les commissaires. Il représenta au maréchal la nécessité de mettre un terme aux malheurs de la capitale. M. de Raguse alla prendre langue chez M. de Polignac; celui-ci, instruit de l'hésitation des troupes, déclara que si elles passaient au peuple, on tirerait sur elles comme sur les insurgés. Le général Tromelin, témoin de ces conversations, s'emporta contre le général d'Ambrugeac. Alors arriva la députation. M. Laffitte porta la parole : « Nous « venons, dit-il, vous demander d'arrêter l'effusion du « sang. Si le combat se prolongeait, il entraînerait non-« seulement les plus cruelles calamités, mais une véri-« table révolution. » Le maréchal se renferma dans une question d'honneur militaire, prétendant que le peuple devait, le premier, cesser le combat; il ajouta néanmoins ce post-scriptum à une lettre qu'il écrivit au roi : « Je « pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans « retard des ouvertures qui lui sont faites. »

L'aide de camp du duc de Raguse, le colonel Konierowski, introduit dans le cabinet du roi à Saint-Cloud,

lui remit la lettre ; le roi dit : « Je lirai cette lettre. » Le colonel se retira et attendit les ordres ; voyant qu'ils n'arrivaient pas, il pria M. le duc de Duras d'aller chez le roi les demander. Le duc répondit que, d'après l'étiquette, il lui était impossible d'entrer dans le cabinet. Enfin, rappelé par le roi, M. Konierowski fut chargé d'enjoindre au maréchal de *tenir bon*.

Le général Vincent accourut de son côté à Saint-Cloud ; ayant forcé la porte qu'on lui refusait, il dit au roi que tout était perdu : « Mon cher, répondit Charles X, « vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à « cela. »

JOURNÉE MILITAIRE DU 29 JUILLET.

Le 29 vit paraître de nouveaux combattants : les élèves de l'École polytechnique, en correspondance avec un de leurs anciens camarades, M. Charras, forcèrent la consigne et envoyèrent quatre d'entre eux, MM. Lothon, Berthelin, Pinsonnière et Tourneux, offrir leurs services à MM. Laffitte, Périer et La Fayette. Ces jeunes gens, distingués par leurs études, s'étaient déjà fait connaître aux alliés, lorsque ceux-ci se présentèrent devant Paris en 1814 ; dans les trois jours ils devinrent les chefs du peuple, qui les mit à sa tête avec une parfaite simplicité. Les uns se rendirent sur la place de l'Odéon, les autres au Palais-Royal et aux Tuileries.

L'ordre du jour publié le 29 au matin offensa la garde : il annonçait que le roi, voulant témoigner sa satisfaction à ses braves serviteurs, leur accordait un mois et demi de paye ; inconvenance que le soldat français ressentit : c'était le mesurer à la taille de ces Anglais qui ne

marchent pas ou s'insurgent s'ils n'ont pas touché leur solde.

Dans la nuit du 28 au 29, le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas, et le lendemain, au lever du jour, il y avait quatre mille barricades élevées dans Paris.

Le Palais-Bourbon était gardé par la ligne, le Louvre par deux bataillons suisses, la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione par le 5e et le 53e de ligne. Il était arrivé de Saint-Denis, de Versailles et de Ruel, à peu près douze cents hommes d'infanterie.

La position militaire était meilleure : les troupes se trouvaient plus concentrées, et il fallait traverser de grands espaces vides pour arriver jusqu'à elles. Le général Exelmans, qui jugea bien ces dispositions, vint à onze heures mettre sa valeur et son expérience à la disposition du maréchal de Raguse, tandis que de son côté le général Pajol se présentait aux députés pour prendre le commandement de la garde nationale.

Les ministres eurent l'idée de convoquer la cour royale aux Tuileries, tant ils vivaient hors du moment où ils se trouvaient! Le maréchal pressait le président du conseil de rappeler les ordonnances. Pendant leur entretien, on demande M. de Polignac; il sort et rentre avec M. Berthier, fils de la première victime sacrifiée en 1789. Celui-ci, ayant parcouru Paris, affirmait que tout allait au mieux pour la cause royale : c'est une chose fatale que ces races qui ont droit à la vengeance, jetées à la tombe dans nos premiers troubles, et évoquées par nos derniers malheurs. Ces malheurs n'étaient plus des nouveautés; depuis 1793, Paris était accoutumé à voir passer les événements et les rois.

Tandis que, au rapport des royalistes, tout allait si bien, on annonce la défection du 5e et du 53e de ligne qui fraternisaient avec le peuple.

Le duc de Raguse fit proposer une suspension d'armes : elle eut lieu sur quelques points et ne fut pas exécutée sur d'autres. Le maréchal avait envoyé chercher un des deux bataillons suisses stationnés dans le Louvre. On lui dépêcha celui des deux bataillons qui garnissait la colonnade. Les Parisiens, voyant cette colonnade déserte, se rapprochèrent des murs et entrèrent par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur; ils gagnèrent les croisées et firent feu sur le bataillon arrêté dans la cour. Sous la terreur du souvenir du 10 août, les Suisses se ruèrent du palais et se jetèrent dans leur troisième bataillon placé en présence des postes parisiens, mais avec lesquels la suspension d'armes était observée. Le peuple, qui du Louvre avait atteint la galerie du Musée, commença de tirer du milieu des chefs-d'œuvre sur les lanciers alignés au Carrousel. Les postes parisiens, entraînés par cet exemple, rompirent la suspension d'armes. Précipités sous l'Arc de Triomphe, les Suisses poussent les lanciers au portique du pavillon de l'Horloge et débouchent pêle-mêle dans le jardin des Tuileries. Le jeune Farcy fut frappé à mort dans cette échauffourée : son nom est inscrit au coin du café où il est tombé; une manufactere de betteraves existe aujourd'hui aux Thermopyles. Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués ou blessés : ce peu de morts s'est changé en une effroyable boucherie.

Le peuple entra dans les Tuileries avec MM. Thomas, Bastide, Guinard, par le guichet du Pont-Royal. Un dra-

peau tricolore fut planté sur le pavillon de l'Horloge, comme au temps de Bonaparte, apparemment en mémoire de la liberté. Des meubles furent déchirés, des tableaux hachés de coups de sabre; on trouva dans des armoires le journal des chasses du roi et les beaux coups exécutés contre les perdrix : vieil usage des gardes-chasse de la monarchie. On plaça un cadavre sur le trône vide, dans la salle du Trône : cela serait formidable si les Français, aujourd'hui, ne jouaient continuellement au drame. Le musée d'artillerie, à Saint-Thomas-d'Aquin, était pillé, et les siècles passaient le long du fleuve, sous le casque de Godefroy de Bouillon, et avec la lance de François Ier.

Alors le duc de Raguse quitta le quartier général, abandonnant cent vingt mille francs en sacs. Il sortit par la rue de Rivoli et rentra dans le jardin des Tuileries. Il donna l'ordre aux troupes de se retirer, d'abord aux Champs-Élysées, et ensuite jusqu'à l'Étoile. On crut que la paix était faite, que le dauphin arrivait; on vit quelques voitures des écuries et un fourgon traverser la place Louis XV : c'étaient les ministres s'en allant après leurs œuvres.

Arrivé à l'Étoile, Marmont reçut une lettre : elle lui annonçait que le roi avait donné à M. le dauphin le commandement en chef des troupes, et que lui, maréchal, servirait sous ses ordres.

Une compagnie du 3e de la garde avait été oubliée dans la maison d'un chapelier, rue de Rohan ; après une longue résistance, la maison fut emportée. Le capitaine Meunier, atteint de trois coups de feu, sauta de la fenêtre d'un troisième étage, tomba sur un toit au-dessous, et fut transporté à l'hôpital du Gros-Caillou : il a survécu.

La caserne Babylone, assaillie entre midi et une heure par trois élèves de l'École polytechnique, Vanneau, Lacroix et d'Ouvrier, n'était gardée que par un dépôt de recrues suisses d'environ une centaine d'hommes; le major Dufay, Français d'origine, les commandait : depuis trente ans il servait parmi nous; il avait été acteur dans les hauts faits de la République et de l'Empire. Sommé de se rendre, il refusa toute condition et s'enferma dans la caserne. Le jeune Vanneau périt. Des sapeurs-pompiers mirent le feu à la porte de la caserne; la porte s'écroula; aussitôt, par cette bouche enflammée, sort le major Dufay, suivi de ses montagnards, baïonnette en avant; il tombe atteint de la mousquetade d'un cabaretier voisin : sa mort protégea ses recrues suisses; ils rejoignirent les différents corps auxquels ils appartenaient.

JOURNÉE CIVILE DU 29 JUILLET.
M. BAUDE, M. DE CHOISEUL, M. DE SÉMONVILLE, M. DE VITROLLES, M. LAFFITTE ET M. THIERS.

M. le duc de Mortemart était arrivé à Saint-Cloud le mercredi 28, à dix heures du soir, pour prendre son service comme capitaine des cent-suisses : il ne put parler au roi que le lendemain. A onze heures, le 29, il fit quelques tentatives auprès de Charles X, afin de l'engager à rappeler les ordonnances; le roi lui dit : « Je ne « veux pas monter en charrette comme mon frère; je ne « reculerai pas d'un pied. » Quelques minutes après, il allait reculer d'un royaume.

Les ministres étaient arrivés : MM. de Sémonville, d'Argout, Vitrolles, se trouvaient là. M. de Sémonville raconte qu'il eut une longue conversation avec le roi;

qu'il ne parvint à l'*ébranler dans sa résolution qu'après avoir passé par son cœur en lui parlant des dangers de madame la Dauphine*. Il lui dit : « Demain, à midi, il n'y aura plus « ni roi, ni dauphin, ni duc de Bordeaux. » Et le roi lui répondit : « Vous me donnerez bien jusqu'à une heure. » Je ne crois pas un mot de tout cela. La hâblerie est notre défaut : interrogez un Français et fiez-vous à ses récits, il aura toujours tout fait. Les ministres entrèrent chez le roi après M. de Sémonville ; les ordonnances furent rapportées, le ministère dissous, M. de Mortemart nommé président du nouveau conseil.

Dans la capitale, le parti républicain venait enfin de déterrer un gîte. M. Baude (l'homme de la parade des bureaux du *Temps*), en courant les rues, n'avait trouvé l'Hôtel de Ville occupé que par deux hommes, M. Dubourg et M. Zimmer. Il se dit aussitôt l'envoyé d'un *gouvernement provisoire* qui s'allait venir installer. Il fit appeler les employés de la Préfecture ; il leur ordonna de se mettre au travail, comme si M. de Chabrol était présent. Dans les gouvernements devenus machines, les poids sont bientôt remontés, chacun accourt pour se nantir des places délaissées : qui se fit secrétaire général, qui chef de division, qui se donna la comptabilité, qui se nomma au personnel et distribua ce personnel entre ses amis ; il y en eut qui firent apporter leur lit afin de ne pas désemparer, et d'être à même de sauter sur la place qui viendrait à vaquer. M. Dubourg, surnommé le général, et M. Zimmer, étaient censés les chefs de la partie *militaire* du *gouvernement provisoire*. M. Baude, représentant le *civil* de ce gouvernement inconnu, prit des arrêtés et fit des proclamations. Cependant on avait

vu des affiches provenant du parti républicain, et portant création d'un autre gouvernement, composé de MM. de La Fayette, Gérard et Choiseul. On ne s'explique guère l'association du dernier nom avec les deux autres; aussi M. de Choiseul a-t-il protesté. Ce vieillard libéral, qui, pour faire le vivant, se tenait roide comme un mort, émigré et naufragé à Calais, ne retrouva pour foyer paternel, en rentrant en France, qu'une loge à l'Opéra.

A trois heures du soir, nouvelle confusion. Un ordre du jour convoqua les députés réunis à Paris, à l'Hôtel de Ville, pour y conférer sur les mesures à prendre. Les maires devaient être rendus à leurs mairies; ils devaient aussi envoyer un de leurs adjoints à l'Hôtel de Ville, afin d'y composer une *commission consultative*. Cet ordre du jour était signé : *J. Baude*, pour le *gouvernement provisoire*, et colonel *Zimmer*, *par ordre du général Dubourg*. Cette audace de trois personnes, qui parlent au nom d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues, prouve la rare intelligence des Français en révolution : de pareils hommes sont évidemment les chefs destinés à mener les autres peuples. Quel malheur qu'en nous délivrant d'une pareille anarchie, Bonaparte nous eût ravi la liberté !

Les députés s'étaient rassemblés chez M. Laffitte. M. de La Fayette, reprenant 1789, déclara qu'il reprenait aussi le commandement de la garde nationale. On applaudit, et il se rendit à l'Hôtel de Ville. Les députés nommèrent une *commission* municipale composée de cinq membres, MM. Casimir Périer, Laffitte, de Lobau, de Schonen et Audry de Puyraveau. M. Odilon Barrot fut

élu secrétaire de cette commission, qui s'installa à l'Hôtel de Ville comme avait fait M. de La Fayette. Tout cela siégea pêle-mêle auprès du gouvernement provisoire de M. Dubourg. M. Mauguin, envoyé en mission vers la *commission*, resta avec elle. L'ami de Washington fit enlever le drapeau noir arboré sur l'Hôtel de Ville par l'invention de M. Dubourg.

A huit heures et demie du soir débarquèrent de Saint-Cloud M. de Sémonville, M. d'Argout et M. de Vitrolles. Aussitôt qu'ils avaient appris à Saint-Cloud le rappel des ordonnances, le renvoi des anciens ministres, et la nomination de M. de Mortemart à la présidence du conseil, ils étaient accourus à Paris. Ils se présentèrent en qualité de mandataires du roi devant la commission municipale. M. Mauguin demanda au grand référendaire s'il avait des pouvoirs écrits; le grand référendaire répondit *qu'il n'y avait pas pensé*. La négociation des officieux commissaires finit là.

Instruit à la réunion Laffitte de ce qui s'était fait à Saint-Cloud, M. Laffitte signa un laisser-passer pour M. de Mortemart, ajoutant que les députés assemblés chez lui l'attendraient jusqu'à une heure du matin. Le noble duc n'étant pas arrivé, les députés se retirèrent.

M. Laffitte, resté seul avec M. Thiers, s'occupa du duc d'Orléans et des proclamations à faire. Cinquante ans de révolution en France avaient donné aux hommes de pratique la facilité de réorganiser des gouvernements, et aux hommes de théorie l'habitude de ressemeler des chartes, de préparer les machines et les bers avec lesquels s'enlèvent et sur lesquels glissent ces gouvernements.

J'ÉCRIS AU ROI A SAINT-CLOUD :
SA RÉPONSE VERBALE. — CORPS ARISTOCRATIQUES. — PILLAGE
DE LA MAISON DES MISSIONNAIRES, RUE D'ENFER.

Cette journée du 29, lendemain de mon retour à Paris, ne fut pas pour moi sans occupation. Mon plan était arrêté : je voulais agir, mais je ne le voulais que sur un ordre écrit de la main du roi, et qui me donnât les pouvoirs nécessaires pour parler aux autorités du moment; me mêler de tout et ne rien faire ne me convenait pas. J'avais raisonné juste, témoin l'affront essuyé par MM. d'Argout, Sémonville et Vitrolles.

J'écrivis donc à Charles X à Saint-Cloud. M. de Givré se chargea de porter ma lettre. Je priais le roi de m'instruire de sa volonté. M. de Givré revint les mains vides. Il avait remis ma lettre à M. le duc de Duras, qui l'avait remise au roi, lequel me faisait répondre qu'il avait nommé M. de Mortemart son premier ministre, et qu'il m'invitait à m'entendre avec lui. Le noble duc, où le trouver? Je le cherchai vainement le 29 au soir.

Repoussé de Charles X, ma pensée se porta vers la Chambre des pairs; elle pouvait, en qualité de cour souveraine, évoquer le procès et juger le différend. S'il n'y avait pas sûreté pour elle dans Paris, elle était libre de se transporter à quelque distance, même auprès du roi, et de prononcer de là un grand arbitrage. Elle avait des chances de succès; il y en a toujours dans le courage. Après tout, en succombant, elle aurait subi une défaite utile aux principes. Mais aurais-je trouvé dans cette Chambre vingt hommes prêts à se dévouer? Sur ces vingt hommes, y en avait-il quatre qui fussent d'accord avec moi sur les libertés publiques?

Les assemblées aristocratiques règnent glorieusement lorsqu'elles sont souveraines et seules investies de droit et de fait de la puissance : elles offrent les plus fortes garanties, mais, dans les gouvernements mixtes, elles perdent leur valeur et sont misérables quand arrivent les grandes crises... Faibles contre le roi, elles n'empêchent pas le despotisme ; faibles contre le peuple, elles ne préviennent pas l'anarchie. Dans les commotions publiques, elles ne rachètent leur existence qu'au prix de leurs parjures ou de leur esclavage. La Chambre des lords sauva-t-elle Charles Ier? Sauva-t-elle Richard Cromwell, auquel elle avait prêté serment? Sauva-t-elle Jacques II? Sauvera-t-elle aujourd'hui les princes de Hanovre? Se sauvera-t-elle elle-même? Ces prétendus contre-poids aristocratiques ne font qu'embarrasser la balance, et seront jetés tôt ou tard hors du bassin. Une aristocratie ancienne et opulente, ayant l'habitude des affaires, n'a qu'un moyen de garder le pouvoir quand il lui échappe : c'est de passer du Capitole au Forum, et de se placer à la tête du nouveau mouvement, à moins qu'elle ne se croie encore assez forte pour risquer la guerre civile.

Pendant que j'attendais le retour de M. de Givré, je fus assez occupé à défendre mon quartier. La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient par la barrière d'Enfer. Les derniers ressemblaient à ces carriers de Montmartre qui causèrent de si grandes alarmes à mademoiselle de Mornay lorsqu'elle fuyait les massacres de la Saint-Barthélemy. En passant devant la communauté des missionnaires, située dans ma rue, ils y entrèrent : une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver; le repaire de ces fanatiques fut philosophiquement pillé,

leurs lits et leurs livres brûlés dans la rue. On n'a point parlé de cette misère. Avait-on à s'embarrasser de ce que la prêtraille pouvait avoir perdu? Je donnai l'hospitalité à sept ou huit fugitifs; ils restèrent plusieurs jours cachés sous mon toit. Je leur obtins des passe-ports par l'intermédiaire de mon voisin, M. Arago, et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu. « La fuite des saints a souvent été utile aux peuples, *utilis populis fuga sanctorum.* »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — M. DE MORTEMART.

La commission municipale, établie à l'Hôtel de Ville, nomma le baron Louis commissaire provisoire aux finances, M. Baude à l'intérieur, M. Mérilhou à la justice, M. Chardel aux postes, M. Marchal au télégraphe, M. Bavoux à la police, M. de La Borde à la préfecture de la Seine. Ainsi le gouvernement provisoire *volontaire* se trouva détruit en réalité par la promotion de M. Baude, qui s'était créé membre de ce gouvernement. Les boutiques se rouvrirent; les services publics reprirent leur cours.

Dans la réunion chez M. Laffitte il avait été décidé que les députés s'assembleraient à midi, au palais de la Chambre : ils s'y trouvèrent réunis au nombre de trente ou trente-cinq, présidés par M. Laffitte. M. Bérard annonça qu'il avait rencontré MM. d'Argout, de Forbin-Janson et de Mortemart, qui se rendaient chez M. Laffitte,

croyant y trouver les députés; qu'il avait invité ces messieurs à le suivre à la Chambre, mais que M. le duc de Mortemart, accablé de fatigue, s'était retiré pour aller voir M. de Sémonville. M. de Mortemart, selon M. Bérard, avait dit qu'il avait un blanc seing et que le roi consentait à tout.

En effet, M. de Mortemart apportait cinq ordonnances : au lieu de les communiquer d'abord aux députés, sa lassitude l'obligea de rétrograder jusqu'au Luxembourg. A midi, il envoya les ordonnances à M. Sauvo; celui-ci répondit qu'il ne les pouvait publier dans *le Moniteur* sans l'autorisation de la Chambre des députés ou de la commission municipale.

M. Bérard s'étant expliqué, comme je viens de le dire, à la Chambre, une discussion s'éleva pour savoir si l'on recevrait ou si l'on ne recevrait pas M. de Mortemart. Le général Sébastiani insista pour l'affirmative; M. Mauguin déclara que si M. de Mortemart était présent, il demanderait qu'il fût entendu, mais que les événements pressaient et que l'on ne pouvait pas dépendre du bon plaisir de M. de Mortemart.

On nomma cinq commissaires chargés d'aller conférer avec les pairs : ces cinq commissaires furent MM. Augustin Périer, Sébastiani, Guizot, Benjamin Delessert et Hyde de Neuville.

Mais bientôt le comte de Sussy fut introduit dans la Chambre élective. M. de Mortemart l'avait chargé de présenter les ordonnances aux députés. S'adressant à l'assemblée, il lui dit : « En l'absence de M. le chan-« celier, quelques pairs, en petit nombre, étaient réunis « chez moi; M. le duc de Mortemart nous a remis la

« lettre ci-jointe, adressée à M. le général Gérard ou à « M. Casimir Périer. Je vous demande la permission de « vous la communiquer. » Voici la lettre : « Monsieur, « parti de Saint-Cloud dans la nuit, je cherche vainement à vous rencontrer. Veuillez me dire où je pourrai « vous voir. Je vous prie de donner connaissance des « ordonnances dont je suis porteur depuis hier. »

M. le duc de Mortemart était parti dans la nuit de Saint-Cloud; il avait les ordonnances dans sa poche depuis douze ou quinze heures, *depuis hier,* selon son expression; il n'avait pu rencontrer ni le général Gérard, ni M. Casimir Périer : M. de Mortemart était bien malheureux! M. Bérard fit l'observation suivante sur la lettre communiquée :

« Je ne puis, dit-il, m'empêcher de signaler ici un « manque de franchise : M. de Mortemart, qui se rendait ce matin chez M. Laffitte lorsque je l'ai rencontré, m'a formellement dit qu'il viendrait ici. »

Les cinq ordonnances furent lues. La première rappelait les ordonnances du 25 juillet, la seconde convoquait les Chambres pour le 3 août, la troisième nommait M. de Mortemart ministre des affaires étrangères et président du conseil, la quatrième appelait le général Gérard au ministère de la guerre, la cinquième M. Casimir Périer au ministère des finances. Lorsque je trouvai enfin M. de Mortemart chez le grand référendaire, il m'assura qu'il avait été obligé de rester chez M. de Sémonville, parce qu'étant revenu à pied de Saint-Cloud, il s'était vu forcé de faire un détour et de pénétrer dans le bois de Boulogne par une brèche : sa botte ou son soulier lui avait écorché le talon. Il est à regretter

qu'avant de produire les actes du trône, M. de Mortemart n'ait pas essayé de voir les hommes influents et de les incliner à la cause royale. Ces actes tombant tout à coup au milieu de députés non prévenus, personne n'osa se déclarer. On s'attira cette terrible réponse de Benjamin Constant : « Nous savons d'avance ce que la « Chambre des pairs nous dira : elle acceptera purement « et simplement la révocation des ordonnances. Quant à « moi, je ne me prononce pas positivement sur la ques- « tion de dynastie; je dirai seulement qu'il serait trop « commode pour un roi de faire mitrailler son peuple « et d'en être quitte pour dire ensuite : *Il n'y a rien de « fait.* »

Benjamin Constant, qui ne se prononçait pas *positivement sur la question de dynastie*, aurait-il terminé sa phrase de la même manière si on lui eût fait entendre auparavant des paroles convenables à ses talents et à sa juste ambition? Je plains sincèrement un homme de courage et d'honneur comme M. de Mortemart, quand je viens à penser que la monarchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du roi n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que, fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. L'ordonnance de nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg a remplacé pour M. de Mortemart les ordonnances de son vieux maître. Ah! comment ai-je refusé à Louis-Philippe d'être son ministre des affaires étrangères ou de reprendre ma bien-aimée ambassade de Rome? Mais, hélas! de *ma bien-aimée*, qu'en eussé-je fait au bord du Tibre? J'aurais toujours cru qu'elle me regardait en rougissant.

COURSE DANS PARIS. — LE GÉNÉRAL DUBOURG.
CÉRÉMONIE FUNÈBRE
SOUS LA COLONNADE DU LOUVRE. — LES JEUNES GENS ME
RAPPORTENT A LA CHAMBRE DES PAIRS.

Le 30 au matin, ayant reçu le billet du grand référendaire qui m'invitait à la réunion des pairs, au Luxembourg, je voulus apprendre auparavant quelques nouvelles. Je descendis par la rue d'Enfer, la place Saint-Michel et la rue Dauphine. Il y avait encore un peu d'émotion autour des barricades ébréchées. Je comparais ce que je voyais au grand mouvement révolutionnaire de 1789, et cela me semblait de l'ordre et du silence : le changement des mœurs était visible.

Au Pont-Neuf, la statue d'Henri IV tenait à la main, comme un guidon de la Ligue, un drapeau tricolore. Des hommes du peuple disaient en regardant le roi de bronze : « Tu n'aurais pas fait cette bêtise-là, mon vieux. » Des

groupes étaient rassemblés sur le quai de l'École : j'aperçois de loin un général accompagné de deux aides de camp également à cheval. Je m'avançai de ce côté. Comme je fendais la foule, mes yeux se portaient sur le général : ceinture tricolore par-dessus son habit, chapeau de travers renversé en arrière, corne en avant. Il m'avise à son tour et s'écrie : « Tiens, le vicomte ! » Et moi, surpris, je reconnais le colonel ou capitaine Dubourg, mon compagnon de Gand, lequel allait pendant notre retour à Paris prendre les villes ouvertes au nom de Louis XVIII, et nous apportait, ainsi que je vous l'ai raconté, la moitié d'un mouton pour dîner dans un bouge, à Arnouville. C'est cet officier que les journaux avaient représenté comme un austère soldat républicain à moustaches grises, lequel n'avait pas voulu servir sous la tyrannie impériale, et qui était si pauvre qu'on avait été obligé de lui acheter à la friperie un uniforme râpé du temps de La Réveillère-Lepaux. Et moi de m'écrier : « Eh ! c'est vous ! comment... » Il me tend les bras, me serre la main sur le cou de Flanquine ; on fit cercle : « Mon cher, me dit à haute voix le chef militaire du gouvernement provisoire, en me montrant le Louvre, ils étaient là dedans douze cents : nous leur en avons flanqué des pruneaux dans le derrière ! et de courir, et de courir !... » Les aides de camp de M. Dubourg éclatent en gros rires ; et la tourbe de rire à l'unisson, et le général de piquer sa mazette qui caracolait comme une bête éreintée, suivie de deux autres Rossinantes glissant sur le pavé et prêtes à tomber sur le nez entre les jambes de leurs cavaliers.

Ainsi, superbement emporté, m'abandonna le Diomède de l'Hôtel de Ville, brave d'ailleurs et spirituel.

J'ai vu des hommes qui, prenant au sérieux toutes les scènes de 1830, rougissaient à ce récit, parce qu'il déjouait un peu leur héroïque crédulité. J'étais moi-même honteux en voyant le côté comique des révolutions les plus graves et de quelle manière on peut se moquer de la bonne foi du peuple.

M. Louis Blanc, dans le premier volume de son excellente *Histoire de dix ans*, publiée après ce que je viens d'écrire ici, confirme mon récit : « Un homme, « dit-il, d'une taille moyenne, d'une figure énergique, « traversait, en uniforme de général et suivi par un grand « nombre d'hommes armés, le marché des Innocents. « C'était de M. Évariste Dumoulin, rédacteur du *Consti-* « *tutionnel*, que cet homme avait reçu son uniforme, pris « chez un fripier ; et les épaulettes qu'il portait lui avaient « été données par l'acteur Perlet : elles venaient du ma- « gasin de l'Opéra-Comique. Quel est ce général? deman- « dait-on de toutes parts. Et quand ceux qui l'entouraient « avaient répondu : » C'est le général Dubourg, » Vive « le général Dubourg! criait le peuple, devant qui ce « nom n'avait jamais retenti [1]. »

[1] J'ai reçu, le 9 janvier de cette année 1841, une lettre de M. Dubourg; on y lit ces phrases : « Combien j'ai désiré vous voir depuis notre rencontre sur le quai « du Louvre ! Combien de fois j'ai désiré verser dans votre sein les chagrins qui « déchiraient mon âme ! Qu'on est malheureux d'aimer avec passion son pays, son « honneur, son bonheur, sa gloire, quand l'on vit à une telle époque ! . . . . .

« Avais-je tort, en 1830, de ne pas vouloir me soumettre à ce que l'on faisait? « Je voyais clairement l'avenir odieux que l'on préparait à la France; j'expliquais « comment le mal seul pouvait surgir d'arrangements politiques aussi frauduleux : « mais personne ne me comprenait.

Le 5 juillet de cette même année 1841, M. Dubourg m'écrivait encore pour m'envoyer le brouillon d'une note qu'il adressait en 1828 à MM. de Martignac et de Caux pour les engager à me faire entrer au conseil. Je n'ai donc rien avancé sur M. Dubourg qui ne soit de la plus exacte vérité. (Paris, note de 1841.)



30 JUILLET 1830

Un autre spectacle m'attendait à quelques pas de là : une fosse était creusée devant la colonnade du Louvre ; un prêtre, en surplis et en étole, disait des prières au bord de cette fosse : on y déposait les morts. Je me découvris et fis le signe de la croix. La foule silencieuse regardait avec respect cette cérémonie, qui n'eût rien été si la religion n'y avait comparu. Tant de souvenirs et de réflexions s'offraient à moi, que je restais dans une complète immobilité. Tout à coup je me sens pressé ; un cri part : « Vive le défenseur de la liberté de la presse ! » Mes cheveux m'avaient fait reconnaître. Aussitôt des jeunes gens me saisissent et me disent : « Où allez-vous ? nous allons vous porter. » Je ne savais que répondre ; je remerciais ; je me débattais ; je suppliais de me laisser aller. L'heure de la réunion à la Chambre des pairs n'était pas encore arrivée. Les jeunes gens ne cessaient de crier : « Où allez-vous? où allez-vous? » Je répondis au hasard : « Eh bien, au Palais-Royal ! » Aussitôt j'y suis conduit aux cris de : Vive la charte ! vive la liberté de la presse ! vive Chateaubriand ! Dans la cour des Fontaines, M. Barba, le libraire, sortit de sa maison et vint m'embrasser.

Nous arrivons au Palais-Royal ; on me bouscule dans un café sous la galerie de bois. Je mourais de chaud. Je réitère à mains jointes ma demande en rémission de ma gloire : point ; toute cette jeunesse refuse de me lâcher. Il y avait dans la foule un homme en veste à manches retroussées, à mains noires, à figure sinistre, aux yeux ardents, tel que j'en avais tant vu au commencement de la Révolution : il essayait continuellement de s'approcher de moi, et les jeunes gens le repoussaient toujours. Je n'ai su ni son nom ni ce qu'il me voulait.

Il fallut me résoudre à dire enfin que j'allais à la Chambre des pairs. Nous quittâmes le café; les acclamations recommencèrent. Dans la cour du Louvre diverses espèces de cris se firent entendre : on disait : « Aux Tuileries! aux Tuileries! » les autres: « Vive le premier consul! » et semblaient vouloir me faire l'héritier de Bonaparte républicain. Hyacinthe, qui m'accompagnait, recevait sa part des poignées de main et des embrassades. Nous traversâmes le pont des Arts et nous prîmes la rue de Seine. On accourait sur notre passage ; on se mettait aux fenêtres. Je souffrais de tant d'honneurs, car on m'arrachait les bras. Un des jeunes gens qui me poussaient par derrière passa tout à coup sa tête entre mes jambes et m'enleva sur ses épaules. Nouvelles acclamations; on criait aux spectateurs dans la rue et aux fenêtres : « A bas les chapeaux ! vive la charte ! » et moi je répliquais : « Oui, messieurs, vive la charte! mais vive le roi! » On ne répétait pas ce cri, mais il ne provoquait aucune colère. Et voilà comme la partie était perdue ! Tout pouvait encore s'arranger, mais il ne fallait présenter au peuple que des hommes populaires : dans les révolutions, un nom fait plus qu'une armée.

Je suppliai tant mes jeunes amis qu'ils me mirent enfin à terre. Dans la rue de Seine, en face de mon libraire, M. Le Normant, un tapissier offrit un fauteuil pour me porter; je le refusai et j'arrivai au milieu de mon triomphe dans la cour d'honneur du Luxembourg. Ma généreuse escorte me quitta alors après avoir poussé de nouveaux cris de *Vive la charte! vive Chateaubriand!* J'étais touché des sentiments de cette noble jeunesse : j'avais crié *vive le roi* au milieu d'elle, tout aussi en sûreté

que si j'eusse été seul enfermé dans ma maison ; elle connaissait mes opinions ; elle m'amenait elle-même à la Chambre des pairs où elle savait que j'allais parler et rester fidèle à mon roi ; et pourtant c'était le 30 juillet, et nous venions de passer près de la fosse dans laquelle on ensevelissait les citoyens tués par les balles des soldats de Charles X !

RÉUNION DES PAIRS.

Le bruit que je laissais en dehors contrastait avec le silence qui régnait dans le vestibule du palais du Luxembourg. Ce silence augmenta dans la galerie sombre qui précède les salons de M. de Sémonville. Ma présence gêna les vingt-cinq ou trente pairs qui s'y trouvaient rassemblés : j'empêchais les douces effusions de la peur, la tendre consternation à laquelle on se livrait. Ce fut là que je vis enfin M. de Mortemart. Je lui dis que, d'après le désir du roi, j'étais prêt à m'entendre avec lui. Il me répondit, comme je l'ai déjà rapporté, qu'en revenant il s'était écorché le talon : il rentra dans le flot de l'assemblée. Il nous donna connaissance des ordonnances comme il les avait fait communiquer aux députés par M. de Sussy. M. de Broglie déclara qu'il venait de parcourir Paris; que nous étions sur un volcan; que les bourgeois ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers; que

si le nom de Charles X était seulement prononcé, on nous couperait la gorge à tous, et qu'on démolirait le Luxembourg comme on avait démoli la Bastille : « C'est vrai! c'est vrai! » murmuraient d'une voix sourde les prudents, en secouant la tête. M. de Caraman, qu'on avait fait duc, apparemment parce qu'il avait été valet de M. de Metternich, soutenait avec chaleur qu'on ne pouvait reconnaître les ordonnances : « Pourquoi donc, lui dis-je, monsieur? » Cette froide question glaça sa verve.

Arrivent les cinq députés commissaires. M. le général Sébastiani débute par sa phrase accoutumée : « Messieurs, c'est une grosse affaire. » Ensuite il fait l'éloge de la haute modération de M. le duc de Mortemart; il parle des dangers de Paris, prononce quelques mots à la louange de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et conclut à l'impossibilité de s'occuper des ordonnances. Moi et M. Hyde de Neuville, nous fûmes les seuls d'un avis contraire. J'obtins la parole : « M. le duc de « Broglie nous a dit, messieurs, qu'il s'est promené « dans les rues, et qu'il a vu partout des dispositions « hostiles : je viens aussi de parcourir Paris, trois mille « jeunes gens m'ont rapporté dans la cour de ce palais ; « vous avez pu entendre leur cris : ont-ils soif de votre « sang ceux qui ont ainsi salué l'un de vos collègues? Ils « ont crié : *Vive la charte!* j'ai répondu : *Vive le roi!* ils « n'ont témoigné aucune colère et sont venus me déposer « sain et sauf au milieu de vous. Sont-ce là des symp- « tômes si menaçants de l'opinion publique? Je soutiens, « moi, que rien n'est perdu, que nous pouvons accepter « les ordonnances. La question n'est pas de considérer

« s'il y a péril ou non, mais de garder les serments que « nous avons prêtés à ce roi dont nous tenons nos digni- « tés, et plusieurs d'entre nous leur fortune. Sa Majesté, « en retirant les ordonnances et en changeant son mi- « nistère, a fait tout ce qu'elle a dû ; faisons à notre tour « ce que nous devons. Comment! dans tout le cours de « notre vie, il se présente un seul jour où nous sommes « obligés de descendre sur le champ de bataille, et nous « n'accepterions pas le combat? Donnons à la France « l'exemple de l'honneur et de la loyauté ; empêchons-la « de tomber dans des combinaisons anarchiques où sa « paix, ses intérêts réels et ses libertés iraient se perdre : « le péril s'évanouit quand on ose le regarder. »

On ne me répondit point; on se hâta de lever la séance. Il y avait une impatience de parjure dans cette assemblée que poussait une peur intrépide ; chacun voulait sauver sa guenille de vie, comme si le temps n'allait pas, dès demain, nous arracher nos vieilles peaux, dont un juif bien avisé n'aurait pas donné une obole.

LES RÉPUBLICAINS. — LES ORLÉANISTES.
M. THIERS EST ENVOYÉ A NEUILLY. — CONVOCATION DES PAIRS
CHEZ LE GRAND RÉFÉRENDAIRE : LA LETTRE
M'ARRIVE TROP TARD.

Les trois partis commençaient à se dessiner et à agir les uns contre les autres : les députés qui voulaient la monarchie par la branche aînée étaient les plus forts légalement; ils ralliaient à eux tout ce qui tendait à l'ordre; mais, moralement, ils étaient les plus faibles : ils hésitaient, ils ne se prononçaient pas : il devenait manifeste, par la tergiversation de la cour, qu'ils tomberaient dans l'usurpation plutôt que de se voir engloutis dans la République.

Celle-ci fit afficher un placard qui disait : « La « France est libre. Elle n'accorde au gouvernement pro- « visoire que le droit de la consulter, en attendant qu'elle « ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections. Plus

« de royauté. Le pouvoir exécutif confié à un président « temporaire. Concours médiat ou immédiat de tous les « citoyens à l'élection des députés. Liberté des cultes. »

Ce placard résumait les seules choses justes de l'opinion républicaine ; une nouvelle assemblée de députés aurait décidé s'il était bon ou mauvais de céder à ce vœu, *plus de royauté;* chacun aurait plaidé sa cause, et l'élection d'un gouvernement quelconque par un congrès national eût eu le caractère de la légalité.

Sur une autre affiche républicaine du même jour, 30 juillet, on lisait en grosses lettres : « Plus de Bourbons... Tout est là, grandeur, repos, prospérité publique, liberté. »

Enfin parut une adresse à MM. les membres de la commission municipale composant un gouvernement provisoire ; elle demandait : « Qu'aucune proclamation « ne fût faite pour désigner un chef, lorsque la forme « même du gouvernement ne pouvait être encore déter- « minée; que le gouvernement provisoire restât en per- « manence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des « Français pût être connu ; toute autre mesure étant in- « tempestive et coupable. »

Cette adresse émanant des membres d'une commission nommée par un grand nombre de citoyens de divers arrondissements de Paris, était signée par MM. Chevalier, président, Trélat, Teste, Lepelletier, Guinard, Hingray, Cauchois-Lemaire, etc.

Dans cette réunion populaire, on proposait de remettre par acclamation la présidence de la République à M. de La Fayette ; on s'appuyait sur les principes que la Chambre des représentants de 1815 avait proclamés en

se séparant. Divers imprimeurs refusèrent de publier ces proclamations, disant que défense leur en était faite par M. le duc de Broglie. La République jetait par terre le trône de Charles X; elle craignait les inhibitions de M. de Broglie, lequel n'avait aucun caractère.

Je vous ai dit que, dans la nuit du 29 au 30, M. Laffitte, avec MM. Thiers et Mignet, avaient tout préparé pour attirer les yeux du public sur M. le duc d'Orléans. Le 30 parurent des proclamations et des adresses, fruit de ce conciliabule : « Évitons la République, » disaient-elles. Venaient ensuite les faits d'armes de Jemmapes et de Valmy, et l'on assurait que M. le duc d'Orléans n'était pas *Capet*, mais *Valois*.

Et cependant M. Thiers, envoyé par M. Laffitte, chevauchait vers Neuilly avec M. Scheffer : S. A. R. n'y était pas. Grands combats de paroles entre mademoiselle d'Orléans et M. Thiers : il fut convenu qu'on écrirait à M. le duc d'Orléans pour le décider à se rallier à la révolution. M. Thiers écrivit lui-même un mot au prince, et madame Adélaïde promit de devancer sa famille à Paris. L'orléanisme avait fait des progrès, et dès le soir même de cette journée, il fut question parmi les députés de conférer les pouvoirs de lieutenant général à M. le duc d'Orléans.

M. de Sussy, avec les ordonnances de Saint-Cloud, avait été encore moins bien reçu à l'Hôtel de Ville qu'à la Chambre des députés. Muni d'un *récépissé* de M. de La Fayette, il revint trouver M. de Mortemart qui s'écria : « Vous m'avez sauvé plus que la vie; vous m'avez sauvé « l'honneur. »

La commission municipale fit une proclamation

dans laquelle elle déclarait que *les crimes de son pouvoir* (de Charles X) *étaient finis*, et que *le peuple aurait un gouvernement qui lui devrait* (au peuple) *son origine* : phrase ambiguë qu'on pouvait interpréter comme on voulait. MM. Laffitte et Périer ne signèrent point cet acte. M. de La Fayette, alarmé un peu tard de l'idée de la royauté orléaniste, envoya M. Odilon Barrot à la Chambre des députés annoncer que le peuple, auteur de la révolution de juillet, n'entendait pas la terminer par un simple changement de personnes, et que le sang versé valait bien quelques libertés. Il fut question d'une proclamation des députés afin d'inviter S. A. R. le duc d'Orléans à se rendre dans la capitale : après quelques communications avec l'Hôtel de Ville, ce projet de proclamation fut anéanti. On n'en tira pas moins au sort une députation de douze membres pour aller offrir au châtelain de Neuilly cette lieutenance générale qui n'avait pu trouver passage dans une proclamation.

Dans la soirée, M. le grand référendaire rassemble chez lui les pairs : sa lettre, soit négligence ou politique, m'arriva trop tard. Je me hâtai de courir au rendez-vous; on m'ouvrit la grille de l'allée de l'Observatoire; je traversai le jardin du Luxembourg : quand j'arrivai au palais, je n'y trouvai personne. Je refis le chemin des parterres les yeux attachés sur la lune. Je regrettais les mers et les montagnes où elle m'était apparue, les forêts dans la cime desquelles, se dérobant elle-même en silence, elle avait l'air de me répéter la maxime d'Épicure : « Cache ta vie. »

SAINT-CLOUD. — SCÈNE : MONSIEUR LE DAUPHIN ET LE MARÉCHAL DE RAGUSE.

J'ai laissé les troupes, le 29 au soir, se retirer sur Saint-Cloud. Les bourgeois de Chaillot et de Passy les attaquèrent, tuèrent un capitaine de carabiniers, deux officiers, et blessèrent une dizaine de soldats. Le Motha, capitaine de la garde, fut frappé d'une balle par un enfant qu'il s'était plu à ménager. Ce capitaine avait donné sa démission au moment des ordonnances; mais, voyant qu'on se battait le 27, il rentra dans son corps pour partager les dangers de ses camarades. Jamais, à la gloire de la France, il n'y eut un plus beau combat dans les partis opposés entre la liberté et l'honneur.

Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées : à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus déshonorés en les repous-

sant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étiolés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence. Donnons-nous garde, par des louanges imprudentes, de faire naître l'émulation du mal. Les enfants de Sparte allaient à la chasse aux ilotes.

Monsieur le dauphin reçut les soldats à la porte du village de Boulogne, dans le bois, puis il rentra à Saint-Cloud.

Saint-Cloud était gardé par les quatre compagnies des gardes du corps. Le bataillon des élèves de Saint-Cyr était arrivé : en rivalité et en contraste avec l'École polytechnique, il avait embrassé la cause royale. Les troupes exténuées, qui revenaient d'un combat de trois jours, ne causaient, par leurs blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la commune de Paris étaient colportées çà et là. Le roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin de prouver qu'ils méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés, et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller : le doigt de Dieu se voit dans tout cela.

A la tombée de la nuit du 30 juillet, à peu près à la

même heure où la commission des députés partait pour Neuilly, un aide-major fit annoncer aux troupes que les ordonnances étaient rapportées. Les soldats crièrent : Vive le roi! et reprirent leur gaieté au bivouac; mais cette annonce de l'aide-major, envoyé par le duc de Raguse, n'avait pas été communiquée au dauphin, qui, grand amateur de discipline, entra en fureur. Le roi dit au maréchal : « Le dauphin est mécontent; allez vous « expliquer avec lui. »

Le maréchal ne trouva point le dauphin chez lui, et l'attendit dans la salle de billard avec le duc de Guiche et le duc de Ventadour, aides de camp du prince. Le dauphin rentra : à l'aspect du maréchal, il rougit jusqu'aux yeux, traverse son antichambre avec ses grands pas si singuliers, arrive à son salon, et dit au maréchal; « Entrez! » La porte se referme : un grand bruit se fait entendre; l'élévation des voix s'accroît; le duc de Ventadour, inquiet, ouvre la porte; le maréchal sort, poursuivi par le dauphin, qui l'appelle double traître. « Rendez votre épée! rendez votre épée! » et, se jetant sur lui, il lui arrache son épée. L'aide de camp du maréchal, M. Delarue, se veut précipiter entre lui et le dauphin, il est retenu par M. de Montgascon; le prince s'efforce de briser l'épée du maréchal et se coupe les mains. Il crie : « A moi, gardes du corps! qu'on le sai-« sisse! » Les gardes du corps accoururent; sans un mouvement de tête du maréchal, leurs baïonnettes l'auraient atteint au visage. Le duc de Raguse est conduit aux arrêts dans son appartement.

Le roi arrangea tant bien que mal cette affaire, d'autant plus déplorable, que les acteurs n'inspiraient

pas un grand intérêt. Lorsque le fils du Balafré occit Saint-Pol, maréchal de la Ligue, on reconnut dans ce coup d'épée la fierté et le sang des Guises; mais quand monsieur le dauphin, plus puissant seigneur qu'un prince de Lorraine, aurait pourfendu le maréchal Marmont, qu'est-ce que cela eût fait? Si le maréchal eût tué monsieur le dauphin, c'eût été seulement un peu plus singulier. On verrait passer dans la rue César, descendant de Vénus, et Brutus, arrière-neveu de Junius, qu'on ne les regarderait pas. Rien n'est grand aujourd'hui, parce que rien n'est haut.

Voilà comme se dépensait à Saint-Cloud la dernière heure de la monarchie : cette pâle monarchie, défigurée et sanglante, ressemblait au portrait que nous fait d'Urfé d'un grand personnage expirant : « Il avait les yeux « hâves et enfoncés ; la mâchoire inférieure, couverte « seulement d'un peu de peau, paraissait s'être retirée; « la barbe hérissée, le teint jaune, les regards lents, les « souffles abattus. De sa bouche il ne sortait déjà plus de « paroles humaines, mais des oracles. »

NEUILLY. — M. LE DUC D'ORLÉANS. — LE RAINCY. LE PRINCE VIENT A PARIS.

M. le duc d'Orléans avait eu, sa vie durant, pour le trône ce penchant que toute âme bien née sent pour le pouvoir. Ce penchant se modifie selon les caractères : impétueux et aspirant, mou et rampant; imprudent, ouvert, déclaré dans ceux-ci, circonspect, caché, honteux et bas dans ceux-là : l'un, pour s'élever, peut atteindre à tous les crimes; l'autre, pour monter, peut descendre à toutes les bassesses. M. le duc d'Orléans appartenait à cette dernière classe d'ambitieux. Suivez ce prince dans sa vie, il ne dit et ne fait jamais rien de complet, et laisse toujours une porte ouverte à l'évasion. Pendant la Restauration, il flatte la cour et encourage l'opinion libérale; Neuilly est le rendez-vous des mécontentements et des mécontents. On soupire, on se serre la main en levant les yeux au ciel, mais on ne prononce pas une parole assez significative pour être reportée en haut lieu. Un membre de l'opposition meurt-il, on envoie un carrosse au convoi, mais ce carrosse es

vide; la livrée est admise à toutes les portes et à toutes les fosses. Si, au temps de mes disgrâces de cour, je me trouve aux Tuileries sur le chemin de M. le duc d'Orléans, il passe en ayant soin de saluer à droite, de manière que, moi étant à gauche, il me tourne l'épaule. Cela sera remarqué, et fera bien.

M. le duc d'Orléans connut-il d'avance les ordonnances de juillet? En fut-il instruit par une personne qui tenait le secret de M. Ouvrard? Qu'en pensa-t-il? Quelles furent ses craintes et ses espérances? Conçut-il un plan? Poussa-t-il M. Laffitte à faire ce qu'il fit, ou laissa-t-il faire M. Laffitte? D'après le caractère de Louis-Philippe, on doit présumer qu'il ne prit aucune résolution, et que sa timidité politique, se renfermant dans sa fausseté, attendit l'événement comme l'araignée attend le moucheron qui se prendra dans sa toile. Il a laissé le moment conspirer; il n'a conspiré lui-même que par ses désirs, dont il est probable qu'il avait peur.

Il y avait deux partis à prendre pour M. le duc d'Orléans : le premier, et le plus honorable, était de courir à Saint-Cloud, de s'interposer entre Charles X et le peuple, afin de sauver la couronne de l'un et la liberté de l'autre; le second consistait à se jeter dans les barricades, le drapeau tricolore au poing, et à se mettre à la tête du mouvement du monde. Philippe avait à choisir entre l'honnête homme et le grand homme : il a préféré escamoter la couronne du roi et la liberté du peuple. Un filou, pendant le trouble et les malheurs d'un incendie, dérobe subtilement les objets les plus précieux du palais brûlant, sans écouter les cris d'un enfant que la flamme a surpris dans son berceau.

La riche proie une fois saisie, il s'est trouvé force chiens à la curée : alors sont arrivées toutes ces vieilles corruptions des régimes précédents, ces recéleurs d'effets volés, crapauds immondes à demi écrasés sur lesquels on a cent fois marché, et qui vivent, tout aplatis qu'ils sont. Ce sont là pourtant les hommes que l'on vante et dont on exalte l'habileté ! Milton pensait autrement lorsqu'il écrivait ce passage d'une lettre sublime : « Si Dieu versa « jamais un amour ferme de la beauté morale dans le « sein d'un homme, il l'a versé dans le mien. Quelque part « que je rencontre un homme méprisant la fausse estime « du vulgaire, osant aspirer, par ses sentiments, son « langage et sa conduite, à ce que la haute sagesse des « âges nous a enseigné de plus excellent, je m'unis à cet « homme par une sorte de nécessaire attachement. Il n'y « a point de puissance dans le ciel ou sur la terre qui « puisse m'empêcher de contempler avec respect et ten- « dresse ceux qui ont atteint le sommet de la dignité et « de la vertu. »

La cour aveugle de Charles X ne sut jamais où elle en était et à qui elle avait affaire : on pouvait mander M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud, et il est probable que dans le premier moment il eût obéi ; on pouvait le faire enlever à Neuilly, le jour même des ordonnances : on ne prit ni l'un ni l'autre parti.

Sur des renseignements que lui porta madame de Bondy à Neuilly dans la nuit du mardi 27, Louis-Philippe se leva à trois heures du matin, et se retira en un lieu connu de sa seule famille. Il avait la double crainte d'être atteint par l'insurrection de Paris ou arrêté par un capitaine des gardes. Il alla donc écouter dans la solitude du

Raincy les coups de canon lointains de la bataille du Louvre, comme j'écoutais sous un arbre ceux de la bataille de Waterloo. Les sentiments qui sans doute agitaient le prince ne devaient guère ressembler à ceux qui m'oppressaient dans les campagnes de Gand.

Je vous ai dit que, dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers ne trouva point le duc d'Orléans à Neuilly; mais madame la duchesse d'Orléans envoya chercher S. A. R. : M. le comte Anatole de Montesquiou fut chargé du message. Arrivé au Raincy, M. de Montesquiou eut toutes les peines du monde à déterminer Louis-Philippe à revenir à Neuilly pour y attendre la députation de la Chambre des députés.

Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant; il alla d'abord assez vite; mais quand il regarda en arrière, il vit la calèche de S. A. R. s'arrêter et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future majesté qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat : le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire.

Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly. Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut au flambeau et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois, Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore : il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble.

UNE DÉPUTATION DE LA CHAMBRE
ÉLECTIVE OFFRE A M. LE DUC D'ORLÉANS LA LIEUTENANCE GÉNÉRALE
DU ROYAUME. — IL ACCEPTE. — EFFORTS DES RÉPUBLICAINS.

A son arrivée au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans envoya complimenter M. de La Fayette.

La députation des douze députés se présenta au Palais-Royal. Elle demanda au prince s'il acceptait la lieutenance générale du royaume ; réponse embarrassée : « Je suis venu au milieu de vous partager vos dangers... « J'ai besoin de réfléchir. Il faut que je consulte diverses « personnes. Les dispositions de Saint-Cloud ne sont point « hostiles ; la présence du roi m'impose des devoirs. » Ainsi répondit Louis-Philippe. On lui fit rentrer ses paroles dans le corps, comme il s'y attendait : après s'être retiré une demi-heure, il reparut portant une proclamation en vertu de laquelle il acceptait les fonctions de lieutenant général du royaume, proclamation finissant

par cette déclaration : « La charte sera désormais une « vérité. »

Portée à la Chambre élective, la proclamation fut reçue avec cet enthousiasme révolutionnaire âgé de cinquante ans : on y répondit par une autre proclamation de la rédaction de M. Guizot. Les députés retournèrent au Palais-Royal; le prince s'attendrit, accepta de nouveau, et ne put s'empêcher de gémir sur les déplorables circonstances qui le forçaient d'être lieutenant général du royaume.

La République, étourdie des coups qui lui étaient portés, cherchait à se défendre ; mais son véritable chef, le général La Fayette, l'avait presque abandonnée. Il se plaisait dans ce concert d'adorations qui lui arrivaient de tous côtés; il humait le parfum des révolutions; il s'enchantait de l'idée qu'il était l'arbitre de la France, qu'il pouvait à son gré, en frappant du pied, faire sortir de terre une république ou une monarchie; il aimait à se bercer dans cette incertitude où se plaisent les esprits qui craignent les conclusions, parce qu'un instinct les avertit qu'ils ne sont plus rien quand les faits sont accomplis.

Les autres chefs républicains s'étaient perdus d'avance par divers ouvrages : l'éloge de la terreur, en rappelant aux Français 1793, les avait fait reculer. Le rétablissement de la garde nationale tuait en même temps, dans les combattants de juillet, le principe ou la puissance de l'insurrection. M. de La Fayette ne s'aperçut pas qu'en rêvassant la République, il avait armé contre elle trois millions de gendarmes.

Quoi qu'il en soit, honteux d'être sitôt pris pour

dupes, les jeunes gens essayèrent quelque résistance. Ils répliquèrent par des proclamations et des affiches aux proclamations et aux affiches du duc d'Orléans. On lui disait que si les députés s'étaient abaissés à le supplier d'accepter la lieutenance générale du royaume, la Chambre des députés, nommée sous une loi aristocratique, n'avait pas le droit de manifester la volonté populaire. On prouvait à Louis-Philippe qu'il était fils de Louis-Philippe-Joseph; que Louis-Philippe-Joseph était fils de Louis-Philippe; que Louis-Philippe était fils de Louis, lequel était fils de Philippe II, régent; que Philippe II était fils de Philippe Ier, lequel était frère de Louis XIV : donc Louis-Philippe d'Orléans était *Bourbon* et *Capet*, non *Valois*. M. Laffitte n'en continuait pas moins à le regarder comme étant de la race de Charles IX et de Henri III, et disait : « Thiers sait cela. »

Plus tard, la réunion Lointier s'écria que la nation était en armes pour soutenir ses droits par la force. Le comité central du douzième arrondissement déclara que le peuple n'avait point été consulté sur le mode de sa Constitution; que la Chambre des députés et la Chambre des pairs, tenant leurs pouvoirs de Charles X, étaient tombées avec lui; qu'elles ne pouvaient, en conséquence, représenter la nation; que le douzième arrondissement ne reconnaissait point la lieutenance générale; que le gouvernement provisoire devait rester en permanence, sous la présidence de La Fayette, jusqu'à ce qu'une Constitution eût été délibérée et arrêtée comme base fondamentale du gouvernement.

Le 30 au matin, il était question de proclamer la République. Quelques hommes déterminés menaçaient

de poignarder la commission municipale si elle ne conservait pas le pouvoir. Ne s'en prenait-on pas aussi à la Chambre des pairs? On était furieux de son audace. L'audace de la Chambre des pairs! Certes, c'était là le dernier outrage et la dernière injustice qu'elle eût dû s'attendre à éprouver de l'opinion.

Il y eut un projet : vingt jeunes gens des plus ardents devaient s'embusquer dans une petite rue donnant sur le quai de la Ferraille, et faire feu sur Louis-Philippe, lorsqu'il se rendrait du Palais-Royal à la maison de ville. On les arrêta en leur disant : « Vous tuerez en même « temps Laffitte, Pajol et Benjamin Constant. » Enfin on voulait enlever le duc d'Orléans et l'embarquer à Cherbourg : étrange rencontre si Charles X et Philippe se fussent retrouvés dans le même port, sur le même vaisseau, l'un expédié à la rive étrangère par les bourgeois, l'autre par les républicains!

M. LE DUC D'ORLÉANS VA A L'HOTEL DE VILLE.

Le duc d'Orléans, ayant pris le parti d'aller faire confirmer son titre par les tribuns de l'Hôtel de Ville, descendit dans la cour du Palais-Royal, entouré de quatre-vingt-neuf députés en casquettes, en chapeaux ronds, en habits, en redingotes. Le candidat royal est monté sur un cheval blanc; il est suivi de Benjamin Constant dans une chaise à porteur ballottée par deux Savoyards. MM. Méchin et Viennet, couverts de sueur et de poussière, marchent entre le cheval blanc du monarque futur et la brouette du député goutteux, se querellant avec les deux crocheteurs pour garder les distances voulues. Un tambour à moitié ivre battait la caisse à la tête du cortége. Quatre huissiers servaient de licteurs. Les députés les plus zélés meuglaient : Vive le duc d'Orléans! Autour du Palais-Royal ces cris eurent quelques succès; mais, à mesure qu'on avançait vers l'Hôtel de Ville, les spectateurs

devenaient moqueurs ou silencieux. Philippe se démenait sur son cheval de triomphe, et ne cessait de se mettre sous le bouclier de M. Laffitte, en recevant de lui, chemin faisant, quelques paroles protectrices. Il souriait au général Gérard, faisait des signes d'intelligence à M. Viennet et à M. Méchin, mendiait la couronne en quêtant le peuple avec son chapeau orné d'une aune du ruban tricolore, tendant la main à quiconque voulait en passant aumôner cette main. La monarchie ambulante arrive sur la place de Grève, où elle est saluée des cris : Vive la République !

Quand la matière électorale royale pénétra dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, des murmures plus menaçants accueillirent le postulant : quelques serviteurs zélés qui criaient son nom reçurent des gourmades. Il entre dans la salle du Trône ; là se pressaient les blessés et les combattants des trois journées : une exclamation générale : *Plus de Bourbons ! vive La Fayette !* ébranla les voûtes de la salle. Le prince en parut troublé. M. Viennet lut à haute voix pour M. Laffitte la déclaration des députés ; elle fut écoutée dans un profond silence. Le duc d'Orléans prononça quelques mots d'adhésion. Alors M. Dubourg dit rudement à Philippe : « Vous venez de prendre « de grands engagements. S'il vous arrivait jamais d'y « manquer, nous sommes gens à vous les rappeler. » Et le roi futur de répondre tout ému : « Monsieur, je suis « honnête homme. » M. de La Fayette, voyant l'incertitude croissante de l'assemblée, se mit tout à coup en tête d'abdiquer la présidence : il donne au duc d'Orléans un drapeau tricolore. s'avance sur le balcon de l'Hôtel de Ville, et embrasse le prince aux yeux de la foule ébahie,

tandis que celui-ci agitait le drapeau national. Le baiser républicain de La Fayette fit un roi. Singulier résultat de toute la vie *du héros des Deux Mondes!*

Et puis, *plan! plan!* la litière de Benjamin Constant et le cheval blanc de Louis-Philippe rentrèrent moitié hués, moitié bénis, de la fabrique politique de la Grève au Palais-Marchand. « Ce jour-là même, dit encore « M. Louis Blanc (31 juillet), et non loin de l'Hôtel de « Ville, un bateau placé au bas de la Morgue, et sur- « monté d'un pavillon noir, recevait des cadavres qu'on « descendait sur des civières. On rangeait ces cadavres « par piles en les couvrant de paille; et, rassemblée le « long des parapets de la Seine, la foule regardait en « silence. »

A propos des États de la Ligue et de la confection d'un roi, Palma-Cayet s'écrie : « Je vous prie de vous « représenter quelle réponse eût pu faire ce petit bon- « homme maître Matthieu Delaunay et M. Boucher, curé « de Saint-Benoît, et quelque autre de cette étoffe, à qui « leur eût dit qu'ils dussent être employés pour installer « un roi en France à leur fantaisie?... Les vrais Français « ont toujours eu en mépris cette forme d'élire les rois « qui les rend maîtres et valets tout ensemble. »

LES RÉPUBLICAINS AU PALAIS-ROYAL.

Philippe n'était pas au bout de ses épreuves ; il avait encore bien des mains à serrer, bien des accolades à recevoir; il lui fallait encore envoyer bien des baisers, saluer bien bas les passants, venir bien des fois, au caprice de la foule, chanter la Marseillaise sur le balcon des Tuileries.

Un certain nombre de républicains s'étaient réunis le matin du 31 au bureau du *National :* lorsqu'ils surent qu'on avait nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, ils voulurent connaître les opinions de l'homme destiné à devenir leur roi malgré eux. Ils furent conduits au Palais-Royal par M. Thiers : c'étaient MM. Bastide, Thomas, Joubert, Cavaignac, Marchais, Degousée, Guinard. Le prince dit d'abord de fort belles choses sur la liberté : « Vous n'êtes pas encore roi, ré-« pliqua Bastide, écoutez la vérité ; bientôt vous ne man-

« querez pas de flatteurs. » « Votre père, ajouta Cavai-« gnac, est régicide comme le mien; cela vous sépare un « peu des autres. » Congratulations mutuelles sur le régicide, néanmoins avec cette remarque judicieuse de Philippe, qu'il y a des choses dont il faut garder le souvenir pour ne pas les imiter.

Des républicains qui n'étaient pas de la réunion du *National* entrèrent. M. Trélat dit à Philippe : « Le peuple « est le maître; vos fonctions sont provisoires; il faut que « le peuple exprime sa volonté : le consultez-vous, oui « ou non? »

M. Thiers, frappant sur l'épaule de M. Thomas et interrompant ces discours dangereux : « Monseigneur, « n'est-ce pas que voilà un beau colonel? — C'est vrai, « répond Louis-Philippe. — Qu'est-ce qu'il dit donc? « s'écrie-t-on. Nous prend-il pour un troupeau qui vient « se vendre? » et l'on entend de toutes parts ces mots contradictoires : « C'est la tour de Babel! Et l'on appelle « cela un roi citoyen! la République? Gouvernez donc « avec des républicains! » Et M. Thiers de s'écrier : « J'ai « fait là une belle ambassade! »

Puis M. de La Fayette descendit au Palais-Royal : le citoyen faillit d'être étouffé sous les embrassements de son roi. Toute la maison était pâmée.

Les vestes étaient aux postes d'honneur, les casquettes dans les salons, les blouses à table avec les princes et les princesses; dans le conseil, des chaises, point de fauteuils; la parole à qui la voulait; Louis-Philippe, assis entre M. de La Fayette et M. Laffitte, les bras passés sur l'épaule de l'un et de l'autre, s'épanouissait d'égalité et de bonheur.

J'aurais voulu mettre plus de gravité dans la description de ces scènes qui ont produit une grande révolution, ou, pour parler plus correctement, de ces scènes par lesquelles sera hâtée la transformation du monde; mais je les ai vues; des députés qui en étaient les acteurs ne pouvaient s'empêcher d'une certaine confusion, en me racontant de quelle manière, le 31 juillet, ils étaient allés forger — un roi.

On faisait à Henri IV, non catholique, des objections qui ne le ravalaient pas et qui se mesuraient à la hauteur même du trône : on lui remontrait « que saint Louis « n'avoit pas été canonisé à Genève, mais à Rome; que « si le roi n'étoit catholique, il ne tiendroit pas le pre- « mier rang des rois en la chrétienté; qu'il n'étoit pas « beau que le roi priât d'une sorte et son peuple d'une « autre; que le roi ne pourroit être sacré à Reims et qu'il « ne pourroit être enterré à Saint-Denis s'il n'étoit catho- « lique. »

Qu'objectait-on à Philippe avant de le faire passer au dernier tour de scrutin? On lui objectait qu'il n'était pas assez *patriote*.

Aujourd'hui que la révolution est consommée, on se regarde comme offensé lorsqu'on ose rappeler ce qui se passa au point de départ; on craint de diminuer la solidité de la position qu'on a prise, et quiconque ne trouve pas dans l'origine du fait commençant la gravité du fait accompli, est un détracteur.

Lorsqu'une colombe descendait pour apporter à Clovis l'huile sainte, lorsque les rois chevelus étaient élevés sur un bouclier, lorsque saint Louis tremblait, par sa vertu prématurée, en prononçant à son sacre le ser-

ment de n'employer son autorité que pour la gloire de Dieu et le bien de son peuple, lorsque Henri IV, après son entrée à Paris, alla se prosterner à Notre-Dame, que l'on vit ou que l'on crut voir, à sa droite, un bel enfant qui le défendait et que l'on prit pour son ange gardien, je conçois que le diadème était sacré; l'oriflamme reposait dans les tabernacles du ciel. Mais depuis que sur une place publique un souverain, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos, a abaissé sa tête sous le glaive au son du tambour; depuis qu'un autre souverain, environné de la plèbe, est allé mendier des votes pour son *élection*, au bruit du même tambour, sur une autre place publique, qui conserve la moindre illusion sur la couronne? Qui croit que cette royauté meurtrie et souillée puisse encore imposer au monde? Quel homme, sentant un peu son cœur battre, voudrait avaler le pouvoir dans ce calice de honte et de dégoût que Philippe a vidé d'un seul trait sans vomir? La monarchie européenne aurait pu continuer sa vie si l'on eût conservé en France la monarchie mère, fille d'un saint et d'un grand homme; mais on en a dispersé les semences : rien n'en renaitra.

LE ROI QUITTE SAINT-CLOUD.
ARRIVÉE DE MADAME LA DAUPHINE A TRIANON.
CORPS DIPLOMATIQUE.

Vous venez de voir la royauté de la Grève s'avancer poudreuse et haletante sous le drapeau tricolore, au milieu de ses insolents amis; voyez maintenant la royauté de Reims se retirer à pas mesurés au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exactitude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui ne fût un mot de respect, et révérée même de ceux qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être reployé pour jamais, disait au vent : Saluez-moi : j'étais à Ivry; j'ai vu mourir Turenne; les Anglais me connurent à Fontenoy; j'ai fait triompher la liberté sous Washington; j'ai délivré la Grèce et je flotte encore sur les murailles d'Alger!

Le 31, à l'aube du jour, à l'heure même où le duc d'Orléans, arrivé à Paris, se préparait à l'acceptation de la lieutenance générale, les gens du service de Saint-Cloud se présentèrent au bivouac du pont de Sèvres, annonçant qu'ils étaient congédiés, et que le roi était parti à trois heures et demie du matin. Les soldats s'émurent, puis ils se calmèrent à l'apparition du Dauphin : il s'avançait à cheval, comme pour les enlever par un de ces mots qui mènent les Français à la mort ou à la victoire; il s'arrête au front de la ligne, balbutie quelques phrases, tourne court et rentre au château. Le courage ne lui faillit pas, mais la parole. La misérable éducation de nos princes de la branche aînée, depuis Louis XIV, les rendait incapables de supporter une contradiction, de s'exprimer comme tout le monde, et de se mêler au reste des hommes.

Cependant, les hauteurs de Sèvres et les terrasses de Bellevue se couronnaient d'hommes du peuple : on échangea quelques coups de fusil. Le capitaine qui commandait à l'avant-garde du pont de Sèvres passa à l'ennemi; il mena une pièce de canon et une partie de ses soldats aux bandes réunies sur la route du *Point du Jour*. Alors les Parisiens et la garde convinrent qu'aucune hostilité n'aurait lieu jusqu'à ce que l'évacuation de Saint-Cloud et de Sèvres fût effectuée. Le mouvement rétrograde commença; les Suisses furent enveloppés par les habitants de Sèvres, jetèrent bas leurs armes, bien que dégagés presque aussitôt par les lanciers, dont le lieutenant-colonel fut blessé. Les troupes traversèrent Versailles, où la garde nationale faisait le service depuis la veille avec les grenadiers de La Rochejaquelein, l'une

sous la cocarde tricolore, les autres avec la cocarde blanche. Madame la Dauphine arriva de Vichy et rejoignit la famille royale à Trianon, jadis séjour préféré de Marie-Antoinette. A Trianon, M. de Polignac se sépara de son maître.

On a dit que madame la Dauphine était opposée aux ordonnances : le seul moyen de bien juger les choses, c'est de les considérer dans leur essence ; le plébéien sera toujours d'avis de la liberté, le prince inclinera toujours au pouvoir. Il ne faut leur en faire ni un crime ni un mérite ; c'est leur nature. Madame la Dauphine aurait peut-être désiré que les ordonnances eussent paru dans un moment plus opportun, alors que de meilleures précautions eussent été prises pour en garantir le succès ; mais au fond elles lui plaisaient et lui devaient plaire. Madame la duchesse de Berry en était ravie. Ces deux princesses crurent que la royauté, hors de page, était enfin affranchie des entraves que le gouvernement représentatif attache au pied du souverain.

On est étonné, dans ces événements de juillet, de ne pas rencontrer le corps diplomatique, lui qui n'était que trop consulté de la cour et qui se mêlait trop de nos affaires.

Il est question deux fois des ambassadeurs étrangers dans nos derniers troubles. Un homme fut arrêté aux barrières, et le paquet dont il était porteur envoyé à l'Hôtel de Ville : c'était une dépêche de M. de Loevenhielm au roi de Suède. M. Baude fit remettre cette dépêche à la légation suédoise sans l'ouvrir. La correspondance de lord Stuart étant tombée entre les mains de meneurs populaires, elle lui fut pareillement renvoyée

sans avoir été ouverte, ce qui fit merveille à Londres. Lord Stuart, comme ses compatriotes, adorait le désordre chez l'étranger : sa diplomatie était de la *police*, ses dépêches, des *rapports*. Il m'aimait assez lorsque j'étais ministre, parce que je le traitais sans façon et que ma porte lui était toujours ouverte; il entrait chez moi en bottes à toute heure, crotté et vêtu comme un voleur, après avoir couru sur les boulevards et chez les dames, qu'il payait mal et qui l'appelaient *Stuart*.

J'avais conçu la diplomatie sur un nouveau plan : n'ayant rien à cacher, je parlais tout haut; j'aurais montré mes dépêches au premier venu, parce que je n'avais aucun projet pour la gloire de la France que je ne fusse déterminé à accomplir en dépit de tout opposant.

J'ai dit cent fois à sir Charles Stuart en riant, et j'étais sérieux : « Ne me cherchez pas querelle : si vous « me jetez le gant, je le relève. La France ne vous a ja- « mais fait la guerre avec l'intelligence de votre posi- « tion; c'est pourquoi vous nous avez battus; mais ne « vous y fiez pas[1]. »

Lord Stuart vit donc nos *troubles de juillet* dans toute cette bonne nature qui jubile de nos misères; mais les autres membres du corps diplomatique, ennemis de la cause populaire, avaient plus ou moins poussé Charles X aux ordonnances, et cependant, quand elles parurent, ils ne firent rien pour sauver le monarque; que si M. Pozzo di Borgo se montra inquiet d'un coup d'État, ce ne fut ni pour le roi ni pour le peuple.

Deux choses sont certaines :

[1] C'est à peu près ce que j'écrivais à M. Canning en 1823. (Voyez le *Congrès de Vérone*.)

Premièrement, la révolution de juillet attaquait les traités de la quadruple alliance : la France des Bourbons faisait partie de cette alliance ; les Bourbons ne pouvaient donc être dépossédés violemment sans mettre en péril le nouveau droit politique de l'Europe.

Secondement, dans une monarchie, les légations étrangères ne sont point accréditées auprès du *gouvernement;* elles le sont auprès du monarque. Le strict devoir de ces légations était donc de se réunir à Charles X et de le suivre tant qu'il serait sur le sol français.

N'est-il pas singulier que le seul ambassadeur à qui cette idée soit venue ait été le représentant de Bernadotte, d'un roi qui n'appartenait pas aux vieilles familles de souverains? M. de Loevenhielm allait entraîner le baron de Werther dans son opinion, quand M. Pozzo di Borgo s'opposa à une démarche qu'imposaient les lettres de créance et que commandait l'honneur.

Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, la position de Charles X changeait : les partisans de la légitimité eussent acquis dans la Chambre élective une force qui leur manqua tout d'abord ; la crainte d'une guerre possible eût alarmé la classe industrielle ; l'idée de conserver la paix en gardant Henri V eût entraîné dans le parti de l'enfant royal une masse considérable de populations.

M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la Bourse ou chez des banquiers, et surtout pour ne pas exposer sa place. Il a joué au cinq pour cent sur le cadavre de la légitimité capétienne, cadavre qui communiquera la mort aux autres rois vivants. Il ne manquera plus, dans quelque temps d'ici, que d'es-

sayer, selon l'usage, de faire passer cette faute irréparable d'un intérêt personnel pour une combinaison profonde.

Les ambassadeurs qu'on laisse trop longtemps à la même cour prennent les mœurs du pays où ils résident : charmés de vivre au milieu des honneurs, ne voyant plus les choses comme elles sont, ils craignent de laisser passer dans leurs dépêches une vérité qui pourrait amener un changement dans leur position. Autre chose est, en effet, d'être Esterhazy, Werther, Pozzo à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, ou bien LL. EE. les ambassadeurs à la cour de France. On a dit que M. Pozzo avait des rancunes contre Louis XVIII et Charles X, à propos du cordon bleu et de la pairie. On eut tort de ne pas le satisfaire ; il avait rendu aux Bourbons des services, en haine de son compatriote Bonaparte. Mais si à Gand il décida la question du trône en provoquant le départ subit de Louis XVIII pour Paris, il se peut vanter qu'en empêchant le corps diplomatique de faire son devoir dans les journées de juillet, il a contribué à faire tomber de la tête de Charles X la couronne qu'il avait aidé à replacer sur le front de son frère.

Je le pense depuis longtemps, les corps diplomatiques nés dans des siècles soumis à un autre droit des gens ne sont plus en rapport avec la société nouvelle : les gouvernements publics, des communications faciles font qu'aujourd'hui les cabinets sont à même de traiter directement ou sans autre intermédiaire que des agents consulaires, dont il faudrait accroître le nombre et améliorer le sort : car, à cette heure, l'Europe est industrielle. Les espions titrés, à prétentions exorbitantes, qui

se mêlent de tout pour se donner une importance qui leur échappe, ne servent qu'à troubler les cabinets près desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions. Charles X eut tort, de son côté, en n'invitant pas le corps diplomatique à se rendre à sa cour; mais ce qu'il voyait lui semblait un rêve; il marchait de surprise en surprise. C'est ainsi qu'il ne manda pas auprès de lui M. le duc d'Orléans; car, ne se croyant en danger que du côté de la république, le péril d'une usurpation ne lui vint jamais en pensée.

RAMBOUILLET.

Charles X partit dans la soirée pour Rambouillet avec les princesses et M. le duc de Bordeaux. Le nouveau rôle de M. le duc d'Orléans fit naître dans la tête du roi les premières idées d'abdication. Monsieur le dauphin, toujours à l'arrière-garde, mais ne se mêlant point aux soldats, leur fit distribuer à Trianon ce qui restait de vin et de comestibles.

A huit heures et un quart du soir, les divers corps se mirent en marche. Là expira la fidélité du 5e léger. Au lieu de suivre le mouvement, il revint à Paris : on rapporta son drapeau à Charles X, qui refusa de le recevoir, comme il avait refusé de recevoir celui du 50e.

Les brigades étaient dans la confusion, les armes mêlées; la cavalerie dépassait l'infanterie et faisait ses haltes à part. A minuit, le 31 juillet expirant, on s'arrêta à Trappes. Le Dauphin coucha dans une maison en arrière de ce village.

Le lendemain, 1er août, il partit pour Rambouillet, laissant les troupes bivouaquées à Trappes. Celles-ci levèrent leur camp à onze heures. Quelques soldats, étant allés acheter du pain dans les hameaux, furent massacrés.

Arrivée à Rambouillet, l'armée fut cantonnée autour du château.

Dans la nuit du 1er au 2 août, trois régiments de la grosse cavalerie reprirent le chemin de leurs anciennes garnisons. On croit que le général Bordesoulle, commandant la grosse cavalerie de la garde, avait fait sa capitulation à Versailles. Le 2e de grenadiers partit aussi le 2 au matin, après avoir renvoyé ses guidons chez le roi. Le Dauphin rencontra ces grenadiers déserteurs; ils se formèrent en bataille pour rendre les honneurs au prince, et continuèrent leur chemin. Singulier mélange d'infidélité et de bienséance! Dans cette révolution des trois journées, personne n'avait de passion; chacun agissait selon l'idée qu'il s'était faite de son droit ou de son devoir : le droit conquis, le devoir rempli, nulle inimitié comme nulle affection ne restait, l'un craignait que le droit ne l'entraînât trop loin, l'autre que le devoir ne dépassât les bornes. Peut-être n'est-il arrivé qu'une fois, et peut-être n'arrivera-t-il plus, qu'un peuple se soit arrêté devant sa victoire, et que des soldats qui avaient défendu un roi, tant qu'il avait paru vouloir se battre, lui aient remis leurs étendards avant de l'abandonner. Les ordonnances avaient affranchi le peuple de son serment; la retraite, sur le champ de bataille, affranchit le grenadier de son drapeau.

OUVERTURE DE LA SESSION, LE 3 AOUT. LETTRE DE CHARLES X A M. LE DUC D'ORLÉANS.

Charles X se retirant, les républicains reculant, rien n'empêchait la monarchie élue d'avancer. Les provinces, toujours moutonnières et esclaves de Paris, à chaque mouvement du télégraphe ou à chaque drapeau tricolore perché sur le haut d'une diligence, criaient : Vive Philippe ! ou : Vive la Révolution !

L'ouverture de la session fixée au 3 août, les pairs se transportèrent à la Chambre des députés : je m'y rendis, car tout était encore provisoire. Là fut représenté un autre acte de mélodrame : le trône resta vide et l'anti-roi s'assit à côté. On eût dit du chancelier ouvrant par procuration une session du parlement anglais, en l'absence du souverain.

Philippe parla de la funeste nécessité où il s'était trouvé d'accepter la lieutenance générale pour nous

sauver tous, de la révision de l'article 14 de la Charte, de la liberté que lui, Philippe, portait dans son cœur et qu'il allait faire déborder sur nous, comme la paix sur l'Europe. Jongleries de discours et de constitution répétées à chaque phase de notre histoire, depuis un demi-siècle. Mais l'attention devint très-vive quand le prince fit cette déclaration :

« Messieurs les pairs et messieurs les députés,

« Aussitôt que les deux Chambres seront constituées, « je ferai porter à votre connaissance l'acte d'abdication « de S. M. le roi Charles X. Par ce même acte, Louis-« Antoine de France, dauphin, renonce également à ses « droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, « à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt « dans les archives de la Chambre des pairs, et je le fais « insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Par une misérable ruse et une lâche réticence, le duc d'Orléans supprime ici le nom de Henri V, en faveur duquel les deux rois avaient abdiqué. Si à cette époque chaque Français eût pu être consulté individuellement, il est probable que la majorité se fût prononcée en faveur de Henri V; une partie des républicains même l'aurait accepté, en lui donnant La Fayette pour mentor. Le germe de la légitimité resté en France, les deux vieux rois allant finir leurs jours à Rome, aucune des difficultés qui entourent une usurpation et qui la rendent suspecte aux divers partis n'aurait existé. L'adoption des cadets de Bourbon était non-seulement un péril, c'était un con-

tre-sens politique : la France nouvelle est républicaine ; elle ne veut point de roi, du moins elle ne veut point un roi de la vieille race. Encore quelques années, nous verrons ce que deviendront nos libertés et ce que sera cette paix dont le monde se doit réjouir. Si l'on peut juger de la conduite du nouveau personnage élu, par ce que l'on connaît de son caractère, il est présumable que ce prince ne croira pouvoir conserver sa monarchie qu'en opprimant au dedans et en rampant au dehors.

Le tort réel de Louis-Philippe n'est pas d'avoir accepté la couronne (acte d'ambition dont il y a des milliers d'exemples et qui n'attaque qu'une institution politique); son véritable délit est d'avoir été tuteur infidèle, d'avoir dépouillé *l'enfant et l'orphelin*, délit contre lequel l'Écriture n'a pas assez de malédictions : or, jamais la *justice morale* (qu'on la nomme fatalité ou Providence, je l'appelle, moi, conséquence inévitable du mal) n'a manqué de punir les infractions à la *loi morale*.

Philippe, son gouvernement, tout cet ordre de choses impossibles et contradictoires, périra, dans un temps plus ou moins retardé par des cas fortuits, par des complications d'intérêts intérieurs et extérieurs, par l'apathie et la corruption des individus, par la légèreté des esprits, l'indifférence et l'effacement des caractères ; mais, quelle que soit la durée du régime actuel, elle ne sera jamais assez longue pour que la branche d'Orléans puisse pousser de profondes racines.

Charles X, apprenant les progrès de la révolution, n'ayant rien dans son âge et dans son caractère de propre à arrêter ces progrès, crut parer le coup porté à sa race en abdiquant avec son fils, comme Philippe l'an-

nonça aux députés. Dès le premier août il avait écrit un mot approuvant l'ouverture de la session, et, comptant sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, il le nommait, de son côté, lieutenant général du royaume. Il alla plus loin le 2, car il ne voulait plus que s'embarquer et demandait des commissaires pour le protéger jusqu'à Cherbourg. Ces appariteurs ne furent point reçus d'abord par la maison militaire. Bonaparte eut aussi pour gardes des commissaires, la première fois russes, la seconde fois français ; mais il ne les avait pas demandés.

Voici la lettre de Charles X :

« Rambouillet, ce 2 août 1830.

« Mon cousin, je suis trop profondément peiné des « maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes « peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les pré« venir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la cou« ronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce « aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant « général du royaume, à faire proclamer l'avénement « de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs « toutes les mesures qui vous concernent pour régler les « formes du gouvernement pendant la minorité du nou« veau roi. Ici je me borne à faire connaître ces disposi« tions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au corps « diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt « possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera « reconnu roi sous le nom de Henri V......

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des « sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES. »

Si M. le duc d'Orléans eût été capable d'émotion ou de remords, cette signature : *Votre affectionné cousin,* n'aurait-elle pas dû le frapper au cœur? On doutait si peu à Rambouillet de l'efficacité des abdications, que l'on préparait le jeune prince à son voyage : la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zélateurs des ordonnances. Supposez que madame la duchesse de Berry, partie subitement avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances; chances périlleuses! mais du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère.

Mes conseils, mes vœux, mes cris, furent impuissants; je demandais en vain Marie-Caroline : la mère de Bayard, prêt à quitter le château paternel, « ploroit, » dit le loyal serviteur. « La bonne gentil femme sortit « par le derrière de la tour, et fit venir son fils auquel « elle dit ces paroles : « Pierre, mon ami, soyez doux et « courtois en ostant de vous tout orgueil; *soyez humble « et serviable à toutes gens; soyez loyal en faicts et dits; soyez « secourable aux pauvres veufves et orphelins, et Dieu le vous « guerdonnera...* » Alors la bonne dame tira hors de sa « manche une petite boursette en laquelle avoit seulement six écus en or et un en monnoie qu'elle donna à « son fils. »

Le chevalier sans peur et sans reproche partit avec six écus d'or dans une petite boursette pour devenir le plus brave et le plus renommé des capitaines. Henri, qui n'a peut-être pas six écus d'or, aura bien d'autres combats à rendre; il faudra qu'il lutte contre le malheur, champion difficile à terrasser. Glorifions les mères qui donnent de si tendres et de si bonnes leçons à leurs fils! Bénie donc soyez-vous, ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie.

Pardon de tous ces souvenirs; mais peut-être la tyrannie de ma mémoire, en faisant entrer le passé dans le présent, ôte à celui-ci une partie de ce qu'il a de misérable.

Les trois commissaires députés vers Charles X étaient MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. Renvoyés par les postes militaires, ils reprirent la route de Paris. Un flot populaire les reporta vers Rambouillet.

DÉPART DU PEUPLE POUR RAMBOUILLET. — FUITE DU ROI. RÉFLEXIONS.

Le bruit se répandit le 2 au soir à Paris que Charles X refusait de quitter Rambouillet jusqu'à ce que son petit-fils eût été reconnu. Une multitude s'assembla le 3 au matin aux Champs-Élysées, criant : « A Rambouillet ! à « Rambouillet ! Il ne faut pas qu'un seul Bourbon en ré« chappe. » Des hommes riches se trouvaient mêlés à ces groupes, mais, le moment arrivé, ils laissèrent partir la *canaille*, à la tête de laquelle se plaça le général Pajol, qui prit le colonel Jacqueminot pour son chef d'état-major. Les commissaires qui revenaient, ayant rencontré les éclaireurs de cette colonne, retournèrent sur leurs pas et furent introduits alors à Rambouillet. Le roi les questionna alors sur la force des insurgés, puis, s'étant retiré, il fit appeler Maison, qui lui devait sa fortune et le bâton de maréchal : « Maison, je vous demande sur

« l'honneur de me dire, foi de soldat, si ce que les com-
« missaires ont raconté est vrai? » Le maréchal répondit :
« Ils ne vous ont dit que la moitié de la vérité. »

Il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère, formant vingt escadrons, et présentant deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie, se montait à treize cents hommes; en tout huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon. A dix heures du soir on fait sonner le boute-selle; tout le camp se met en route pour Maintenon, Charles X et sa famille marchant au milieu de la colonne funèbre qu'éclairait à peine la lune voilée.

Et devant qui se retirait-on? Devant une troupe presque sans armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures de Versailles et de Saint-Cloud. Le général Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude, laquelle, après tout, ne s'élevait pas au delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la ligne et de l'artillerie; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies.

Quoi! parmi tant d'officiers, il ne s'en est pas trouvé un assez résolu pour se saisir du commandement au nom

de Henri V? Car, après tout, Charles X et le Dauphin n'étaient plus rois!

Ne voulait-on pas combattre : que ne se retirait-on à Chartres? Là on eût été hors de l'atteinte de la populace de Paris; encore mieux à Tours, en s'appuyant sur des provinces légitimistes. Charles X demeuré en France, la majeure partie de l'armée serait demeurée fidèle. Les camps de Boulogne et de Lunéville étaient levés et marchaient à son secours. Mon neveu, le comte Louis, amenait son régiment, le 4e chasseurs, qui ne se débanda qu'en apprenant la retraite de Rambouillet. M. de Chateaubriand fut réduit à escorter sur un *pony* le monarque jusqu'au lieu de son embarcation. Si, rendu dans une ville, à l'abri d'un premier coup de main, Charles X eût convoqué les deux Chambres, plus de la moitié de ces Chambres aurait obéi. Casimir Périer, le général Sébastiani et cent autres avaient attendu, s'étaient débattus contre la cocarde tricolore; ils redoutaient les périls d'une révolution populaire : que dis-je? le lieutenant général du royaume, mandé par le roi et ne voyant pas la bataille gagnée, se serait dérobé à ses partisans et conformé à l'injonction royale. Le corps diplomatique, qui ne fit pas son devoir, l'eût fait alors en se rangeant autour du monarque. La République, installée à Paris au milieu de tous les désordres, n'aurait pas duré un mois en face d'un gouvernement régulier constitutionnel, établi ailleurs. Jamais on ne perdit la partie à si beau jeu, et quand on l'a perdue de la sorte, il n'y a plus de revanche : allez donc parler de liberté aux citoyens et d'honneur aux soldats après les ordonnances de juillet et la retraite de Saint-Cloud!

Viendra peut-être le temps, quand une société nouvelle aura pris la place de l'ordre social actuel, que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité, que le principe même n'en sera plus compris; mais nous n'en sommes pas là. Dans les querelles armées, il y a des philanthropes qui distinguent les espèces et sont prêts à se trouver mal au seul nom de *guerre civile :* « Des compatriotes qui se tuent! des frères, des pères, des fils en face les uns des autres! » Tout cela est fort triste, sans doute; cependant un peuple s'est souvent retrempé et régénéré dans les discordes intestines. Il n'a jamais péri par une guerre civile, et il a souvent disparu dans des guerres étrangères. Voyez ce qu'était l'Italie au temps de ses divisions, et voyez ce qu'elle est aujourd'hui. Il est déplorable d'être obligé de ravager la propriété de son voisin, de voir ses foyers ensanglantés par ce voisin; mais, franchement, est-il beaucoup plus humain de massacrer une famille de paysans allemands que vous ne connaissez pas, qui n'a eu avec vous de discussion d'aucune nature, que vous volez, que vous tuez sans remords, dont vous déshonorez en sûreté de conscience les femmes et les filles, parce que *c'est la guerre?* Quoi qu'on en dise, les guerres civiles sont moins injustes, moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères, quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale. Les guerres civiles sont fondées au moins sur des outrages individuels, sur des aversions avouées et reconnues; ce sont des duels avec des seconds, où les adversaires savent pourquoi ils ont l'épée à la main. Si les passions ne justifient pas le mal, elles l'excusent, elles l'expliquent, elles font concevoir pourquoi il

existe. La guerre étrangère, comment est-elle justifiée? Des nations s'égorgent ordinairement parce qu'un roi s'ennuie, qu'un ambitieux se veut élever, qu'un ministre cherche à supplanter un rival. Il est temps de faire justice de ces vieux lieux communs de sensiblerie, plus convenables aux poëtes qu'aux historiens : Thucydide, César, Tite-Live se contentent d'un mot de douleur et passent.

La guerre civile, malgré ses calamités, n'a qu'un danger réel : si les factions ont recours à l'étranger ou si l'étranger, profitant des divisions d'un peuple, attaque ce peuple; la conquête pourrait être le résultat d'une telle position. La Grande-Bretagne, l'Ibérie, la Grèce constantinopolitaine, de nos jours la Pologne, nous offrent des exemples qu'on ne doit pas oublier. Toutefois, pendant la Ligue, les deux partis appelant à leur aide des Espagnols et des Anglais, des Italiens et des Allemands, ceux-ci se contre-balancèrent et ne dérangèrent point l'équilibre que les Français armés maintenaient entre eux.

Charles X eut tort d'employer les baïonnettes au soutien des ordonnances; ses ministres ne peuvent se justifier d'avoir fait, par obéissance ou non, couler le sang du peuple et des soldats, sans qu'aucune haine les divisât, de même que les terroristes de théorie reproduiraient volontiers le système de la terreur lorsqu'il n'y a plus de terreur. Mais Charles X eut tort aussi de ne pas accepter la guerre lorsque, après avoir cédé sur tous les points, on la lui apportait. Il n'avait pas le droit, après avoir attaché le diadème au front de son petit-fils, de dire à ce nouveau Joas : « Je t'ai fait monter au trône pour te traîner « dans l'exil, pour qu'infortuné, banni, tu portes le poids

« de mes ans, de ma proscription et de mon sceptre. » Il ne fallait pas au même instant donner à Henri V une couronne et lui ôter la France. En le faisant roi, on l'avait condamné à mourir sur le sol où s'est mêlée la poussière de saint Louis et de Henri IV.

Au surplus, après ce bouillonnement de mon sang, je reviens à ma raison, et je ne vois plus dans ces choses que l'accomplissement des destins de l'humanité. La cour, triomphante par les armes, eût détruit les libertés publiques; elle n'en aurait pas moins été écrasée un jour; mais elle eût retardé le développement de la societé pendant quelques années; tout ce qui avait compris la monarchie d'une manière large eût été persécuté par la congrégation rétablie. En dernier résultat, les événements ont suivi la pente de la civilisation. Dieu fait les hommes puissants conformes à ses desseins secrets : il leur donne les défauts qui les perdent quand ils doivent être perdus, parce qu'il ne veut pas que des qualités mal appliquées par une fausse intelligence s'opposent aux décrets de sa providence.

PALAIS-ROYAL.
CONVERSATIONS. — DERNIÈRE TENTATION POLITIQUE.
M. DE SAINT-AULAIRE.

La famille royale, en se retirant, réduisait mon rôle à moi-même. Je ne songeais plus qu'à ce que je serais appelé à dire à la Chambre des pairs. Écrire était impossible : si l'attaque fût venue des ennemis de la couronne; si Charles X eût été renversé par une conspiration du dehors, j'aurais pris la plume, et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône; mais l'attaque était descendue de la couronne; les ministres avaient violé les deux principales libertés; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute, mais de fait; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. Que pouvais-je hasarder en faveur des ordonnances? Comment aurais-je pu vanter encore la sincérité, la candeur, la

chevalerie de la monarchie légitime? Comment aurais-je pu dire qu'elle était la plus forte garantie de nos intérêts, de nos lois et de notre indépendance? Champion de la vieille royauté, cette royauté m'arrachait mes armes et me laissait nu devant mes ennemis.

Je fus donc tout étonné quand, réduit à cette faiblesse, je me vis recherché par la nouvelle royauté. Charles X avait dédaigné mes services; Philippe fit un effort pour m'attacher à lui. D'abord M. Arago me parla avec élévation et vivacité de la part de madame Adélaïde; ensuite le comte Anatole de Montesquiou vint un matin chez madame Récamier et m'y rencontra. Il me dit que madame la duchesse d'Orléans et M. le duc d'Orléans seraient charmés de me voir, si je voulais aller au Palais-Royal. On s'occupait alors de la déclaration qui devait transformer la lieutenance générale du royaume en royauté. Peut-être, avant que je me prononçasse, S. A. R. avait-elle jugé à propos d'essayer d'affaiblir mon opposition. Elle pouvait aussi penser que je me regardais comme dégagé par la fuite des trois rois.

Ces ouvertures de M. de Montesquiou me surprirent. Je ne les repoussai cependant pas; car, sans me flatter d'un succès, je pensai que je pouvais faire entendre des vérités utiles. Je me rendis au Palais-Royal avec le chevalier d'honneur de la reine future. Introduit par l'entrée qui donne sur la rue de Valois, je trouvai madame la duchesse d'Orléans et madame Adélaïde dans leurs petits appartements. J'avais eu l'honneur de leur être présenté autrefois. Madame la duchesse d'Orléans me fit asseoir auprès d'elle, et sur-le-champ elle me dit : « Ah! mon-« sieur de Chateaubriand, nous sommes bien malheu-



Philippoteaux del — Imp. Gravuier

M. DE CHATEAUBRIAND
au Palais Royal

Garnier frères Éditeurs

« reux ! Si tous les partis voulaient se réunir, peut-être « pourrait-on encore se sauver ! Que pensez-vous de tout « cela?

« — Madame, répondis-je, rien n'est si aisé : « Charles X et monsieur le dauphin ont abdiqué : « Henri est maintenant le roi ; monseigneur le duc « d'Orléans est lieutenant général du royaume : qu'il « soit régent pendant la minorité de Henri V, et tout est « fini.

« — Mais, monsieur de Chateaubriand, le peuple est « très-agité ; nous tomberons dans l'anarchie.

« — Madame, oserai-je vous demander quelle est « l'intention de monseigneur le duc d'Orléans? Accep- « tera-t-il la couronne si on la lui offre? »

Les deux princesses hésitèrent à répondre. Madame la duchesse d'Orléans repartit après un moment de silence :

« Songez, monsieur de Chateaubriand, aux mal- « heurs qui peuvent arriver. Il faut que tous les honnêtes « gens s'entendent pour nous sauver de la République. « A Rome, monsieur de Chateaubriand, vous pourriez « rendre de si grands services, ou même ici, si vous ne « vouliez plus quitter la France !

« — Madame n'ignore pas mon dévouement au jeune « roi et à sa mère?

« — Ah ! monsieur de Chateaubriand, ils vous ont « si bien traité !

« — Votre Altesse Royale ne voudrait pas que je dé- « mentisse toute ma vie.

« — Monsieur de Chateaubriand, vous ne connaissez « pas ma nièce : elle est si légère !... pauvre Caroline !...

« Je vais envoyer chercher M. le duc d'Orléans, il vous « persuadera mieux que moi. »

La princesse donna des ordres, et Louis-Philippe arriva au bout d'un demi-quart d'heure. Il était mal vêtu et avait l'air extrêmement fatigué. Je me levai, et le lieutenant général du royaume en m'abordant :

« — Madame la duchesse d'Orléans a dû vous dire « combien nous sommes malheureux. »

Et sur-le-champ il fit une idylle sur le bonheur dont il jouissait à la campagne, sur la vie tranquille et selon ses goûts qu'il passait au milieu de ses enfants. Je saisis le moment d'une pose entre deux strophes pour prendre à mon tour respectueusement la parole, et pour répéter à peu près ce que j'avais dit aux princesses.

« — Ah! s'écria-t-il, c'est là mon désir! Combien je « serais satisfait d'être le tuteur et le soutien de cet en« fant! Je pense tout comme vous, monsieur de Chateau« briand : prendre le duc de Bordeaux serait certaine« ment ce qu'il y aurait de mieux à faire. Je crains « seulement que les événements ne soient plus forts que « nous. — Plus forts que nous, monseigneur? N'êtes-vous « pas investi de tous les pouvoirs? Allons rejoindre « Henri V; appelez auprès de vous, hors de Paris, les « Chambres et l'armée. Sur le seul bruit de votre départ, « toute cette effervescence tombera, et l'on cherchera un « abri sous votre pouvoir éclairé et protecteur. »

Pendant que je parlais, j'observais Philippe. Mon conseil le mettait mal à l'aise; je lus écrit sur son front le désir d'être roi. « Monsieur de Chateaubriand, me dit« il sans me regarder, la chose est plus difficile que vous « ne le pensez; cela ne va pas comme cela. Vous ne savez

« pas dans quel péril nous sommes. Une bande furieuse « peut se porter contre les Chambres aux derniers excès, « et nous n'avons rien encore pour nous défendre. »

Cette phrase échappée à M. le duc d'Orléans me fit plaisir parce qu'elle me fournissait une réplique péremptoire. « Je conçois cet embarras, monseigneur ; mais il y « a un moyen sûr de l'écarter. Si vous ne croyez pas pou- « voir rejoindre Henri V comme je le proposais tout à « l'heure, vous pouvez prendre une autre route. La ses- « sion va s'ouvrir : quelle que soit la première proposi- « tion qui sera faite par les députés, déclarez que la « Chambre actuelle n'a pas les pouvoirs nécessaires (ce « qui est la vérité pure) pour disposer de la forme du « gouvernement ; dites qu'il faut que la France soit con- « sultée, et qu'une nouvelle assemblée soit élue avec des « pouvoirs *ad hoc* pour décider une aussi grande question. « Votre Altesse Royale se mettra de la sorte dans la posi- « tion la plus populaire ; le parti républicain, qui fait « aujourd'hui votre danger, vous portera aux nues. Dans « les deux mois qui s'écouleront jusqu'à l'arrivée de la « nouvelle législature, vous organiserez la garde natio- « nale ; tous vos amis et les amis du jeune roi travailleront « avec vous dans les provinces. Laissez venir alors les « députés, laissez se plaider publiquement à la tribune « la cause que je défends. Cette cause, favorisée en « secret par vous, obtiendra l'immense majorité des suf- « frages. Le moment d'anarchie étant passé, vous n'aurez « plus rien à craindre de la violence des républicains. Je « ne vois pas même qu'il soit très-difficile d'attirer à vous « le général La Fayette et M. Laffitte. Quel rôle pour « vous, monseigneur ! vous pouvez régner quinze ans sous

« le nom de votre pupille; dans quinze ans, l'âge du repos « sera arrivé pour nous tous; vous aurez eu la gloire « unique dans l'histoire d'avoir pu monter au trône et de « l'avoir laissé à l'héritier légitime ; en même temps vous « aurez élevé cet enfant dans les lumières du siècle, et « vous l'aurez rendu capable de régner sur la France : « une de vos filles pourrait un jour porter le sceptre avec « lui. »

Philippe promenait ses regards vaguement au-dessus de sa tête : « Pardon, me dit-il, monsieur de Chateau- « briand; j'ai quitté, pour m'entretenir avec vous, une « députation auprès de laquelle il faut que je retourne. « Madame la duchesse d'Orléans vous aura dit combien « je serais heureux de faire ce que vous pourriez désirer; « mais, croyez-le bien, c'est moi qui retiens seul une foule « menaçante. Si le parti royaliste n'est pas massacré, il « ne doit sa vie qu'à mes efforts.

« — Monseigneur, répondis-je à cette déclaration si « inattendue et si loin du sujet de notre conversation, j'ai « vu des massacres : ceux qui ont passé à travers la Révo- « lution sont aguerris. Les moustaches grises ne se « laissent pas effrayer par les objets qui font peur aux « conscrits. »

S. A. R. se retira, et j'allai retrouver mes amis :

« Eh bien? s'écrièrent-ils.

« — Eh bien, il veut être roi.

« — Et madame la duchesse d'Orléans?

« — Elle veut être reine.

« — Ils vous l'ont dit?

« — L'un m'a parlé de bergeries, l'autre des périls « qui menaçaient la France et de la légèreté de la *pauvre*

« *Caroline;* tous deux ont bien voulu me faire entendre « que je pourrais leur être utile, et ni l'un ni l'autre ne « m'a regardé en face. »

Madame la duchesse d'Orléans désira me voir encore une fois. M. le duc d'Orléans ne vint pas se mêler à cette conversation. Madame Adélaïde s'y trouva comme à la première. Madame la duchesse d'Orléans s'expliqua plus clairement sur les faveurs dont monseigneur le duc d'Orléans se proposait de m'honorer. Elle eut la bonté de me rappeler ce qu'elle nommait ma puissance sur l'opinion, les sacrifices que j'avais faits, l'aversion que Charles X et sa famille m'avaient toujours montrée, malgré mes services. Elle me dit que si je voulais rentrer au ministère des affaires étrangères, S. A. R. se ferait un grand bonheur de me réintégrer dans cette place; mais que j'aimerais peut-être mieux retourner à Rome, et qu'elle (madame la duchesse d'Orléans) me verrait prendre ce dernier parti avec un extrême plaisir, dans l'intérêt de notre sainte religion.

« Madame, répondis-je sur-le-champ avec une sorte « de vivacité, je vois que le parti de monsieur le duc d'Orléans est pris, qu'il en a pesé les conséquences, qu'il a « vu les années de misères et de périls divers qu'il aura « à traverser; je n'ai donc plus rien à dire. Je ne viens « point ici pour manquer de respect au sang des Bourbons; je ne dois, d'ailleurs, que de la reconnaissance « aux bontés de *madame.* Laissant donc de côté les « grandes objections, les raisons puisées dans les principes et les événements, je supplie Votre Altesse Royale « de consentir à m'entendre en ce qui me touche.

« Elle a bien voulu me parler de ce qu'elle appelle

« ma puissance sur l'opinion. Eh bien! si cette puissance « est réelle, elle n'est fondée que sur l'estime publique; « or, je la perdrais, cette estime, au moment où je chan- « gerais de drapeau. Monsieur le duc d'Orléans aurait « cru acquérir un appui, et il n'aurait à son service « qu'un misérable faiseur de phrases, qu'un parjure dont « la voix ne serait plus écoutée, qu'un renégat à qui « chacun aurait le droit de jeter de la boue et de cracher « au visage. Aux paroles incertaines qu'il balbutierait en « faveur de Louis-Philippe, on lui opposerait les volumes « entiers qu'il a publiés en faveur de la famille tombée. « N'est-ce pas moi, madame, qui ai écrit la brochure « *De Bonaparte et des Bourbons,* les articles sur l'*arrivée de* « *Louis XVIII à Compiègne,* le *Rapport dans le conseil du* « *roi à Gand,* l'*Histoire de la vie et de la mort de M. le duc* « *de Berry?* Je ne sais s'il y a une seule page de moi où le « nom de mes anciens rois ne se trouve pour quelque « chose, et où il ne soit environné de mes protestations « d'amour et de fidélité; chose qui porte un caractère « d'attachement individuel d'autant plus remarquable, « que *madame* sait que je ne crois pas aux rois. A la seule « pensée d'une désertion, le rouge me monte au visage; « j'irais le lendemain me jeter dans la Seine. Je supplie « *madame* d'excuser la vivacité de mes paroles; je suis « pénétré de ses bontés; j'en garderai un profond et re- « connaissant souvenir, mais elle ne voudrait pas me « déshonorer : plaignez-moi, madame, plaignez-moi! »

J'étais resté debout et, m'inclinant, je me retirai. Mademoiselle d'Orléans n'avait pas prononcé un mot. Elle se leva et, en s'en allant, elle me dit : « Je ne vous « plains pas, monsieur de Chateaubriand, je ne vous

« plains pas! » Je fus étonné de ce peu de mots et de l'accent avec lequel ils furent prononcés.

Voilà ma dernière tentation politique ; j'aurais pu me croire un juste selon saint Hilaire, car il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises du diable en raison de leur sainteté : *Victoria ei est magis, exacta de sanctis :* « sa victoire est plus grande remportée sur des saints. » Mes refus étaient d'une dupe; où est le public pour les juger? n'aurais-je pas pu me ranger au nombre de ces hommes, fils vertueux de la terre, qui servent le *pays* avant tout? Malheureusement je ne suis pas une créature du présent, et je ne veux point capituler avec la fortune. Il n'y a rien de commun entre moi et Cicéron ; mais sa fragilité n'est pas une excuse : la postérité n'a pu pardonner un moment de faiblesse à un grand homme pour un autre grand homme ; que serait-ce que ma pauvre vie perdant son seul bien, son intégrité, pour Louis-Philippe d'Orléans?

Le soir même de cette dernière conversation au Palais-Royal, je rencontrai chez madame Récamier M. de Saint-Aulaire. Je ne m'amusai point à lui demander son secret, mais il me demanda le mien. Il débarquait de la campagne encore tout chaud des événements qu'il avait lus : « Ah! s'écria-t-il, que je suis aise de vous voir! voilà « de belle besogne! J'espère que nous autres, au Luxem- « bourg, nous ferons notre devoir. Il serait curieux que les « pairs disposassent de la couronne de Henri V! J'en suis « bien sûr, vous ne me laisserez pas seul à la tribune. »

Comme mon parti était pris, j'étais fort calme; ma réponse parut froide à l'ardeur de M. de Saint-Aulaire. Il sortit, vit ses amis, et me laissa seul à la tribune : vivent les gens d'esprit à cœur léger et à tête frivole!

DERNIER SOUPIR DU PARTI RÉPUBLICAIN.

Le parti républicain se débattait encore sous les pieds des amis qui l'avaient trahi. Le 6 août, une députation de vingt membres désignés par le comité central des douze arrondissements de Paris se présenta à la Chambre des députés pour lui remettre une adresse que le général Thiars et M. Duris-Dufresne escamotèrent à la bénévole députation. Il était dit dans cette adresse : « que la nation « ne pouvait reconnaître comme pouvoir constitutionnel, « ni une Chambre élective nommée durant l'existence « et sous l'influence de la royauté qu'elle a renversée, ni « une Chambre aristocratique, dont l'institution est en « opposition directe avec les principes qui ont mis (à elle, « la nation) les armes à la main ; que le comité central « des douze arrondissements n'accordant, comme néces- « sité révolutionnaire, qu'un pouvoir de fait et très-pro- « visoire à la Chambre des députés actuels, pour aviser « à toute mesure d'urgence, appelle de tous ses vœux

« l'élection libre et populaire de mandataires qui repré-
« sentent réellement les besoins du peuple ; que les assem-
« blées primaires seules peuvent amener ce résultat. S'il
« en était autrement, la nation frapperait de nullité tout
« ce qui tendrait à la gêner dans l'exercice de ses droits. »

Tout cela était la pure raison, mais le lieutenant général du royaume aspirait à la couronne, et les peurs et les ambitions avaient hâte de la lui donner. Les plébéiens d'aujourd'hui voulaient une révolution et ne savaient pas la faire; les Jacobins, qu'ils ont pris pour modèles, auraient jeté à l'eau les hommes du Palais-Royal et les bavards des deux Chambres. M. de La Fayette était réduit à des désirs impuissants : heureux d'avoir fait revivre la garde nationale, il se laissa jouer comme un vieux maillot par Philippe, dont il croyait être la nourrice ; il s'engourdit dans cette félicité. Le vieux général n'était plus que la liberté endormie, comme la République de 1793 n'était plus qu'une tête de mort.

La vérité est qu'une Chambre sans mandat et tronquée n'avait aucun droit de disposer de la couronne : ce fut une Convention exprès réunie, formée de la Chambre des lords et d'une Chambre des communes nouvellement élue, qui disposa du trône de Jacques II. Il est encore certain que ce *croupion* de la Chambre des députés, que ces 221, imbus sous Charles X des traditions de la monarchie héréditaire, n'apportaient aucune disposition propre à la monarchie élective ; ils l'arrêtent dès son début, et la forcent de rétrograder vers des principes de quasi-légitimité. Ceux qui ont forgé l'épée de la nouvelle royauté ont introduit dans sa lame une paille qui tôt ou tard la fera éclater.

JOURNÉE DU 7 AOUT.
SÉANCE A LA CHAMBRE DES PAIRS.
MON DISCOURS. — JE SORS DU PALAIS DU LUXEMBOURG POUR N'Y PLUS RENTRER. — MES DÉMISSIONS.

Le 7 d'août est un jour mémorable pour moi; c'est celui où j'ai eu le bonheur de terminer ma carrière politique comme je l'avais commencée; bonheur assez rare aujourd'hui pour qu'on puisse s'en réjouir. On avait apporté à la Chambre des pairs la déclaration de la Chambre des députés concernant la vacance du trône. J'allai m'asseoir à ma place dans le plus haut rang des fauteuils, en face du président. Les pairs me semblèrent à la fois affairés et abattus. Si quelques-uns portaient sur leur front l'orgueil de leur prochaine infidélité, d'autres y portaient la honte des remords qu'ils n'avaient pas le courage d'écouter. Je me disais, en regardant cette triste assemblée : « Quoi! ceux qui ont reçu les bienfaits de Charles X dans sa prospérité vont

le déserter dans son infortune! Ceux dont la mission spéciale était de défendre le trône héréditaire, ces hommes de cour qui vivaient dans l'intimité du roi, le trahiront-ils? Ils veillaient à sa porte à Saint-Cloud; ils l'ont embrassé à Rambouillet; il leur a pressé la main dans un dernier adieu; vont-ils lever contre lui cette main, toute chaude encore de cette dernière étreinte? Cette Chambre, qui retentit pendant quinze années de leurs protestations de dévouement, va-t-elle entendre leur parjure? C'est pour eux cependant que Charles X s'est perdu; c'est eux qui le poussaient aux ordonnances; ils trépignaient de joie lorsqu'elles parurent et lorsqu'ils se crurent vainqueurs dans cette minute muette qui précède la chute du tonnerre. »

Ces idées roulaient confusément et douloureusement dans mon esprit. La pairie était devenue le triple réceptacle des corruptions de la vieille Monarchie, de la République et de l'Empire. Quant aux républicains de 1793, transformés en sénateurs, quant aux généraux de Bonaparte, je n'attendais d'eux que ce qu'ils ont toujours fait : ils déposèrent l'homme extraordinaire auquel ils devaient tout, ils allaient déposer le roi qui les avait confirmés dans les biens et dans les honneurs dont les avait comblés leur premier maître. Que le vent tourne, et ils déposeront l'usurpateur auquel ils se préparaient à jeter la couronne.

Je montai à la tribune. Un silence profond se fit; les visages parurent embarrassés, chaque pair se tourna de côté sur son fauteuil, et regarda la terre. Hormis quelques pairs résolus à se retirer comme moi, personne n'osa lever les yeux à la hauteur de la tribune.

Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie, et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir.

« Messieurs,

« La déclaration apportée à cette Chambre est beau-« coup moins compliquée pour moi que pour ceux de « MM. les pairs qui professent une opinion différente « de la mienne. Un fait, dans cette déclaration, domine « à mes yeux tous les autres, ou plutôt les détruit. « Si nous étions dans un ordre de choses régulier, j'exa-« minerais sans doute avec soin les changements qu'on « prétend opérer dans la charte. Plusieurs de ces chan-« gements ont été par moi-même proposés. Je m'é-« tonne seulement qu'on ait pu entretenir cette Chambre « de la mesure réactionnaire touchant les pairs de la « création de Charles X. Je ne suis pas suspect de « faiblesse pour les fournées, et vous savez que j'en ai « combattu même la menace; mais nous rendre les « juges de nos collègues, mais rayer du tableau des pairs « qui l'on voudra, toutes les fois que l'on sera le plus « fort, cela ressemble trop à la proscription. Veut-on « détruire la pairie? Soit : mieux vaut perdre la vie que « de la demander.

« Je me reproche déjà ce peu de mots sur un détail « qui, tout important qu'il est, disparaît dans la gran-« deur de l'événement. La France est sans direction, et « j'irais m'occuper de ce qu'il faut ajouter ou retrancher « aux mâts d'un navire dont le gouvernail est arraché! « J'écarte donc de la déclaration de la Chambre élective « tout ce qui est d'un intérêt secondaire, et, m'en tenant

« au seul fait énoncé de la vacance vraie ou prétendue « du trône, je marche droit au but.

« Une question préalable doit être traitée : si le « trône est vacant, nous sommes libres de choisir la « forme de notre gouvernement.

« Avant d'offrir la couronne à un individu quel« conque, il est bon de savoir dans quelle espèce d'ordre « politique nous constituerons l'ordre social. Établirons« nous une république ou une monarchie nouvelle?

« Une république ou une monarchie nouvelle offre« t-elle à la France des garanties suffisantes de durée, de « force et de repos?

« Une république aurait d'abord contre elle les sou« venirs de la république même. Ces souvenirs ne sont « nullement effacés. On n'a pas oublié le temps où la « mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée « sur leurs bras. Quand vous seriez tombés dans une « nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son « rocher l'Hercule qui fut seul capable d'étouffer le « monstre? Dans quelque mille ans, votre postérité « pourra voir un autre Napoléon. Quant à vous, ne l'at« tendez pas.

« Ensuite, dans l'état de nos mœurs et dans nos rap« ports avec les gouvernements qui nous environnent, « la république, sauf erreur, ne me paraît pas exécutable « maintenant. La première difficulté serait d'amener les « Français à un vote unanime. Quel droit la population « de Paris aurait-elle de contraindre la population de « Marseille ou de telle autre ville de se constituer en ré« publique? Y aurait-il une seule république ou vingt « ou trente républiques? Seraient-elles fédératives ou

« indépendantes? Passons par-dessus ces obstacles. Sup-« posons une république unique : avec notre familiarité « naturelle, croyez-vous qu'un président, quelque grave, « quelque respectable, quelque habile qu'il puisse être, « soit un an à la tête des affaires sans être tenté de se « retirer? Peu défendu par les lois et par les souvenirs, « contrarié, avili, insulté soir et matin par des rivaux « secrets et par des agents de trouble, il n'inspirera pas « assez de confiance au commerce et à la propriété ; il « n'aura ni la dignité convenable pour traiter avec les « cabinets étrangers, ni la puissance nécessaire au main-« tien de l'ordre intérieur. S'il use de mesures révolu-« tionnaires, la République deviendra odieuse ; l'Europe « inquiète profitera de ces divisions, les fomentera, in-« terviendra, et l'on se trouvera de nouveau engagé dans « des luttes effroyables. La république représentative est « sans doute l'état futur du monde, mais son temps n'est « pas encore arrivé.

« Je passe à la monarchie.

« Un roi nommé par les Chambres ou élu par le « peuple sera toujours, quoi qu'on fasse, une nouveauté. « Or, je suppose qu'on veut la liberté, surtout la liberté « de la presse, par laquelle et pour laquelle le peuple « vient de remporter une si étonnante victoire. Eh bien ! « toute monarchie nouvelle sera forcée, ou plus tôt ou « plus tard, de bâillonner cette liberté. Napoléon lui-« même a-t-il pu l'admettre? Fille de nos malheurs et « esclave de notre gloire, la liberté de la presse ne vit « en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines

« sont déjà profondes. Une monarchie, bâtarde d'une « nuit sanglante, n'aurait-elle rien à redouter de l'indé- « pendance des opinions? Si ceux-ci peuvent prêcher la « république, ceux-là un autre système, ne craignez- « vous pas d'être bientôt obligés de recourir à des lois « d'exception, malgré l'anathème contre la censure « ajouté à l'article 8 de la charte?

« Alors, amis de la liberté réglée, qu'aurez-vous « gagné au changement qu'on vous propose? Vous tom- « berez de force dans la république, ou dans la servitude « légale. La monarchie sera débordée et emportée par « le torrent des lois démocratiques, ou le monarque par « le mouvement des factions.

« Dans le premier enivrement d'un succès, on se « figure que tout est aisé; on espère satisfaire toutes les « exigences, toutes les humeurs, tous les intérêts; on se « flatte que chacun mettra de côté ses vues personnelles « et ses vanités; on croit que la supériorité des lumières « et la sagesse du gouvernement surmonteront des diffi- « cultés sans nombre; mais, au bout de quelques mois, « la pratique vient démentir la théorie.

« Je ne vous présente, messieurs, que quelques-uns « des inconvénients attachés à la formation d'une répu- « blique ou d'une monarchie nouvelle. Si l'une et l'autre « ont des périls, il restait un troisième parti, et ce parti « valait bien la peine qu'on en eût dit quelques mots.

« D'affreux ministres ont souillé la couronne, et ils « ont soutenu la violation de la loi par le meurtre; ils « se sont joués des serments faits au ciel, des lois jurées « à la terre.

« Étrangers, qui deux fois êtes entrés à Paris sans

« résistance, sachez la vraie cause de vos succès : vous « vous présentiez au nom du pouvoir légal. Si vous ac- « couriez aujourd'hui au secours de la tyrannie, pensez- « vous que les portes de la capitale du monde civilisé « s'ouvriraient aussi facilement devant vous? La nation « française a grandi, depuis votre départ, sous le régime « des lois constitutionnelles, nos enfants de quatorze ans « sont des géants; nos conscrits à Alger, nos écoliers à « Paris, viennent de vous révéler les fils des vainqueurs « d'Austerlitz, de Marengo et d'Iena; mais les fils forti- « fiés de tout ce que la liberté ajoute à la gloire.

« Jamais défense ne fut plus légitime et plus hé- « roïque que celle du peuple de Paris. Il ne s'est point « soulevé contre la loi; tant qu'on a respecté le pacte « social, le peuple est demeuré paisible; il a supporté « sans se plaindre les insultes, les provocations, les me- « naces; il devait son argent et son sang en échange de « la charte, il a prodigué l'un et l'autre.

« Mais lorsqu'après avoir menti jusqu'à la dernière « heure, on a tout à coup sonné la servitude; quand la « conspiration de la bêtise et de l'hypocrisie a soudaine- « ment éclaté; quand une terreur de château organisée « par des eunuques a cru pouvoir remplacer la terreur « de la République et le joug de fer de l'Empire, alors « ce peuple s'est armé de son intelligence et de son cou- « rage; il s'est trouvé que ces *boutiquiers* respiraient assez « facilement la fumée de la poudre, et qu'il fallait plus « de *quatre soldats et un caporal* pour les réduire. Un siècle « n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que « les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la « France. Un grand crime a eu lieu; il a produit l'éner-

« gique explosion d'un principe : devait-on, à cause de
« ce crime et du triomphe moral et politique qui en a
« été la suite, renverser l'ordre de choses établi? Exa-
« minons :

« Charles X et son fils sont déchus ou ont abdiqué,
« comme il vous plaira de l'entendre ; mais le trône
« n'est pas vacant : après eux venait un enfant ; devait-
« on condamner son innocence?

« Quel sang crie aujourd'hui contre lui? oseriez-vous
« dire que c'est celui de son père? Cet orphelin, élevé
« aux écoles de la patrie dans l'amour du gouvernement
« constitutionnel et dans les idées de son siècle, aurait
« pu devenir un roi en rapport avec les besoins de l'ave-
« nir. C'est au gardien de sa tutelle que l'on aurait fait
« jurer la déclaration sur laquelle vous allez voter ; ar-
« rivé à sa majorité, le jeune monarque aurait renou-
« velé le serment. Le roi présent, le roi actuel aurait été
« M. le duc d'Orléans, régent du royaume, prince qui a
« vécu près du peuple, et qui sait que la monarchie ne
« peut être aujourd'hui qu'une monarchie de consente-
« ment et de raison. Cette combinaison naturelle m'eût
« semblé un grand moyen de conciliation, et aurait peut-
« être sauvé à la France ces agitations qui sont la consé-
« quence des violents changements d'un État.

« Dire que cet enfant, séparé de ses maîtres, n'aurait
« pas le temps d'oublier jusqu'à leurs noms avant de
« devenir homme ; dire qu'il demeurerait infatué de cer-
« tains dogmes de naissance après une longue éducation
« populaire, après la terrible leçon qui a précipité deux
« rois en deux nuits, est-ce bien raisonnable?

« Ce n'est ni par un dévouement sentimental, ni

« par un attendrissement de nourrice transmis de maillot « en maillot depuis le berceau de Henri IV jusqu'à celui « au jeune Henri, que je plaide une cause où tout se « tournerait de nouveau contre moi, si elle triomphait. « Je ne vise ni au roman, ni à la chevalerie, ni au mar- « tyre; je ne crois pas au droit divin de la royauté, et je « crois à la puissance des révolutions et des faits. Je n'in- « voque pas même la charte, je prends mes idées plus « haut; je les tire de la sphère philosophique de l'époque « où ma vie expire : je propose le duc de Bordeaux tout « simplement comme une nécessité de meilleur aloi que « celle dont on argumente.

« Je sais qu'en éloignant cet enfant, on veut établir « le principe de la souveraineté du peuple : niaiserie de « l'ancienne école, qui prouve que, sous le rapport poli- « tique, nos vieux démocrates n'ont pas fait plus de pro- « grès que les vétérans de la royauté. Il n'y a de souve- « raineté absolue nulle part; la liberté ne découle pas du « droit politique, comme on le supposait au XVIIIe siècle; « elle vient du droit naturel, ce qui fait qu'elle existe « dans toutes les formes de gouvernement, et qu'une « monarchie peut être libre et beaucoup plus libre qu'une « république; mais ce n'est ni le temps ni le lieu de faire « un cours de politique.

« Je me contenterai de remarquer que, lorsque le « peuple a disposé des trônes, il a souvent aussi disposé « de sa liberté; je ferai observer que le principe de l'hé- « rédité monarchique, absurde au premier abord, a été « reconnu, par l'usage, préférable au principe de la mo- « narchie élective. Les raisons en sont si évidentes, que « je n'ai pas besoin de les développer. Vous choisissez

« un roi aujourd'hui : qui vous empêchera d'en choisir « un autre demain? La loi, direz-vous. La loi? et c'est « vous qui la faites!

« Il est encore une manière plus simple de trancher « la question, c'est de dire : Nous ne voulons plus de la « branche aînée des Bourbons. Et pourquoi n'en voulez-« vous plus? Parce que nous sommes victorieux; nous « avons triomphé dans une cause juste et sainte; nous « usons d'un droit de double conquête.

« Très-bien : vous proclamez la souveraineté de la « force. Alors gardez soigneusement cette force; car si « dans quelques mois elle vous échappe, vous serez mal « venus à vous plaindre. Telle est la nature humaine! « Les esprits les plus éclairés et les plus justes ne s'élèvent « pas toujours au-dessus d'un succès. Ils étaient les pre-« miers, ces esprits, à invoquer le droit contre la vio-« lence; ils appuyaient ce droit de toute la supériorité « de leur talent, et, au moment même où la vérité de ce « qu'ils disaient est démontrée par l'abus le plus abomi-« nable de la force et par le renversement de cette force, « les vainqueurs s'emparent de l'arme qu'ils ont brisée! « Dangereux tronçons, qui blesseront leur main sans les « servir.

« J'ai transporté le combat sur le terrain de mes « adversaires; je ne suis point allé bivouaquer dans le « passé sous le vieux drapeau des morts, drapeau qui « n'est pas sans gloire, mais qui pend le long du bâton « qui le porte, parce qu'aucun souffle de la vie ne le sou-« lève. Quand je remuerais la poussière des trente-cinq « Capets, je n'en tirerais pas un argument qu'on voulût « seulement écouter. L'idolâtrie d'un nom est abolie; la

« monarchie n'est plus une religion : c'est une forme poli-
« tique préférable dans ce moment à toute autre, parce
« qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la liberté.

« Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la
« patrie de mes avertissements dédaignés ; il ne me reste
« qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant
« de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes
« de puissance, excepté celle de me délier de mes ser-
« ments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uni-
« forme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les
« Bourbons, je serais le dernier des misérables si je les
« reniais au moment où, pour la troisième et dernière
« fois, ils s'acheminent vers l'exil.

« Je laisse la peur à ces généreux royalistes qui
« n'ont jamais sacrifié une obole ou une place à leur
« loyauté ; à ces champions de l'autel et du trône, qui
« naguère me traitaient de renégat, d'apostat et de révo-
« lutionnaire. Pieux libellistes, le renégat vous appelle !
« Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui
« pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et
« que vous avez perdu ! Provocateurs de coups d'État,
« prédicateurs du pouvoir constituant, où êtes-vous ?
« Vous vous cachez dans la boue du fond de laquelle
« vous leviez vaillamment la tête pour calomnier les
« vrais serviteurs du roi ; votre silence d'aujourd'hui est
« digne de votre langage d'hier. Que tous ces preux,
« dont les exploits projetés ont fait chasser les descen-
« dants d'Henri IV à coups de fourche, tremblent main-
« tenant accroupis sous la cocarde tricolore : c'est tout
« naturel. Les nobles couleurs dont ils se parent proté-
« geront leur personne, et ne couvriront pas leur lâcheté.

« Au surplus, en m'exprimant avec franchise à cette « tribune, je ne crois pas du tout faire un acte d'hé- « roïsme. Nous ne sommes plus dans ces temps où une « opinion coûtait la vie; y fussions-nous, je parlerais « cent fois plus haut. Le meilleur bouclier est une poi- « trine qui ne craint pas de se montrer découverte à l'en- « nemi. Non, messieurs, nous n'avons à craindre ni un « peuple dont la raison égale le courage, ni cette géné- « reuse jeunesse que j'admire, avec laquelle je sympathise « de toutes les facultés de mon âme, à laquelle je sou- « haite, comme à mon pays, honneur, gloire et liberté.

« Loin de moi surtout la pensée de jeter des se- « mences de division dans la France, et c'est pourquoi « j'ai refusé à mon discours l'accent des passions. Si « j'avais la conviction intime qu'un enfant doit être laissé « dans les rangs obscurs et heureux de la vie, pour assu- « rer le repos de trente-trois millions d'hommes, j'aurais « regardé comme un crime toute parole en contradiction « avec le besoin des temps : je n'ai pas cette conviction. « Si j'avais le droit de disposer d'une couronne, je la « mettrais volontiers aux pieds de M. le duc d'Orléans. « Mais je ne vois de vacant qu'un tombeau à Saint- « Denis, et non un trône.

« Quelles que soient les destinées qui attendent « M. le lieutenant général du royaume, je ne serai « jamais son ennemi s'il fait le bonheur de ma patrie. « Je ne demande à conserver que la liberté de ma con- « science et le droit d'aller mourir partout où je trou- « verai indépendance et repos.

« Je vote contre le projet de déclaration. »

J'avais été assez calme en commençant ce discours ; mais peu à peu l'émotion me gagna ; quand j'arrivai à ce passage : *Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés,* ma voix s'embarrassa, et je fus obligé de porter mon mouchoir à mes yeux pour supprimer des pleurs de tendresse et d'amertume. L'indignation me rendit la parole dans le paragraphe qui suit : *Pieux libellistes, le renégat vous appelle ! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu !* Mes regards se portaient alors sur les rangs à qui j'adressais ces paroles.

Plusieurs pairs semblaient anéantis ; ils s'enfonçaient dans leur fauteuil au point que je ne les voyais plus derrière leurs collègues assis immobiles devant eux. Ce discours eut quelque retentissement : tous les partis y étaient blessés, mais tous se taisaient, parce que j'avais placé auprès de grandes vérités un grand sacrifice. Je descendis de la tribune ; je sortis de la salle, je me rendis au vestiaire, je mis bas mon habit de pair, mon épée, mon chapeau à plumet ; j'en détachai la cocarde blanche, je la mis dans la petite poche du côté gauche de la redingote noire que je revêtis et que je croisai sur mon cœur. Mon domestique emporta la défroque de la pairie, et j'abandonnai, en secouant la poussière de mes pieds, ce palais des trahisons, où je ne rentrerai de ma vie.

Le 10 et le 12 août, j'achevai de me dépouiller et j'envoyai ces diverses démissions :

« Paris, ce 10 août 1830.

« Monsieur le président de la Chambre des pairs,

« Ne pouvant prêter serment de fidélité à Louis-« Philippe d'Orléans comme roi des Français, je me « trouve frappé d'une incapacité légale qui m'empêche « d'assister aux séances de la Chambre héréditaire. Une « seule marque des bontés du roi Louis XVIII et de « la munificence royale me reste : c'est une pension « de pair de douze mille francs, laquelle me fut donnée « pour maintenir, sinon avec éclat, du moins avec l'in-« dépendance des premiers besoins, la haute dignité à « laquelle j'avais été appelé. Il ne serait pas juste que « je conservasse une faveur attachée à l'exercice de fonc-« tions que je ne puis remplir. En conséquence, j'ai « l'honneur de résigner entre vos mains ma pension de « pair. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le ministre des finances,

« Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la « munificence nationale une pension de pair de douze « mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au « grand-livre de la dette publique et transmissibles seu-« lement à la première génération directe du titulaire. « Ne pouvant prêter serment à monseigneur le duc « d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas

« juste que je continuasse de toucher une pension atta-
« chée à des fonctions que je n'exerce plus. En consé-
« quence, je viens la résigner entre vos mains : elle aura
« cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit
« à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était
« impossible de prêter le serment exigé.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le grand référendaire,

« J'ai l'honneur de vous envoyer copie des deux
« lettres que j'ai adressées, l'une à M. le président de
« la Chambre des pairs, l'autre à M. le ministre des
« finances. Vous y verrez que je renonce à ma pension
« de pair, et qu'en conséquence mon fondé de pouvoirs
« n'aura à toucher de cette pension que la somme échue
« au 10 août, jour où j'ai annoncé que j'ai refusé le
« serment.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le ministre de la justice,

« J'ai l'honneur de vous envoyer ma démission de
« ministre d'État.

« Je suis avec une haute considération,

« Monsieur le ministre de la justice,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Je restai nu comme un petit saint Jean; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne craignais pas que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise.

Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif, et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs.

CHARLES X S'EMBARQUE A CHERBOURG.

Maintenant qu'était devenu Charles X? Il cheminaït vers son exil, accompagné de ses gardes du corps, surveillé par ses trois commissaires, traversant la France sans exciter même la curiosité des paysans qui labouraient leurs sillons sur le bord du grand chemin. Dans deux ou trois petites villes, des mouvements hostiles se manifestèrent; dans quelques autres, des bourgeois et des femmes donnèrent des signes de pitié. Il faut se souvenir que Bonaparte ne fit pas plus de bruit en se rendant de Fontainebleau à Toulon, que la France ne s'émut pas davantage, et que le gagneur de tant de batailles faillit d'être massacré à Orgon. Dans ce pays fatigué, les plus grands événements ne sont plus que des drames joués pour notre divertissement : ils occupent le spectateur tant que la toile est levée, et, lorsque le rideau tombe, ils ne laissent qu'un vain souvenir. Parfois

Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les pigeons de l'auberge. Je l'avais dit : la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer.

Le ciel en ce moment se plut à insulter le parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France *entière* avait été indignée des ordonnances, il arrivait au roi Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci *sur les mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie.*

Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante :

« Au nom de Dieu, etc., etc., je reconnais pour « seigneur et souverain absolu le grand Charles X, le « victorieux; je lui payerai le tribut, etc... » On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et de l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale.

Dans cette insouciance du pays pour Charles X, il y a autre chose que de la lassitude : il y faut reconnaître le progrès de l'idée démocratique et de l'assimilation des rangs. A une époque antérieure, la chute d'un roi de France eût été un événement énorme; le temps a descendu le monarque de la hauteur où il était placé, il l'a

rapproché de nous, il a diminué l'espace qui le séparait des classes populaires. Si l'on était peu surpris de rencontrer le fils de saint Louis sur le grand chemin comme tout le monde, ce n'était point par un esprit de haine ou de système, c'était tout simplement par ce sentiment du niveau social, qui a pénétré les esprits et qui agit sur les masses sans qu'elles s'en doutent.

Malédiction, Cherbourg, à tes parages sinistres! C'est auprès de Cherbourg que le vent de la colère jeta Édouard III pour ravager notre pays; c'est non loin de Cherbourg que le vent d'une victoire ennemie brisa la flotte de Tourville; c'est à Cherbourg que le vent d'une prospérité menteuse repoussa Louis XVI vers son échafaud; c'est à Cherbourg que le vent de je ne sais quelle rive a emporté nos derniers princes. Les côtes de la Grande-Bretagne, qu'aborda Guillaume le Conquérant, ont vu débarquer Charles le dixième sans pennon et sans lance; il est allé retrouver, à Holy-Rood, les souvenirs de sa jeunesse, appendus aux murailles du château des Stuarts, comme de vieilles gravures jaunies par le temps.

CE QUE SERA LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. Il n'est révolution si prodigieuse qui, décrite de minute en minute, ne se trouvât réduite aux plus petites proportions. Les événements sortent du sein des choses, comme les hommes du sein de leurs mères, accompagnés des infirmités de la nature. Les misères et les grandeurs sont sœurs jumelles, elles naissent ensemble; mais quand les couches sont vigoureuses, les misères à une certaine époque meurent, les grandeurs seules vivent. Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer au point

de vue d'où la postérité contemplera le fait accompli.

Me dégageant des mesquineries de caractère et d'action dont j'avais été le témoin, ne prenant des journées de Juillet que ce qui en demeurera, j'ai dit avec justice dans mon discours à la Chambre des pairs : « Ce peuple s'étant armé de son intelligence « et de son courage, il s'est trouvé que ces bouti- « quiers respiraient assez facilement l'odeur de la « poudre, et qu'il fallait plus de quatre soldats et un « caporal pour les réduire. Un siècle n'aurait pas au- « tant mûri les destinées d'un peuple que les trois der- « niers soleils qui viennent de briller sur la France. »

En effet, le peuple proprement dit a été brave et généreux dans la journée du 28. La garde avait perdu plus de trois cents hommes, tués ou blessés; elle rendit pleine justice aux classes pauvres, qui seules se battirent dans cette journée, et parmi lesquelles se mêlèrent des hommes impurs, mais qui n'ont pu les déshonorer. Les élèves de l'École polytechnique, sortis trop tard de leur école le 28 pour prendre part aux affaires, furent mis par le peuple à sa tête le 29, avec une simplicité et une naïveté admirables.

Des champions absents des luttes soutenues par ce peuple vinrent se réunir à ses rangs le 29, quand le plus grand péril fut passé; d'autres, également vainqueurs, ne rejoignirent la victoire que le 30 et le 31.

Du côté des troupes, ce fut à peu près la même chose, il n'y eut guère que les soldats et les officiers d'engagés; l'état-major, qui avait déjà déserté Bonaparte à Fontainebleau, se tint sur les hauteurs de Saint-Cloud, regardant de quel côté le vent poussait la fumée de la poudre.

On faisait queue au lever de Charles X ; à son coucher il ne trouva personne.

La modération des classes plébéiennes égala leur courage ; l'ordre résulta subitement de la confusion. Il faut avoir vu des ouvriers demi-nus, placés en faction à la porte des jardins publics, empêcher selon leur consigne d'autres ouvriers déguenillés de passer, pour se faire une idée de cette puissance du devoir qui s'était emparée des hommes demeurés les maîtres. Ils auraient pu se payer le prix de leur sang, et se laisser tenter par leur misère. On ne vit point, comme au 10 août 1792, les Suisses massacrés dans la fuite. Toutes les opinions furent respectées ; jamais, à quelques exceptions près, on n'abusa moins de la victoire. Les vainqueurs, portant les blessés de la garde à travers la foule, s'écriaient : « Respect aux « braves ! » Le soldat venait-il à expirer, ils disaient : « Paix aux morts ! » Les quinze années de la Restauration, sous un régime constitutionnel, avaient fait naître parmi nous cet esprit d'humanité, de légalité et de justice, que vingt-cinq années de l'esprit révolutionnaire et guerrier n'avaient pu produire. Le droit de la force introduit dans nos mœurs semblait être devenu le droit commun.

Les conséquences de la révolution de Juillet seront mémorables. Cette révolution a prononcé un arrêt contre tous les trônes ; les rois ne pourront régner aujourd'hui que par la violence des armes ; moyen assuré pour un moment, mais qui ne saurait durer : l'époque des janissaires successifs est finie.

Thucydide et Tacite ne nous raconteraient pas bien les événements des trois jours ; il nous faudrait Bossuet pour

nous expliquer les événements dans l'ordre de la Providence ; génie qui voyait tout, mais sans franchir les limites posées à sa raison et à sa splendeur, comme le soleil qui roule entre deux bornes éclatantes, et que les Orientaux appellent l'*esclave* de Dieu.

Ne cherchons pas si près de nous le moteur d'un mouvement placé plus loin : la médiocrité des hommes, les frayeurs folles, les brouilleries inexplicables, les haines, les ambitions, la présomption des uns, le préjugé des autres, les conspirations secrètes, les ventes, les mesures bien ou mal prises, le courage ou le défaut de courage ; toutes ces choses sont les accidents, non les causes de l'événement. Lorsqu'on dit que l'on ne voulait plus les Bourbons, qu'ils étaient devenus odieux parce qu'on les supposait imposés par l'étranger à la France, ce dégoût superbe n'explique rien d'une manière suffisante.

Le mouvement de Juillet ne tient point à la politique proprement dite ; il tient à la révolution sociale qui agit sans cesse. Par l'enchaînement de cette révolution générale, le 28 juillet 1830 n'est que la suite forcée du 21 janvier 1793. Le travail de nos premières assemblées délibérantes avait été suspendu, il n'avait pas été terminé. Dans le cours de vingt années, les Français s'étaient accoutumés, de même que les Anglais sous Cromwell, à être gouvernés par d'autres maîtres que par leurs anciens souverains. La chute de Charles X est la conséquence de la décapitation de Louis XVI, comme le détrônement de Jacques II est la conséquence de l'assassinat de Charles Ier. La Révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, mais son germe n'était pas détruit : déposé au fond de nos mœurs, il s'est déve-

loppé quand les fautes de la Restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté.

Les conseils de la Providence se découvrent dans le changement antimonarchique qui s'opère. Que des esprits superficiels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauffourée, c'est tout simple; mais les hommes réfléchis savent qu'un pas énorme a été fait: le principe de la souveraineté du peuple est substitué au principe de la souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie élective. Le 21 janvier avait appris qu'on pouvait disposer de la tête d'un roi; le 29 juillet a montré qu'on peut disposer d'une couronne. Or, toute vérité bonne ou mauvaise qui se manifeste demeure acquise à la foule. Un changement cesse d'être inouï, extraordinaire; il ne se présente plus comme impie à l'esprit et à la conscience, quand il résulte d'une idée devenue populaire. Les Francs exercèrent collectivement la souveraineté, ensuite ils la déléguèrent à quelques chefs; puis ces chefs la conférent à un seul; puis ce chef unique l'usurpa au profit de sa famille. Maintenant, on rétrograde de la royauté héréditaire à la royauté élective, de la monarchie élective on glissera dans la république. Telle est l'histoire de la société; voilà par quels degrés le gouvernement sort du peuple et y rentre.

Ne pensons donc pas que l'œuvre de Juillet soit une superfétation d'un jour; ne nous figurons pas que la légitimité va venir rétablir incontinent la succession par droit de primogéniture; n'allons pas non plus nous persuader que Juillet mourra tout à coup de sa belle mort. Sans doute, la branche d'Orléans ne prendra pas racine;

ce ne sera pas pour ce résultat que tant de sang, de calamité et de génie aura été dépensé depuis un demi-siècle! Mais Juillet, s'il n'amène pas la destruction finale de la France avec l'anéantissement de toutes les libertés, Juillet portera son fruit naturel : ce fruit est la démocratie. Ce fruit sera peut-être amer et sanglant; mais la monarchie est une greffe étrangère qui ne prendra pas sur une tige républicaine.

Ainsi, ne confondons pas le roi improvisé avec la révolution dont il est né par hasard : celle-ci, telle que nous la voyons agir, est en contradiction avec ses principes; elle ne semble pas née viable, parce qu'elle est mulctée d'un trône; mais qu'elle se traîne seulement quelques années, cette révolution, ce qui sera venu, ce qui s'en sera allé changera les données qui restent à connaître. Les hommes faits meurent ou ne voient plus les choses comme ils les voyaient; les adolescents atteignent l'âge de raison; les générations nouvelles rafraîchissent des générations corrompues; les langes trempés des plaies d'un hôpital, rencontrés par un grand fleuve, ne souillent que le flot qui passe sous ces corruptions : en aval et en amont le courant garde ou reprend sa limpidité.

Juillet, libre dans son origine, n'a produit qu'une monarchie enchaînée; mais viendra le temps où, débarrassé de sa couronne, il subira ces transformations qui sont la loi des êtres; alors, il vivra dans une atmosphère appropriée à sa nature.

L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables, et dépassent la démocratie et la royauté : le premier croit que la vio-

lence est le seul moyen de succès; le second croit que le passé est le seul port de salut. Or, il y a une loi morale qui règle la société, une légitimité générale qui domine la légitimité particulière. Cette grande loi et cette grande légitimité sont la jouissance des droits naturels de l'homme, réglés par les devoirs; car c'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir; les passions et les vices vous relèguent dans la classe des esclaves. La légitimité générale n'aurait eu aucun obstacle à vaincre, si elle avait gardé, comme étant de même principe, la légitimité particulière.

Au surplus, une observation suffira pour nous faire comprendre la prodigieuse et majestueuse puissance de la famille de nos anciens souverains : je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, toutes les royautés mourront avec la royauté française.

En effet, l'idée monarchique manque au moment même où manque le monarque; on ne trouve plus autour de soi que l'idée démocratique. Mon jeune roi emportera dans ses bras la monarchie du monde. C'est bien finir.

Lorsque j'écrivais tout ceci sur ce que pourrait être la révolution de 1830 dans l'avenir, j'avais de la peine à me défendre d'un instinct qui me parlait contradictoirement au raisonner. Je prenais cet instinct pour le mouvement de ma déplaisance des troubles de 1830; je me défiais de moi-même, et peut-être, dans mon impartialité trop loyale, exagérai-je les provenances futures des trois journées. Or, dix années se sont écoulées depuis

la chute de Charles X : Juillet s'est-il assis? Nous sommes maintenant au commencement de décembre 1840, à quel abaissement la France est-elle descendue! Si je pouvais goûter quelque plaisir dans l'humiliation d'un gouvernement d'origine française, j'éprouverais une sorte d'orgueil à relire, dans le *Congrès de Vérone*, ma correspondance avec M. Canning : certes, ce n'est pas celle dont on vient de donner connaissance à la Chambre des députés. D'où vient la faute? est-elle du prince élu? est-elle de l'impéritie de ses ministres? est-elle de la nation même, dont le caractère et le génie paraissent usés? Nos idées sont progressives, mais nos mœurs les soutiennent-elles? Il ne serait pas étonnant qu'un peuple âgé de quatorze siècles, qui a terminé cette longue carrière par une explosion de miracles, fût arrivé à son terme. Si vous allez jusqu'à la fin de ces *Mémoires*, vous verrez qu'en rendant justice à tout ce qui m'a paru beau aux diverses époques de notre histoire, je pense qu'en dernier résultat la vieille société finit.

(Note. Paris, 3 décembre 1840.)

FIN DE MA CARRIÈRE POLITIQUE.

Ici se termine ma *carrière politique*. Cette carrière devait aussi clore mes *Mémoires*, n'ayant plus qu'à résumer les expériences de ma course. Trois catastrophes ont marqué les trois parties précédentes de ma vie : j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique.

J'ai fixé l'époque d'une révolution dans les lettres, et de même dans la politique j'ai formulé les principes du gouvernement représentatif; mes correspondances diplomatiques valent, je crois, mes compositions littéraires. Il est possible que les unes et les autres ne soient rien, mais il est sûr qu'elles sont équipollentes.

En France, à la tribune de la Chambre des pairs et dans mes écrits, j'exerçai une telle influence, que je fis

entrer d'abord M. de Villèle au ministère, et qu'ensuite il fut contraint de se retirer devant mon opposition, après s'être fait mon ennemi. Tout cela est prouvé par ce que vous avez lu.

Le grand événement de ma carrière politique est la guerre d'Espagne. Elle fut pour moi, dans cette carrière, ce qu'avait été le *Génie du Christianisme* dans ma carrière littéraire. Ma destinée me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la Restauration, aurait pu régulariser la marche du monde vers l'avenir. Elle m'enleva à mes songes, et me transforma en conducteur des faits. A la table où elle me fit jouer, elle plaça comme adversaires les deux premiers ministres du jour, le prince de Metternich et M. Canning ; je gagnai contre eux la partie. Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme d'État[1]. Bonaparte l'avait prévu avant eux, malgré mes livres. Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain ; mais je n'attache aucun prix à la renommée des affaires ; c'est pour cela que je me suis permis d'en parler.

Si, lors de l'entreprise péninsulaire, je n'avais pas été jeté à l'écart par des hommes aveugles, le cours de nos destinées changeait ; la France reprenait ses frontières, l'équilibre de l'Europe était rétabli ; la Restauration, devenue glorieuse, aurait pu vivre encore longtemps, et mon travail diplomatique aurait aussi compté pour un degré dans notre histoire. Entre mes deux vies, il n'y a que la différence du résultat. Ma carrière

[1] Voyez les lettres et dépêches des diverses cours, dans le *Congrès de Vérone* consultez aussi l'*Ambassade de Rome*.

littéraire, complétement accomplie, a produit tout ce qu'elle devait produire, parce qu'elle n'a dépendu que de moi. Ma carrière politique a été subitement arrêtée au milieu de ses succès, parce qu'elle a dépendu des autres.

Néanmoins, je le reconnais, ma politique n'était applicable qu'à la Restauration. Si une transformation s'opère dans les principes, dans les sociétés et les hommes, ce qui était bon hier est périmé et caduc aujourd'hui. A l'égard de l'Espagne, les rapports des familles royales ayant cessé par l'abdication de la loi salique, il ne s'agit plus de créer au delà des Pyrénées des frontières impénétrables; il faut accepter le champ de bataille que l'Autriche et l'Angleterre y pourront un jour nous ouvrir; il faut prendre les choses au point où elles sont arrivées; abandonner, non sans regret, une conduite ferme mais raisonnable, dont les bénéfices certains étaient, il est vrai, à longue échéance. J'ai la conscience d'avoir servi la légitimité comme elle devait l'être. Je voyais l'avenir aussi clairement que je le vois à cette heure; seulement j'y voulais atteindre par une route moins périlleuse, afin que la légitimité, utile à notre enseignement constitutionnel, ne trébuchât pas dans une course précipitée. Maintenant, mes projets ne sont plus réalisables : la Russie va se tourner ailleurs. Si j'allais actuellement dans la Péninsule, dont l'esprit a eu le temps de changer, ce serait avec d'autres pensées : je ne m'occuperais que de l'alliance des peuples, toute suspecte, jalouse, passionnée, incertaine et versatile qu'elle est, et je ne songerais plus aux relations avec les rois. Je dirais à la France : « Vous avez quitté la voie battue

« pour le sentier des précipices; eh bien! explorez-en « les merveilles et les périls. A nous, innovations, en- « treprises, découvertes! venez, et que les armes, s'il le « faut, vous favorisent. Où y a-t-il du nouveau? Est-ce « en Orient? Marchons-y. Où faut-il porter notre cou- « rage et notre intelligence? Courons de ce côté. Mettons- « nous à la tête de la grande levée du genre humain; ne « nous laissons pas dépasser; que le nom français de- « vance les autres dans cette croisade, comme il arriva « jadis au tombeau du Christ. » Oui, si j'étais admis au conseil de ma patrie, je tâcherais de lui être utile dans les dangereux principes qu'elle a adoptés : la retenir à présent, ce serait la condamner à une mort ignoble. Je ne me contenterais pas de discours : joignant les œuvres à la foi, je préparerais des soldats et des millions, je bâtirais des vaisseaux, comme Noé, en prévision du déluge, et si l'on me demandait pourquoi, je répondrais : « Parce « que tel est le bon plaisir de la France. » Mes dépêches avertiraient les cabinets de l'Europe que rien ne remuera sur le globe sans notre intervention; que si l'on se distribue les lambeaux du monde, la part du lion nous revient. Nous cesserions de demander humblement à nos voisins la permission d'exister; le cœur de la France battrait libre, sans qu'aucune main osât s'appliquer sur ce cœur pour en compter les palpitations; et puisque nous cherchons de nouveaux soleils, je me précipiterais au-devant de leur splendeur et n'attendrais plus le lever naturel de l'aurore.

Fasse le ciel que ces intérêts industriels, dans lesquels nous devons trouver une prospérité d'un genre nouveau, ne trompent personne, qu'ils soient aussi fé-

conds, aussi civilisateurs que ces intérêts moraux d'où sortit l'ancienne société! Le temps nous apprendra s'ils ne seraient point le songe infécond de ces intelligences stériles qui n'ont pas la faculté de sortir du monde matériel.

Bien que mon rôle ait fini avec la légitimité, tous mes vœux sont pour la France, quels que soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. Quant à moi, je ne demande plus rien; je voudrais seulement ne pas trop dépasser les ruines écroulées à mes pieds. Mais les années sont comme les Alpes : à peine a-t-on franchi les premières, qu'on en voit d'autres s'élever. Hélas! ces plus hautes et dernières montagnes sont déshabitées, arides et blanchies.

Infirmerie de Marie-Thérèse.

Paris, octobre 1830.

INTRODUCTION.

Au sortir du fracas des trois journées, je suis tout étonné d'ouvrir dans un calme profond la quatrième partie de cet ouvrage; il me semble que j'ai doublé le cap des tempêtes, et pénétré dans une région de paix et de silence. Si j'étais mort le 7 août de cette année, les dernières paroles de mon discours à la Chambre des pairs eussent été les dernières lignes de mon histoire; ma catastrophe, étant celle même d'un passé de douze siècles, aurait grandi ma mémoire. Mon drame eût magnifiquement fini.

Mais je ne suis pas demeuré sous le coup, je n'ai pas été jeté à terre. Pierre de L'Estoile écrivait cette page de son journal le lendemain de l'assassinat de Henri IV :

« Et icy je finis avec la vie de mon roy (Henry IV) « le deuxième registre de mes passe-temps mélancholi- « ques et de mes vaines et curieuses recherches, tant

« publiques que particulières, interrompues souvent de-
« puis un mois par les veilles des tristes et fascheuses
« nuicts que j'ai souffert, mesmement cette dernière,
« pour la mort de mon roy.

« Je m'estois proposé de clore mes éphémérides par
« ce registre; mais tant d'occurrences nouvelles et cu-
« rieuses se sont présentées par cette insigne mutation,
« que je passe à un autre qui ira aussi avant qu'il plaira
« à Dieu : et me doute que ce ne sera pas bien long. »

L'Estoile vit mourir le premier Bourbon; je viens de voir tomber le dernier : ne devrais-je pas *clore ici le registre de mes passe-temps mélancholiques et de mes vaines et curieuses recherches.* Peut-être; *mais tant d'occurrences nouvelles et curieuses se sont présentées par cette insigne mutation, que je passe à un autre registre.*

Comme L'Estoile, je lamente les adversités de la race de saint Louis; pourtant, je suis obligé de l'avouer, il se mêle à ma douleur un certain contentement intérieur ; je me le reproche, mais je ne puis m'en défendre : ce contentement est celui de l'esclave dégagé de ses chaînes. Quand je quittai la carrière de soldat et de voyageur, je sentis de la tristesse; j'éprouve maintenant de la joie, forçat libéré que je suis des galères du monde et de la cour. Fidèle à mes principes et à mes serments, je n'ai trahi ni la liberté ni le roi, je n'emporte ni richesses ni honneurs; je m'en vais pauvre comme je suis venu. Heureux de terminer une carrière qui m'était odieuse, je rentre avec amour dans le repos.

Bénie soyez-vous, ô ma native et chère indépendance, âme de ma vie! Venez, rapportez-moi mes *Mémoires,* cet *alter ego* dont vous êtes la confidente, l'idole

et la muse. Les heures de loisir sont propres aux récits : naufragé, je continuerai de raconter mon naufrage aux pêcheurs de la rive. Retourné à mes instincts primitifs, je redeviens libre et voyageur; j'achève ma course comme je la commençai. Le cercle de mes jours, qui se ferme, me ramène au point du départ. Sur la route, que j'ai jadis parcourue conscrit insouciant, je vais cheminer vétéran expérimenté, cartouche de congé dans mon shako, chevrons du temps sur le bras, havresac rempli d'années sur le dos. Qui sait? peut-être retrouverai-je d'étape en étape les rêveries de ma jeunesse? J'appellerai beaucoup de songes à mon secours, pour me défendre contre cette horde de vérités qui s'engendrent dans les vieux jours, comme des dragons se cachent dans des ruines. Il ne tiendra qu'à moi de renouer les deux bouts de mon existence, de confondre des époques éloignées, de mêler des illusions d'âges divers, puisque le prince que je rencontrai exilé en sortant de mes foyers paternels, je le rencontre banni en me rendant à ma dernière demeure.

PROCÈS DES MINISTRES. — SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. PILLAGE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Paris, avril 1831.

Je traçai rapidement, au mois d'octobre de l'année précédente, la petite introduction de cette partie de mes *Mémoires;* mais je ne pus continuer ce travail, parce que j'en avais un autre sur les bras : il s'agissait de l'ouvrage qui terminait l'édition de mes *Œuvres complètes.* De ce travail même j'ai été détourné, d'abord par le procès des ministres, ensuite par le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le procès des ministres et l'émoi de Paris ne m'ont pas fait grand'chose : après le procès de Louis XVI et les insurrections révolutionnaires, tout est petit en fait de jugement et d'insurrection. Les ministres, venant de Vincennes au Luxembourg et retournant à Vincennes pendant qu'on prononçait leur sentence, s'acheminèrent par la rue d'Enfer.. Du fond de ma retraite j'entendis le

roulement de leur voiture. Que d'événements ont passé devant ma porte! Les défenseurs de ces hommes sont restés au-dessous de leur besogne. Personne ne prit la chose d'assez haut : l'avocat domina trop dans ces plaidoiries. Si mon ami le prince de Polignac m'eût choisi pour son second, de quel œil j'aurais regardé ces parjures s'érigeant en juges d'un parjure! « Quoi! leur au-« rais-je dit, c'est vous qui osez être les juges de mon « client! c'est vous qui, tout souillés de vos serments, « osez lui faire un crime d'avoir perdu son maître en « croyant le servir; vous, les provocateurs; vous qui le « poussiez à rendre les ordonnances! Changez de place « avec celui que vous prétendez juger : d'accusé il de-« vient accusateur. Si nous avons mérité d'être frappés, « ce n'est pas par vous; si nous sommes coupables, ce « n'est pas envers vous, mais envers le peuple : il nous « attend dans la cour de votre palais, et nous allons lui « porter notre tête. »

Après le procès des ministres est venu le scandale de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les royalistes, pleins d'excellentes qualités, mais quelquefois bêtes et souvent taquins, ne calculant jamais la portée de leurs démarches, croyant toujours qu'ils rétabliraient la légitimité en affectant de porter une couleur à leur cravate ou une fleur à leur boutonnière, ont amené des scènes déplorables. Il était évident que le parti révolutionnaire profiterait du service à l'occasion de la mort du duc de Berry pour faire du train; or, les légitimistes n'étaient pas assez forts pour s'y opposer, et le gouvernement n'était pas assez établi pour maintenir l'ordre; aussi l'église a-t-elle été pillée. Un apothicaire voltairien et progressif a triom-

phé intrépidement d'un clocher de l'an 1300 et d'une croix déjà abattue par d'autres Barbares vers la fin du IXe siècle.

Comme suite des hauts faits de cette pharmaceutique éclairée, sont arrivées la dévastation de l'archevêché, la profanation des choses saintes et les processions renouvelées de celles de Lyon. Il y manquait le bourreau et les victimes; mais il y avait force polichinelles, masques et diverses joies du carnaval. Le cortége burlesquement sacrilége marchait d'un côté de la Seine, tandis que de l'autre défilait la garde nationale qui faisait semblant d'accourir au secours. La rivière séparait l'ordre et l'anarchie. On assure qu'un homme de talent était là comme curieux et qu'il disait, en voyant flotter les chasubles et les livres sur la Seine : « Quel dommage qu'on n'y ait pas jeté l'archevêque! » Mot profond, car, en effet, un archevêque qu'on noie doit être une chose plaisante; cela fait faire un si grand pas à la liberté et aux lumières! Nous, vieux témoins des vieux faits, nous sommes obligés de vous dire que vous n'apercevez là que de pâles et misérables copies. Vous avez encore l'instinct révolutionnaire, mais vous n'en avez plus l'énergie; vous ne pouvez être criminels qu'en imagination; vous voudriez faire le mal, mais le courage vous manque au cœur et la force au bras; vous verriez encore massacrer, mais vous ne mettriez plus la main à la besogne. Si vous voulez que la révolution de juillet soit grande et reste grande, que M. Cadet de Gassicourt n'en soit pas le héros réel et *Mayeux* le personnage idéal.

Paris, fin de mars 1831.

MA BROCHURE SUR LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE ÉLECTIVE.

J'étais loin de compte lorsqu'en sortant des journées de Juillet je croyais entrer dans une région de paix. La chute des trois souverains m'avait obligé de m'expliquer à la Chambre des pairs. La proscription de ces rois ne me permettait pas de rester muet. D'une autre part, les journaux de Philippe me demandaient pourquoi je refusais de servir une révolution qui consacrait des principes que j'avais défendus et propagés. Force m'a été de prendre la parole pour les vérités générales et pour expliquer ma conduite personnelle. Un extrait d'une petite brochure qui se perdra (*De la Restauration et de la Monarchie élective*) continuera la chaîne de mon récit et celle de l'histoire de mon temps :

« Dépouillé du présent, n'ayant qu'un avenir incer-
« tain au delà de ma tombe, il m'importe que ma mémoire

« ne soit pas grevée de mon silence. Je ne dois pas me taire « sur une Restauration à laquelle j'ai pris tant de part, « qu'on outrage tous les jours, et que l'on proscrit enfin « sous mes yeux. Au moyen âge, dans les temps de cala- « mités, on prenait un religieux, on l'enfermait dans « une tour où il jeûnait au pain et à l'eau pour le salut « du peuple. Je ne ressemble pas mal à ce moine du « XIIe siècle : à travers la lucarne de ma geôle expiatoire, « j'ai prêché mon dernier sermon aux passants. Voici « l'épitome de ce sermon; je l'ai prédit dans mon dernier « discours à la tribune de la pairie : La monarchie de « Juillet est dans une condition absolue de gloire ou de « lois d'exception ; elle vit par la presse, et la presse la « tue; sans gloire elle sera dévorée par la liberté ; si elle « attaque cette liberté, elle périra. Il ferait beau nous « voir, après avoir chassé trois rois avec des barricades « pour la liberté de la presse, élever de nouvelles barri- « cades contre cette liberté! Et pourtant, que faire? « L'action redoublée des tribunaux et des lois suffira- « t-elle pour contenir les écrivains? Un gouvernement « nouveau est un enfant qui ne peut marcher qu'avec « des lisières. Remettrons-nous la nation au maillot? Ce « terrible nourrisson, qui a sucé le sang dans les bras de « la victoire à tant de bivouacs, ne brisera-t-il pas ses « langes? Il n'y avait qu'une vieille souche profondément « enracinée dans le passé qui pût être battue impunément « des vents de la liberté de la presse. . . . . . .

« . . . .

« A entendre les déclamations de cette heure, il « semble que les exilés d'Édimbourg soient les plus petits « compagnons du monde, et qu'ils ne fassent faute nulle

« part. Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé : « c'est peu de chose ! Comme si les siècles ne se servaient « pas de base les uns aux autres, et que le dernier arrivé « se pût tenir en l'air ! Notre vanité aura beau se choquer « des souvenirs, gratter les fleurs de lis, proscrire les « noms et les personnes, cette famille, héritière de mille « années, a laissé par sa retraite un vide immense : on le « sent partout. Ces individus, si chétifs à nos yeux, ont « ébranlé l'Europe dans leur chute. Pour peu que les « événements produisent leurs effets naturels, et qu'ils « amènent leurs rigoureuses conséquences, Charles X en « abdiquant aura fait abdiquer avec lui tous ces rois « gothiques, grands vassaux du passé sous la suzeraineté « des Capets. . . . .

« . . . .

« Nous marchons à une révolution générale. Si la « transformation qui s'opère suit sa pente et ne ren- « contre aucun obstacle, si la raison populaire continue « son développement progressif, si l'éducation des classes « intermédiaires ne souffre point d'interruption, les na- « tions se nivelleront dans une égale liberté ; si cette « transformation est arrêtée, les nations se nivelleront « dans un égal despotisme. Ce despotisme durera peu, à « cause de l'âge avancé des lumières, mais il sera rude, « et une longue dissolution sociale le suivra.

« Préoccupé que je suis de ces idées, on voit pour- « quoi j'ai dû demeurer fidèle, comme individu, à ce qui « me semblait la meilleure sauvegarde des libertés pu- « bliques, la voie la moins périlleuse par laquelle on « pouvait arriver au complément de ces libertés.

« Ce n'est pas que j'aie la prétention d'être un tar-

« moyant prédicant de politique sentimentale, un rabâ-
« cheur de panache blanc et de lieux communs à la
« Henri IV. En parcourant des yeux l'espace qui sépare la
« tour du Temple du château d'Édimbourg, je trouverais
« sans doute autant de calamités entassées qu'il y a de
« siècles accumulés sur une noble race. Une femme de
« douleur a surtout été chargée du fardeau le plus lourd,
« comme la plus forte; il n'y a cœur qui ne se brise à son
« souvenir : ses souffrances sont montées si haut, qu'elles
« sont devenues une des grandeurs de la révolution. Mais
« enfin on n'est pas obligé d'être roi. La Providence en-
« voie les afflictions particulières à qui elle veut, tou-
« jours brèves, parce que la vie est courte; et ces
« afflictions ne sont point comptées dans les destinées
« générales des peuples. . . . .
« . . . .

« Mais que la proposition qui bannit à jamais la
« famille déchue du territoire français soit un corollaire
« de la déchéance de cette famille, ce corollaire n'amène
« pas la conviction pour moi. Je chercherais en vain ma
« place dans les diverses catégories de personnes qui se
« sont rattachées à l'ordre de choses actuel. . . .
« . . . .

« Il y a des hommes qui, après avoir prêté serment
« à la République une et indivisible, au Directoire en cinq
« personnes, au Consulat en trois, à l'Empire en une
« seule, à la première Restauration, à l'Acte additionnel
« aux constitutions de l'Empire, à la seconde Restaura-
« tion, ont encore quelque chose à prêter à Louis-Phi-
« lippe : je ne suis pas si riche.

« Il y a des hommes qui ont jeté leur parole sur la

« place de Grève, en juillet, comme ces chevriers ro-
« mains qui jouent à *pair ou non* parmi des ruines : ils
« traitent de niais et sot quiconque ne réduit pas la
« politique à des intérêts privés : je suis un niais et un
« sot.

« Il y a des peureux qui auraient bien voulu ne
« pas jurer, mais qui se voyaient égorgés, eux, leurs
« grands parents, leurs petits-enfants et tous les pro-
« priétaires s'il n'avaient trembloté leur serment : ceci
« est un effet physique que je n'ai pas encore éprouvé ;
« j'attendrai l'infirmité et, si elle m'arrive, j'aviserai.

« Il y a des grands seigneurs de l'Empire unis à
« leurs pensions par des liens sacrés et indissolubles,
« quelle que soit la main dont elles tombent : une pen-
« sion est à leurs yeux un sacrement ; elle imprime ca-
« ractère comme la prêtrise et le mariage ; toute tête
« pensionnée ne peut cesser de l'être : les pensions étant
« demeurées à la charge du Trésor, ils sont restés à la
« charge du même Trésor : moi j'ai l'habitude du divorce
« avec la fortune ; trop vieux pour elle, je l'abandonne
« de peur qu'elle ne me quitte.

« Il y a de hauts barons du trône et de l'autel qui
« n'ont point trahi les ordonnances ; non ! mais l'insuffi-
« sance des moyens employés pour mettre à exécution
« ces ordonnances a échauffé leur bile ; indignés qu'on
« ait failli au despotisme, ils ont été chercher une autre
« antichambre : il m'est impossible de partager leur in-
« dignation et leur demeure.

« Il y a des gens de conscience qui ne sont parjures
« que pour être parjures, qui, cédant à la force, n'en
« sont pas moins pour le droit ; ils pleurent sur ce

« pauvre Charles X, qu'ils ont d'abord entraîné à sa « perte par leurs conseils, et ensuite mis à mort par « leur serment; mais si jamais lui ou sa race ressuscite, « ils seront des foudres de légitimité : moi, j'ai toujours « été dévot à la mort, et je suis le convoi de la vieille « monarchie comme le chien du pauvre.

« Enfin, il y a de loyaux chevaliers qui ont dans « leur poche des dispenses d'honneur et des permis- « sions d'infidélité : je n'en ai point.

« J'étais l'homme de la Restauration *possible,* de la « Restauration avec toutes les sortes de libertés. Cette « Restauration m'a pris pour un ennemi; elle s'est per- « due : je dois subir son sort. Irai-je attacher quelques « années qui me restent à une fortune nouvelle, comme « ces bas de robes que les femmes traînent de cours en « cours et sur lesquels tout le monde peut marcher? A « la tête des jeunes générations, je serais suspect; der- « rière elles, ce n'est pas ma place. Je sens très-bien « qu'aucune de mes facultés n'a vieilli; mieux que ja- « mais je comprends mon siècle; je pénètre plus hardi- « ment dans l'avenir que personne : mais la fatalité a « prononcé; finir sa vie à propos est une condition « nécessaire de l'homme public. »

ÉTUDES HISTORIQUES.

Enfin, les *Études historiques* viennent de paraître; j'en reporte ici l'*Avant-propos :* c'est une véritable page de mes *Mémoires,* il contient mon histoire au moment même où j'écris :

AVANT-PROPOS.

« Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde,
« qu'à cette époque (*la chute de l'Empire romain*). . . . .
« il y avait des citoyens qui fouillaient comme moi les archives du
« passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales
« des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles; eux
« et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée
« à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes.
(*Études historiques*, tome V bis, page 175.)

Je ne voudrais pas, pour ce qui me reste à vivre, « recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écou- « ler. On n'aura jamais une idée de la violence que je « me suis faite; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix,

« douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait « autour de moi, pour me livrer puérilement à la com- « position d'un ouvrage dont personne ne parcourra une « ligne. Qui lirait quatre gros volumes, lorsqu'on a bien « de la peine à lire le feuilleton d'une gazette? J'écrivais « l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à « ma porte ; en vain je lui criais : « Attendez, je vais à « vous ; » elle passait au bruit du canon, en emportant « trois générations de rois.

« Et que le temps concorde heureusement avec la « nature même de ces *Études!* on abat la croix, on « poursuit les prêtres ; et il est question de rois et de « prêtres à toutes les pages de mon récit ; on bannit « les Capets, et je publie une histoire dont les Capets « occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail « de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, « de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le « plus d'idées et de faits, paraît lorsqu'il ne peut trou- « ver de lecteurs ; c'est comme si je le jetais dans un « puits où il va s'enfoncer sous l'amas des décombres qui « le suivront. Quand une société se compose et se dé- « compose, quand il y va de l'existence de chacun et de « tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, « qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin? « Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des « Apôtres, des Martyrs, des Pères de l'Église, des Goths, « des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de « Charlemagne, de Hugues Capet et de Henri IV ; il s'agit « bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous « trouvons engagés dans le naufrage du monde mo- « derne? N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce

« de faiblesse d'esprit, que de s'occuper de lettres dans « ce moment? Il est vrai ; mais ce radotage ne tient pas à « mon cerveau, il vient des antécédents de ma méchante « fortune. Si je n'avais pas tant fait de sacrifices aux « libertés de mon pays, je n'aurais pas été obligé de « contracter des engagements qui s'achèvent de remplir « dans des circonstances doublement déplorables pour « moi. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve ; « grâce à Dieu, elle est à son terme : je n'ai plus qu'à « m'asseoir sur des ruines et à mépriser cette vie que je « dédaignais dans ma jeunesse.

« Après ces plaintes bien naturelles et qui me sont « involontairement échappées, une pensée me vient con- « soler; j'ai commencé ma carrière littéraire par un ou- « vrage où j'envisageais le christianisme sous les rap- « ports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage « où je considère la même religion sous ses rapports « philosophiques et historiques : j'ai commencé ma car- « rière politique sous la Restauration, je la finis avec la « Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction « que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. »

Paris, mai 1831.

La résolution que je conçus au moment de la catastrophe de Juillet n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien : l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.

Quoi qu'il en soit, je vais me rendre à Genève avec la somme qui m'est survenue de la vente de ma dernière brochure (*De la Restauration et de la Monarchie élective*). Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France. Dans ces incertitudes et ces mouvements, jusqu'à ce que je sois établi quelque part, il me sera impossible de reprendre la suite de mes *Mémoires* à l'endroit où je les ai interrompus[1]. Je continuerai donc d'écrire les choses du moment actuel de ma vie; je ferai connaître ces choses par les lettres qu'il m'arrivera d'écrire sur les chemins ou pendant mes divers séjours; je lierai les faits intermédiaires par un *journal* qui remplira les temps laissés entre les dates de ces lettres.

[1] Ceci se rapporte à ma carrière littéraire et à ma carrière politique laissées en arrière, lacunes qui sont maintenant comblées par ce que je viens d'écrire dans ces dernières années, 1838 et 1839. (Paris, note de 1839.)

LETTRES ET VERS A MADAME RÉCAMIER.

A MADAME RÉCAMIER [1].

« Lyon, mercredi 18 mai 1831.

« Me voilà trop loin de vous. Je n'ai jamais fait de « voyage si triste : temps admirable, nature toute parée, « rossignol chantant, nuit étoilée : et tout cela, pour qui ? « Il faudra bien que je retourne où vous êtes, à moins « que vous ne veniez à mon secours. »

[1] Hyacinthe a l'habitude de copier, presque malgré moi, mes lettres et celles qu'on m'adresse, parce qu'il prétend avoir remarqué que j'étais souvent attaqué par des personnes qui m'avaient écrit des admirations sans fin ou qui s'étaient adressées à moi pour des demandes de service. Quand cela arrive, il fouille dans des liasses à lui seul connues, et, comparant l'article injurieux avec l'épître louangeuse, il me dit : « Voyez-vous, monsieur, que j'ai bien fait ! » Je ne trouve pas cela du tout : je n'attache ni la moindre foi ni la moindre importance à l'opinion des hommes ; je les prends pour ce qu'ils sont et je les estime ce qu'ils valent. Jamais je ne leur opposerai pour mon compte ce qu'ils ont dit publiquement de moi et ce qu'ils m'ont dit en secret ; mais cela divertit Hyacinthe. Je n'avais point de copie de mes lettres à madame Récamier ; elle a eu la bonté de me les prêter. (Note de Paris, 1836.)

A MADAME RÉCAMIER.

« Lyon, vendredi 20 mai.

« J'ai passé hier le jour à errer au bord du Rhône; « je regardais la ville où vous êtes née, la colline où « s'élevait le couvent où vous aviez été choisie comme la « plus belle : espérance que vous n'avez point démentie; « et vous n'êtes point ici, et des années se sont écoulées, « et vous avez été jadis exilée dans votre berceau, et « madame de Staël n'est plus, et je quitte la France! De « ces anciens temps un personnage singulier m'a ap- « paru : je vous envoie son billet à cause de l'inattendu « et de la surprise. Ce personnage, que je n'avais jamais « vu, plante des pins dans les montagnes du Lyonnais. Il « y a bien loin de là à la rue *Feydeau* et à *Maison à vendre :* « comme les rôles changent sur la terre!

« Hyacinthe m'a mandé les regrets et les articles de « journaux; je ne vaux pas tout cela. Vous savez que je « le crois sincèrement vingt-trois heures sur vingt- « quatre; la vingt-quatrième est consacrée à la vanité, « mais elle ne tient guère et passe vite. Je n'ai voulu voir « personne ici; M. Thiers, qui se rendait dans le midi, a « forcé ma porte. »

Billet inclus dans cette lettre.

« Un voisin, votre compatriote, qui n'a d'autre titre « auprès de vous qu'une profonde admiration pour votre « beau talent et votre admirable caractère, désirerait « avoir l'honneur de vous voir et de vous présenter

« l'hommage de son respect. Ce voisin de chambre dans « l'hôtel, ce compatriote, s'appelle *Elleviou.* »

A MADAME RÉCAMIER.

« Lyon, dimanche 22 mai.

« Nous partons demain pour Genève où je trouverai « d'autres souvenirs de vous. Reverrai-je jamais la « France, quand une fois j'aurai passé la frontière? Oui, « si vous le voulez, c'est-à-dire si vous y restez. Je ne « souhaite pas les événements qui pourraient m'offrir « une autre chance de retour; je ne ferai jamais entrer « les malheurs de mon pays au nombre de mes espé- « rances. Je vous écrirai mardi, 24, de Genève. Quand « reverrai-je votre petite écriture, sœur cadette de la « mienne? »

« Genève, mardi 24 mai.

« Arrivés hier ici, nous cherchons des maisons. Il « est probable que nous nous arrangerons d'un petit pa- « villon au bord du lac. Je ne puis vous dire comme je « suis triste en m'occupant de ces arrangements. Encore « un autre avenir! encore recommencer une vie quand « je croyais avoir fini! Je compte vous écrire une longue « lettre quand je serai un peu en repos; je crains ce « repos, car alors je verrai sans distraction ces années « obscures dans lesquelles j'entre le cœur si serré. »

A MADAME RÉCAMIER.

« 9 juin 1831.

« Vous savez qu'il s'est établi une secte *réformée* au

« milieu des protestants. Un des nouveaux pasteurs de « cette nouvelle église est venu me voir et m'a écrit deux « lettres dignes des premiers apôtres. Il veut me con- « vertir à sa foi, et je veux en faire un *papiste*. Nous jou- « tons comme au temps de Calvin, mais en nous aimant « en fraternité chrétienne et sans nous brûler. Je ne dés- « espère pas de son salut; il est tout ébranlé de mes ar- « guments pour les papes. Vous n'imaginez pas à quel « point d'exaltation il est monté, et sa candeur est admi- « rable. Si vous m'arrivez, accompagné de mon vieil « ami Ballanche, nous ferons des merveilles. Dans un « des journaux de Genève on annonce un ouvrage de « controverse protestante. On engage les auteurs à *se* « *tenir fermes* parce que l'*auteur du* Génie du christianisme « *est là tout près.*

« Il y a quelque chose de consolant à trouver une « petite peuplade libre, administrée par les hommes les « plus distingués et chez laquelle les idées religieuses « sont la base de la liberté et la première occupation de « la vie.

« J'ai déjeuné chez M. de Constant auprès de ma- « dame Necker, sourde malheureusement, mais femme « rare, de la plus grande distinction; nous n'avons parlé « que de vous. J'avais reçu votre lettre, et j'ai dit à M. de « Sismondi ce que vous écrivez d'aimable pour lui. Vous « voyez que je prends de vos leçons.

« Enfin, voici des vers. Vous êtes mon *étoile* et je « vous attends pour aller à cette île enchantée.

« Delphine mariée : ô Muses! Je vous ai dit dans ma « dernière lettre pourquoi je ne pouvais écrire ni sur la « pairie, ni sur la guerre : j'attaquerais un corps ignoble

« dont j'ai fait partie, et je prêcherais l'honneur à qui « n'en a plus.

« Il faut un marin pour lire les vers et les com- « prendre. Je me recommande à M. Lenormant. Votre « intelligence suffira aux trois dernières strophes et le « mot de l'énigme est au bas. »

LE NAUFRAGÉ.

Rebut de l'aquilon, échoué sur le sable,
Vieux vaisseau fracassé dont finissait le sort,
Et que, dur charpentier, la mort impitoyable
Allait dépecer dans le port!

Sous les ponts désertés un seul gardien habite :
Autrefois tu l'as vu sur ton gaillard d'avant,
Impatient d'écueils, de tourmente subite,
Siffler pour ameuter le vent.

Tantôt sur ton beaupré, cavalier intrépide,
Il riait quand, plongeant la tête dans les flots,
Tu bondissais; tantôt du haut du mât rapide,
Il criait : Terre! aux matelots.

Maintenant retiré dans la carène usée,
Teint hâlé, front chenu, main goudronnée, yeux pers,
Sablier presque vide et boussole brisée
Annoncent l'ermite des mers.

Vous pensiez défaillir amarrés à la rive,
Vieux vaisseau, vieux nocher! vous vous trompiez tous deux :
L'ouragan vous saisit et vous traîne en dérive
Hurlant sur les flots noirs et bleus.

Dès le premier récif votre course bornée
S'arrêtera; soudain vos flancs s'entr'ouvriront;
Vous sombrez! c'en est fait! et votre ancre écornée
Glisse et laboure en vain le fond.

Ce vaisseau, c'est ma vie, et ce nocher, moi-même :
Je suis sauvé ! mes jours aux mers sont arrachés :
Un astre m'a montré sa lumière que j'aime,
Quand les autres se sont cachés.

Cette étoile du soir qui dissipe l'orage,
Et qui porte si bien le nom de la beauté,
Sur l'abîme calmé conduira mon naufrage
A quelque rivage enchanté.

Jusqu'à mon dernier port, douce et charmante étoile,
Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau ;
Et quand tu cesseras de luire pour ma voile,
Tu brilleras sur mon tombeau.

A MADAME RÉCAMIER.

« Genève, 18 juin 1831.

« Vous avez reçu toutes mes lettres. J'attends incessamment quelques mots de vous ; je vois bien que je « n'aurai rien, mais je suis toujours surpris quand la « poste ne m'apporte que les journaux. Personne au « monde ne m'écrit que vous ; personne ne se souvient « de moi que vous, et c'est un grand charme. J'aime « votre lettre solitaire qui ne m'arrive point comme elle « arrivait au temps de mes grandeurs, au milieu des « paquets de dépêches et de toutes ces lettres d'attachement, d'admiration et de bassesse qui disparaissent « avec la fortune. Après vos petites lettres je verrai votre « belle personne si je ne vais pas la rejoindre. Vous serez « mon exécutrice testamentaire ; vous vendrez ma pauvre « retraite ; le prix vous servira à voyager vers le soleil. « Dans ce moment il fait un temps admirable : j'aperçois, « en vous écrivant, le mont Blanc dans sa splendeur ; du

« haut du mont Blanc on voit l'Apennin : il me semble « que je n'ai que trois pas pour arriver à Rome où nous « irons, car tout s'arrangera en France.

« Il ne manquait plus à notre glorieuse patrie, pour « avoir passé par toutes les misères, que d'avoir un gou- « vernement de couards; elle l'a et la jeunesse va s'en- « gloutir dans la doctrine, la littérature et la débauche, « selon le caractère particulier des individus. Reste le « chapitre des accidents; mais quand on traîne comme « je le fais sur le chemin de la vie, l'accident le plus pro- « bable c'est la fin du voyage.

« Je ne travaille point, je ne puis rien faire : je « m'ennuie ; c'est ma nature et je suis comme un poisson « dans l'eau : si pourtant l'eau était un peu moins pro- « fonde, je m'y plairais peut-être mieux. »

Aux Paquis, près Genève.

JOURNAL DU 12 JUILLET AU 1er SEPTEMBRE 1831.

COMMIS DE M. DE LAPANOUZE. — LORD BYRON. — FERNEY ET VOLTAIRE.

Je suis établi aux Paquis avec madame de Chateaubriand ; j'ai fait la connaissance de M. Rigaud, premier syndic de Genève : au-dessus de sa maison, au bord du lac, en remontant le chemin de Lausanne, on trouve la villa de deux commis de M. de Lapanouze, qui ont dépensé 1,500,000 francs à la faire bâtir et à planter leurs jardins. Quand je passe à pied devant leur demeure, j'admire la Providence qui, dans eux et dans moi, a placé à Genève des témoins de la Restauration. Que je suis bête ! que je suis bête ! le sieur de Lapanouze faisait du roya-

lisme et de la misère avec moi : voyez où sont parvenus ses commis pour avoir favorisé la conversion des rentes que j'avais la bonhomie de combattre, et en vertu de laquelle je fus chassé. Voilà ces messieurs; ils arrivent dans un élégant tilbury, chapeau sur l'oreille, et je suis obligé de me jeter dans un fossé pour que la roue n'emporte pas un pan de ma vieille redingote. J'ai pourtant été pair de France, ministre, ambassadeur, et j'ai dans une boîte de carton tous les premiers ordres de la chrétienté, y compris le Saint-Esprit et la Toison d'or. Si les commis du sieur César de Lapanouze, millionnaires, voulaient m'acheter ma boîte de rubans pour leurs femmes, ils me feraient un sensible plaisir.

Pourtant tout n'est pas roses pour MM. B... : ils ne sont pas encore nobles genevois, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore à la seconde génération, que leur mère habite encore le bas de la ville et n'est pas montée dans le quartier de Saint-Pierre, le faubourg Saint-Germain de Genève ; mais, Dieu aidant, noblesse viendra après argent.

Ce fut en 1805 que je vis Genève pour la première fois. Si deux mille ans s'étaient écoulés entre les deux époques de mes deux voyages, seraient-elles plus séparées l'une de l'autre qu'elles ne le sont? Genève appartenait à la France; Bonaparte brillait dans toute sa gloire, madame de Staël dans toute la sienne; il n'était pas plus question des Bourbons que s'ils n'eussent jamais existé. Et Bonaparte et madame de Staël et les Bourbons, que sont-ils devenus? et moi, je suis encore là!

M. de Constant, cousin de Benjamin Constant, et mademoiselle de Constant, vieille fille pleine d'esprit, de vertu et de talent, habitent leur cabane de *Souterre* au

bord du Rhône : ils sont dominés par une autre maison de campagne jadis à M. de Constant : il l'a vendue à la princesse Belgiojoso, exilée milanaise que j'ai vue passer comme une pâle fleur à travers la fête que je donnai à Rome à la grande-duchesse Hélène.

Pendant mes promenades en bateau, un vieux rameur me raconte ce que faisait lord Byron, dont on aperçoit la demeure sur la rive savoyarde du lac. Le noble pair attendait qu'une tempête s'élevât pour naviguer; du bord de sa balancelle, il se jetait à la nage et allait au milieu du vent aborder aux prisons féodales de Bonivar : c'était toujours l'acteur et le poëte. Je ne suis pas si original; j'aime aussi les orages; mais mes amours avec eux sont secrets, et je n'en fais pas confidence aux bateliers.

J'ai découvert derrière Ferney une étroite vallée où coule un filet d'eau de sept à huit pouces de profondeur; ce ruisselet lave la racine de quelques saules, se cache çà et là sous des plaques de cresson et fait trembler des joncs sur la cime desquels se posent des demoiselles aux ailes bleues. L'homme des trompettes a-t-il jamais vu cet asile de silence tout contre sa retentissante maison? Non, sans doute : eh bien! l'eau est là; elle fuit encore; je ne sais pas son nom; elle n'en a peut-être pas : les jours de Voltaire se sont écoulés; seulement sa renommée fait encore un peu de bruit dans un petit coin de notre petite terre, comme ce ruisselet se fait entendre à une douzaine de pas de ses bords.

On diffère les uns des autres : je suis charmé de cette rigole déserte; à la vue des Alpes, une palmette de fougère que je cueille me ravit; le susurrement d'une

vague parmi des cailloux me rend tout heureux; un insecte imperceptible qui ne sera vu que de moi et qui s'enfonce sous une mousse, ainsi que dans une vaste solitude, occupe mes regards et me fait rêver. Ce sont là d'intimes misères, inconnues du beau génie qui, près d'ici, déguisé en Orosmane, jouait ses tragédies, écrivait aux princes de la terre et forçait l'Europe à venir l'admirer dans le hameau de Ferney. Mais n'était-ce pas là aussi des misères? La transition du monde ne vaut pas le passage de ces flots, et, quant aux rois, j'aime mieux ma fourmi.

Une chose m'étonne toujours quand je pense à Voltaire : avec un esprit supérieur, raisonnable, éclairé, il est resté complétement étranger au christianisme; jamais il n'a vu ce que chacun voit : que l'établissement de l'Évangile, à ne considérer que le rapport humain, est la plus grande révolution qui se soit opérée sur la terre. Il est vrai de dire qu'au siècle de Voltaire cette idée n'était venue dans la tête de personne. Les théologiens défendaient le christianisme comme un fait accompli, comme une vérité fondée sur des lois émanées de l'autorité spirituelle et temporelle; les philosophes l'attaquaient comme un abus venu des prêtres et des rois : on n'allait pas plus loin que cela. Je ne doute pas que si l'on eût pu présenter tout à coup à Voltaire l'autre côté de la question, son intelligence lucide et prompte n'en eût été frappée : on rougit de la manière mesquine et bornée dont il traitait un sujet qui n'embrasse rien moins que la transformation des peuples, l'introduction de la morale, un principe nouveau de société, un autre droit des gens, un autre ordre d'idées, le changement total de

l'humanité. Malheureusement le grand écrivain qui se perd en répandant des idées funestes entraîne beaucoup d'esprits d'une moindre étendue dans sa chute : il ressemble à ces anciens despotes de l'Orient sur le tombeau desquels on immolait des esclaves.

Là, à Ferney, où il n'entre plus personne, à ce Ferney autour duquel je viens rôder seul, que de personnages célèbres sont accourus! Ils dorment, rassemblés pour jamais au fond des lettres de Voltaire, leur temple hypogée : le souffle d'un siècle s'affaiblit par degrés et s'éteint dans le silence éternel à mesure que l'on commence à entendre la respiration d'un autre siècle.

COURSE INUTILE A PARIS.

Aux Paquis, près Genève, 15 septembre 1831.

Oh! argent que j'ai tant méprisé et que je ne puis aimer quoi que je fasse, je suis forcé d'avouer que tu as pourtant ton mérite : source de la liberté, tu arranges mille choses dans notre existence, où tout est difficile sans toi. Excepté la gloire, que ne peux-tu pas procurer? Avec toi on est beau, jeune, adoré; on a considération, honneurs, qualités, vertus. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela : qu'importe, si je crois vrai ce qui est faux? trompez-moi bien et je vous tiens quitte du reste : la vie est-elle autre chose qu'un mensonge? Quand on n'a point d'argent, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient

aller chacune de son côté; eh bien! faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là en face l'une de l'autre à se bouder, à se maugréer, à s'aigrir l'humeur, à s'avaler la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts, de leurs penchants, de leurs façons naturelles de vivre : la misère les serre l'une contre l'autre, et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser elles se mordent, mais non pas comme Flora mordait Pompée. Sans argent, nul moyen de fuite; on ne peut aller chercher un autre soleil, et, avec une âme fière, on porte incessamment des chaînes. Heureux juifs, marchands de crucifix, qui gouvernez aujourd'hui la chrétienté, qui décidez de la paix ou de la guerre, qui mangez du cochon après avoir vendu de vieux chapeaux, qui êtes les favoris des rois et des belles, tout laids et tout sales que vous êtes! ah! si vous vouliez changer de peau avec moi! si je pouvais au moins me glisser dans vos coffres-forts, vous voler ce que vous avez dérobé à des fils de famille, je serais le plus heureux homme du monde!

J'aurais bien un moyen d'exister : je pourrais m'adresser aux monarques; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il serait assez juste qu'ils me nourrissent. Mais cette idée qui devrait leur venir ne leur vient pas, et à moi elle vient encore moins. Plutôt que de m'asseoir aux banquets des rois, j'aimerais mieux recommencer la diète que je fis autrefois à Londres avec mon pauvre ami Hingant. Toutefois l'heureux temps des greniers est passé, non que je m'y trouvasse fort bien, mais j'y manquerais d'aise, j'y tiendrais trop de place avec les

falbalas de ma renommée; je n'y serais plus avec ma seule chemise et la taille fine d'un inconnu qui n'a pas dîné. Mon cousin de La Bouëtardaye n'est plus là pour jouer du violon sur mon grabat dans sa robe rouge de conseiller au parlement de Bretagne, et pour se tenir chaud la nuit, couvert d'une chaise en guise de courtepointe; Pelletier n'est plus là pour nous donner à dîner avec l'argent du roi Christophe, et surtout la magicienne n'est plus là, la Jeunesse, qui, par un sourire, change l'indigence en trésor, qui vous amène pour maîtresse sa sœur cadette l'Espérance; celle-ci aussi trompeuse que son aînée, mais revenant encore quand l'autre a fui pour toujours.

J'avais oublié les détresses de ma première émigration et je m'étais figuré qu'il suffisait de quitter la France pour conserver en paix l'honneur dans l'exil : les alouettes ne tombent toutes rôties qu'à ceux qui moissonnent le champ, non à ceux qui l'ont semé : s'il ne s'agissait que de moi, dans un hôpital je me trouverais à merveille; mais madame de Chateaubriand? Je n'ai donc pas été plutôt fixé qu'en jetant les yeux sur l'avenir, l'inquiétude m'a pris.

On m'écrivait de Paris qu'on ne trouvait à vendre ma maison, rue d'Enfer, qu'à des prix qui ne suffiraient pas pour purger les hypothèques dont cet ermitage est grevé; que cependant quelque chose pourrait s'arranger si j'étais là. D'après ce mot, j'ai fait à Paris une course inutile, car je n'ai trouvé ni bonne volonté, ni acquéreur; mais j'ai revu l'Abbaye-aux-Bois et quelques-uns de mes nouveaux amis. La veille de mon retour ici, j'ai dîné au *Café de Paris* avec MM. Arago, Pouqueville, Carrel

et Béranger, tous plus ou moins mécontents et déçus par la *meilleure des républiques*.

Aux Paquis, près de Genève, 26 septembre 1831.

M. A. CARREL.

Mes *Etudes historiques* me mirent en rapport avec M. Carrel, comme elles m'ont fait connaître MM. Thiers et Mignet. J'avais copié, dans la préface de ces Études, un assez long passage de la *Guerre de Catalogne*, par M. Carrel, et surtout ce paragraphe : « Les choses, dans « leurs continuelles et fatales transformations, n'en- « traînent point avec elles toutes les intelligences; elles « ne domptent point tous les caractères avec une égale « facilité; elles ne prennent pas même soin de tous « les intérêts; c'est ce qu'il faut comprendre, et par- « donner quelque chose aux protestations qui s'élèvent « en faveur du passé. Quand une époque est finie, le « moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne « se puisse refaire; mais des débris restés à terre, il « en est quelquefois de beaux à contempler. »

A la suite de ces belles paroles, j'ajoutais moi-même ce résumé : « L'homme qui a pu écrire ces mots a de « quoi sympathiser avec ceux qui ont foi à la Providence, « qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les « yeux attachés sur des débris. »

M. Carrel vint me remercier. Il était à la fois le courage et le talent du *National*, auquel il travaillait avec MM. Thiers et Mignet. M. Carrel appartient à une famille

de Rouen pieuse et royaliste : la légitimité aveugle, et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. Fier et sentant sa valeur, il se réfugia dans des opinions généreuses, où l'on trouve une compensation aux sacrifices qu'on s'impose : il lui est arrivé ce qui arrive à tous les caractères aptes aux grands mouvements. Quand des circonstances imprévues les obligent à se renfermer dans un cercle étroit, ils consument des facultés surabondantes en efforts qui dépassent les opinions et les événements du jour. Avant les révolutions, des hommes supérieurs meurent inconnus : leur public n'est pas encore venu; après les révolutions, des hommes supérieurs meurent délaissés : leur public s'est retiré.

M. Carrel n'est pas heureux : rien de plus positif que ses idées, rien de plus romanesque que sa vie. Volontaire républicain en Espagne en 1823, pris sur le champ de bataille, condamné à mort par les autorités françaises, échappé à mille dangers, l'amour se trouve mêlé aux troubles de son existence privée. Il lui faut protéger une passion qui soutient sa vie; et cet homme de cœur, toujours prêt au grand jour à se jeter sur la pointe d'une épée, met devant lui des guichets et les ombres de la nuit; il se promène dans les campagnes silencieuses avec une femme aimée, à cette première aube où la diane l'appelait à l'attaque des tentes de l'ennemi.

Je quitte M. Armand Carrel pour tracer quelques mots sur notre célèbre chansonnier. Vous trouverez mon récit trop court, lecteur, mais j'ai droit à votre indulgence : son nom et ses chansons doivent être gravés dans votre mémoire.

M. DE BÉRANGER.

M. de Béranger n'est pas obligé, comme M. Carrel, de cacher ses amours. Après avoir chanté la liberté et les vertus populaires en bravant la geôle des rois, il met ses amours dans un couplet, et voilà *Lisette* immortelle.

Près de la barrière des Martyrs, sous Montmartre, on voit la rue de la Tour-d'Auvergne. Dans cette rue, à moitié bâtie, à demi pavée, dans une petite maison retirée derrière un petit jardin et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouverez l'illustre chansonnier. Une tête chauve, un air un peu rustique, mais fin et voluptueux, annoncent le poëte. Je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales; je compare ces types si différents : sur les fronts monarchiques on voit quelque chose d'une nature élevée, mais flétrie, impuissante, effacée; sur les fronts démocratiques paraît une nature physique commune, mais on reconnaît une nature intellectuelle, haute : le front monarchique a perdu la couronne; le front populaire l'attend.

Je priais un jour Béranger (qu'il me pardonne s'il me rend aussi familier que sa renommée), je le priais de me montrer quelques-uns de ses ouvrages inconnus : « Savez-vous, me dit-il, que j'ai commencé par être « votre disciple? j'étais fou du *Génie du Christianisme* et « j'ai fait des idylles chrétiennes : ce sont des scènes de « curé de campagne, des tableaux du culte dans les vil- « lages et au milieu des moissons. »

M. Augustin Thierry m'a dit que la bataille des

Francs dans *les Martyrs* lui avait donné l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire : rien ne m'a plus flatté que de trouver mon souvenir placé au commencement du talent de l'historien Thierry et du poëte Béranger.

Notre chansonnier a les diverses qualités que Voltaire exige pour la chanson : « Pour bien réussir à ces « petits ouvrages, dit l'auteur de tant de poésies gra- « cieuses, il faut dans l'esprit de la finesse et du senti- « ment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop « s'élever, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être pas « trop long. »

Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes; et quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaieté : c'est une figure sérieuse qui sourit; c'est la philosophie qui prie.

Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti ; un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait du fond de sa tourelle : « Réjouissez-vous, « monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre « roi et votre Dieu. » Très-bien, mon brave gentilhomme ! vous êtes poëte aussi.

A la fin d'un dîner au Café à Paris, dîner que je donnais à MM. Béranger et Armand Carrel avant mon départ pour la Suisse, M. Béranger nous chanta l'admirable chanson imprimée :

« Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
« Fuir son amour, notre encens et nos soins ?

On y remarquait cette strophe sur les Bourbons :

« Et tu voudrais t'attacher à leur chute !
« Connais donc mieux leur folle vanité :
« Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
« Leur cœur ingrat met ta fidélité. »

A cette chanson, qui est de l'histoire du temps, je répondis de la Suisse par une lettre qu'on voit imprimée en tête de ma brochure sur la proposition Briqueville. Je lui disais : « Du lieu où je vous écris, monsieur, j'aperçois « la maison de campagne qu'habita lord Byron et les toits « du château de madame de Staël. Où est le barde de « *Childe-Harold?* où est l'auteur de *Corinne?* Ma trop « longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de « monuments funèbres. »

Je retournai à Genève ; je ramenai ensuite madame de Chateaubriand à Paris, et rapportai le manuscrit contre la proposition Briqueville sur le bannissement des Bourbons, proposition prise en considération dans la séance des députés du 17 septembre de cette année 1831 : les uns attachent leur vie au succès, les autres au malheur.

PROPOSITION BAUDE ET BRIQUEVILLE SUR LE BANNISSEMENT DE LA BRANCHE AINÉE DES BOURBONS.

Paris, rue d'Enfer, fin de novembre 1831.

De retour à Paris le 11 octobre, je publiai ma brochure vers la fin du même mois ; elle a pour titre : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit : De la Restauration et de la Monarchie élective.*

Quand ces mémoires posthumes paraîtront, la polémique quotidienne, les événements pour lesquels on se passionne à l'heure actuelle de ma vie, les adversaires que je combats, même l'acte du bannissement de Charles X et de sa famille, compteront-ils pour quelque chose? c'est là l'inconvénient de tout journal : on y trouve des discussions animées sur des sujets devenus indifférents; le lecteur voit passer comme des ombres une foule de personnages dont il ne retient pas même le nom : figurants muets qui remplissent le fond de la

scène. Toutefois c'est dans ces parties arides des chroniques que l'on recueille les observations et les faits de l'histoire de l'homme et des hommes.

Je mis d'abord au commencement de la brochure le décret proposé successivement par MM. Baude et Briqueville. Après avoir examiné les cinq partis que l'on avait à prendre après la révolution de Juillet, je dis :

« La pire des périodes que nous ayons parcourues « semble être celle où nous sommes, parce que l'anar-« chie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. « L'existence des nations est plus longue que celle des « individus : un homme paralytique reste quelquefois « étendu sur sa couche plusieurs années avant de dis-« paraître; une nation infirme demeure longtemps sur « son lit avant d'expirer. Ce qu'il fallait à la royauté nou-« velle, c'était de l'élan, de la jeunesse, de l'intrépidité, « tourner le dos au passé, marcher avec la France à la « rencontre de l'avenir.

« De cela elle n'a cure; elle s'est présentée amaigrie, « débiffée par les docteurs qui la médicamentaient. Elle « est arrivée piteuse, les mains vides, n'ayant rien à « donner, tout à recevoir, se faisant pauvrette, deman-« dant grâce à chacun, et cependant hargneuse, décla-« mant contre la légitimité et singeant la légitimité, « contre le républicanisme et tremblant devant lui. Ce « *système* pansu ne voit d'ennemis que dans deux oppo-« sitions qu'il menace. Pour se soutenir il s'est composé « une phalange de vétérans réengagistes : s'ils portaient « autant de chevrons qu'ils ont fait de serments, ils au-« raient la manche plus bariolée que la livrée des Mont-« morency.

« Je doute que la liberté se plaise longtemps à ce « pot-au-feu d'une monarchie domestique. Les Francs « l'avaient placée, cette liberté, dans un camp ; elle a « conservé chez leurs descendants le goût et l'amour de « son premier berceau ; comme l'ancienne royauté, elle « veut être élevée sur le pavois et ses députés sont sol-« dats. »

De cette argumentation je passe au détail du système suivi dans nos relations extérieures. La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains. Je fais voir tout ce que les étrangers ont acquis en territoire et en puissance, tout ce que nous pouvions reprendre en Juillet. Grande leçon ! preuve frappante de la vanité de la gloire militaire et des œuvres des conquérants ! Si l'on faisait une liste des princes qui ont augmenté les possessions de la France, Bonaparte n'y figurerait pas ; Charles X y occuperait une place remarquable !

Passant de raisonnement en raisonnement, j'arrive à Louis-Philippe : « Louis-Philippe est roi, » dis-je, « il « porte le sceptre de l'enfant dont il était l'héritier im-« médiat, de ce pupille que Charles X avait remis entre « les mains du lieutenant général du royaume, comme « à un tuteur expérimenté, un dépositaire fidèle, un « protecteur généreux. Dans ce château des Tuileries, « au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans « remords, sans apparition, qu'a trouvé le prince ? un « trône vide que lui présente un spectre décapité portant « dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre...

« Faut-il, pour achever, emmancher le fer de Louvel

« dans une loi, afin de porter le dernier coup à la famille « proscrite? Si elle était poussée à ces bords par la tem- « pête; si, trop jeune encore, Henri n'avait pas les années « requises à l'échafaud, eh bien! vous, les maîtres, ac- « cordez-lui dispense d'âge pour mourir. »

Après avoir parlé au gouvernement de la France, je me retourne vers Holy-Rood et j'ajoute : « Oserai-je « prendre, en finissant, la respectueuse liberté d'adresser « quelques paroles aux hommes de l'exil? Ils sont ren- « trés dans la douleur comme dans le sein de leur mère : « le malheur, séduction dont j'ai peine à me défendre, « me semble avoir toujours raison; je crains de blesser « son autorité sainte et la majesté qu'il ajoute à des « grandeurs insultées, qui désormais n'ont plus que moi « pour flatteur. Mais je surmonterai ma faiblesse, je « m'efforcerai de faire entendre un langage qui, dans « un jour d'infortune, pourrait préparer une espérance « à ma patrie.

« L'éducation d'un prince doit être en rapport avec « la forme du gouvernement et les mœurs de son pays. « Or, il n'y a en France ni chevalerie, ni chevaliers, ni « soldats de l'oriflamme, ni gentilshommes bardés de fer, « prêts à marcher à la suite du drapeau blanc. Il y a un « peuple qui n'est plus le peuple d'autrefois, un peuple « qui, changé par les siècles, n'a plus les anciennes habi- « tudes et les antiques mœurs de nos pères. Qu'on dé- « plore ou qu'on glorifie les transformations sociales « advenues, il faut prendre la nation telle qu'elle est, les « faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, « afin d'avoir action sur cet esprit.

« Tout est dans la main de Dieu, excepté le passé

« qui, une fois tombé de cette main puissante, n'y rentre « plus.

« Arrivera sans doute le moment où l'orphelin sor- « tira de ce château des Stuarts, asile de mauvais augure « qui semble étendre l'ombre de la fatalité sur sa jeu- « nesse : le dernier-né du Béarnais doit se mêler aux en- « fants de son âge, aller aux écoles publiques, apprendre « tout ce que l'on sait aujourd'hui. Qu'il devienne le « jeune homme le plus éclairé de son temps ; qu'il soit « au niveau des sciences de l'époque ; qu'il joigne aux « vertus d'un chrétien du siècle de saint Louis les lu- « mières d'un chrétien de notre siècle. Que des voyages « l'instruisent des mœurs et des lois ; qu'il ait traversé les « mers, comparé les institutions et les gouvernements, « les peuples libres et les peuples esclaves ; que simple « soldat, s'il en trouve l'occasion à l'étranger, il s'expose « aux périls de la guerre, car on n'est point apte à régner « sur des Français sans avoir entendu siffler le boulet. « Alors on aura fait pour lui ce qu'humainement parlant « on peut faire. Mais surtout gardez-vous de le nourrir « dans les idées du droit invincible ; loin de le flatter de « remonter au rang de ses pères, préparez-le à n'y re- « monter jamais ; élevez-le pour être homme, non pour « être roi : là sont ses meilleures chances.

« C'est assez : quel que soit le conseil de Dieu, il « restera au candidat de ma tendre et pieuse fidélité une « majesté des âges que les hommes ne lui peuvent ravir. « Mille ans noués à sa jeune tête le pareront toujours « d'une pompe au-dessus de celle de tous les monarques. « Si dans la condition privée il porte bien ce diadème de « jours, de souvenirs et de gloire, si sa main soulève sans

« effort ce sceptre du temps que lui ont légué ses aïeux,
« quel empire pourrait-il regretter? »

M. le comte de Briqueville, dont je combattis ainsi la proposition, imprima quelques réflexions sur ma brochure; il me les envoya avec ce billet :

« Monsieur,

« J'ai cédé au besoin, au devoir de publier les ré-
« flexions qu'ont fait naître dans mon esprit vos pages
« éloquentes sur ma proposition. J'obéis à un sentiment
« non moins vrai en déplorant de me trouver en oppo-
« sition avec vous, monsieur, qui, à la puissance du
« génie, joignez tant de titres à la considération pu-
« blique. Le pays est en danger, et dès lors je ne puis
« plus croire à une dissension sérieuse entre nous : cette
« France nous invite à nous réunir pour la sauver; aidez-
« la de votre génie; nous manœuvrerons, nous l'aiderons
« de nos bras. Sur ce terrain, monsieur, n'est-il pas vrai,
« nous ne serons pas longtemps sans nous entendre? Vous
« serez le Tyrtée d'un peuple dont nous sommes les sol-
« dats, et ce sera avec bonheur que je me proclamerai
« alors le plus ardent de vos adhérents politiques, comme
« je suis déjà le plus sincère de vos admirateurs.

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« Le comte Armand DE BRIQUEVILLE.

« Paris, 15 novembre 1831. »

Je ne restai pas en demeure, et je rompis contre le champion une seconde lance mort-née.

« Paris, ce 15 novembre 1831.

« Monsieur,

« Votre lettre est digne d'un gentilhomme : par-« donnez-moi ce vieux mot, qui va à votre nom, à votre « courage, à votre amour de la France. Comme vous, je « déteste le joug étranger : s'il s'agissait de défendre « mon pays, je ne demanderais pas à porter la lyre du « poëte, mais l'épée du vétéran dans les rangs de vos « soldats.

« Je n'ai point encore lu, monsieur, vos réflexions ; « mais si l'état de la politique vous conduisait à retirer la « proposition qui m'a si étrangement affligé, avec quel « bonheur je me rencontrerais près de vous, sans ob-« stacle, sur le terrain de la liberté, de l'honneur, de la « gloire de notre patrie !

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considéra-« tion la plus distinguée, votre très-humble et très-obéis-« sant serviteur,

« Chateaubriand. »

LETTRE A L'AUTEUR DE LA NÉMÉSIS.

Paris, rue d'Enfer, infirmerie de Marie-Thérèse, décembre 1831.

Un poëte, mêlant les proscriptions des Muses à celles des lois, dans une improvisation énergique, attaqua la veuve et l'orphelin. Comme ces vers étaient d'un écrivain de talent, ils acquirent une sorte d'autorité qui ne me

permit pas de les laisser passer : je fis volte-face contre un autre ennemi [1].

On ne comprendrait pas ma réponse si on ne lisait le libelle du poëte ; je vous invite donc à jeter les yeux sur ces vers ; ils sont très-beaux et on les trouve partout. Ma réponse n'a pas été rendue publique : elle paraît pour la première fois dans ces *Mémoires*. Misérables débats où aboutissent les révolutions ! Voilà à quelle lutte nous arrivons, nous faibles successeurs de ces hommes qui, les armes à la main, traitaient les grandes questions de gloire et de liberté en agitant l'univers ! Des pygmées font entendre aujourd'hui leur petit cri parmi les tombeaux des géants ensevelis sous les monts qu'ils ont renversés sur eux.

« Paris, mercredi soir, 9 novembre 1831.

« Monsieur,

« J'ai reçu ce matin le dernier numéro de la *Némésis* « que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Pour me « défendre de la séduction de ces éloges donnés avec « tant d'éclat, de grâce et de charme, j'ai besoin de me « rappeler les obstacles qui s'élèvent entre nous. Nous « vivons dans deux mondes à part ; nos espérances et « nos craintes ne sont pas les mêmes ; vous brûlez ce que « j'adore, et je brûle ce que vous adorez. Vous avez « grandi, monsieur, au milieu d'une foule d'avortons de

[1] M. Barthélemy a passé depuis au juste-milieu, non sans force imprécations de beaucoup de gens qui se sont ralliés seulement un peu plus tard. (Note de Paris, 1837.)

« Juillet; mais de même que toute l'influence que vous « supposez à ma prose ne fera pas, selon vous, remonter « une race tombée; de même, selon moi, toute la puis- « sance de votre poésie ne ravalera pas cette noble « race : serions-nous ainsi placés l'un et l'autre dans « deux impossibilités?

« Vous êtes jeune, monsieur, comme cet avenir que « vous songez et qui vous pipera; je suis vieux comme « ce temps que je rêve et qui m'échappe. Si vous veniez « vous asseoir à mon foyer, dites-vous obligeamment, « vous reproduiriez mes traits sous votre burin : moi, « je m'efforcerais de vous faire chrétien et royaliste. « Puisque votre lyre, au premier accord de son har- « monie, chantait *mes Martyrs et mon pèlerinage,* pourquoi « n'achèveriez-vous pas la course? Entrez dans le lieu « saint; le temps ne m'a arraché que les cheveux, « comme il effeuille un arbre en hiver, mais la séve est « restée au cœur : j'ai encore la main assez ferme pour « tenir le flambeau qui guiderait vos pas sous les voûtes « du sanctuaire.

« Vous affirmez, monsieur, qu'il faudrait un peuple de poëtes pour comprendre mes contradictions *de « royaumes éteints et de jeunes républiques;* n'auriez-vous « pas aussi célébré la *liberté* et trouvé quelques magni- « fiques paroles pour les tyrans qui l'opprimaient? Vous « citez les Dubarry, les Montespan, les Fontanges, les « La Vallière; vous rappelez des faiblesses royales; mais « ces faiblesses ont-elles coûté à la France ce que les dé- « bauches des Danton et des Camille Desmoulins lui ont « coûté? Les mœurs de ces Catilina plébéiens se réflé- « chissaient jusque dans leur langage, ils empruntaient

« leurs métaphores à la porcherie des infâmes et des « prostituées. Les fragilités de Louis XIV et de Louis XV « ont-elles envoyé les pères et les époux au gibet après « avoir déshonoré les filles et les épouses? Les bains de « sang ont-ils rendu l'impudicité d'un révolutionnaire « plus chaste que les bains de lait ne rendaient virginale « la souillure d'une Poppée? Quand les regrattiers de « Robespierre auraient détaillé au peuple de Paris le « sang des baignoires de Danton, comme les esclaves de « Néron vendaient aux habitants de Rome le lait des « thermes de sa courtisane, pensez-vous que quelque « vertu se fût trouvée dans la lavure des obscènes bour- « reaux de la terreur?

« La rapidité et la hauteur du vol de votre muse « vous ont trompé, monsieur : le soleil qui rit à toutes « les misères aura frappé les vêtements d'une veuve ; ils « vous auront semblé *dorés :* j'ai vu ces vêtements, ils « étaient de deuil ; ils ignoraient les fêtes ; l'enfant, dans « les entrailles qui le portaient, n'a été bercé que du « bruit des larmes ; s'il eût *dansé neuf mois dans le sein de* « *sa mère,* comme vous le dites, il n'aurait eu donc de « joie qu'avant de naître, entre la conception et l'en- « fantement, entre l'assassinat et la proscription ! *La pâ-* « *leur de redoutable augure* que vous avez remarquée sur « le visage de Henri est le résultat de la saignée pa- « ternelle et non la lassitude d'un bal de deux cent « soixante-dix nuits. L'antique malédiction a été main- « tenue pour la fille de Henri IV : *in dolore paries filios.* Je « ne connais que la déesse de la Raison dont les couches, « hâtées par des adultères, aient eu lieu dans les danses « de la mort. Il tombait de ses flancs publics des rep-

« tiles immondes qui ballaient à l'instant même avec les « tricoteuses autour de l'échafaud, au son du coutelas, « remontant et redescendant, refrain de la danse diabo- « lique.

« Ah! monsieur, je vous en conjure, au nom de « votre rare talent, cessez de récompenser le crime et « de punir le malheur par les sentences improvisées « de votre muse; ne condamnez pas le premier au ciel, « le second à l'enfer. Si en restant attaché à la cause de « la liberté et des lumières vous donniez asile à la reli- « gion, à l'humanité, à l'innocence, vous verriez appa- « raître à vos veilles une autre espèce de Némésis digne « de tous les hommages de la terre. En attendant que « vous versiez mieux que moi sur la vertu *tout l'océan de* « *vos fraîches idées*, continuez, avec la vengeance que vous « vous êtes faite, de traîner aux gémonies nos turpi- « tudes; renversez les faux monuments d'une révolu- « tion qui n'a pas édifié le temple propre à son culte; « labourez leurs ruines avec le soc de votre satire; se- « mez le sel dans ce champ pour le rendre stérile, afin « qu'il ne puisse y germer de nouveau aucune bas- « sesse. Je vous recommande surtout, monsieur, ce « gouvernement prosterné qui chevrote la fierté des « obéissances, la victoire des défaites, et la gloire des « humiliations de la patrie.

« Chateaubriand. »

Paris, rue d'Enfer, fin de mars.

CONSPIRATION DE LA RUE DES PROUVAIRES.

Ces voyages et ces combats finirent pour moi l'an-

née 1831 : au commencement de cette année 1832, autre tracasserie.

La révolution de Paris avait laissé sur le pavé de Paris une foule de Suisses, de gardes du corps, d'hommes de tous états nourris par la cour, qui mouraient de faim et que de bonnes têtes monarchiques, jeunes et folles sous leurs cheveux gris, imaginèrent d'enrôler pour un coup de main.

Dans ce formidable complot, il ne manquait pas de personnes graves, pâles, maigres, transparentes, courbées, le visage noble, les yeux encore vifs, la tête blanchie; ce passé ressemblait à l'honneur ressuscité venant essayer de rétablir, avec ses mains d'ombre, la famille qu'il n'avait pu soutenir de ses vivantes mains. Souvent des gens à béquilles prétendent étayer les monarchies croulantes; mais, à cette époque de la société, la restauration d'un monument du moyen âge est impossible, parce que le génie qui animait cette architecture est mort : on ne fait que du vieux en croyant faire du gothique.

D'un autre côté, les héros de Juillet, à qui le juste-milieu avait filouté la République, ne demandaient pas mieux que de s'entendre avec les carlistes pour se venger d'un ennemi commun, quitte à s'égorger après la victoire. M. Thiers ayant préconisé le système de 1793 comme l'œuvre de la liberté, de la victoire et du génie, de jeunes imaginations se sont allumées au feu d'un incendie dont elles ne voyaient que la réverbération lointaine; elles en sont à la poésie de la terreur : affreuse et folle parodie qui fait rebrousser l'heure de la liberté. C'est méconnaître à la fois le temps, l'histoire et l'hu-

manité; c'est obliger le monde à reculer jusque sous le fouet du garde-chiourme pour se sauver de ces fanatiques de l'échafaud.

Il fallait de l'argent pour nourrir tous ces mécontents, héros de Juillet éconduits, ou domestiques sans place : on se cotisa. Des conciliabules carlistes et républicains avaient lieu dans tous les coins de Paris, et la police, au fait de tout, envoyait ses espions prêcher, d'un club à un grenier, l'égalité et la légitimité. On m'informait de ces menées que je combattais. Les deux partis voulaient me déclarer leur chef au moment certain du triomphe : un club républicain me fit demander si j'accepterais la présidence de la République; je répondis : « Oui, très-certainement; mais après M. de La Fayette; » ce qui fut trouvé modeste et convenable. Le général La Fayette venait quelquefois chez madame Récamier; je me moquais un peu de *sa meilleure des républiques;* je lui demandais s'il n'aurait pas mieux fait de proclamer Henri V et d'être le véritable président de la France pendant la minorité du royal enfant. Il en convenait et prenait bien la plaisanterie, car il était homme de bonne compagnie. Toutes les fois que nous nous retrouvions, il me disait : « Ah! vous allez recommencer votre que-« relle. » Je lui faisais convenir qu'il n'y avait pas eu d'homme plus attrapé que lui par son bon ami Philippe.

Au milieu de cette agitation et de ces conspirations extravagantes, arrive un homme déguisé. Il débarqua chez moi, perruque de chiendent sur l'occiput, lunettes vertes sur le nez, masquant ses yeux qui voyaient très-bien sans lunettes. Il avait ses poches pleines de lettres de change qu'il montrait; et tout de suite instruit que je

voulais vendre ma maison et arranger mes affaires, il me fit offre de ses services; je ne pouvais m'empêcher de rire de ce monsieur (homme d'esprit et de ressource d'ailleurs) qui se croyait obligé de m'acheter pour la légitimité. Ses offres devenant trop pressantes, il vit sur mes lèvres un dédain qui l'obligea de faire retraite, et il écrivit à mon secrétaire ce petit billet que j'ai gardé :

« Monsieur,

« Hier au soir j'ai eu l'honneur de voir M. le vicomte « de Chateaubriand, qui m'a reçu avec sa bonté habi- « tuelle; néanmoins j'ai cru m'apercevoir qu'il n'avait « plus son abandon ordinaire. Dites-moi, je vous prie, ce « qui aurait pu me retirer sa confiance à laquelle je te- « nais plus qu'à toute autre chose; si on lui a fait sur « mon compte des *cancans*, je ne crains pas de mettre ma « conduite au grand jour, et je suis prêt à répondre à « tout ce qu'on pourrait lui avoir dit; il connaît trop la « méchanceté des intrigants pour me condamner sans « vouloir m'entendre. Il y a même des peureux qui en « font aussi; mais il faut espérer que le jour arrivera où « l'on verra les gens qui sont véritablement dévoués. Il « m'a donc dit qu'il était inutile de me mêler de ses af- « faires; j'en suis désolé, car j'aime à croire qu'elles au- « raient été arrangées selon ses désirs. Je me doute à peu « près quelle est la personne qui, sur cet article, l'a fait « changer; si dans le temps j'avais été moins discret, « elle n'aurait pas été à même de me nuire chez votre « excellent *patron*. Enfin, je ne lui en suis pas moins « dévoué, vous pouvez l'en assurer de nouveau en lui « présentant mes hommages respectueux. J'ose espérer

« qu'un jour viendra où il pourra me connaître et me « juger.

« Agréez, je vous prie, monsieur, etc. »

Hyacinthe fit à ce billet cette réponse que je lui dictai :

« Mon patron n'a rien du tout de particulier contre « la personne qui m'a écrit; mais il veut vivre hors de « tout, et ne veut accepter aucun service. »

Bientôt après, la catastrophe arriva.

Connaissez-vous la rue des *Prouvaires*, rue étroite, sale, populeuse, dans le voisinage de Saint-Eustache et des halles? C'est là que se donna le fameux souper de la troisième restauration. Les convives étaient armés de pistolets, de poignards et de clefs; on devait, après boire, s'introduire dans la galerie du Louvre, et, passant à minuit entre deux rangs de chefs-d'œuvre, aller frapper le monstre usurpant au milieu d'une fête. La conception était romantique; le XVIIe siècle était revenu, on pouvait se croire au temps des Borgia, des Médicis de Florence et des Médicis de Paris, aux hommes près.

Le 1er février, à neuf heures du soir, j'allais me coucher, lorsqu'un homme zélé et l'individu aux lettres de change forcèrent ma porte, rue d'Enfer, pour me dire que tout était prêt, que dans deux heures Louis-Philippe aurait disparu; ils venaient s'informer s'ils pouvaient me déclarer le chef principal du gouvernement provisoire, et si je consentais à prendre, avec un conseil de régence, les rênes du gouvernement provisoire au nom de Henri V. Ils avouaient que la chose était périlleuse, mais que je n'en recueillerais que plus de gloire, et que, comme je convenais à tous les partis, j'étais le seul homme de France en position de jouer un pareil rôle.

C'était me serrer de près, deux heures pour me décider à ma couronne ! deux heures pour aiguiser le grand sabre de mameluck que j'avais acheté au Caire en 1806 ! Pourtant je n'éprouvai aucun embarras et je leur dis : « Messieurs, vous savez que je n'ai jamais approuvé cette « entreprise, qui me paraît folle. Si j'avais à m'en mêler, j'aurais partagé vos périls et n'aurais pas attendu « votre victoire pour accepter le prix de vos dangers. « Vous savez que j'aime sérieusement la liberté, et il « m'est évident, par les meneurs de toute cette affaire, « qu'ils ne veulent point de liberté, qu'ils commenceraient, demeurés maîtres du champ de bataille, par « établir le règne de l'arbitraire. Ils n'auraient personne, « ils ne m'auraient pas surtout pour les soutenir dans ces « projets ; leur succès amènerait une complète anarchie, « et l'étranger, profitant de nos discordes, viendrait démembrer la France. Je ne puis donc entrer dans tout « cela. J'admire votre dévouement, mais le mien n'est « pas de la même nature. Je vais me coucher ; je vous « conseille d'en faire autant, et j'ai bien peur d'apprendre demain matin le malheur de vos amis. »

Le souper eut lieu ; l'hôte du logis, qui ne l'avait préparé qu'avec l'autorisation de la police, savait à quoi s'en tenir. Les mouchards à table trinquaient le plus haut à la santé de Henri V ; les sergents de ville arrivèrent, empoignèrent les convives et renversèrent encore une fois la coupe de la royauté légitime. Le Renaud des aventuriers royalistes était un savetier de la rue de Seine, décoré de Juillet, qui s'était battu vaillamment dans les trois journées, et qui blessa grièvement, pour Henri V, un agent de la police de Louis-Philippe, comme

il avait tué des soldats de la garde, pour chasser le même Henri V et les deux vieux rois.

J'avais reçu pendant cette affaire un billet de madame la duchesse de Berry qui me nommait *membre d'un gouvernement secret*, qu'elle établissait en qualité de régente de France. Je profitai de cette occasion pour écrire à la princesse la lettre suivante :

LETTRE A MADAME LA DUCHESSE DE BERRY[1].

« Madame,

« C'est avec la plus profonde reconnaissance que j'ai « reçu le témoignage de confiance et d'estime dont vous « avez bien voulu m'honorer; il impose à ma fidélité le « devoir de redoubler de zèle, en mettant toujours sous « les yeux de Votre Altesse Royale ce qui me paraîtra « la vérité.

« Je parlerai d'abord des prétendues conspirations « dont le bruit sera peut-être parvenu jusqu'à Votre Al- « tesse Royale. On affirme qu'elles ont été fabriquées « ou provoquées par la police. Laissant de côté le fait, « et sans insister sur ce que les conspirations (vraies ou « fausses) ont en elles-mêmes de répréhensible, je me « contenterai de remarquer que notre caractère na- « tional est à la fois trop léger et trop franc pour réussir « à de pareilles besognes. Aussi depuis quarante années « ces sortes d'entreprises coupables ont-elles constam- « ment échoué. Rien de plus ordinaire que d'entendre « un Français se vanter publiquement d'être d'un

[1] J'ai repris quelques passages de la longue lettre pour les placer dans mes *Explications sur mes 12,000 fr.*; et depuis, dans mon *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*.

« complot; il en raconte tout le détail, sans oublier le « jour, le lieu et l'heure, à quelque espion qu'il prend « pour un confrère; il dit tout haut, ou plutôt il crie aux « passants : « Nous avons quarante mille hommes bien « comptés, nous avons soixante mille cartouches, telle « rue, numéro tant, dans la maison qui fait le coin. » Et « puis ce Catilina va danser et rire.

« Les sociétés secrètes ont seules une longue portée, « parce qu'elles procèdent par révolutions et non par « conspirations; elles visent à changer les doctrines, les « idées et les mœurs avant de changer les hommes et les « choses; leurs progrès sont lents, mais les résultats cer- « tains. La publicité de la pensée détruira l'influence des « sociétés secrètes; c'est l'opinion publique qui mainte- « nant opérera en France ce que les congrégations oc- « cultes accomplissent chez les peuples non encore « émancipés.

« Les départements de l'Ouest et du Midi, qu'on a « l'air de vouloir pousser à bout par l'arbitraire et la vio- « lence, conservent cet esprit de fidélité qui distingua les « antiques mœurs; mais cette moitié de la France ne « conspirera jamais, dans le sens étroit de ce mot : c'est « une espèce de camp au repos sous les armes. Admi- « rable comme réserve de la légitimité, elle serait insuf- « fisante comme avant-garde et ne prendrait jamais avec « succès l'offensive. La civilisation a fait trop de progrès « pour qu'il éclate une de ces guerres intestines à grands « résultats, ressource et fléau des siècles à la fois plus « chrétiens et moins éclairés.

« Ce qui existe en France n'est point une monarchie, « c'est une république; à la vérité, du plus mauvais aloi.

« Cette république est plastronnée d'une royauté qui
« reçoit les coups et les empêche de porter sur le gou-
« vernement même.

« De plus, si la légitimité est une force considérable,
« l'élection est aussi un pouvoir prépondérant, même
« lorsqu'elle n'est que fictive, surtout en ce pays où l'on
« ne vit que de vanité : la passion française, l'égalité, est
« flattée par l'élection.

« Le gouvernement de Louis-Philippe se livre à un
« double excès d'arbitraire et d'obséquiosité auquel le
« gouvernement de Charles X n'avait jamais songé. On
« supporte cet excès, pourquoi? Parce que le peuple sup-
« porte plus facilement la tyrannie d'un gouvernement
« qu'il a créé que la rigueur légale des institutions qui
« ne sont pas son ouvrage.

« Quarante années de tempêtes ont brisé les plus
« fortes âmes; l'apathie est grande, l'égoïsme presque
« général; on se ratatine pour se soustraire au danger,
« garder ce qu'on a, vivoter en paix. Après une révolu-
« tion il reste aussi des hommes gangrenés qui commu-
« niquent à tout leur souillure, comme après une bataille
« il reste des cadavres qui corrompent l'air. Si par un
« souhait Henri V pouvait être transporté aux Tuileries
« sans dérangement, sans secousse, sans compromettre
« le plus léger intérêt, nous serions bien près d'une res-
« tauration; mais pour l'avoir s'il faut seulement ne pas
« dormir une nuit, les chances diminuent.

« Les résultats des journées de Juillet n'ont tourné
« ni au profit du peuple, ni à l'honneur de l'armée, ni à
« l'avantage des lettres, des arts, du commerce et de l'in-
« dustrie. L'État est devenu la proie des ministériels de

« profession et de cette classe qui voit la patrie dans son « pot-au-feu, les affaires publiques dans son ménage : il « est difficile, madame, que vous connaissiez de loin ce « qu'on appelle ici le *juste-milieu;* que Son Altesse Royale « se figure une absence complète d'élévation d'âme, de « noblesse de cœur, de dignité de caractère ; qu'elle se « représente des gens gonflés de leur importance, ensor- « celés de leurs emplois, affolés de leur argent, décidés « à se faire tuer pour leurs pensions : rien ne les en dé- « tachera ; c'est à la vie et à la mort ; ils y sont mariés « comme les Gaulois à leurs épées, les chevaliers à l'ori- « flamme, les huguenots au panache blanc de Henri IV, « les soldats de Napoléon au drapeau tricolore; ils ne « mourront qu'épuisés de serments à tous les régimes, « après en avoir versé la dernière goutte sur leur der- « nière place. Ces eunuques de la quasi-légitimité dog- « matisent l'indépendance en faisant assommer les ci- « toyens dans les rues et en entassant les écrivains dans « les geôles ; ils entonnent des chants de triomphe en « évacuant la Belgique sur l'injonction d'un ministre an- « glais, et bientôt Ancône sur l'ordre d'un caporal au- « trichien. Entre les huis de Sainte-Pélagie et les portes « des cabinets de l'Europe, ils se prélassent tout guindés « de liberté et tout crottés de gloire.

« Ce que j'ai dit concernant les dispositions de la « France ne doit pas décourager Votre Altesse Royale ; « mais je voudrais que l'on connût mieux la route qui « conduit au trône de Henri V.

« Vous savez ma manière de penser relativement à « l'éducation de mon jeune roi : mes sentiments se trou- « vent exprimés à la fin de la brochure que j'ai déposée

« aux pieds de Votre Altesse Royale : je ne pourrais que « me répéter. Que Henri V soit élevé pour son siècle, avec « et par les hommes de son siècle ; ces deux mots résu- « ment tout mon système. Qu'il soit élevé surtout pour « n'être pas roi. Il peut régner demain, il peut ne régner « que dans dix ans, il peut ne régner jamais : car si la « légitimité a les diverses chances de retour que je vais « à l'instant déduire, néanmoins l'édifice actuel pourrait « crouler sans qu'elle sortît de ses ruines. Vous avez « l'âme assez ferme, madame, pour supposer, sans vous « laisser abattre, un jugement de Dieu qui replongerait « votre illustre race dans les sources populaires ; de même « que vous avez le cœur assez grand pour nourrir de « justes espérances sans vous en laisser enivrer. Je dois « maintenant vous présenter cette autre partie du ta- « bleau.

« Votre Altesse Royale peut tout défier, tout braver « avec son âge ; il lui reste plus d'années à parcourir qu'il « ne s'en est écoulé depuis le commencement de la Révo- « lution. Or, que n'ont point vu ces dernières années ? « Quand la République, l'Empire, la légitimité ont passé, « l'amphibie du juste-milieu ne passerait point ! Quoi ! « ce serait pour arriver à la misère d'hommes et de « choses de ce moment que nous aurions traversé et dé- « pensé tant de crimes, de malheur, de talent, de liberté, « de gloire ! Quoi ! l'Europe bouleversée, les trônes crou- « lant les uns sur les autres, les générations précipitées « à la fosse le glaive dans le sein, le monde en travail « pendant un demi-siècle, tout cela pour enfanter la « quasi-légitimité ! On concevrait une grande République « émergeant de ce cataclysme social ; du moins serait-elle

« habile à hériter des conquêtes de la Révolution, à sa-
« voir. la liberté politique, la liberté et la publicité de la
« pensée, le nivellement des rangs, l'admission à tous les
« emplois, l'égalité de tous devant la loi, l'élection et la
« souveraineté populaire. Mais comment supposer qu'un
« troupeau de sordides médiocrités sauvées du naufrage
« puissent employer ces principes? A quelle proportion
« ne les ont-elles pas déjà réduits! elles les détestent et
« ne soupirent qu'après les lois d'exception; elles vou-
« draient prendre toutes ces libertés sous la couronne
« qu'elles ont forgée, comme sous une trappe; puis on
« niaiserait béatement avec des canaux, des chemins de
« fer, des tripotages d'arts, des arrangements de lettres;
« monde de machines, de bavardage et de suffisance sur-
« nommé *société modèle*. Malheur à toute supériorité, à
« tout homme de génie ambitieux de préférence, de
« gloire et de plaisir, de sacrifice et de renommée, aspi-
« rant au triomphe de la tribune, de la lyre ou des armes,
« qui s'élèverait un jour dans cet univers d'ennui!

« Il n'y a qu'une chance, madame, pour que la quasi-
« légitimité continuât de végéter : ce serait que l'état ac-
« tuel de la société fût l'état naturel de cette société même
« à l'époque où nous sommes. Si le peuple vieilli se trou-
« vait en rapport avec son gouvernement décrépit; si
« entre le gouvernant et le gouverné il y avait harmonie
« d'infirmité et de faiblesse, alors, madame, tout serait
« fini pour Votre Altesse Royale, comme pour le reste
« des Français. Mais si nous ne sommes pas arrivés à
« l'âge du radotage national, et si la République immé-
« diate est impossible, c'est la légitimité qui semble ap-
« pelée à renaître. Vivez votre jeunesse, madame, et

« vous aurez les royaux haillons de cette pauvresse ap-
« pelée monarchie de Juillet. Dites à vos ennemis ce que
« votre aïeule, la reine Blanche, disait aux siens pendant
« la minorité de saint Louis : « Point ne me chaut d'at-
« tendre. » Les belles heures de la vie vous ont été don-
« nées en compensation de vos malheurs, et l'avenir vous
« rendra autant de félicités que le présent vous aura dé-
« robé de jours.

« La première raison qui milite en votre faveur,
« madame, est la justice de votre cause et l'innocence de
« votre fils. Toutes les éventualités ne sont pas contre le
« bon droit. »

Après avoir détaillé les raisons d'espérance que je ne nourrissais guère, mais que je cherchais à grossir pour consoler la princesse, je continue :

« Voilà, madame, l'état précaire de la quasi-légiti-
« mité à l'intérieur; à l'extérieur sa position n'est pas
« plus assurée. Si le gouvernement de Louis-Philippe
« avait senti que la révolution de Juillet biffait les tran-
« sactions antécédentes, qu'une autre constitution natio-
« nale amenait un autre droit politique et changeait les
« intérêts sociaux ; s'il avait eu au début de sa carrière
« jugement et courage, il aurait pu, sans brûler une
« seule amorce, doter la France de la frontière qui lui a
« été enlevée, tant était vif l'assentiment des peuples,
« tant était grande la stupéfaction des rois. La quasi-légi-
« timité aurait payé sa couronne argent comptant avec
« un accroissement de territoire et se serait retranchée
« derrière ce boulevard. Au lieu de profiter de son élé-
« ment républicain pour marcher vite, elle a eu peur de
« son principe; elle s'est traînée sur le ventre; elle a

« abandonné les nations soulevées pour elle et par elle ;
« elle les a rendues adverses de clientes qu'elles étaient ;
« elle a éteint l'enthousiasme guerrier, elle a changé en
« un pusillanime souhait de paix un désir éclairé de ré-
« tablir l'équilibre des forces entre nous et les États voi-
« sins, de réclamer au moins auprès de ces États, déme-
« surément agrandis, les lambeaux détachés de notre
« vieille patrie. Par faillance de cœur et défaut de génie,
« Louis-Philippe a reconnu des traités qui ne sont point
« de la nature de la révolution, traités avec lesquels elle
« ne peut vivre, et que les étrangers ont eux-mêmes
« violés.

« Le juste-milieu a laissé aux cabinets étrangers le
« temps de se reconnaître et de former leurs armées. Et
« comme l'existence d'une monarchie démocratique est
« incompatible avec l'existence des monarchies conti-
« nentales, les hostilités, malgré les protocoles, les em-
« barras de finances, les peurs mutuelles, les armistices
« prolongés, les gracieuses dépêches, les démonstrations
« d'amitié, les hostilités, dis-je, pourraient sortir de cette
« incompatibilité. Si notre royauté bourgeoise est rési-
« gnée aux insultes, si les hommes rêvent la paix, les
« choses pourront imposer la guerre.

« Mais que la guerre brise ou ne brise pas la quasi-
« légitimité, je sais que vous ne mettrez jamais, madame,
« votre espérance dans l'étranger ; vous aimeriez mieux
« que Henri V ne régnât jamais que de le voir arriver
« sous le patronage d'une coalition européenne : c'est de
« vous-même, c'est de votre fils que vous tirez votre espé-
« rance. De quelque manière qu'on raisonne sur les or-
« donnances, elles ne pouvaient jamais atteindre Henri V ;

« innocent de tout, il a pour lui l'élection des siècles « et ses infortunes natales. Si le malheur nous touche « dans la solitude d'une tombe, il nous attendrit en« core davantage quand il veille auprès d'un berceau : « car alors il n'est plus le souvenir d'une chose passée, « d'une créature misérable, mais qui a cessé de souf« frir ; il est une pénible réalité ; il attriste un âge « qui ne devait connaître que la joie ; il menace toute « une vie qui ne lui a rien fait et n'a pas mérité ses « rigueurs.

« Pour vous, madame, il y a dans vos adversités une « autorité puissante. Vous, baignée du sang de votre « mari, avez porté dans votre sein le fils que la politique « appela l'*enfant de l'Europe* et la religion l'*enfant du mi*« *racle*. Quelle influence n'exercez-vous pas sur l'opinion, « quand on vous voit garder seule, à l'orphelin exilé, la « pesante couronne que Charles X secoua de sa tête blan« chie, et au poids de laquelle se sont dérobés deux « autres fronts assez chargés de douleurs pour qu'il leur « fût permis de rejeter ce nouveau fardeau ! Votre image « se présente à notre souvenir avec ces grâces de femme « qui, assises sur le trône, semblent occuper leur place « naturelle. Le peuple ne nourrit contre vous aucun pré« jugé ; il plaint vos peines, il admire votre courage ; il « garde la mémoire de vos jours de deuil ; il vous sait « gré de vous être mêlée plus tard à ses plaisirs, d'avoir « partagé ses goûts et ses fêtes ; il trouve un charme à la « vivacité de cette Française étrangère, venue d'un pays « cher à notre gloire par les journées de Fornoue, de Ma« rignan, d'Arcole et de Marengo. Les Muses regrettent « leur protectrice née sous ce beau ciel de l'Italie, qui lui

« inspira l'amour des arts, et qui fit d'une fille de Henri IV « une fille de François Ier.

« La France, depuis la Révolution, a souvent changé « de conducteurs, et n'a point encore vu une femme au « timon de l'État. Dieu veut peut-être que les rênes de « ce peuple indomptable, échappées aux mains dévo- « rantes de la Convention, rompues dans les mains « victorieuses de Bonaparte, inutilement saisies par « Louis XVIII et Charles X, soient renouées par une « jeune princesse ; elle saurait les rendre à la fois moins « fragiles et plus légères. »

Rappelant enfin à Madame qu'elle a bien voulu songer à moi pour faire partie du gouvernement secret, je termine ainsi ma lettre :

« A Lisbonne s'élève un magnifique monument sur « lequel on lit cette épitaphe : *Ci-gît Basco Fuguera contre « sa volonté*. Mon mausolée sera modeste, et je n'y repo- « serai pas malgré moi.

« Vous connaissez, madame, l'ordre d'idées dans « lequel j'aperçois la possibilité d'une restauration ; les « autres combinaisons seraient au-dessus de la portée « de mon esprit ; je confesserais mon insuffisance. C'est « *ostensiblement,* et en me proclamant l'homme de votre « aveu, de votre confiance, que je trouverais quelque « force ; mais, ministre plénipotentiaire de nuit, chargé « d'affaires accrédité auprès des ténèbres, c'est à quoi je « ne me sentirais aucune aptitude. Si Votre Altesse « Royale me nommait patemment son ambassadeur au- « près du peuple de la *nouvelle France,* j'inscrirais en « grosses lettres sur ma porte : *Légation de l'ancienne « France*. Il en arriverait ce qu'il plairait à Dieu ; mais

« je n'entendrais rien aux dévouements secrets; je ne « sais me rendre coupable de fidélité que par le flagrant « délit.

« Madame, sans refuser à Votre Altesse Royale les « services qu'elle aurait le droit de me commander, je la « supplie d'agréer le projet que j'ai formé d'achever mes « jours dans la retraite. Mes idées ne peuvent convenir « aux personnes qui ont la confiance des nobles exilés « d'Holy-Rood : le malheur passé, l'antipathie naturelle « contre mes principes et ma personne renaîtrait avec la « prospérité. J'ai vu repousser les plans que j'avais pré- « sentés pour la grandeur de ma patrie, pour donner à « la France des frontières dans lesquelles elle pût exister « à l'abri des invasions, pour la soustraire à la honte des « traités de Vienne et de Paris. Je me suis entendu traiter « de renégat quand je défendais la religion, de révolu- « tionnaire quand je m'efforçais de fonder le trône sur la « base des libertés publiques. Je retrouverais les mêmes « obstacles augmentés de la haine que les fidèles de cour, « de ville et de province, auraient conçue de la leçon que « leur infligea ma conduite au jour de l'épreuve. J'ai trop « peu d'ambition, trop besoin de repos pour faire de mon « attachement un fardeau à la couronne, et lui imposer « ma présence importune. J'ai rempli mes devoirs sans « penser un seul moment qu'ils me donnassent droit à « la faveur d'une famille auguste : heureux qu'elle m'ait « permis d'embrasser ses adversités ! Je ne vois rien au- « dessus de cet honneur; elle ne trouvera pas de servi- « teur plus zélé que moi ; elle en trouvera de plus jeunes « et de plus habiles. Je ne me crois pas un homme néces- « saire, et je pense qu'il n'y a plus d'hommes nécessaires

« aujourd'hui : inutile au présent, je vais aller dans la « solitude m'occuper du passé. J'espère, madame, vivre « encore assez pour ajouter à l'histoire de la Restauration la page glorieuse que promettent à la France vos « futures destinées.

« Je suis avec le plus profond respect, madame, de « Votre Altesse Royale le très-humble et très-obéissant « serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

La lettre fut obligée d'attendre un courrier sûr ; le temps marcha et j'ajoutai à ma dépêche ce post-scriptum :

« Paris, 12 avril 1832.

« Madame,

« Tout vieillit vite en France ; chaque jour ouvre de « nouvelles chances à la politique et commence une autre « série d'événements. Nous en sommes maintenant à la « maladie de M. Périer et au fléau de Dieu. J'ai envoyé à « M. le préfet de la Seine la somme de 12,000 fr. que « la fille proscrite de saint Louis et de Henri IV a destinée au soulagement des infortunés : quel digne usage « de sa noble indigence ! Je m'efforcerai, madame, d'être « le fidèle interprète de vos sentiments. Je n'ai reçu de « ma vie une mission dont je me sentisse plus honoré.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

Avant de parler de l'affaire des 12,000 fr. pour les *cholériques*, mentionnés dans ce post-scriptum, il faut

parler du choléra. Dans mon voyage en Orient je n'avais point rencontré la peste, elle est venue me trouver à domicile ; la fortune après laquelle j'avais couru m'attendait assise à ma porte.

INCIDENCES.

PESTES.

A l'époque de la peste d'Athènes, l'an 431 avant notre ère, vingt-deux grandes pestes avaient déjà ravagé le monde. Les Athéniens se figurèrent qu'on avait empoisonné leurs puits; imagination populaire renouvelée dans toutes les contagions. Thucydide nous a laissé du fléau de l'Attique une description copiée chez les anciens par Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain, chez les modernes par Boccace et Manzoni. Il est remarquable qu'à propos de la peste d'Athènes, Thucydide ne dit pas un mot d'Hippocrate, de même qu'il ne nomme pas Socrate à propos d'Alcibiade. Cette peste donc attaquait d'abord la tête, descendait dans l'estomac, de là dans les entrailles, enfin dans les jambes; si elle sortait par les pieds après avoir traversé tout le corps, comme un long serpent, on guérissait. Hippocrate l'appela le mal divin, et Thucydide le *feu sacré;* ils la regardèrent tous deux comme le feu de la colère céleste.

Une des plus épouvantables pestes fut celle de Constantinople au ve siècle, sous le règne de Justinien : le christianisme avait déjà modifié l'imagination des peuples et donné un nouveau caractère à une calamité, de même qu'il avait changé la poésie ; les malades croyaient voir

errer autour d'eux des spectres et entendre des voix menaçantes.

La peste noire du XIVe siècle, connue sous le nom de la *mort noire*, prit naissance à la Chine : on s'imaginait qu'elle courait sous la forme d'une vapeur de feu en répandant une odeur infecte. Elle emporta les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe.

En 1575 descendit sur Milan la contagion qui rendit immortelle la charité de saint Charles Borromée. Cinquante-quatre ans plus tard, en 1629, cette malheureuse ville fut encore exposée aux calamités dont Manzoni a fait une peinture bien supérieure au célèbre tableau de Boccace.

En 1660 le fléau se renouvela en Europe, et dans ces deux pestes de 1629 et 1660 se reproduisirent les mêmes symptômes de délire de la peste de Constantinople.

« Marseille, dit M. Lemontey, sortait en 1720 du « sein des fêtes qui avaient signalé le passage de made- « moiselle de Valois, mariée au duc de Modène. A côté « de ces galères encore décorées de guirlandes et char- « gées de musiciens, flottaient quelques vaisseaux appor- « tant des ports de la Syrie la plus terrible calamité. »

Le navire fatal dont parle M. Lemontey, ayant exhibé une patente nette, fut admis un moment à la pratique. Ce moment suffit pour empoisonner l'air ; un orage accrut le mal et la peste se répandit à coups de tonnerre.

Les portes de la ville et les fenêtres des maisons furent fermées. Au milieu du silence général on entendait quelquefois une fenêtre s'ouvrir et un cadavre tomber ; les murs ruisselaient de son sang gangrené, et des chiens sans maître l'attendaient en bas pour le dévorer. Dans

un quartier dont tous les habitants avaient péri, on les avait murés à domicile, comme pour empêcher la mort de sortir. De ces avenues de grands tombeaux de famille, on passait à des carrefours dont les pavés étaient couverts de malades et de mourants étendus sur des matelas et abandonnés sans secours. Des carcasses gisaient à demi pourries avec de vieilles hardes mêlées de boue ; d'autres corps restaient debout appuyés contre les murailles, dans l'attitude où ils étaient expirés.

Tout avait fui, même les médecins ; l'évêque, M. de Belsunce, écrivait : « On devrait abolir les médecins, ou « du moins nous en donner de plus habiles ou de moins « peureux. J'ai eu bien de la peine à faire tirer cent cin- « quante cadavres à demi pourris qui étaient autour de « ma maison. »

Un jour, des galériens hésitaient à remplir leurs fonctions funèbres : l'apôtre monte sur l'un des tombereaux, s'assied sur un tas de cadavres et ordonne aux forçats de marcher : la mort et la vertu s'en allaient au cimetière conduites par le crime et le vice épouvantés et admirant. Sur l'esplanade de la Tourette, au bord de la mer, on avait, pendant trois semaines, porté des corps, lesquels, exposés au soleil et fondus par ses rayons, ne présentaient plus qu'un lac empesté. Sur cette surface de chairs liquéfiées, les vers seuls imprimaient quelque mouvement à des formes pressées, indéfinies, qui pouvaient avoir été des effigies humaines.

Quand la contagion commença de se ralentir, M. de Belsunce, à la tête de son clergé, se transporta à l'église des *Accoules :* monté sur une esplanade d'où l'on découvrait Marseille, les campagnes, les ports et la mer, il

donna la bénédiction, comme le pape, à Rome, bénit la ville et le monde : quelle main plus courageuse et plus pure pouvait faire descendre sur tant de malheurs les bénédictions du ciel?

C'est ainsi que la peste dévasta Marseille, et cinq ans après ces calamités, on plaça sur la façade de l'hôtel de ville l'inscription suivante, comme ces épitaphes pompeuses qu'on lit sur un sépulcre :

Massilia Phocensium filia, Romæ soror, Carthaginis terror, Athenarum æmula.

« Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

LE CHOLÉRA.

Le choléra, sorti du Delta du Gange en 1817, s'est propagé dans un espace de deux mille deux cents lieues, du nord au sud, et de trois mille cinq cents de l'orient à l'occident; il a désolé quatorze cents villes, moissonné quarante millions d'individus. On a une carte de la marche de ce conquérant. Il a mis quinze années à venir de l'Inde à Paris : c'est aller aussi vite que Bonaparte : celui-ci employa à peu près le même nombre d'années à passer de Cadix à Moscou, et il n'a fait périr que deux ou trois millions d'hommes.

Qu'est-ce que le choléra? Est-ce un vent mortel? Sont-ce des insectes que nous avalons et qui nous dévorent? Qu'est-ce que cette grande mort noire armée de sa faux, qui, traversant les montagnes et les mers, est venue comme une de ces terribles pagodes adorées aux bords du Gange nous écraser aux rives de la Seine sous

les roues de son char? Si ce fléau fût tombé au milieu de nous dans un siècle religieux, qu'il se fût élargi dans la poésie des mœurs et des croyances populaires, il eût laissé un tableau frappant. Figurez-vous un drap mortuaire flottant en guise de drapeau au haut des tours de Notre-Dame, le canon faisant entendre par intervalles des coups solitaires pour avertir l'imprudent voyageur de s'éloigner; un cordon de troupes cernant la ville et ne laissant entrer ni sortir personne, les églises remplies d'une foule gémissante, les prêtres psalmodiant jour et nuit les prières d'une agonie perpétuelle, le viatique porté de maison en maison avec des cierges et des sonnettes, les cloches ne cessant de faire entendre le glas funèbre, les moines, un crucifix à la main, appelant dans les carrefours le peuple à la pénitence, prêchant la colère et le jugement de Dieu, manifestés sur les cadavres déjà noircis par le feu de l'enfer.

Puis les boutiques fermées, le pontife entouré de son clergé, allant, avec chaque curé à la tête de sa paroisse, prendre la châsse de sainte Geneviève; les saintes reliques promenées autour de la ville, précédées de la longue procession des divers ordres religieux, confréries, corps de métiers, congrégations de pénitents, théories de femmes voilées, écoliers de l'Université, desservants des hospices, soldats sans armes ou les piques renversées; le *Miserere* chanté par les prêtres se mêlant aux cantiques des jeunes filles et des enfants; tous, à certains signaux, se prosternant en silence et se relevant pour faire entendre de nouvelles plaintes.

Rien de tout cela : le choléra nous est arrivé dans un siècle de philanthropie, d'incrédulité, de journaux, d'ad-

ministration matérielle. Ce fléau sans imagination n'a rencontré ni vieux cloîtres, ni religieux, ni caveaux, ni tombes gothiques; comme la terreur en 1793, il s'est promené d'un air moqueur à la clarté du jour, dans un monde tout neuf, accompagné de son bulletin, qui racontait les remèdes qu'on avait employés contre lui, le nombre des victimes qu'il avait faites, où il en était, l'espoir qu'on avait de le voir encore finir, les précautions qu'on devait prendre pour se mettre à l'abri, ce qu'il fallait manger, comment il était bon de se vêtir. Et chacun continuait de vaquer à ses affaires, et les salles de spectacle étaient pleines. J'ai vu des ivrognes à la barrière, assis devant la porte du cabaret, buvant sur une petite table de bois et disant en élevant leur verre : « A ta santé, *Morbus!* » Morbus, par reconnaissance, accourait, et ils tombaient morts sous la table. Les enfants jouaient au *choléra*, qu'ils appelaient le *Nicolas Morbus* et le *scélérat Morbus*. Le choléra avait pourtant sa terreur : un brillant soleil, l'indifférence de la foule, le train ordinaire de la vie, qui se continuait partout, donnaient à ces jours de peste un caractère nouveau et une autre sorte d'épouvante. On sentait un malaise dans tous les membres; un vent du nord, sec et froid, vous desséchait; l'air avait une certaine saveur métallique qui prenait à la gorge. Dans la rue du Cherche-Midi, des fourgons du dépôt d'artillerie faisaient le service des cadavres. Dans la rue de Sèvres, complétement dévastée, surtout d'un côté, les corbillards allaient et venaient de porte en porte; ils ne pouvaient suffire aux demandes; on leur criait par les fenêtres : « Corbillard, ici! » Le cocher répondait qu'il était chargé et ne pouvait servir tout le

monde. Un de mes amis, M. Pouqueville, venant dîner chez moi le jour de Pâques, arrivé au boulevard du Mont-Parnasse, fut arrêté par une succession de bières presque toutes portées à bras. Il aperçut, dans cette procession, le cercueil d'une jeune fille sur lequel était déposée une couronne de roses blanches. Une odeur de chlore formait une atmosphère empestée à la suite de cette ambulance fleurie.

Sur la place de la Bourse, où se réunissaient des cortéges d'ouvriers en chantant *la Parisienne,* on vit souvent jusqu'à onze heures du soir défiler des enterrements vers le cimetière Montmartre à la lueur de torches de goudron. Le Pont-Neuf était encombré de brancards chargés de malades pour les hôpitaux ou de morts expirés dans le trajet. Le péage cessa quelques jours sur le pont des Arts. Les échoppes disparurent, et comme le vent de nord-est soufflait, tous les étalagistes et toutes les boutiques des quais fermèrent. On rencontrait des voitures enveloppées d'une banne et précédées d'un *corbeau* ayant en tête un officier de l'état civil, vêtu d'un habit de deuil, tenant une liste en main. Ces tabellions manquèrent; on fut obligé d'en appeler de Saint-Germain, de La Villette, de Saint-Cloud. Ailleurs, les corbillards étaient encombrés de cinq ou six cercueils retenus par des cordes. Des omnibus et des fiacres servaient au même usage; il n'était pas rare de voir un cabriolet orné d'un mort couché sur sa devantière. Quelques décédés étaient présentés aux églises; un prêtre jetait de l'eau bénite sur ces fidèles de l'éternité réunis.

A Athènes, le peuple crut que les puits voisins du Pirée avaient été empoisonnés; à Paris, on accusa les

marchands d'empoisonner le vin, les liqueurs, les dragées et les comestibles. Plusieurs individus furent déchirés, traînés dans le ruisseau, précipités dans la Seine. L'autorité a eu à se reprocher des avis maladroits ou coupables.

Comment le fléau, étincelle électrique, passa-t-il de Londres à Paris? on ne le saurait expliquer. Cette mort fantasque s'attache souvent à un point du sol, à une maison, et laisse sans y toucher les alentours de ce point infesté; puis elle revient sur ses pas et reprend ce qu'elle avait oublié. Une nuit je me sentis attaqué: je fus saisi d'un frisson avec des crampes dans les jambes; je ne voulus pas sonner de peur d'effrayer madame de Chateaubriand. Je me levai; je chargeai mon lit de tout ce que je rencontrai dans ma chambre, et, me remettant sous mes couvertures, une sueur abondante me tira d'affaire. Mais je demeurai brisé, et ce fut dans cet état de malaise que je fus forcé d'écrire ma brochure sur les 12,000 francs de madame la duchesse de Berry.

Je n'aurais pas été trop fâché de m'en aller emporté sous le bras de ce fils aîné de Vischnou, dont le regard lointain tua Bonaparte sur son rocher, à l'entrée de la mer des Indes. Si tous les hommes, atteints d'une contagion générale, venaient à mourir, qu'arriverait-il? Rien: la terre, dépeuplée, continuerait sa route solitaire, sans avoir besoin d'autre astronome pour compter ses pas que celui qui les a mesurés de toute éternité; elle ne présenterait aucun changement aux habitants des autres planètes; ils la verraient accomplir ses fonctions accoutumées; sur sa surface, nos petits travaux, nos villes, nos monuments seraient remplacés par des forêts rendues à

la souveraineté des lions ; aucun vide ne se manifesterait dans l'univers. Et cependant il y aurait de moins cette intelligence humaine qui sait les astres et s'élève jusqu'à la connaissance de leur auteur. Qu'êtes-vous donc, ô immensité des œuvres de Dieu, où le génie de l'homme, qui équivaut à la nature entière, s'il venait à disparaître, ne ferait pas plus faute que le moindre atome retranché de la création !

LES 12,000 FRANCS DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

« Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Madame de Berry a son petit conseil à Paris, comme Charles X a le sien : on recueillait en son nom de chétives sommes pour secourir les plus pauvres royalistes. Je proposai de distribuer aux cholériques une somme de douze mille francs de la part de la mère de Henri V. On écrivit à Massa, et non-seulement la princesse approuva la disposition des fonds, mais elle aurait voulu qu'on eût réparti une somme plus considérable : son approbation arriva le jour même où j'envoyai l'argent aux mairies. Ainsi, tout est rigoureusement vrai dans mes explications sur le don de l'exilée. Le 14 d'avril j'envoyai au préfet de la Seine la somme entière pour être distribuée à la classe indigente de la population de Paris atteinte de la contagion. M. de Bondy ne se trouva point à l'Hôtel de Ville lorsque ma lettre lui fut portée. Le secrétaire général

ouvrit ma missive, ne se crut pas autorisé à recevoir l'argent. Trois jours s'écoulèrent; M. de Bondy me répondit enfin qu'il ne pouvait accepter les douze mille francs, parce que l'on verrait, sous une bienfaisance apparente, *une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus.* Alors mon secrétaire passa aux douze mairies. Sur cinq maires présents, quatre acceptèrent le don de mille francs; un le refusa. Des sept maires absents, cinq gardèrent le silence; deux refusèrent. Je fus aussitôt assiégé d'une armée d'indigents : bureaux de bienfaisance et de charité, ouvriers de toutes les espèces, femmes et enfants. Polonais et Italiens exilés, littérateurs, artistes, militaires, tous écrivirent, tous réclamèrent une part de bienfait. Si j'avais eu un million, il eût été distribué en quelques heures. M. de Bondy avait tort de dire *que la population parisienne tout entière protesterait par son refus;* la population de Paris prendra toujours l'argent de tout le monde. L'effarade du gouvernement était à mourir de rire; on eût dit que ce perfide argent légitimiste allait soulever les cholériques, exciter dans les hôpitaux une insurrection d'agonisants pour marcher à l'assaut des Tuileries, cercueil battant, glas tintant, suaire déployé sous le commandement de la Mort. Ma correspondance avec les maires se prolongea par la complication du refus du préfet de Paris. Quelques-uns m'écrivirent pour me renvoyer mon argent ou pour me redemander leurs reçus des dons de madame la duchesse de Berry. Je les leur renvoyai loyalement et je délivrai cette quittance à la mairie du douzième arrondissement : « J'ai reçu de la « mairie du douzième arrondissement la somme de

« mille francs qu'elle avait d'abord acceptée et qu'elle
« m'a renvoyée par l'ordre de M. le préfet de la Seine.

« Paris, ce 22 avril 1832.

Le maire du neuvième arrondissement, M. Cronier, fut plus courageux, il garda les mille francs et fut destitué. Je lui écrivis ce billet :

« 29 avril 1832.

« Monsieur,

« J'apprends avec une sensible peine la disgrâce
« dont le bienfait de madame la duchesse de Berry a été
« envers vous la cause ou le prétexte. Vous aurez, pour
« vous consoler, l'estime publique, le sentiment de votre
« indépendance et le bonheur de vous être sacrifié à la
« cause des malheureux.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

Le maire du quatrième arrondissement est tout un autre homme : M. Cadet de Gassicourt, poëte-pharmacien, faisant des petits vers, écrivant dans son temps, du temps de la liberté et de l'Empire, une agréable déclaration classique contre ma prose romantique et contre celle de madame de Staël, M. Cadet de Gassicourt est le héros qui a pris d'assaut la croix du portail Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui, dans une proclamation sur le choléra, a fait entendre que ces méchants carlistes pourraient bien être les empoisonneurs du vin dont le peuple avait déjà fait bonne justice. L'illustre champion m'a donc écrit la lettre suivante :

« Paris, le 18 mars 1832.

« Monsieur,

« J'étais absent de la mairie quand la personne en-
« voyée par vous s'y est présentée : cela vous expliquera
« le retard qu'a éprouvé ma réponse.

« M. le préfet de la Seine, n'ayant point accepté l'ar-
« gent que vous êtes chargé de lui offrir, me semble avoir
« tracé la conduite que doivent suivre les membres du
« conseil municipal. J'imiterai d'autant plus l'exemple de
« M. le préfet que je crois connaître et que je partage
« entièrement les sentiments qui ont dû motiver son
« refus.

« Je ne relèverai qu'en passant le titre d'*Altesse Royale*
« donné avec quelque affectation à la personne dont vous
« vous constituez l'organe : la belle-fille de Charles X
« n'est pas plus *Altesse Royale* en France que son beau-
« père n'y est roi ! Mais, monsieur, il n'est personne qui
« ne soit moralement convaincu que cette dame agit très-
« activement, et répand des sommes bien autrement con-
« sidérables que celles dont elle vous a confié l'emploi,
« pour exciter des troubles dans notre pays et y faire
« éclater la guerre civile. L'aumône qu'elle a la préten-
« tion de faire n'est qu'un moyen d'attirer sur elle et sur
« son parti une attention et une bienveillance que ses in-
« tentions sont loin de justifier. Vous ne trouverez donc
« pas extraordinaire qu'un magistrat, fermement attaché
« à la royauté constitutionnelle de Louis-Philippe, refuse
« des secours qui viennent d'une source pareille, et cher-

« che, auprès de vrais citoyens, des bienfaits plus purs « adressés sincèrement à l'humanité et à la patrie.

« Je suis, avec une considération très-distinguée, « monsieur, etc.,

« F. CADET DE GASSICOURT. »

Cette révolte de M. Cadet de Gassicourt contre cette *dame* et contre son *beau-père* est bien fière : quel progrès des lumières et de la philosophie! quelle indomptable indépendance! MM. Fleurant et Purgon n'osaient regarder la face des gens qu'à genoux ; lui, M. Cadet, dit comme le Cid :

. . . . . . Nous nous levons alors !

Sa liberté est d'autant plus courageuse que ce *beau-père* (autrement le fils de saint Louis) est proscrit. M. de Gassicourt est au-dessus de tout cela ; il méprise également la noblesse du temps et du malheur. C'est avec le même dédain des préjugés aristocratiques qu'il me retranche le *de* et s'en empare comme d'une conquête faite sur la gentilhommerie. Mais n'y aurait-il point quelques anciennes rivalités, quelques anciens démêlés historiques entre la maison des Cadet et la maison des Capet? Henri IV, aïeul de ce *beau-père* qui n'est pas plus roi que cette *dame* n'est Altesse Royale, traversait un jour la forêt de Saint-Germain ; huit seigneurs s'y étaient embusqués pour tuer le Béarnais ; ils furent pris. « Un de ces galans, dit L'Étoile, estoit un apothicaire qui demanda de parler au roy, auquel Sa Majesté s'étant enquis de quel état il estoit, il lui répondit qu'il estoit apothicaire. — Comment! dit le roy,

a-t-on accoutumé de faire ici un état d'apothicaire? Guettez-vous les passans pour.......? » Henri IV était un soldat, la pudeur ne l'embarrassait guère, et il ne reculait pas plus devant un mot que devant l'ennemi.

Je soupçonne M. de Gassicourt, à cause de son humeur contre le petit-fils de Henri IV, d'être le petit-fils du pharmacien ligueur. Le maire du quatrième arrondissement m'avait sans doute écrit dans l'espoir que j'engagerais le fer avec lui; mais je ne veux rien engager avec M. Cadet : qu'il me pardonne ici de lui laisser une petite marque de mon souvenir.

Depuis ces jours où j'avais vu passer les grandes révolutions et les grands révolutionnaires, tout s'était bien racorni. Les hommes qui ont fait tomber un chêne, replanté trop vieux pour qu'il reprît racine, se sont adressés à moi; ils m'ont demandé quelques deniers de la veuve afin d'acheter du pain; la lettre du Comité des *décorés de Juillet* est un document utile à noter pour l'instruction de l'avenir.

« Paris, le 20 avril 1832.

Réponse, s. v. p., à M. Gibert-Arnaud,
gérant-secrétaire du Comité,
rue Saint-Nicaise, n° 3

« Monsieur le vicomte,

« Les membres de notre Comité viennent avec con-
« fiance vous prier de vouloir bien les honorer d'un don
« en faveur des décorés de Juillet. Pères de famille mal-
« heureux, dans ce moment de fléau et de misère, la
« bienfaisance inspire la plus sincère gratitude. Nous
« osons espérer que vous consentirez à laisser mettre

« votre illustre nom à côté de celui de MM. le général « Bertrand, le général Exelmans, le général Lamarque, « le général La Fayette, de plusieurs ambassadeurs, de « pairs de France et de députés.

« Nous vous prions de nous honorer d'un mot de ré« ponse, et si, contre notre attente, un refus succédait à « notre prière, soyez assez bon pour nous faire le renvoi « de la présente.

« Dans les plus doux sentiments nous vous prions, « monsieur le vicomte, d'agréer l'hommage de nos res« pectueuses salutations.

« Les membres actifs du comité constitutif des dé« corés de Juillet :

« Le membre visiteur : FAURE.
« Le commissaire spécial : CYPRIEN-DESMAREST.
« Le gérant secrétaire : GIBERT-ARNAUD.
« Membre adjoint : TOUREL. »

Je n'avais garde de perdre l'avantage que me donnait ici sur elle la révolution de Juillet. En distinguant entre les personnes, on créerait des ilotes parmi les infortunés, lesquels, pour certaines opinions politiques, ne pourraient jamais être secourus. Je me hâtai d'envoyer cent francs à ces messieurs, avec ce billet :

« Paris, ce 22 avril 1832.

« Messieurs,

« Je vous remercie infiniment de vous être adressés « à moi pour venir au secours de quelques pères de fa-

« mille malheureux. Je m'empresse de vous envoyer la « somme de cent francs : je regrette de n'avoir pas un « don plus considérable à vous offrir.

« J'ai l'honneur, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Le reçu suivant me fut à l'instant envoyé :

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur de vous remercier et de vous ac- « cuser réception de la somme de cent francs que vos « bontés destinent à secourir les malheureux de Juillet.

« Salut et respect.

« Le gérant secrétaire du Comité :

« GIBERT-ARNAUD.

« 23 avril. »

Ainsi, madame la duchesse de Berry aura fait l'aumône à ceux qui l'ont chassée. Les transactions montrent à nu le fond des choses. Croyez donc à quelque réalité dans un pays où personne ne prend soin des invalides de son parti, où les héros de la veille sont les délaissés du lendemain, où un peu d'or fait accourir la multitude, comme les pigeons d'une ferme s'empressent sous la main qui leur jette le grain.

Il me restait encore quatre mille francs sur les douze. Je m'adressai à la religion ; monseigneur l'archevêque de Paris m'écrivit cette noble lettre :

« Paris, le 26 avril 1832.

« Monsieur le vicomte,

« La charité est catholique comme la foi, étrangère « aux passions des hommes, indépendante de leurs mou- « vements : un des principaux caractères qui la dis- « tinguent est, selon saint Paul, de ne point penser le « mal, *non cogitat malum*. Elle bénit la main qui donne et « la main qui reçoit, sans attribuer au généreux bien- « faiteur d'autre motif que celui de bien faire, et sans « demander au pauvre nécessiteux d'autre condition que « celle du besoin. Elle accepte avec une profonde et sen- « sible reconnaissance le don que l'auguste veuve vous a « chargé de lui confier pour être employé au soulage- « ment de nos malheureux frères victimes du fléau qui « désole la capitale.

« Elle fera avec la plus exacte fidélité la répartition « des quatre mille francs que vous m'avez remis de sa « part, dont ma lettre est une nouvelle quittance, mais « dont j'aurai l'honneur de vous envoyer l'état de dis- « tribution lorsque les intentions de la bienfaisance au- « ront été remplies.

« Veuillez, monsieur le vicomte, faire agréer à « madame la duchesse de Berry les remercîments d'un « pasteur et d'un père qui, chaque jour, offre à Dieu « sa vie pour ses brebis et ses enfants, et qui appelle « de tout côté les secours capables d'égaler leurs mi- « sères. Son cœur royal a trouvé déjà en lui-même sans « doute sa récompense du sacrifice qu'elle consacre à nos « infortunes; la religion lui assure de plus l'effet des di-

« vines promesses consignées au livre des béatitudes
« pour ceux qui *font miséricorde*.

« La répartition a été faite sur-le-champ entre
« MM. les curés des douze principales paroisses de Paris,
« auxquels j'ai adressé la lettre dont je joins ici la copie.

« Recevez, monsieur le vicomte, l'assurance, etc.

« HYACINTHE, archevêque de Paris. »

On est toujours émerveillé de savoir à quel point la religion convient au style même, et donne aux lieux communs une gravité et une convenance que l'on sent tout d'abord. Ceci contraste avec le tas de lettres anonymes qui se sont mêlées aux lettres que je viens de citer. L'orthographe de ces lettres anonymes est assez correcte, l'écriture jolie; elles sont, à proprement parler, *littéraires*, comme la révolution de Juillet. Ce sont les jalousies, les haines, les vanités écrivassières, à l'aise sous l'inviolabilité d'une poltronnerie qui, ne montrant pas son visage, ne peut pas être rendue visible par un soufflet.

ÉCHANTILLONS.

« Voudrais-tu bien nous dire, vieux républiquin-
« quiste, le jour que tu voudras graisser tes maucas-
« sines? il nous sera facile de te procurer de la graisse
« de chouans, et si tu voulais du sang de tes amis pour
« écrire leur histoire, il n'en manque pas dans la boue
« de Paris, son élément.

« Vieux brigand, demande à ton scélérat et digne
« ami Fitz-James si la pierre qu'il a reçue dans la partie

« féodale lui a fait plaisir. Tas de canailles, nous vous « arracherons les tripes du ventre, etc., etc. »

Dans une autre missive, on voit une potence très-bien dessinée avec ces mots :

« Mets-toi aux genoux d'un prêtre, fais acte de « contrition, car on veut ta vieille tête pour finir tes « trahisons. »

Au surplus, le choléra dure encore : la réponse que j'adresserais à un adversaire connu ou inconnu lui arriverait peut-être lorsqu'il serait couché sur le seuil de sa porte. S'il était au contraire destiné à vivre, où sa réplique me parviendrait-elle? peut-être dans ce lieu de repos, dont aujourd'hui personne ne peut s'effrayer, surtout nous autres hommes qui avons étendu nos années entre la terreur et la peste, premier et dernier horizon de notre vie. Trêve : laissons passer les cercueils.

CONVOI DU GÉNÉRAL LAMARQUE.

Paris, rue d'Enfer, 10 juin 1832.

Le convoi du général Lamarque a amené deux journées sanglantes et la victoire de la quasi-légitimité sur le parti républicain. Ce parti incomplet et divisé a fait une résistance héroïque.

On a mis Paris en état de siége : c'est la censure sur la plus grande échelle possible, la censure à la manière de la Convention, avec cette différence qu'une commission militaire remplace le tribunal révolutionnaire. On fait fusiller en juin 1832 les hommes qui remportèrent la victoire en juillet 1830; cette même école polytechnique, cette même artillerie de la garde nationale, on les sa-

crifie; elles conquirent le pouvoir pour ceux qui les foudroient, les désavouent et les licencient. Les républicains ont certainement le tort d'avoir préconisé des mesures d'anarchie et de désordre; mais que n'employâtes-vous d'aussi nobles bras à nos frontières? ils nous auraient délivrés du joug ignominieux de l'étranger. Des têtes généreuses, exaltées, ne seraient pas restées à fermenter dans Paris, à s'enflammer contre l'humiliation de notre politique extérieure et contre la foi-mentie de la royauté nouvelle. Vous avez été impitoyables, vous qui, sans partager les périls des trois journées, en avez recueilli le fruit. Allez maintenant avec les mères reconnaître les corps de ces décorés de Juillet, de qui vous tenez places, richesses, honneurs. Jeunes gens, vous n'obtenez pas tous le même sort sur le même rivage! Vous avez un tombeau sous la colonnade du Louvre et une place à la Morgue; les uns pour avoir ravi, les autres pour avoir donné une couronne. Vos noms, qui les sait, vous sacrificateurs et victimes à jamais ignorés d'une révolution mémorable? Le sang dont sont cimentés les monuments que les hommes admirent est-il connu? Les ouvriers qui bâtirent la grande pyramide pour le cadavre d'un roi sans gloire dorment oubliés dans le sable auprès de l'indigente racine qui servit à les nourrir pendant leur travail.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

MADAME LA DUCHESSE DE BERRY DESCEND EN PROVENCE ET ARRIVE DANS LA VENDÉE.

Madame la duchesse de Berry n'a pas eu plutôt sanctionné la mesure des 12,000 francs qu'elle s'est em-

barquée pour sa fameuse aventure. Le soulèvement de Marseille a manqué; il ne restait plus qu'à tenter l'Ouest: mais la gloire vendéenne est une gloire à part; elle vivra dans nos fastes; toutefois, les trois quarts et demi de la France ont choisi une autre gloire, objet de jalousie ou d'antipathie; la Vendée est une oriflamme vénérée et admirée dans le trésor de Saint-Denis, sous laquelle désormais la jeunesse et l'avenir ne se rangeront plus.

Madame, débarquée comme Bonaparte sur la côte de Provence, n'a pas vu le drapeau blanc voler de clocher en clocher : trompée dans son attente, elle s'est trouvée presque seule à terre avec M. de Bourmont. Le maréchal voulait lui faire repasser sur-le-champ la frontière; elle a demandé la nuit pour y penser; elle a bien dormi parmi les rochers au bruit de la mer; le matin en se réveillant elle a trouvé un noble songe dans sa pensée: « Puisque je suis sur le sol de la France, je ne m'en irai « pas : partons pour la Vendée. » M. de ***, averti par un homme fidèle, l'a prise dans sa voiture comme sa femme, a traversé avec elle toute la France et est venu la déposer à ***; elle est demeurée quelque temps dans un château sans être reconnue de personne, excepté du curé du lieu; le maréchal Bourmont doit la rejoindre en Vendée par une autre route.

Instruits de tout cela à Paris, il nous était facile de prévoir le résultat. L'entreprise a pour la cause royaliste un autre inconvénient; elle va découvrir la faiblesse de cette cause et dissiper les illusions. Si Madame ne fût point descendue dans la Vendée, la France aurait toujours cru qu'il y avait dans l'Ouest un camp royaliste au repos, comme je l'appelais.

Mais enfin, il restait encore un moyen de sauver Madame et de jeter un nouveau voile sur la vérité : il fallait que la princesse partît immédiatement ; arrivée à ses risques et périls comme un brave général qui vient passer son armée en revue, tempérer son impatience et son ardeur, elle aurait déclaré être accourue pour dire à ses soldats que le moment d'agir n'était point encore favorable, qu'elle reviendrait se mettre à leur tête quand l'occasion l'appellerait. Madame aurait du moins montré une fois un Bourbon aux Vendéens : les ombres des Cathelineau, des d'Elbée, des Bonchamps, des La Rochejaquelein, des Charette se fussent réjouies.

Notre comité s'est rassemblé : tandis que nous discourions, arrive de Nantes un capitaine qui nous apprend le lieu habité par l'héroïne. Le capitaine est un beau jeune homme, brave comme un marin, original comme un Breton. Il désapprouvait l'entreprise ; il la trouvait insensée ; mais il disait : « Si Madame ne s'en va pas, il « s'agit de mourir et voilà tout ; et puis, messieurs du « conseil, faites pendre Walter Scott, car c'est lui qui est « le vrai coupable. » Je fus d'avis d'écrire notre sentiment à la princesse. M. Berryer, se disposant à aller plaider un procès à Quimper, s'est généreusement proposé pour porter la lettre et voir Madame s'il le pouvait. Quand il a fallu rédiger le billet, personne ne se souciait de l'écrire : je m'en suis chargé.

Notre messager est parti, et nous avons attendu l'événement. J'ai bientôt reçu, par la poste, le billet suivant qui n'avait point été cacheté et qui, sans doute, avait passé sous les yeux de l'autorité :

« Angoulême, 7 juin

« Monsieur le vicomte,

« J'avais reçu et transmis votre lettre de vendredi « dernier, lorsque, dans la journée de dimanche, le « préfet de la Loire-Inférieure m'a fait inviter à quitter « la ville de Nantes. J'étais en route et aux portes d'An- « goulême; je viens d'être conduit devant le préfet qui « m'a notifié un ordre de M. de Montalivet qui prescrit « de me reconduire à Nantes sous l'escorte de la gendar- « merie. Depuis mon départ de Nantes, le département « de la Loire-Inférieure est mis en état de siége : par ce « transport tout illégal, on me soumet donc aux lois « d'exception. J'écris au ministre pour lui demander de « me faire appeler à Paris; il a ma lettre par ce même « courrier. Le but de mon voyage à Nantes paraît être « tout à fait mal interprété. Jugez dans votre prudence « si vous jugeriez convenable d'en parler au ministre. « Je vous demande pardon de vous faire cette demande; « mais je ne peux l'adresser qu'à vous.

« Croyez, je vous prie, monsieur le vicomte, à mon « vieil et sincère attachement, comme à mon profond « respect.

« Votre tout dévoué serviteur,

« BERRYER fils.

« P. S. — Il n'y a pas un moment à perdre si vous « voulez bien voir le ministre. Je me rends à Tours où « ses nouveaux ordres me trouveront encore dans la

« journée de dimanche; il peut les transmettre ou par « le télégraphe ou par estafette. »

J'ai fait connaître à M. Berryer, par cette réponse, le parti que j'avais pris :

« Paris, 10 juin 1832.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée d'Angou- « lême le 7 de ce mois. Il était trop tard pour que je visse « monsieur le ministre de l'intérieur, comme vous le « désiriez; mais je lui ai écrit immédiatement en lui fai- « sant passer votre propre lettre incluse dans la mienne. « J'espère que la méprise qui a occasionné votre arresta- « tion sera bientôt reconnue et que vous serez rendu à « la liberté et à vos amis, au nombre desquels je vous « prie de me compter. Mille compliments empressés et « nouvelle assurance de mon entier et sincère dévoue- « ment.

« CHATEAUBRIAND. »

Voici ma lettre au ministre de l'intérieur :

« Paris, ce 9 juin 1832.

« Monsieur le ministre de l'intérieur,

« Je reçois à l'instant la lettre ci-incluse. Comme il « est vraisemblable que je ne pourrais parvenir jusqu'à « vous aussi promptement que le désire M. Berryer, je « prends le parti de vous envoyer sa lettre. Sa réclama- « tion me semble juste : il sera innocent à Paris comme à

« Nantes et à Nantes comme à Paris ; c'est ce que l'auto-
« rité reconnaîtra, et elle évitera, en faisant droit à la ré-
« clamation de M. Berryer, de donner à la loi un effet
« rétroactif. J'ose tout espérer, monsieur le comte, de
« votre impartialité.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« CHATEAUBRIAND. »

MON ARRESTATION.

Paris, rue d'enfer, fin juillet 1832.

Un de mes vieux amis, M. Frisell, Anglais, venait de perdre à Passy sa fille unique, âgée de dix-sept ans. J'étais allé le 19 juin à l'enterrement de la pauvre Élisa, dont la jolie madame Delessert terminait le portrait quand la mort y mit le dernier coup de pinceau. Revenu dans ma solitude, rue d'Enfer, je m'étais couché plein de ces mélancoliques pensées qui naissent de l'association de la jeunesse, de la beauté et de la tombe. Le 20 juin, à quatre heures du matin, Baptiste, à mon service depuis longtemps, entre dans ma chambre, s'approche de mon lit et me dit : « Monsieur, la cour est pleine d'hommes qui se sont placés à toutes les portes, après avoir forcé Desbrosses à ouvrir la porte cochère, et voilà trois *messieurs* qui veulent vous parler. » Comme il achevait ces mots, les *messieurs* entrent, et le chef, s'approchant très-poliment de mon lit, me déclare qu'il a ordre de m'arrêter et de me mener à la préfecture de police. Je lui demandai si le soleil était levé, ce qu'exigeait la loi, et s'il

était porteur d'un ordre légal : il ne me répondit rien r le soleil, mais il m'exhiba la signification suivante :

Copie :

PRÉFECTURE DE POLICE.

« De par le roi ;

« Nous, conseiller d'État, préfet de police,

« Vu les renseignements à nous parvenus ;

« En vertu de l'article 10 du Code d'instruction cri-« minelle ;

« Requérons le commissaire, ou autre en cas d'em-« pêchement, de se transporter chez M. le vicomte de « Chateaubriand et partout où besoin sera, prévenu de « complot contre la sûreté de l'État, à l'effet d'y recher-« cher et saisir tous papiers, correspondances, écrits, « contenant des provocations à des crimes et délits contre « la paix publique ou susceptibles d'examen, ainsi que « tous objets séditieux ou armes dont il serait détenteur. »

Tandis que je lisais la déclaration *du grand complot contre la sûreté de l'État,* dont moi chétif j'étais prévenu, le capitaine des mouchards dit à ses subordonnés : « Messieurs, faites votre devoir ! » Le devoir de ces messieurs était d'ouvrir toutes les armoires, de fouiller toutes les poches, de se saisir de tous papiers, lettres et documents, de lire iceux, si faire se pouvait, et de découvrir toutes armes, comme il appert aux termes du susdit mandat.

Après lecture prise de la pièce, m'adressant au respectable chef de ces voleurs d'hommes et de libertés : « Vous savez, monsieur, que je ne reconnais point votre « gouvernement, que je proteste contre la violence que

« vous me faites; mais comme je ne suis pas le plus fort « et que je n'ai nulle envie de me colleter avec vous, je « vais me lever et vous suivre : donnez-vous, je vous prie, « la peine de vous asseoir. »

Je m'habillai et, sans rien prendre avec moi, je dis au vénérable commissaire : « Monsieur, je suis à vos « ordres : allons-nous à pied? — Non, monsieur, j'ai eu « soin de vous amener un fiacre. — Vous avez bien de la « bonté : monsieur, partons; mais souffrez que j'aille dire « adieu à madame de Chateaubriand. Me permettez-vous « d'entrer seul dans la chambre de ma femme? — Mon- « sieur, je vous accompagnerai jusqu'à la porte et je « vous attendrai. — Très-bien, monsieur; » et nous descendîmes.

Partout sur mon chemin je trouvai ses sentinelles; on avait posé une vedette jusque sur le boulevard à une petite porte qui s'ouvre à l'extrémité de mon jardin. Je dis au chef : « Ces précautions-là étaient très-inutiles; je « n'ai pas la moindre envie de vous fuir et de m'échap- « per. » Les messieurs avaient bousculé mes papiers, mais n'avaient rien pris. Mon grand sabre de Mamelouck fixa leur attention; ils se parlèrent tout bas et finirent par laisser l'arme sous un tas d'in-folios poudreux, au milieu desquels elle gisait avec un crucifix de bois jaune que j'avais apporté de la Terre sainte.

Cette pantomime m'aurait presque donné envie de rire, mais j'étais cruellement tourmenté pour madame de Chateaubriand. Quiconque la connaît, connaît aussi la tendresse qu'elle me porte, ses frayeurs, la vivacité de son imagination et le misérable état de sa santé : cette descente de la police et mon enlèvement pouvaient lui

faire un mal affreux. Elle avait déjà entendu quelque bruit et je la trouvai assise dans son lit, écoutant tout effrayée, lorsque j'entrai dans sa chambre à une heure si extraordinaire.

« Ah! bon Dieu! s'écria-t-elle : êtes-vous malade? « Ah! bon Dieu, qu'est-ce qu'il y a? qu'est-ce qu'il y a? » et il lui prit un tremblement. Je l'embrassai ayant peine à retenir mes larmes, et je lui dis : « Ce n'est rien, on « m'envoie chercher pour faire ma déclaration comme « témoin dans une affaire relative à un procès de presse. « Dans quelques heures tout sera fini et je vais revenir « déjeuner avec vous. »

Le mouchard était resté à la porte ouverte; il voyait cette scène, et je lui dis en allant me remettre entre ses mains : « Vous voyez, monsieur, l'effet de votre visite un « peu matinale. » Je traversai la cour avec mes recors; trois d'entre eux montèrent avec moi dans le fiacre, le reste de l'escouade accompagnait à pied la capture et nous arrivâmes sans encombre dans la cour de la préfecture de police.

Le geôlier qui devait me mettre en souricière n'était pas levé, on le réveilla en frappant à son guichet, et il alla préparer mon gîte. Tandis qu'il s'occupait de son œuvre, je me promenais dans la cour de long en large avec le sieur Léotaud qui me gardait. Il causait et me disait amicalement, car il était très-honnête : « Monsieur « le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous remettre; je vous « ai présenté les armes plusieurs fois lorsque vous étiez « ministre et que vous veniez chez le roi : je servais dans « les gardes du corps : mais que voulez-vous! on a une « femme, des enfants; il faut vivre! — Vous avez raison,

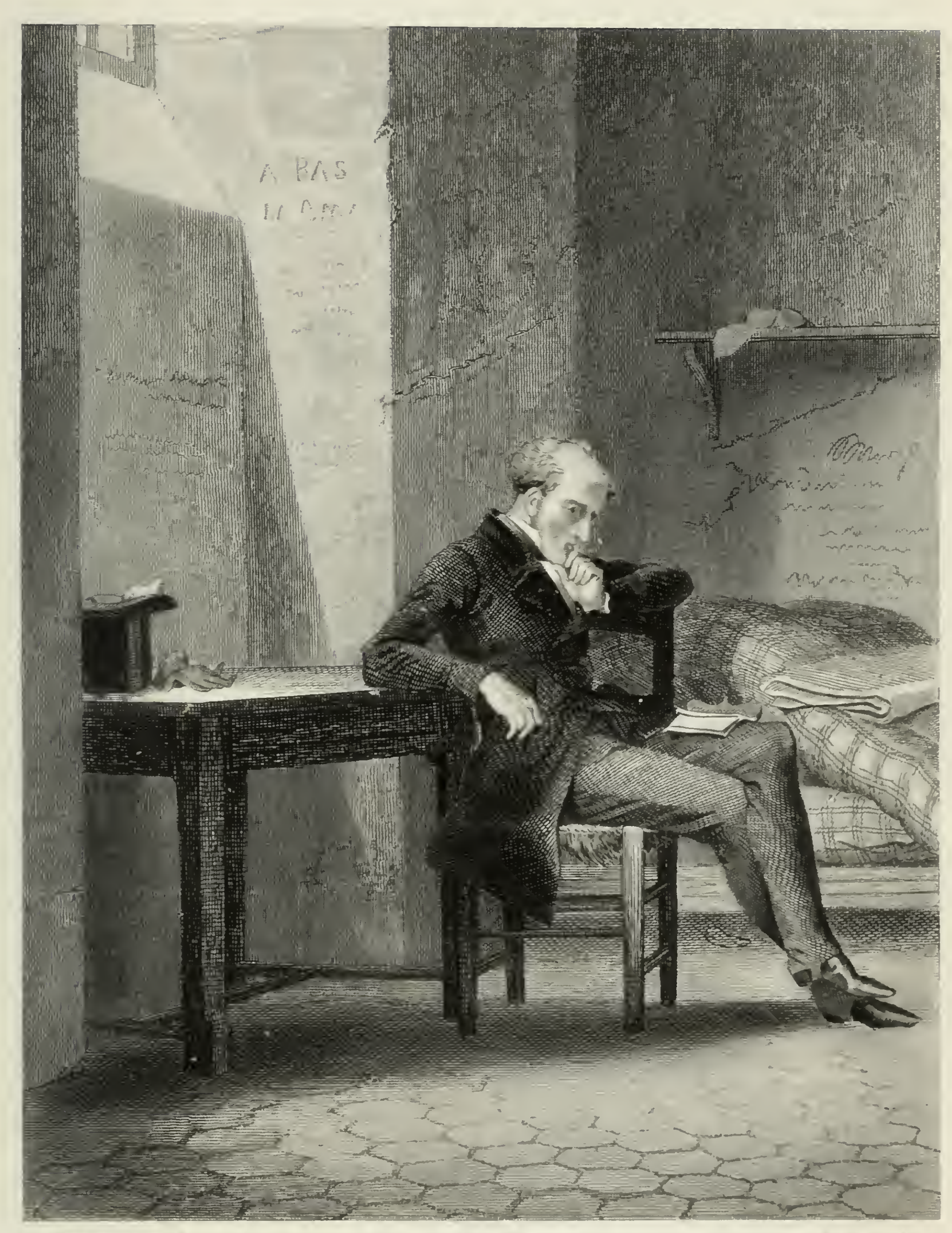
« monsieur Léotaud : combien ça vous rapporte-t-il ? — « Ah ! monsieur le vicomte, c'est selon les captures... Il y « a des gratifications tantôt bien, tantôt mal, comme à la « guerre. »

Pendant ma promenade, je voyais rentrer les mouchards dans différents déguisements comme des masques le mercredi des Cendres à la descente de la Courtille : ils venaient rendre compte des faits et gestes de la nuit. Les uns étaient habillés en marchands de salade, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts de la halle, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgue ; les autres étaient coiffés de perruques sous lesquelles paraissaient des cheveux d'une autre couleur ; les autres avaient barbes, moustaches et favoris postiches ; les autres traînaient les jambes comme de respectables invalides et portaient un éclatant ruban rouge à leur boutonnière. Ils s'enfonçaient dans une petite cour et bientôt revenaient sous d'autres costumes, sans moustaches, sans barbes, sans favoris, sans perruques, sans hottes, sans jambes de bois, sans bras en écharpe : tous ces oiseaux du lever de l'aurore de la police s'envolaient et disparaissaient avec le jour grandissant. Mon logis étant prêt, le geôlier vint nous avertir, et M. Léotaud, chapeau bas, me conduisit jusqu'à la porte de l'honnête demeure et me dit, en me laissant aux mains du geôlier et de ses aides : « Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous « saluer : au plaisir de vous revoir. » La porte d'entrée se referma sur moi. Précédé du geôlier qui tenait les clefs et de ses deux garçons qui me suivaient pour m'empêcher de rebrousser chemin, j'arrivai par un étroit escalier au deuxième étage. Un petit corridor noir me

conduisit à une porte; le guichetier l'ouvrit: j'entrai après lui dans ma case. Il me demanda si je n'avais besoin de rien: je lui répondis que je déjeunerais dans une heure. Il m'avertit qu'il y avait un café et un restaurateur qui fournissaient aux prisonniers tout ce qu'ils désiraient pour leur argent. Je priai mon gardien de me faire apporter du thé et, s'il le pouvait, de l'eau chaude et froide et des serviettes. Je lui donnai vingt francs d'avance : il se retira respectueusement en me promettant de revenir.

Resté seul, je fis l'inspection de mon bouge : il était un peu plus long que large, et sa hauteur pouvait être de sept à huit pieds. Les cloisons, tachées et nues, étaient barbouillées de la prose et des vers de mes devanciers, et surtout du griffonnage d'une femme qui disait force injures au juste-milieu. Un grabat à draps sales occupait la moitié de ma loge; une planche, supportée par deux tasseaux, placée contre le mur, à deux pieds au-dessus du grabat, servait d'armoire au linge, aux bottes et aux souliers des détenus; une chaise et un meuble infâme composaient le reste de l'ameublement.

Mon fidèle gardien m'apporta les serviettes et les cruches d'eau que je lui avais demandées; je le suppliai d'ôter du lit les draps sales, la couverture de laine jaunie, d'enlever le seau qui me suffoquait et de balayer mon bouge après l'avoir arrosé. Toutes les œuvres du juste-milieu étant emportées, je me fis la barbe; je m'inondai des flots de ma cruche, je changeai de linge : madame de Chateaubriand m'avait envoyé un petit paquet; je rangeai sur la planche au-dessus du lit toutes mes affaires comme dans la cabine d'un vaisseau. Quand



Mr DE CHATEAUBRIAND

à la préfecture de police

Garnier frères, Éditeurs

cela fut fait, mon déjeuner arriva et je pris mon thé sur ma table *bien lavée* et que je recouvris d'une serviette blanche. On vint bientôt chercher les ustensiles de mon festin matinal et on me laissa seul dûment enfermé.

Ma loge n'était éclairée que par une fenêtre grillée qui s'ouvrait fort haut; je plaçai ma table sous cette fenêtre et je montai sur cette table pour respirer et jouir de la lumière. A travers les barreaux de ma cage à voleur, je n'apercevais qu'une cour ou plutôt un passage sombre et étroit, des bâtiments noirs autour desquels tremblotaient des chauves-souris. J'entendais le cliquetis des clefs et des chaînes, le bruit des sergents de ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des armes, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlements de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène ami. Je distinguais ces mots de Benoît entre les exclamations confuses de la peur et du repentir : « Ah! ma mère! « ma pauvre mère! » Je voyais l'envers de la société, les plaies de l'humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde.

Je remercie les hommes de lettres, grands partisans de la liberté de la presse, qui naguère m'avaient pris pour leur chef et combattaient sous mes ordres; sans eux, j'aurais quitté la vie sans savoir ce que c'était que la prison, et cette épreuve-là m'aurait manqué. Je reconnais à cette attention délicate le génie, la bonté, la générosité, l'honneur, le courage des hommes de plume en place. Mais, après tout, qu'est-ce que cette courte épreuve? Le Tasse a passé des années dans un cachot et je me plaindrais! Non; je n'ai pas le fol orgueil de mesurer mes

contradictions de quelques heures avec les sacrifices prolongés des immortelles victimes dont l'histoire a conservé les noms.

Au surplus, je n'étais point du tout malheureux ; le génie de mes grandeurs passées et de ma *gloire* âgée de trente ans ne m'apparut point; mais ma muse d'autrefois, bien pauvre, bien ignorée, vint rayonnante m'embrasser par ma fenêtre : elle était charmée de mon gîte et tout inspirée ; elle me retrouvait comme elle m'avait vu dans ma misère à Londres, lorsque les premiers songes de René flottaient dans ma tête. Qu'allions-nous faire, la solitaire du Pinde et moi ? Une chanson à l'instar de ce pauvre poëte Lovelace qui, dans les geôles des Communes anglaises, chantait le roi Charles Ier, son maître? Non ; la voix d'un prisonnier m'aurait semblé de mauvais augure pour mon petit roi Henri V : c'est du pied de l'autel qu'il faut adresser des hymnes au malheur. Je ne chantai donc point la couronne tombée d'un front innocent ; je me contentai de dire une autre couronne blanche aussi, déposée sur le cercueil d'une jeune fille ; je me souvins d'Élisa Frisell, que j'avais vu enterrer la veille dans le cimetière de Passy. Je commençai quelques vers élégiaques d'une épitaphe latine ; mais voilà que la quantité d'un mot m'embarrassa ; vite je saute en bas de la table où j'étais juché, appuyé contre les barreaux de la fenêtre, et je cours frapper de grands coups de poing dans ma porte. Les cavernes d'alentour retentirent ; le geôlier monte épouvanté, suivi de deux gendarmes ; il ouvre mon guichet, et je lui crie, comme aurait fait Santeuil : « Un *Gradus !* un *Gradus !* » Le geôlier écarquillait les yeux, les gendarmes croyaient que je

révélais le nom d'un de mes complices; ils m'auraient mis volontiers les poucettes; je m'expliquai; je donnai de l'argent pour acheter le livre, et on alla demander un *Gradus* à la police étonnée.

Tandis que l'on s'occupait de ma commission, je regrimpai sur ma table, et, changeant d'idée sur ce trépied, je me mis à composer des strophes sur la mort d'Élisa; mais au milieu de mon inspiration, vers trois heures, voilà que des huissiers entrent dans ma cellule et m'appréhendent au corps sur les rives du Permesse : ils me conduisent chez le juge d'instruction qui instrumentait dans un greffe obscur, en face de ma geôle, de l'autre côté de la cour. Le juge, jeune robin fat et gourmé, m'adresse les questions d'usage sur mes nom, prénoms, âge, demeure. Je refusai de répondre et de signer quoi que ce fût, ne reconnaissant point l'autorité politique d'un gouvernement qui n'avait pour lui ni l'ancien droit héréditaire ni l'élection du peuple, puisque la France n'avait point été consultée et qu'aucun congrès national n'avait été assemblé. Je fus reconduit à ma souricière.

A six heures on m'apporta mon dîner, et je continuai à tourner et retourner dans ma tête les vers de mes stances, improvisant quand et quand un air qui me semblait charmant. Madame de Chateaubriand m'envoya un matelas, un traversin, des draps, une couverture de coton, des bougies et les livres que je lis la nuit. Je fis mon ménage et toujours chantonnant :

Il descend le cercueil et les roses sans taches,

ma romance de la jeune fille et de la jeune fleur se trouva faite :

Il descend le cercueil et les roses sans taches
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur;
Terre, tu les portas et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah ! ne les rends jamais à ce monde profane,
A ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur;
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élisa, si légère d'années!
Tu ne sens plus du jour le poids et la chaleur.
Vous avez achevé vos fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Mais ton père, Élisa, sur la tombe s'incline;
De ton front jusqu'au sien a monté la pâleur.
Vieux chêne!... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur!

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

PASSAGE DE MA LOGE DE VOLEUR AU CABINET DE TOILETTE DE MADEMOISELLE GISQUET. ACHILLE DE HARLAY.

Je commençais à me déshabiller; un bruit de voix se fit entendre; ma porte s'ouvre, et M. le préfet de police, accompagné de M. Nay, se présente. Il me fit mille excuses de la prolongation de ma détention au dépôt; il m'apprit que mes amis, le duc de Fitz-James et le baron Hyde de Neuville, avaient été arrêtés comme moi, et que dans l'encombrement de la préfecture on ne savait où placer les personnes que la justice croyait devoir interpeller. « Mais, ajouta-t-il, vous allez venir chez moi,

« monsieur le vicomte, et vous choisirez dans mon ap-
« partement ce qui vous conviendra le mieux. »

Je le remerciai et je le priai de me laisser dans mon trou ; j'en étais déjà tout charmé, comme un moine de sa cellule. M. le préfet se refusa à mes instances, et il me fallut dénicher. Je revis les salons que j'avais quittés depuis le jour où M. le préfet de police de Bonaparte m'avait fait venir pour m'inviter à m'éloigner de Paris. M. Gisquet et madame Gisquet m'ouvrirent toutes leurs chambres en me priant de désigner celle que je voudrais occuper. M. Nay me proposa de me céder la sienne. J'étais confus de tant de politesse ; j'acceptai une petite pièce écartée qui donnait sur le jardin et qui, je crois, servait de cabinet de toilette à mademoiselle Gisquet ; on me permit de garder mon domestique qui coucha sur un matelas en dehors de ma porte, à l'entrée d'un étroit escalier plongeant dans le grand appartement de madame Gisquet. Un autre escalier conduisait au jardin ; mais celui-là me fut interdit, et chaque soir on plaçait une sentinelle au bas contre la grille qui sépare le jardin du quai. Madame Gisquet est la meilleure femme du monde, et mademoiselle Gisquet est très-jolie et fort bonne musicienne. Je n'ai qu'à me louer des soins de mes hôtes : ils semblaient vouloir expier les douze heures de ma première reclusion.

Le lendemain de mon installation dans le cabinet de mademoiselle Gisquet, je me levai tout content, en me souvenant de la chanson d'Anacréon sur la toilette d'une jeune Grecque ; je mis la tête à la fenêtre : j'aperçus un petit jardin bien vert, un grand mur masqué par un vernis du Japon ; à droite, au fond du jardin, des bu-

reaux où l'on entrevoyait d'agréables commis de la police, comme de belles nymphes parmi des lilas; à gauche, le quai de la Seine, la rivière et un coin du vieux Paris, dans la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Le son du piano de mademoiselle Gisquet parvenait jusqu'à moi avec la voix des mouchards qui demandaient quelques chefs de division pour faire leur rapport.

Comme tout change dans ce monde! Ce petit jardin anglais romantique de la police était un lambeau déchiré et biscornu du jardin français, à charmilles taillées au ciseau, de l'hôtel du premier président de Paris. Cet ancien jardin occupait, en 1580, l'emplacement de ce paquet de maisons qui borne la vue au nord et au couchant, et il s'étendait jusqu'au bord de la Seine. Ce fut là qu'après la journée des barricades, le duc de Guise vint visiter Achille de Harlay : « Il trouva le premier président qui « se pourmenoit dans son jardin. lequel s'estonna si peu « de sa venue, qu'il ne daigna seulement pas tourner la « tète ni discontinuer sa pourmenade commencée, la- « quelle achevée qu'elle fut, et estant au bout de son « allée, il retourna, et en retournant il vit le duc de « Guise qui venoit à lui; alors ce grave magistrat, haus- « sant la voix, lui dit : *C'est grand'pitié que le valet chasse « le maistre; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à « mon roy, et mon corps est entre les mains des méchans; qu'on « en fasse ce qu'on voudra.* » L'Achille de Harlay qui se *pourmène* aujourd'hui dans ce jardin est M. Vidocq, et le duc de Guise, Coco Lacour; nous avons changé les grands hommes pour les grands principes. Comme nous sommes libres maintenant! comme j'étais libre surtout à ma fenêtre, témoin ce bon gendarme en faction au bas de mon

escalier et qui se préparait à me tirer au vol s'il m'eût poussé des ailes! il n'y avait pas de rossignol dans mon jardin, mais il y avait beaucoup de moineaux fringants, effrontés et querelleurs que l'on trouve partout, à la campagne, à la ville, dans les palais, dans les prisons, et qui se perchent tout aussi gaiement sur l'instrument de mort que sur un rosier : à qui peut s'envoler, qu'importent les souffrances de la terre!

Rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

JUGE D'INSTRUCTION : M. DESMORTIERS.

Madame de Chateaubriand obtint la permission de me voir. Elle avait passé treize mois, sous la Terreur, dans les prisons de Rennes avec mes deux sœurs Lucile et Julie; son imagination, restée frappée, ne peut plus supporter l'idée d'une prison. Ma pauvre femme eut une violente attaque de nerfs en entrant à la préfecture, et ce fut une obligation de plus que j'eus au juste-milieu. Le second jour de ma détention, le juge d'instruction, le sieur Desmortiers, m'arriva accompagné de son greffier.

M. Guizot avait fait nommer procureur général à la cour royale de Rennes un M. Hello, écrivain, et par conséquent envieux et irritable comme tout ce qui barbouille du papier dans un parti triomphant.

Le protégé de M. Guizot, trouvant mon nom et ceux de M. le duc de Fitz-James et de M. Hyde de Neuville mêlés dans le procès que l'on poursuivait à Nantes contre M. Berryer, écrivit au ministre de la justice que, s'il était le maître, il ne manquerait pas de nous faire arrêter et

de nous joindre au procès, à la fois comme complices et comme pièces de conviction. M. de Montalivet avait cru devoir céder aux avis de M. Hello; il fut un temps où M. de Montalivet venait humblement chez moi prendre mes conseils et mes idées sur les élections et la liberté de la presse. La Restauration. qui a fait un pair de M. de Montalivet, n'a pu en faire un homme d'esprit, et voilà sans doute pourquoi elle lui fait *mal au cœur* aujourd'hui.

M. Desmortiers, le juge d'instruction, entra donc dans ma petite chambre; un air doucereux était étendu comme une couche de miel sur un visage contracté et violent.

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.

M. Desmortiers était naguère de la congrégation, grand communiant, grand légitimiste, grand partisan des ordonnances, et devenu forcené juste-milieu. Je priai cet animal de s'asseoir avec toute la politesse de l'ancien régime; je lui approchai un fauteuil; je mis devant son greffier une petite table, une plume et de l'encre; je m'assis en face de M. Desmortiers, et il me lut d'une voix bénigne les petites accusations qui, dûment prouvées, m'auraient tendrement fait couper le cou : après quoi, il passa aux interrogations.

Je déclarai de nouveau que, ne reconnaissant point l'ordre politique existant, je n'avais rien à répondre, que je ne signerais rien, que tous ces procédés judiciaires étaient superflus, qu'on pouvait s'en épargner la peine et passer outre; que je serais du reste toujours charmé d'avoir l'honneur de recevoir M. Desmortiers.

Je vis que cette manière d'agir mettait en fureur le saint homme, qu'ayant partagé mes opinions, ma conduite lui semblait une satire de la sienne ; à ce ressentiment se mêlait l'orgueil du magistrat qui se croyait blessé dans ses fonctions. Il voulut raisonner avec moi ; je ne pus jamais lui faire comprendre la différence qui existe entre l'ordre *social* et l'ordre *politique*. Je me soumettais, lui dis-je, au premier, parce qu'il est de droit naturel ; j'obéissais aux lois civiles, militaires et financières, aux lois de police et d'ordre public ; mais je ne devais obéissance au droit politique qu'autant que ce droit émanait de l'autorité royale consacrée par les siècles, ou dérivant de la souveraineté du peuple. Je n'étais pas assez niais ou assez faux pour croire que le peuple avait été convoqué, consulté, et que l'ordre politique établi était le résultat d'un arrêt national. Si l'on me faisait un procès pour vol, meurtre, incendie et autres crimes et délits sociaux, je répondrais à la justice ; mais quand on m'intentait un procès politique, je n'avais rien à répondre à une autorité qui n'avait aucun pouvoir légal, et, par conséquent, rien à me demander.

Quinze jours s'écoulèrent de la sorte. M. Desmortiers, dont j'avais appris les fureurs (fureurs qu'il tâchait de communiquer aux juges), m'abordait d'un air confit, me disant : « Vous ne voulez donc pas me dire votre « illustre nom? » Dans un des interrogatoires, il me lut une lettre de Charles X au duc de Fitz-James, et où se trouvait une phrase honorable pour moi. « Eh bien ! « monsieur, lui dis-je, que signifie cette lettre? il est no- « toire que je suis resté fidèle à mon vieux roi, que « je n'ai pas prêté serment à Philippe. Au surplus, »

« suis vivement touché de la lettre de mon souverain « exilé. Dans le cours de ses prospérités, il ne m'a jamais « rien dit de semblable, et cette phrase me paye de « tous mes services. »

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

MA VIE CHEZ M. GISQUET. — JE SUIS MIS EN LIBERTÉ.

Madame Récamier, à qui tant de prisonniers ont dû consolation et délivrance, se fit conduire à ma nouvelle retraite. M. de Béranger descendit de Passy pour me dire en chanson, sous le règne de ses amis, ce qui se pratiquait dans les geôles au temps des miens : il ne pouvait plus me jeter au nez la Restauration. Mon gros vieux ami M. Bertin vint m'administrer les sacrements ministériels; une femme enthousiaste accourut de Beauvais afin *d'admirer* ma gloire; M. Villemain fit acte de courage; M. Dubois, M. Ampère, M. Lenormant, mes généreux et savants jeunes amis, ne m'oublièrent pas; l'avocat des républicains, M. Ch. Ledru, ne me quittait plus : dans l'espoir d'un procès, il grossissait l'affaire, et il eût payé de tous ses honoraires le bonheur de me défendre.

M. Gisquet m'avait offert, comme je vous l'ai dit, tous ses salons; mais je n'abusai pas de la permission. Seulement, un soir, je descendis pour entendre, assis entre lui et sa femme, mademoiselle Gisquet jouer du piano. Son père la gronda et prétendit qu'elle avait exécuté sa sonate moins bien que de coutume. Ce petit concert que mon hôte me donnait en famille, n'ayant que moi pour auditeur, était tout singulier. Pendant

que cette scène toute pastorale se passait dans l'intimité du foyer, des sergents de ville m'amenaient du dehors des confrères à coups de crosse de fusil et de bâton ferré; quelle paix et quelle harmonie régnaient pourtant au cœur de la police!

J'eus le bonheur de faire accorder une faveur toute semblable à celle dont je jouissais, la faveur de la geôle, à M. Ch. Philipon : condamné pour son talent à quelques mois de détention, il les passait dans une maison de santé à Chaillot; appelé en témoignage à Paris dans un procès, il profita de l'occasion et ne retourna pas à son gîte; mais il s'en repentit : dans le lieu où il se tenait caché, il ne pouvait plus voir à l'aise une enfant qu'il aimait; il regrette sa prison, et, ne sachant comment y rentrer, il m'écrivit la lettre suivante pour me prier de négocier cette affaire avec mon hôte :

« Monsieur,

« Vous êtes prisonnier et vous me comprendriez, ne « fussiez-vous pas Chateaubriand... Je suis prisonnier « aussi, prisonnier volontaire depuis la mise en état de « siége, chez un ami, chez un pauvre artiste comme moi. « J'ai voulu fuir la justice des conseils de guerre dont « j'étais menacé par la saisie de mon journal du 9 cou- « rant. Mais, pour me cacher, il a fallu me priver des « embrassements d'une enfant que j'idolâtre, d'une fille « adoptive âgée de cinq ans, mon bonheur et ma joie. « Cette privation est un supplice que je ne pourrais « supporter plus longtemps, c'est la mort! Je vais me « trahir et ils me jetteront à Sainte-Pélagie, où je ne « verrai ma pauvre enfant que rarement, s'ils le veulent

« encore, et à des heures données, où je tremblerai pour « sa santé et où je mourrai d'inquiétude, si je ne la vois « pas tous les jours.

« Je m'adresse à vous, monsieur, à vous légiti-« miste, moi républicain de tout cœur, à vous homme « grave et parlementaire, moi caricaturiste et partisan « de la plus âcre personnalité politique, à vous de qui « je ne suis nullement connu et qui êtes prisonnier « comme moi, pour obtenir de M. le préfet de police « qu'il me laisse rentrer dans la maison de santé où l'on « m'avait transféré. Je m'engage sur l'honneur à me « présenter à la justice toutes les fois que j'en serai « requis, et je renonce à me *soustraire à quelque tribunal* « *que ce soit,* si l'on veut me laisser avec ma pauvre « enfant.

« Vous me croirez, vous, monsieur, quand je parle « d'honneur et que je jure de ne pas m'enfuir, et je « suis persuadé que vous serez mon avocat, quoique « les profonds politiques puissent voir là une *nouvelle* « preuve d'alliance entre les légitimistes et les répu-« blicains, tous hommes dont les opinions s'accordent « si bien.

« Si à un tel hôte, à un tel avocat, on refusait « ce que je demande, je saurais que je n'ai plus rien « à espérer, et je me verrais pour *neuf mois* séparé « de ma pauvre Emma.

« Toujours, monsieur, quel que soit le résultat de « votre généreuse intervention, ma reconnaissance n'en « sera pas moins éternelle, car je ne douterai jamais « des pressantes sollicitations que votre cœur va vous « suggérer.

« Agréez, monsieur, l'expression de la plus sin-
« cère admiration et croyez-moi votre très-humble et
« très-dévoué serviteur,

« CH. PHILIPON,

« Propriétaire de *la Caricature* (journal),
« condamné à treize mois de prison. »

« Paris, le 21 juin 1832. »

J'obtins la faveur que M. Philipon demandait : il me remercia par un billet qui prouve, non la grandeur du service (lequel se réduisait à faire garder à Chaillot mon client par un gendarme), mais cette joie secrète des passions, qui ne peut être bien comprise que par ceux qui l'ont véritablement sentie.

« Monsieur,

« Je pars pour Chaillot avec ma chère enfant.

« Je voudrais vous remercier, mais je sens les mots
« trop froids pour exprimer ce que j'éprouve de recon-
« naissance ; j'ai eu raison de penser, monsieur, que
« votre cœur vous suggérerait d'éloquentes instances. Je
« suis sûr de ne pas me tromper en croyant qu'il vous
« dira que je ne suis point ingrat et qu'il vous peindra
« mieux que je ne le ferais le trouble de bonheur où
« votre bonté m'a mis.

« Agréez, je vous en prie, monsieur, mes très-sin-
« cères remercîments et daignez me croire votre servi-
« teur le plus affectionné de vos serviteurs,

« CHARLES PHILIPON. »

A cette singulière marque de mon crédit, j'ajouterai cet étrange témoignage de ma *renommée :* un jeune employé des bureaux de M. Gisquet m'adressa de très-beaux vers qui me furent remis par M. Gisquet lui-même; car enfin il faut être juste : si un gouvernement lettré m'attaquait ignoblement, les Muses me défendaient noblement; M. Villemain se prononça en ma faveur avec courage, et, dans le journal même des *Débats*, mon gros ami Bertin protesta, en signant son article contre mon arrestation. Voici ce que me dit le poëte qui signe *J. Chopin*, *employé au cabinet :*

A MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND,

A LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Un jour admirant ton génie,
J'osai te dédier des vers,
Et, comme un filet d'eau s'épanche au sein des mers,
Je portai ce tribut au dieu de l'harmonie.
Aujourd'hui l'infortune a passé sur ton front
Toujours serein dans la tempête.
Le présent fugitif, qu'est-ce pour le poëte?
Ta gloire restera.... nos haines passeront.
Ennemi généreux, ta voix mâle et puissante
A prêté son charme à l'erreur,
Mais ton éloquence entraînante
Fait toujours absoudre ton cœur.
Naguère un roi frappa ta noble indépendance ;
Tu fus grand devant sa rigueur...
Il tombe : banni de la France,
Tu ne vois plus que son malheur!
Ah ! qui pourrait sonder ton dévouement fidèle
Et forcer le torrent à détourner ses eaux ?
Mais lorsqu'un seul parti s'applaudit de ton zèle,
Ta gloire est à nous tous... reprends donc tes pinceaux.

J. Chopin,
Employé au cabinet.

Mademoiselle Noémi (je suppose que c'est le prénom de mademoiselle Gisquet) se promenait souvent seule dans le petit jardin un livre à la main. Elle jetait à la dérobée un regard vers ma fenêtre. Qu'il eût été doux d'être délivré de mes fers, comme Cervantes, par la fille de mon maître! Tandis que je prenais un air romantique, le beau et jeune M. Nay vint dissiper mon rêve. Je l'aperçus causant avec mademoiselle Gisquet de cet air qui ne nous trompe pas, nous autres créateurs de sylphides. Je dégringolai de mes nuages, je fermai ma fenêtre et j'abandonnai l'idée de laisser pousser ma moustache blanchie par le vent de l'adversité.

Après quinze jours, une ordonnance de non-lieu me rendit la liberté le 30 de juin, au grand bonheur de madame de Chateaubriand, qui serait morte, je crois, si ma détention se fût prolongée. Elle vint me chercher dans un fiacre; je le remplis de mon petit bagage aussi lestement que j'étais jadis sorti du ministère, et je rentrai dans la rue d'Enfer avec *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu.*

Si M. Gisquet allait par l'histoire à la postérité, peut-être y arriverait-il en assez mauvais état; je désire que ce que je viens d'écrire de lui serve ici de contre-poids à une renommée ennemie. Je n'ai eu qu'à me louer de ses attentions et de son obligeance; sans doute si j'avais été condamné, il ne m'eût pas laissé échapper, mais enfin lui et sa famille m'ont traité avec une convenance, un bon goût, un sentiment de ma position, de ce que j'étais et de ce que j'avais été, que n'ont point eus une administration lettrée et des légistes d'autant plus brutaux qu'ils agissaient contre le faible et qu'ils n'avaient pas peur.

De tous les gouvernements qui se sont élevés en France depuis quarante années, celui de Philippe est le seul qui m'ait jeté dans la loge des bandits; il a posé sur ma tête sa main, sur ma tète respectée même d'un conquérant irrité : Napoléon leva le bras et ne frappa pas. Et pourquoi cette colère? Je vais vous le dire : j'ose protester en faveur du droit contre le fait, dans un pays où j'ai demandé la liberté sous l'Empire, la gloire sous la Restauration; dans un pays où, solitaire, je compte non par frères, sœurs, enfants, joies, plaisirs, mais par tombeaux. Les derniers changements politiques m'ont séparé du reste de mes amis : ceux-ci sont allés à la fortune et passent tout engraissés de leur déshonneur auprès de ma pauvreté; ceux-là ont abandonné leurs foyers exposés aux insultes. Les générations si fort éprises de l'indépendance se sont vendues : communes dans leur conduite, intolérables dans leur orgueil, médiocres ou folles dans leurs écrits, je n'attends de ces générations que le dédain et je le leur rends; elles n'ont pas de quoi me comprendre; elles ignorent la foi à la chose jurée, l'amour des institutions généreuses, le respect de ses propres opinions, le mépris du succès et de l'or, la félicité des sacrifices, le culte de la faiblesse et du malheur.

Paris, fin de juillet 1832.

LETTRE A M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE, ET RÉPONSE.

Après l'ordonnance de non-lieu, il me restait un devoir à remplir. Le délit dont j'avais été prévenu se liait à celui pour lequel M. Berryer était en prévention

à Nantes. Je n'avais pu m'expliquer avec le juge d'instruction, puisque je ne reconnaissais pas la compétence du tribunal. Pour réparer le dommage que pouvait avoir causé à M. Berryer mon silence, j'écrivis à M. le ministre de la justice la lettre qu'on va lire, et que je rendis publique par la voie des journaux.

« Paris, ce 3 juillet 1832.

« Monsieur le ministre de la justice,

« Permettez-moi de remplir auprès de vous, dans « l'intérêt d'un homme trop longtemps privé de sa li- « berté, un devoir de conscience et d'honneur.

« M. Berryer fils, interrogé par le juge d'instruction « à Nantes le 18 du mois dernier, a répondu : *Qu'il avait « vu madame la duchesse de Berry; qu'il lui avait soumis avec « le respect dû à son rang, à son courage et à ses malheurs, « son opinion personnelle et celle d'honorables amis sur la si- « tuation actuelle de la France, et sur les conséquences de la « présence de Son Altesse Royale dans l'Ouest.*

« M. Berryer, développant avec son talent accou- « tumé ce vaste sujet, l'a résumé de la sorte : *Toute guerre « étrangère ou civile, en la supposant couronnée de succès, ne « peut ni soumettre ni rallier les opinions.*

« Questionné sur les honorables amis dont il venait « de parler, M. Berryer a dit noblement : *Que des hommes « graves lui ayant manifesté sur les circonstances présentes une « opinion conforme à la sienne, il avait cru devoir appuyer son « avis sur l'autorité du leur; mais qu'il ne les nommait pas « sans qu'ils y eussent consenti.*

« Je suis, monsieur le ministre de la justice, un de « ces hommes consultés par M. Berryer. Non-seulement « j'ai approuvé son opinion, mais j'ai rédigé une note « dans le sens de cette opinion même. Elle devait être « remise à madame la duchesse de Berry, dans le cas où « cette princesse se trouvât réellement sur le sol français, « ce que je ne croyais pas. Cette première note n'étant « pas signée, j'en écrivis une seconde que je signai et « par laquelle je suppliais encore plus instamment l'in- « trépide mère du petit-fils de Henri IV de quitter une « patrie que tant de discordes ont déchirée.

« Telle est la déclaration que je devais à M. Ber- « ryer. Le véritable coupable, s'il y a coupable, c'est « moi. Cette déclaration servira, j'espère, à la prompte « délivrance du prisonnier de Nantes; elle ne laissera « peser que sur ma tête l'inculpation d'un fait, très-in- « nocent sans doute, mais dont, en dernier résultat, j'ac- « cepte toutes les conséquences.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« CHATEAUBRIAND.

Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 84.

« Ayant écrit à M. le comte de Montalivet le 9 du « mois dernier, pour une affaire relative à M. Berryer, « M. le ministre de l'intérieur ne crut pas même devoir « me faire connaître qu'il avait reçu ma lettre : comme « il m'importe beaucoup de savoir le sort de celle que « j'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui à M. le ministre de « la justice, je lui serai infiniment obligé d'ordonner à « ses bureaux de m'en accuser réception.

« CH. »

La réponse de M. le ministre de la justice ne se fit pas attendre ; la voici :

« Paris, le 3 juillet.

« Monsieur le vicomte,

« La lettre que vous m'avez adressée, contenant des « renseignements qui peuvent éclairer la justice, je la « fais parvenir immédiatement au procureur du roi près « le tribunal de Nantes, afin qu'elle soit jointe aux pièces « de l'instruction commencée contre M. Berryer.

« Je suis avec respect, etc.,

« Le garde des sceaux,

« BARTHE. »

Par cette réponse M. Barthe se réservait gracieusement une nouvelle poursuite contre moi. Je me souviens des superbes dédains des grands hommes du juste-milieu, quand je laissais entrevoir la possibilité d'une violence exercée sur ma personne ou sur mes écrits. Eh! bon Dieu! pourquoi me parer d'un danger imaginaire? Qui s'embarrassait de mon opinion? qui songeait à toucher à un seul de mes cheveux? Amés et féaux du pot-au-feu, intrépides héros de la paix à tout prix, vous avez pourtant eu votre terreur de comptoir et de police, votre état de siége de Paris, vos mille procès de presse, vos commissions militaires pour condamner à mort l'auteur des *Cancans;* vous m'avez pourtant plongé dans vos geôles; la peine applicable à mon *crime* n'était rien moins que la peine capitale. Avec quel plaisir je vous

livrerais ma tête, si, jetée dans la balance de la justice, elle la faisait pencher du côté de l'honneur, de la gloire et de la liberté de ma patrie !

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

OFFRE DE MA PENSION DE PAIR PAR CHARLES X : MA RÉPONSE.

J'étais plus que jamais déterminé à reprendre mon exil; madame de Chateaubriand, effrayée de mon aventure, aurait déjà voulu être bien loin; il ne fut plus question que de chercher le lieu où nous dresserions nos tentes. La grande difficulté était de trouver quelque argent pour vivre en terre étrangère et pour payer d'abord une dette qui m'attirait des menaces de poursuites et de saisie.

La première année d'une ambassade ruine toujours l'ambassadeur : c'est ce qui m'arriva pour Rome. Je me retirai à l'avénement du ministère Polignac, et je m'en allai ajoutant à ma détresse ordinaire soixante mille francs d'emprunt. J'avais frappé à toutes les bourses royalistes; aucune ne s'ouvrit : on me conseilla de m'adresser à Laffitte. M. Laffitte m'avança dix mille francs que je donnai immédiatement aux créanciers les plus pressés. Sur le produit de mes brochures, je retrouvai la somme que je lui ai rendue avec reconnaissance; mais une trentaine de mille francs restait toujours à payer en outre de mes vieilles dettes, car j'en ai qui ont de la barbe tant elles sont âgées ; malheureusement cette barbe est une barbe d'or, dont la coupe annuelle se fait sur mon menton.

M. le duc de Lévis, à son retour d'un voyage en

Écosse, m'avait dit de la part de Charles X que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair ; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge quand il me vit au sortir de prison dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers. J'avais déjà vendu mon argenterie. Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante[1] :

« Sire,

« Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de « sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui « souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous dai« gnâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre « généreux dessein de me continuer la pension de pair « à laquelle je renonçai en refusant le serment au pou« voir illégitime ; je pensai que Votre Majesté avait des « serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses « bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont « causé des dommages et suscité des persécutions ; j'ai « essayé inutilement de vendre le peu de chose que je « possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension « annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur

[1] On verra dans mon premier voyage à Prague ma conversation avec Charles X au sujet de ce prêt. (Note de Paris, 1834.)

« sa royale indigence, mais un secours provisoire pour
« me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il
« faut que je sois bien malheureux pour me rendre à
« charge, même un moment, à une couronne que j'ai
« soutenue de tous mes efforts et que je continuerai de
« servir le reste de ma vie.

« Je suis, avec le plus profond respect, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Paris, rue d'Enfer, du 1er au 8 août 1832.

BILLET DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.
LETTRE A BÉRANGER. — DÉPART DE PARIS. — JOURNAL DE PARIS A LUGANO.
M. AUGUSTIN THIERRY.

Mon neveu le comte Louis de Chateaubriand m'avança de son côté une même somme de vingt mille francs. Ainsi dégagé des obstacles matériels, je fis les préparatifs de mon second départ. Mais une raison d'honneur m'arrêtait : madame la duchesse de Berry était sur le sol français; que deviendrait-elle, et ne devais-je pas rester aux lieux où ses périls pouvaient m'appeler? Un billet de la princesse, qui m'arriva du fond de la Vendée, acheva de me rendre libre.

« J'allais vous écrire, monsieur le vicomte, touchant
« ce *gouvernement provisoire* que j'ai cru devoir former
« lorsque j'ignorais quand et même si je pouvais rentrer
« en France, et dont on me mande que vous aviez con-

« senti à faire partie. Il n'a pas existé de fait, puisqu'il « ne s'est jamais réuni, et quelques-uns des membres ne « se sont entendus que pour me faire parvenir un avis « que je n'ai pu suivre. Je ne leur en sais pas du tout « mauvais gré. Vous avez jugé d'après le rapport que « vous ont fait de ma position et de celle du pays ceux « qui avaient des raisons pour connaître mieux que moi « les effets d'une *fatale influence* à laquelle je n'ai pas « voulu croire, et je suis sûre que si M. de Ch. eût été « près de moi, son cœur noble et généreux s'y fût égale- « ment refusé. Je n'en compte donc pas moins sur les « bons services individuels et même les conseils des per- « sonnes qui faisaient partie du gouvernement provi- « soire, et dont le choix m'avait été dicté par leur zèle « éclairé et leur dévouement à la légitimité dans la per- « sonne de Henri V. Je vois que votre intention est de « quitter encore la France, je le regretterais beaucoup si « je pouvais vous approcher de moi ; mais vous avez des « armes qui touchent de loin, et j'espère que vous ne « cesserez pas de combattre pour Henri V.

« Croyez, monsieur le vicomte, à toute mon estime « et amitié.

« M. C. R. »

Par ce billet, Madame se passait de mes services, ne se rendait point aux conseils que j'avais osé lui donner dans la note dont M. Berryer avait été le porteur ; elle en paraissait même un peu blessée, bien qu'elle reconnût qu'une *fatale influence* l'avait égarée.

Ainsi rendu à ma liberté et dégagé de tout aujourd'hui, 7 août, n'ayant plus rien à faire qu'à partir, j'ai

écrit ma lettre d'adieu à M. de Béranger, qui m'avait visité dans ma prison.

« Paris, 7 août 1832.

« A M. de Béranger.

« Je voulais, monsieur, aller vous dire adieu et vous « remercier de votre souvenir; le temps m'a manqué et « je suis obligé de partir sans avoir le plaisir de vous voir « et de vous embrasser. J'ignore mon avenir : y a-t-il au- « jourd'hui un avenir clair pour personne ? Nous ne « sommes pas dans un temps de révolution, mais de « transformation sociale : or les transformations s'accom- « plissent lentement, et les générations qui se trouvent « placées dans la période de la métamorphose périssent « obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait « bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre « affaire : elle ne produira rien, et s'éteindra dans une « impuissante anarchie de passions, de mœurs et de doc- « trines. En ce cas, monsieur, vous aurez chanté sur un « tombeau.

« J'ai rempli, monsieur, tous mes engagements : je « suis revenu à votre voix ; j'ai défendu ce que j'étais « venu défendre; j'ai subi le choléra : je retourne à la « montagne. Ne brisez pas votre lyre comme vous nous « en menacez; je lui dois un de mes plus glorieux titres « au souvenir des hommes. Faites encore sourire et « pleurer la France : car il arrive, par un secret de vous « seul connu, que dans vos chansons populaires les pa- « roles sont gaies et la musique plaintive.

« Je me recommande à votre amitié et à votre muse.

« CHATEAUBRIAND. »

Je dois me mettre en route demain. Madame de Chateaubriand me rejoindra à Lucerne.

Bâle, 12 août 1832.

Beaucoup d'hommes meurent sans avoir perdu leur clocher de vue : je ne puis rencontrer le clocher qui me doit voir mourir. En quête d'un asile pour achever mes *Mémoires*, je chemine de nouveau traînant à ma suite un énorme bagage de papiers, correspondances diplomatiques, notes confidentielles, lettres de ministres et de rois; c'est l'histoire portée en croupe par le roman.

J'ai vu à Vesoul M. Augustin Thierry, retiré chez son frère le préfet. Lorsque autrefois, à Paris, il m'envoya son *Histoire de la conquête des Normands*, je l'allai remercier. Je trouvai un jeune homme dans une chambre dont les volets étaient à demi fermés ; il était presque aveugle; il essaya de se lever pour me recevoir, mais ses jambes ne le portaient plus et il tomba dans mes bras. Il rougit lorsque je lui exprimai mon admiration sincère : ce fut alors qu'il me répondit que son ouvrage était le mien, et que c'était en lisant la bataille des Francs dans les *Martyrs* qu'il avait conçu l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. Quand je pris congé de lui, alors il s'efforça de me suivre et il se traîna jusqu'à la porte en s'appuyant contre le mur : je sortis tout ému de tant de talent et de tant de malheur.

A Vesoul, surgit, après un long bannissement, Charles X, maintenant faisant voile vers le nouvel exil qui sera pour lui le dernier.

J'ai passé la frontière sans accident avec mon tatras :

voyons si, au revers des Alpes, je ne pourrais jouir de la liberté de la Suisse et du soleil de l'Italie, besoin de mes opinions et de mes années.

A l'entrée de Bâle, j'ai rencontré un vieux Suisse, douanier; il m'a fait faire un *bedit garandame d'in guart d'hire ;* on a descendu mon bagage dans une cave; on a mis en mouvement je ne sais quoi qui imitait le bruit d'un métier à bas; il s'est élevé une fumée de vinaigre, et, purifié ainsi de la contagion de la France, le bon Suisse m'a relâché.

J'ai dit dans l'*Itinéraire*, en parlant des cigognes d'Athènes : « Du haut de leurs nids, que les révolutions « ne peuvent atteindre, elles ont vu au-dessous d'elles « changer la race des mortels : tandis que des générations « impies se sont élevées sur les tombeaux des générations « religieuses, la jeune cigogne a toujours nourri son « vieux père. »

Je retrouve à Bâle le nid de cigogne que j'y laissai il y a six ans; mais l'hôpital au toit duquel la cigogne de Bâle a échafaudé son nid n'est pas le Parthénon, le soleil du Rhin n'est pas le soleil du Céphise, le concile n'est pas l'aréopage. Érasme n'est pas Périclès : pourtant c'est quelque chose que le Rhin, la forêt Noire, le Bâle romain et germanique. Louis XIV étendit la France jusqu'aux portes de cette ville, et trois monarques ennemis la traversèrent en 1813 pour venir dormir dans le lit de Louis le Grand, en vain défendu par Napoléon. Allons voir les *danses de la mort* de Holbein; elles nous rendront compte des vanités humaines.

La danse de la mort (si toutefois ce n'était pas même alors une véritable peinture) eut lieu à Paris, en 1424,

au cimetière des Innocents : elle nous venait de l'Angleterre. La représentation du spectacle fut fixée dans des tableaux ; on les vit exposés dans les cimetières de Dresde, de Lubeck, de Minden, de la Chaise-Dieu, de Strasbourg, de Blois en France, et le pinceau de Holbein immortalisa à Bâle ces joies de la tombe.

Ces danses macabres du grand artiste ont été emportées à leur tour par la mort, qui n'épargne pas ses propres folies : il n'est resté à Bâle, du travail d'Holbein, que six pièces sciées sur les pierres du cloître et déposées à la bibliothèque de l'Université. Un dessin colorié a conservé l'ensemble de l'ouvrage.

Ces grotesques sur un fond terrible ont du génie de Shakspeare, génie mêlé de comique et de tragique. Les personnages sont d'une vive expression : pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, papes, cardinaux, prêtres, empereurs, rois, reines, princes, ducs, nobles, magistrats, guerriers, tous se débattent et raisonnent avec et contre la Mort; pas un ne l'accepte de bonne grâce.

La Mort est variée à l'infini, mais toujours bouffonne à l'instar de la vie, qui n'est qu'une sérieuse pantalonnade. Cette Mort du peintre satirique a une jambe de moins comme le mendiant à jambe de bois qu'elle accoste ; elle joue de la mandoline derrière l'os de son dos, comme le musicien qu'elle entraîne. Elle n'est pas toujours chauve ; des brins de cheveux blonds, bruns, gris, voltigent sur le cou du squelette et le rendent plus effroyable en le rendant presque vivant. Dans un des cartouches la Mort a quasi de la chair, elle est quasi jeune comme un jeune homme, et elle emmène une jeune fille

qui se regarde dans un miroir. La Mort a dans son bissac des tours d'un écolier narquois : elle coupe avec des ciseaux la corde du chien qui conduit un aveugle, et l'aveugle est à deux pas d'une fosse ouverte ; ailleurs, la Mort, en petit manteau, aborde une de ses victimes avec les gestes d'un Pasquin. Holbein a pu prendre l'idée de cette formidable gaieté dans la nature même : entrez dans un reliquaire, toutes les têtes de mort semblent ricaner parce qu'elles découvrent les dents; c'est le rire sans les lèvres qui le bordent et qui forment le sourire. De quoi ricanent-elles? du néant ou de la vie ?

La cathédrale de Bâle et surtout les anciens cloîtres m'ont plu. En parcourant ces derniers, remplis d'inscriptions funèbres, j'ai lu les noms de quelques réformateurs. Le protestantisme choisit mal le lieu et prend mal son temps quand il se place dans les monuments catholiques ; on voit moins alors ce qu'il a réformé que ce qu'il a détruit. Ces pédants secs qui pensaient refaire un christianisme primitif dans un vieux christianisme, créateur de la société depuis quinze siècles, n'ont pu élever un seul monument. A quoi ce monument eût-il répondu? Comment aurait-il été en rapport avec les mœurs? Les hommes n'étaient point faits comme Luther et Calvin au temps de Luther et de Calvin ; ils étaient faits comme Léon X avec le génie de Raphaël, ou comme saint Louis avec le génie gothique; le petit nombre ne croyait à rien, le grand nombre croyait à tout. Aussi le protestantisme n'a-t-il pour temples que des salles d'écoles, ou pour églises que les cathédrales qu'il a dévastées : il y a établi sa nudité. Jésus-Christ et ses apôtres ne ressemblaient pas sans doute aux Grecs et aux Romains de leur siècle,

mais ils ne venaient pas *réformer* un ancien culte ; ils venaient *établir* une religion nouvelle, remplacer les dieux par un dieu.

Lucerne, 14 août 1832.

Le chemin de Bâle à Lucerne par l'Argovie offre une suite de vallées dont quelques-unes ressemblent à la vallée d'Argelès, moins le ciel espagnol des Pyrénées. A Lucerne, les montagnes, différemment groupées, étagées, profilées, coloriées, se terminent, en se retirant les unes derrière les autres et en s'enfonçant dans la perspective, aux neiges voisines du Saint-Gothard. Si l'on supprimait le Righi et le Pilate, et si l'on ne conservait que les collines surfacées d'herbages et de lapinières qui bordent immédiatement le lac des quatre cantons, on reproduirait un lac d'Italie.

Les arcades du cloître du cimetière dont la cathédrale est environnée sont comme les loges d'où l'on peut jouir de ce spectacle. Les monuments de ce cimetière ont pour étendard une croisette de fer portant un Christ doré. Aux rayons du soleil, ce sont autant de points de lumière qui s'échappent des tombes; de distance en distance il y a des bénitiers dans lesquels trempe un rameau, avec lequel on peut bénir des cendres regrettées Je ne pleurais rien là en particulier, mais j'ai fait descendre la rosée lustrale sur la communauté silencieuse des chrétiens et des malheureux mes frères. Une épitaphe me dit : *Hodie mihi, cras tibi;* une autre : *Fuit homo;* une autre : *Siste, viator; abi, viator.* Et j'attends demain, et j'aurai été homme; et voyageur je m'arrête; et voyageur

je m'en vais. Appuyé à l'une des arcades du cloître, j'ai regardé longtemps le théâtre des aventures de Guillaume Tell et de ses compagnons : théâtre de la liberté helvétique, si bien chanté et décrit par Schiller et Jean de Müller. Mes yeux cherchaient dans l'immense tableau la présence des plus illustres morts, et mes pieds foulaient les cendres les plus ignorées.

En revoyant les Alpes il y a quatre ou cinq ans, je me demandais ce que j'y venais chercher : que dirais-je donc aujourd'hui? que dirai-je demain, et demain encore? Malheur à moi qui ne puis vieillir et qui vieillis toujours!

Lucerne, 15 août 1832.

Les capucins sont allés ce matin, selon l'usage le jour de l'Assomption, bénir les montagnes. Ces moines professent la religion sous la protection de laquelle naquit l'indépendance suisse : cette indépendance dure encore. Que deviendra notre liberté moderne, toute maudite de la bénédiction des philosophes et des bourreaux? Elle n'a pas quarante années et elle a été vendue et revendue, maquignonnée, brocantée à tous les coins de rue. Il y a plus de liberté dans le froc d'un capucin qui bénit les Alpes que dans la friperie entière des législateurs de la République, de l'Empire, de la Restauration et de l'usurpation de Juillet.

Le voyageur français en Suisse est touché et attristé; notre histoire, pour le malheur des peuples de ces régions, se lie trop à leur histoire; le sang de l'Helvétie a coulé pour nous et par nous; nous avons porté le fer et

le feu dans la chaumière de Guillaume Tell; nous avons engagé dans nos guerres civiles le paysan guerrier qui gardait le trône de nos rois. Le génie de Thorwalsen a fixé le souvenir du 10 août à la porte de Lucerne. Le lion helvétique expire, percé d'une flèche, en couvrant de sa tête affaissée et d'une de ses pattes l'écu de France dont on ne voit plus qu'une des fleurs de lis. La chapelle consacrée aux victimes, le bouquet d'arbres verts qui accompagne le bas-relief sculpté dans le roc, le soldat échappé au massacre du 10 août, qui montre aux étrangers le monument, le billet de Louis XVI qui ordonne aux Suisses de mettre bas les armes, le devant d'autel offert par madame la Dauphine à la chapelle expiatoire, et sur lequel ce parfait modèle de douleur a brodé l'image de l'agneau divin immolé!... Par quel conseil la Providence, après la dernière chute du trône des Bourbons, m'envoie-t-elle chercher un asile auprès de ce monument? Du moins, je puis le contempler sans rougir, je puis poser ma main faible, mais non parjure, sur l'écu de France, comme le lion l'enserre de ses ongles puissants, mais détendus par la mort.

Eh bien, ce monument, un membre de la Diète a proposé de le détruire! Que demande la Suisse? la liberté? elle en jouit depuis quatre siècles; l'égalité? elle l'a; la république? c'est la forme de son gouvernement; l'allégement des taxes? elle ne paye presque point d'impôts. Que veut-elle donc? elle veut changer, c'est la loi des êtres. Quand un peuple, transformé par le temps, ne peut plus rester ce qu'il a été, le premier symptôme de sa maladie, c'est la haine du passé et des vertus de ses pères.

Je suis revenu du monument du 10 août par le grand pont couvert, espèce de galerie de bois suspendue sur le lac. Deux cent trente-huit tableaux triangulaires, placés entre les chevrons du toit, décorent cette galerie. Ce sont des fastes populaires où le Suisse, en passant, apprenait l'histoire de sa religion et de sa liberté.

J'ai vu les poules d'eau privées; j'aime mieux les poules d'eau sauvages de l'étang de Combourg.

Dans la ville, le bruit d'un chœur de voix m'a frappé; il sortait d'une chapelle de la Vierge : entré dans cette chapelle, je me suis cru transporté aux jours de mon enfance. Devant quatre autels dévotement parés, des femmes récitaient avec le prêtre le chapelet et les litanies. C'était comme la prière du soir au bord de la mer dans ma pauvre Bretagne, et j'étais au bord du lac de Lucerne! Une main renouait ainsi les deux bouts de ma vie, pour me faire mieux sentir tout ce qui s'était perdu dans la chaîne de mes années.

Sur le lac de Lucerne, 16 août 1832, midi.

Alpes, abaissez vos cimes, je ne suis plus digne de vous : jeune, je serais solitaire; vieux, je ne suis qu'isolé. Je la peindrais bien encore, la nature; mais pour qui? qui se soucierait de mes tableaux? quels bras, autres que ceux du temps, presseraient en récompense mon *génie* au front dépouillé? qui répéterait mes chants? à quelle muse en inspirerais-je? Sous la voûte de mes années comme sous celle des monts neigeux qui m'environnent, aucun rayon de soleil ne viendra me réchauffer. Quelle pitié de traîner, à travers ces monts, des pas fatigués que per-

sonne ne voudrait suivre ! Quel malheur de ne me trouver libre d'errer de nouveau qu'à la fin de ma vie !

Deux heures.

Ma barque s'est arrêtée à la cale d'une maison sur la rive droite du lac, avant d'entrer dans le golfe d'Uri. J'ai gravi le verger de cette auberge et suis venu m'asseoir sous deux noyers qui protégent une étable. Devant moi, un peu à droite, sur le bord opposé du lac, se déploie le village de Schwitz, parmi des vergers et les plans inclinés de ces pâturages dits *Alpes* dans le pays : il est surmonté d'un roc ébréché en demi-cercle et dont les deux pointes, le *Mythen* et le *Haken* (la mitre et la crosse), tirent leur appellation de leur forme. Ce chapiteau cornu repose sur des gazons, comme la couronne de la rude indépendance helvétique sur la tête d'un peuple de bergers. Le silence n'est interrompu autour de moi que par le tintement de la clochette de deux génisses restées dans l'étable voisine : elle semble me sonner la gloire de la pastorale liberté que Schwitz a donnée, avec son nom, à tout un peuple : un petit canton dans le voisinage de Naples, appelé *Italia*, a de même, mais avec des droits moins sacrés, communiqué son nom à la terre des Romains.

Trois heures.

Nous partons ; nous entrons dans le golfe ou le lac d'Uri. Les montagnes s'élèvent et s'assombrissent. Voilà la croupe herbue du Grüttli et les trois fontaines où Fürst, An der Halden et Stauffacher jurèrent la délivrance de leur pays ; voilà, au pied de l'Achsenberg, la

chapelle qui signale l'endroit où Tell, sautant de la barque de Gessler, la repoussa d'un coup de pied au milieu des vagues.

Mais Tell et ses compagnons ont-ils jamais existé? Ne seraient-ils que des personnages du Nord, nés des chants des Scaldes et dont on retrouve les traditions héroïques sur les rivages de la Suède? Les Suisses sont-ils aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'époque de la conquête de leur indépendance? Ces sentiers des ours voient rouler des calèches où Tell et ses compagnons bondissaient, l'arc à la main, d'abîme en abîme : moi-même suis-je un voyageur en harmonie avec ces lieux?

Un orage me vient heureusement assaillir. Nous abordons dans une crique, à quelques pas de la chapelle de Tell : c'est toujours le même Dieu qui soulève les vents, et la même confiance dans ce Dieu qui rassure les hommes. Comme autrefois, en traversant l'Océan, les lacs de l'Amérique, les mers de la Grèce, de la Syrie, j'écris sur un papier inondé. Les nuages, les flots, les roulements de la foudre s'allient mieux au souvenir de l'antique liberté des Alpes que la voix de cette nature efféminée et dégénérée que mon siècle a placée malgré moi dans mon sein.

Alfort.

Débarqué à Fluelen, arrivé à Altorf, le manque de chevaux va me retenir une nuit au pied du Bannberg. Ici, Guillaume Tell abattit la pomme sur la tête de son fils : le trait d'arc était de la distance qui sépare ces deux fontaines. Croyons, malgré la même histoire racontée

par Saxon le Grammairien, et que j'ai citée le premier dans mon *Essai sur les révolutions;* ayons foi en la religion et la liberté, les deux seules grandes choses de l'homme : la gloire et la puissance sont éclatantes, non grandes.

Demain, du haut du Saint-Gothard, je saluerai de nouveau cette Italie que j'ai saluée du sommet du Simplon et du Mont-Cenis. Mais à quoi bon ce dernier regard jeté sur les régions du midi et de l'aurore! Le pin des glaciers ne peut descendre parmi les orangers qu'il voit au-dessous de lui dans les vallées fleuries.

Dix heures du soir.

L'orage recommence; les éclairs s'entortillent aux rochers; les échos grossissent et prolongent le bruit de la foudre; les mugissements du Schœchen et de la Reuss accueillent le barde de l'Armorique. Depuis longtemps je ne m'étais trouvé seul et libre; rien dans la chambre où je suis enfermé : deux couches pour un voyageur qui veille et qui n'a ni amours à bercer, ni songes à faire. Ces montagnes, cet orage, cette nuit sont des trésors perdus pour moi. Que de vie, cependant, je sens au fond de mon âme! Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant d'énergie que je le pourrais faire en ce moment. Il me semble que je vois sortir des flancs du Saint-Gothard ma sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse? as-tu pitié de moi? Tu le vois, je ne suis changé que de visage; toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment. Je sors du monde, et j'y entrais quand

je te créai dans un moment d'extase et de délire. Voici l'heure où je t'invoquais dans ma tour. Je puis encore ouvrir ma fenêtre pour te laisser entrer. Si tu n'es pas contente des grâces que je t'avais prodiguées, je te ferai cent fois plus séduisante; ma palette n'est pas épuisée; j'ai vu plus de beautés et je sais mieux peindre. Viens t'asseoir sur mes genoux; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre; qu'ils rembrunissent sous tes baisers. Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'assagissent point, est tout aussi folle qu'elle l'était lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruits de mes mystérieuses amours avec ma première solitude! Viens, nous monterons encore ensemble sur nos nuages; nous irons avec la foudre sillonner, illuminer, embraser les précipices où je passerai demain. Viens! emporte-moi comme autrefois, mais ne me rapporte plus.

On frappe à ma porte : ce n'est pas toi! c'est le guide! Les chevaux sont arrivés, il faut partir. De ce songe il ne reste que la pluie, le vent et moi, songe sans fin, éternel orage.

17 août 1832. (Amsteg.)

D'Altorf ici, une vallée entre des montagnes rapprochées, comme on en voit partout; la Reuss bruyante au milieu. A l'auberge du Cerf, un petit étudiant allemand qui vient des glaciers du Rhône et qui me dit : « Fous fenir l'Altorf ce madin? allez fite! » Il me croyait à pied comme lui; puis, apercevant mon char à bancs : « Oh! les chefals! c'être autre chosse. » Si l'étudiant

voulait *troquir* ses jeunes jambes contre mon char à bancs et mon plus mauvais char de gloire, avec quel plaisir je prendrais son bâton, sa blouse grise et sa barbe blonde ! Je m'en irais aux glaciers du Rhône ; je parlerais la langue de Schiller à ma maîtresse, et je rêverais creusement la liberté germanique : lui, il cheminerait vieux comme le temps, ennuyé comme un mort, détrompé par l'expérience, s'étant attaché au cou, comme une sonnette, un bruit dont il serait plus fatigué au bout d'un quart d'heure que du fracas de la Reuss. L'échange n'aura pas lieu, les bons marchés ne sont pas à mon usage. Mon écolier part ; il me dit en ôtant et remettant son bonnet teuton, avec un petit coup de tête : « Permis ! » Encore une ombre évanouie. L'écolier ignore mon nom ; il m'aura rencontré et ne le saura jamais : je suis dans la joie de cette idée ; j'aspire à l'obscurité avec plus d'ardeur que je ne souhaitais autrefois la lumière : celle-ci m'importune ou comme éclairant mes misères ou comme me montrant des objets dont je ne puis plus jouir : j'ai hâte de passer le flambeau à mon voisin.

Trois garçonnets tirent à l'arbalète : Guillaume Tell et Gessler sont partout. Les peuples libres conservent le souvenir des fondations de leur indépendance. Demandez à un petit pauvre de France s'il a jamais lancé la hache en mémoire du roi Hlodwigh, ou Khlodwig ou Clovis !

CHEMIN DU SAINT-GOTHARD.

Le nouveau chemin du Saint-Gothard, en sortant d'Amsteg, va et vient en zigzag pendant deux lieues ;

tantôt joignant la Reuss, tantôt s'en écartant quand la fissure du torrent s'élargit. Sur les reliefs perpendiculaires du paysage, des pentes rases ou bouquetées de cepées de hêtres, des pics dardant la nue, des dômes coiffés de glace, des sommets chauves ou conservant quelques rayons de neige comme des mèches de cheveux blancs; dans la vallée, des ponts, des colonnes en planches noircies, des noyers et des arbres fruitiers qui gagnent en luxe de branches et de feuilles ce qu'ils perdent en succulence de fruits. La nature alpestre force ces arbres à redevenir sauvages ; la séve se fait jour malgré la greffe : un caractère énergique brise les liens de la civilisation.

Un peu plus haut, au limbe droit de la Reuss, la scène change : le fleuve coule avec cascades dans une ornière caillouteuse, sous une avenue double et triple de pins ; c'est la vallée du Pont d'Espagne à Cauterets. Aux pans de la montagne, les mélèzes végètent sur les arêtes vives du roc ; amarrés par leurs racines, ils résistent au choc des tempêtes.

Le chemin, quelques carrés de pommes de terre, attestent seuls l'homme dans ce lieu : il faut qu'il mange et qu'il marche; c'est le résumé de son histoire. Les troupeaux, relégués aux pâturages des régions supérieures, ne paraissent point; d'oiseaux, aucun ; d'aigles, il n'en est plus question : le grand aigle est tombé dans l'océan en passant à Sainte-Hélène; il n'y a vol si haut et si fort qui ne défaille dans l'immensité des cieux. L'aiglon royal vient de mourir. On nous avait annoncé d'autres aiglons de Juillet 1830; apparemment qu'ils sont descendus de leur aire pour nicher avec les pigeons

pattus. Ils n'enlèveront jamais de chamois dans leurs serres; débilité à la lueur domestique, leur regard clignotant ne contemplera jamais du sommet du Saint-Gothard le libre et éclatant soleil de la gloire de la France.

VALLÉE DE SCHŒLLENEN. — PONT DU DIABLE.

Après avoir franchi le pont du *Saut du prêtre*, et contourné le mamelon du village de Wasen, on reprend la rive droite de la Reuss; à l'une et l'autre orée, des cascades blanchissent parmi des gazons tendus comme des tapisseries vertes sur le passage des voyageurs. Par un défilé on aperçoit le glacier de Ranz qui se lie aux glaciers de la Furca.

Enfin, on pénètre dans la vallée de Schœllenen, où commence la première rampe du Saint-Gothard. Cette vallée est une coche de deux mille pieds de profondeur entaillée dans un plein bloc de granit. Les parois du bloc forment des murs gigantesques surplombants. Les montagnes n'offrent plus que leurs flancs et leurs crêtes ardentes et rougies. La Reuss tonne dans son lit vertical, matelassé de pierres. Un débris de tour témoigne d'un autre temps, comme la nature accuse ici des siècles immémorés. Soutenu en l'air par des murs le long des masses graniteuses, le chemin, torrent immobile, circule parallèle au torrent mobile de la Reuss. Çà et là, des voûtes en maçonnerie ménagent au voyageur un abri contre l'avalanche; on vire encore quelques pas dans une espèce d'entonnoir tortueux, et tout à coup, à l'une des volutes de la conque, on se trouve face à face du pont du Diable.

Ce pont coupe aujourd'hui l'arcade du nouveau pont plus élevé, bâti derrière et qui le domine; le vieux pont ainsi altéré ne ressemble plus qu'à un court aqueduc à double étage. Le pont nouveau, lorsqu'on vient de la Suisse, masque la cascade en retraite. Pour jouir des arcs-en-ciel et des rejaillissements de la cascade, il se faut placer sur ce pont; mais quand on a vu la cataracte du Niagara, il n'y a plus de chute d'eau. Ma mémoire oppose sans cesse mes voyages à mes voyages, montagnes à montagnes, fleuves à fleuves, forêts à forêts, et ma vie détruit ma vie. Même chose m'arrive à l'égard des sociétés et des hommes.

Les chemins modernes, que le Simplon a enseignés et que le Simplon efface, n'ont pas l'effet pittoresque des anciens chemins. Ces derniers, plus hardis et plus naturels, n'évitaient aucune difficulté; ils ne s'écartaient guère du cours des torrents; ils montaient et descendaient avec le terrain, gravissaient les rochers, plongeaient dans les précipices, passaient sous les avalanches, n'ôtant rien au plaisir de l'imagination et à la joie des périls. L'ancienne route du Saint-Gothard, par exemple, était tout autrement aventureuse que la route actuelle. Le pont du Diable méritait sa renommée, lorsqu'en l'abordant on apercevait au-dessus la cascade de la Reuss, et qu'il traçait un arc obscur, ou plutôt un étroit sentier à travers la vapeur brillante de la chute. Puis, au bout du pont, le chemin montait à pic, pour atteindre la chapelle dont on voit encore la ruine. Au moins les habitants d'Uri ont eu la pieuse idée de bâtir une autre chapelle à la cascade.

Enfin ce n'étaient pas des hommes comme nous qui

traversaient autrefois les Alpes, c'étaient des hordes de Barbares ou des légions romaines. C'étaient des caravanes de marchands, des chevaliers, des condottieri, des routiers, des pèlerins, des prélats, des moines. On racontait des aventures étranges : Qui avait bâti le pont du Diable? qui avait précipité dans la prairie de Wasen la roche du Diable? Çà et là s'élevaient des donjons, des croix, des oratoires, des monastères, des ermitages, gardant la mémoire d'une invasion, d'une rencontre, d'un miracle ou d'un malheur. Chaque tribu montagnarde conservait sa langue, ses vêtements, ses mœurs, ses usages. On ne trouvait point, il est vrai, dans un désert, une excellente auberge ; on n'y buvait point de vin de Champagne ; on n'y lisait point la gazette; mais s'il y avait plus de voleurs au Saint-Gothard, il y avait moins de fripons dans la société. Que la civilisation est une belle chose ! cette *perle* je la laisse au *beau premier lapidaire.*

Suwaroff et ses soldats ont été les derniers voyageurs dans ce défilé, au bout duquel ils rencontrèrent Masséna.

LE SAINT-GOTHARD.

Après avoir débouché du pont du Diable et de la galerie d'Urnerloch, on gagne la prairie d'Ursern, fermée par des redans comme les siéges de pierres d'une arène. La Reuss coule paisible au milieu de la verdure; le contraste est frappant : c'est ainsi qu'après et avant les révolutions la société paraît tranquille; les hommes et les empires sommeillent à deux pas de l'abîme où ils vont tomber.

Au village d'Hospital commence la seconde rampe, laquelle atteint le sommet du Saint-Gothard, qui est envahi par des masses de granit. Ces masses roulées, enflées, brisées, festonnées à leur cime par quelques guirlandes de neige, ressemblent aux vagues fixes et écumeuses d'un *océan* de pierre sur lequel l'homme a laissé les ondulations de son chemin.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

Très-beaux vers, mais inspirés par les fleuves de marbre de Versailles. Le Rhin ne sort point d'une couche de roseaux : il se lève d'un lit de frimas, son urne ou plutôt ses urnes sont de glace ; son origine est congénère à ces peuples du Nord dont il devint le fleuve adoptif et la ceinture guerrière. Le Rhin, né du Saint-Gothard dans les Grisons, verse ses eaux à la mer de la Hollande, de la Norvége et de l'Angleterre ; le Rhône, fils aussi du Saint-Gothard, porte son tribut au Neptune de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce : des neiges stériles forment les réservoirs de la fécondité du monde ancien et du monde moderne.

Deux étangs, sur le plateau du Saint-Gothard, donnent naissance, l'un au Tessin, l'autre à la Reuss. La source de la Reuss est moins élevée que la source du Tessin, de sorte qu'en creusant un canal de quelques centaines de pas, on jetterait le Tessin dans la Reuss. Si l'on répétait le même ouvrage pour les principaux affluents de ces eaux, on produirait d'étranges métamorphoses

dans les contrées au bas des Alpes. Un montagnard se peut donner le plaisir de supprimer un fleuve, de fertiliser ou de stériliser un pays ; voilà de quoi rabattre l'orgueil de la puissance.

C'est chose merveilleuse que de voir la Reuss et le Tessin se dire un éternel adieu et prendre leurs chemins opposés sur les deux versants du Saint-Gothard; leurs berceaux se touchent ; leurs destinées sont séparées : ils vont chercher des terres différentes et divers soleils ; mais leurs mères, toujours unies, ne cessent du haut de la solitude de nourrir leurs enfants désunis.

Il y avait jadis, sur le Saint-Gothard, un hospice desservi par des capucins ; on n'en voit plus que les ruines ; il ne reste de la religion qu'une croix de bois vermoulu avec son christ : Dieu demeure quand les hommes se retirent.

Sur le plateau du Saint-Gothard, désert dans le ciel, finit un monde et commence un autre monde : les noms germaniques sont remplacés par des noms italiens. Je quitte ma compagne, la Reuss qui m'avait amené, en la remontant, du lac de Lucerne, pour descendre au lac de Lugano avec mon nouveau guide, le Tessin.

Le Saint-Gothard est taillé à pic du côté de l'Italie ; le chemin qui se plonge dans la Val-Tremola fait honneur à l'ingénieur forcé de le dessiner dans la gorge la plus étroite. Vu d'en haut, ce chemin ressemble à un ruban plié et replié ; vu d'en bas, les murs qui soutiennent les remblais font l'effet des ouvrages d'une forteresse, ou imitent ces digues qu'on élève les unes au-dessus des autres contre l'envahissement des eaux. Quelquefois aussi, à la double file des bornes plantées régulièrement

sur les deux côtés de la route, on dirait d'une colonne de soldats descendant des Alpes pour envahir encore une fois la malheureuse Italie.

Samedi, 18 août 1832. (Lugano.)

J'ai passé de nuit Airolo, Bellinzona et la Val-Levantine : je n'ai point vu la terre, j'ai seulement entendu les torrents. Dans le ciel, les étoiles se levaient parmi les coupoles et les aiguilles des montagnes. La lune n'était point d'abord à l'horizon, mais son aube s'épanouit par degrés devant elle, de même que ces *gloires* dont les peintres du XIVe siècle entouraient la tête de la VIERGE : elle parut enfin, creusée et réduite au quart de son disque, sur la cime dentelée du Furca ; les pointes de son croissant ressemblaient à des ailes ; on eût dit d'une colombe blanche échappée de son nid de rocher : à sa lumière affaiblie et rendue plus mystérieuse, l'astre échancré me révéla le lac Majeur au bout de la Val-Levantine. Deux fois j'avais rencontré ce lac, une fois en me rendant au congrès de Vérone, une autre fois en allant en ambassade à Rome. Je le contemplais alors au soleil, dans le chemin des prospérités ; je l'entrevoyais à présent la nuit, du bord opposé, sur la route de l'infortune. Entre mes voyages, séparés seulement de quelques années, il y avait de moins une monarchie de quatorze siècles.

Ce n'est pas que j'en veuille le moins du monde à ces révolutions politiques ; en me rendant à la liberté, elles m'ont rendu à ma propre nature. J'ai encore assez de séve pour reproduire la primeur de mes songes, assez

de flamme pour renouer mes liaisons avec la créature imaginaire de mes désirs. Le temps et le monde que j'ai traversés n'ont été pour moi qu'une double solitude où je me suis conservé tel que le ciel m'avait formé. Pourquoi me plaindrais-je de la rapidité des jours, puisque je vivais dans une heure autant que ceux qui passent des années à vivre?

DESCRIPTION DE LUGANO.

Lugano est une petite ville d'un aspect italien : portiques comme à Bologne, peuple faisant son ménage dans la rue comme à Naples, architecture de la Renaissance, toits dépassant les murs sans corniches, fenêtres étroites et longues, nues ou ornées d'un chapiteau et percées jusque dans l'architrave. La ville s'adosse à un coteau de vignes que dominent deux plans superposés de montagnes, l'un de pâturages, l'autre de forêts : le lac est à ses pieds.

Il existe, sur le plus haut sommet d'une montagne, à l'est de Lugano, un hameau dont les femmes, grandes et blanches, ont la réputation des Circassiennes. La veille de mon arrivée était la fête de ce hameau; on était allé en pèlerinage à la beauté : cette tribu sera quelque débris d'une race des barbares du Nord conservée sans mélange au-dessus des populations de la plaine.

Je me suis fait conduire aux diverses maisons qu'on m'avait indiquées comme me pouvant convenir : j'en ai trouvé une charmante, mais d'un loyer beaucoup trop cher.

Pour mieux voir le lac, je me suis embarqué. Un de mes deux bateliers parlait un jargon franco-italien entrelardé d'anglais. Il me nommait les montagnes et les villages sur les montagnes : San-Salvador, au sommet duquel on découvre le dôme de la cathédrale de Milan ; Castagnola, avec ses oliviers dont les étrangers mettent de petits rameaux à leur boutonnière ; Gandria, limite du canton du Tessin sur le lac ; Saint-Georges, enfaîté de son ermitage : chacun de ces lieux avait son histoire.

L'Autriche, qui prend tout et ne donne rien, conserve au pied du mont Caprino un village enclavé dans le territoire du Tessin. En face, de l'autre côté, au pied du San-Salvador, elle possède encore une espèce de promontoire sur lequel il y a une chapelle; mais elle a prêté gracieusement aux Luganois ce promontoire pour exécuter les criminels et pour y élever des fourches patibulaires. Elle argumentera quelque jour de cette *haute justice*, exercée par sa permission sur son territoire, comme d'une preuve de sa suzeraineté sur Lugano. On ne fait plus subir aujourd'hui aux condamnés le supplice de la corde, on leur coupe la tête : Paris a fourni l'instrument, Vienne le théâtre du supplice : présents dignes de deux grandes monarchies.

Ces images me poursuivaient, lorsque sur la vague d'azur, au souffle de la brise parfumé de l'ambre des pins, vinrent à passer les barques d'une confrérie qui jetait des bouquets dans le lac au son des hautbois et des cors. Des hirondelles se jouaient autour de ma voile. Parmi ces voyageuses, ne reconnaîtrai-je pas celles que je rencontrai un soir en errant sur l'ancienne voie de Tibur et de la maison d'Horace? La Lydie du poëte

n'était point alors avec ces hirondelles de la campagne de Tibur; mais je savais qu'en ce moment même une autre jeune femme enlevait furtivement une rose déposée dans le jardin abandonné d'une villa du siècle de Raphaël, et ne cherchait que cette fleur sur les ruines de Rome.

Les montagnes qui entourent le lac de Lugano, ne réunissant guère leurs bases qu'au niveau du lac, ressemblent à des îles séparées par d'étroits canaux; elles m'ont rappelé la grâce, la forme et la verdure de l'archipel des Açores. Je consommerais donc l'exil de mes derniers jours sous ces riants portiques où la princesse de Belgiojoso a laissé tomber quelques jours de l'exil de sa jeunesse? J'achèverais donc mes *Mémoires* à l'entrée de cette terre classique et historique où Virgile et le Tasse ont chanté, où tant de révolutions se sont accomplies? Je remémorerais ma destinée bretonne à la vue de ces montagnes ausoniennes? Si leur rideau venait à se lever, il me découvrirait les plaines de la Lombardie; par delà, Rome; par delà, Naples, la Sicile, la Grèce, la Syrie, l'Égypte, Carthage : bords lointains que j'ai mesurés, moi qui ne possède pas l'espace de terre que je presse sous la plante de mes pieds! mais pourtant mourir ici? finir ici? — n'est-ce pas ce que je veux, ce que je cherche? Je n'en sais rien.

Lucerne, 20, 21 et 22 août 1832.

LES MONTAGNES. — COURSES AUTOUR DE LUCERNE. — CLARA WENDEL. PRIÈRES DES PAYSANS.

J'ai quitté Lugano sans y coucher; j'ai repassé le

Saint-Gothard, j'ai revu ce que j'avais vu : je n'ai rien trouvé à rectifier à mon esquisse. A Altorf, tout était changé depuis vingt-quatre heures : plus d'orage, plus d'apparition dans ma chambre solitaire. Je suis venu passer la nuit à l'auberge de Fluelen, ayant parcouru deux fois la route dont les extrémités aboutissent à deux lacs et sont tenues par deux peuples liés d'un même nœud politique, séparés sous tous les autres rapports. J'ai traversé le lac de Lucerne, il avait perdu à mes yeux une partie de son mérite : il est au lac de Lugano ce que sont les ruines de Rome aux ruines d'Athènes, les champs de la Sicile aux jardins d'Armide.

Au surplus, j'ai beau me battre les flancs pour arriver à l'exaltation alpine des écrivains de montagne, j'y perds ma peine.

Au physique, cet air vierge et balsamique qui doit ranimer mes forces, raréfier mon sang, désenfumer ma tête fatiguée, me donner une faim insatiable, un repos sans rêves, ne produit point sur moi ces effets. Je ne respire pas mieux, mon sang ne circule pas plus vite, ma tête n'est pas moins lourde au ciel des Alpes qu'à Paris. J'ai autant d'appétit aux *Champs-Elysées* qu'au Montanvers, je dors aussi bien rue Saint-Dominique qu'au mont Saint-Gothard, et si j'ai des songes dans la délicieuse plaine de Montrouge, c'est qu'il en faut au sommeil.

Au moral, en vain j'escalade les rocs, mon esprit n'en devient pas plus élevé, mon âme plus pure; j'emporte les soucis de la terre et le faix des turpitudes humaines. Le calme de la région sublunaire d'une marmotte ne se communique point à mes sens éveillés. Misérable que je suis, à travers les brouillards qui roulent

à mes pieds, j'aperçois toujours la figure épanouie du monde. Mille toises gravies dans l'espace ne changent rien à ma vue du ciel; Dieu ne paraît pas plus grand du sommet de la montagne que du fond de la vallée. Si pour devenir un homme robuste, un saint, un génie supérieur, il ne s'agissait que de planer sur les nuages, pourquoi tant de malades, de mécréants et d'imbéciles ne se donnent-ils pas la peine de grimper au Simplon? Il faut certes qu'ils soient bien obstinés à leurs infirmités.

Le paysage n'est créé que par le soleil; c'est la lumière qui fait le paysage. Une grève de Carthage, une bruyère de la rive de Sorrente, une lisière de cannes desséchées dans la Campagne romaine, sont plus magnifiques, éclairées des feux du couchant ou de l'aurore, que toutes les Alpes de ce côté-ci des Gaules. De ces trous surnommés vallées, où l'on ne voit goutte en plein midi; de ces hauts paravents à l'ancre appelés montagnes; de ces torrents salis qui beuglent avec les vaches de leurs bords; de ces faces violâtres, de ces cous goîtreux, de ces ventres hydropiques : foin!

Si les montagnes de nos climats peuvent justifier les éloges de leurs admirateurs, ce n'est que quand elles sont enveloppées dans la nuit dont elles épaississent le chaos : leurs angles, leurs ressauts, leurs saillies, leurs grandes lignes, leurs immenses ombres portées, augmentent d'effet à la clarté de la lune. Les astres les découpent et les gravent dans le ciel en pyramides, en cônes, en obélisques, en architecture d'albâtre, tantôt jetant sur elles un voile de gaze et les harmoniant par des nuances indéterminées, légèrement lavées de bleu; tantôt les sculptant une à une et les séparant par des traits d'une grande

correction. Chaque vallée, chaque réduit avec ses lacs, ses rochers, ses forêts, devient un temple de silence et de solitude. En hiver, les montagnes nous présentent l'image des zones polaires; en automne, sous un ciel pluvieux, dans leurs différentes nuances de ténèbres, elles ressemblent à des lithographies grises, noires, bistrées : la tempête aussi leur va bien, de même que les vapeurs, demi-brouillards, demi-nuages, qui roulent à leurs pieds ou se suspendent à leurs flancs.

Mais les montagnes ne sont-elles pas favorables aux méditations, à l'indépendance, à la poésie? De belles et profondes solitudes mêlées de mer ne reçoivent-elles rien de l'âme, n'ajoutent-elles rien à ses voluptés? Une sublime nature ne rend-elle pas plus susceptible de passion, et la passion ne fait-elle pas mieux comprendre une nature sublime? Un amour intime ne s'augmente-t-il pas de l'amour vague de toutes les beautés des sens et de l'intelligence qui l'environnent, comme des principes semblables s'attirent et se confondent? Le sentiment de l'infini, entrant par un immense spectacle dans un sentiment borné, ne l'accroît-il pas, ne l'étend-il pas jusqu'aux limites où commence une éternité de vie?

Je reconnais tout cela; mais entendons-nous bien : ce ne sont pas les montagnes qui existent telles qu'on les croit voir alors; ce sont les montagnes comme les passions, le talent et la muse en ont tracé les lignes, colorié les ciels, les neiges, les pitons, les déclivités, les cascades irisées, l'atmosphère *flou*, les ombres tendres et légères : le paysage est sur la palette de Claude le Lorrain, non sur le Campo-Vaccino. Faites-moi aimer, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de

travers au milieu des froments de la Beauce; une fleur de sagette dans un marais; un petit cours d'eau dans un chemin; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche; un ciel humide, effumé; une mésange dans le jardin d'un presbytère; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. En définitive, c'est la jeunesse de la vie, ce sont les personnes qui font les beaux sites. Les glaces de la baie de Baffin peuvent être riantes avec une société selon le cœur, les bords de l'Ohio et du Gange lamentables en l'absence de toute affection. Un poëte a dit :

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée.

Il en est de même de la beauté.

En voilà trop à propos de montagnes; je les aime comme grandes solitudes; je les aime comme cadre, bordure et lointain d'un beau tableau; je les aime comme rempart et asile de la liberté; je les aime comme ajoutant quelque chose de l'infini aux passions de l'âme : équitablement et raisonnablement voilà tout le bien qu'on en peut dire. Si je ne dois pas me fixer au revers des Alpes, ma course au Saint-Gothard restera un fait sans liaison, une vue d'optique isolée au milieu des ta-

bleaux de mes *Mémoires* : j'éteindrai la lampe, et Lugano rentrera dans la nuit.

A peine arrivé à Lucerne, j'ai vite couru de nouveau à la cathédrale, à la *Hofkirche*, bâtie sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des mariniers : cette chapelle primitive servait aussi de phare, car pendant la nuit on la voyait éclairée d'une manière surnaturelle. Ce furent des missionnaires irlandais qui prêchèrent l'Évangile dans la contrée presque déserte de Lucerne ; ils y apportèrent la liberté dont n'a pas joui leur malheureuse patrie. Lorsque je suis revenu à la cathédrale, un homme creusait une fosse ; dans l'église, on achevait un service autour d'un cercueil, et une jeune femme faisait bénir à un autel un bonnet d'enfant ; elle l'a mis, avec une expression visible de joie, dans un panier qu'elle portait à son bras, et s'en est allée chargée de son trésor. Le lendemain, j'ai trouvé la fosse du cimetière refermée, un vase d'eau bénite posé sur la terre fraîche, et du fenouil semé pour les petits oiseaux : ils étaient déjà seuls, auprès de ce mort d'une nuit. J'ai fait quelques courses autour de Lucerne parmi de magnifiques bois de pins. Les abeilles, dont les ruches sont placées au-dessus des portes des fermes, à l'abri des toits prolongés, habitent avec les paysans. J'ai vu la fameuse Clara Wendel aller à la messe derrière ses compagnes de captivité, dans son uniforme de prisonnière. Elle est fort commune ; je lui ai trouvé l'air de toutes ces brutes de France présentes à tant de meurtres, sans être pour cela plus distinguées qu'une bête féroce, malgré ce que veut leur prêter la théorie du crime et de l'admiration des égorgements. Un simple chasseur, armé d'une

carabine, conduit ici les galériens aux travaux de la journée et les ramène à leur prison.

J'ai poussé ce soir ma promenade le long de la Reuss, jusqu'à une chapelle bâtie sur le chemin : on y monte par un petit portique italien. De ce portique je voyais un prêtre priant seul à genoux dans l'intérieur de l'oratoire, tandis que j'apercevais au haut des montagnes les dernières lueurs du soleil couchant. En revenant à Lucerne, j'ai entendu dans les cabanes des femmes réciter le chapelet; la voix des enfants répondait à l'adoration maternelle. Je me suis arrêté, j'ai écouté au travers des entrelacs de vignes ces paroles adressées à Dieu du fond d'une chaumière. La belle, jeune et élégante jeune fille qui me sert à l'*Aigle d'or* dit aussi très-régulièrement son *Angelus* en fermant les rideaux des croisées de ma chambre. Je lui donne en rentrant quelques fleurs que j'ai cueillies; elle me dit, en rougissant et se frappant doucement le sein avec sa main : « Per me? » Je lui réponds : « Pour vous. » Notre conversation finit là.

M. A. DUMAS. — MADAME DE COLBERT. — LETTRE DE M. DE BÉRANGER.

Lucerne, 26 août 1832.

Madame de Chateaubriand n'est point encore arrivée, je vais faire une course à Constance. Voici M. A. Dumas; je l'avais déjà aperçu chez David, tandis qu'il se faisait mouler chez le grand sculpteur. Madame de Colbert, avec sa fille madame de Brancas, traverse aussi Lucerne [1].

[1] L'une et l'autre ne sont plus. (Paris, note de 1836.)

C'est chez madame de Colbert, en Beauce, que j'écrivis, il y a près de vingt ans, dans ces *Mémoires*, l'histoire de ma jeunesse à Combourg. Les lieux semblent voyager avec moi, aussi mobiles, aussi fugitifs que ma vie.

Le courrier de la malle m'apporte une très-belle lettre de M. de Béranger, en réponse à celle que je lui avais écrite en partant de Paris : cette lettre a déjà été imprimée en note, avec une lettre de M. Carrel, dans le *Congrès de Vérone.*

ZURICH. — CONSTANCE. — MADAME RÉCAMIER.

Genève, septembre 1832.

En allant de Lucerne à Constance, on passe par Zurich et Winterthur. Rien ne m'a plu à Zurich, hors le souvenir de Lavater et de Gessner, les arbres d'une esplanade qui domine les lacs, le cours de la Limath, un vieux corbeau et un vieil orme; j'aime mieux cela que tout le passé historique de Zurich, n'en déplaise même à la bataille de Zurich. Napoléon et ses capitaines, de victoires en victoires, ont amené les Russes à Paris.

Winterthur est une bourgade neuve et industrielle, ou plutôt une longue rue propre. Constance a l'air de n'appartenir à personne; elle est ouverte à tout le monde. J'y suis entré le 27 août, sans avoir vu un douanier ou un soldat, et sans qu'on m'ait demandé mon passe-port.

Madame Récamier était arrivée depuis deux jours pour faire une visite à la reine de Hollande. J'attendais madame de Chateaubriand, venant me rejoindre à Lucerne. Je me proposais d'examiner s'il ne serait pas pré-

férable de se fixer d'abord en Souabe, sauf à descendre ensuite en Italie.

Dans la ville délabrée de Constance, notre auberge était fort gaie; on y faisait les apprêts d'une noce. Le lendemain de mon arrivée, madame Récamier voulut se mettre à l'abri de la joie de nos hôtes : nous nous embarquâmes sur le lac, et, traversant la nappe d'eau d'où sort le Rhin pour devenir fleuve, nous abordâmes à la grève d'un parc.

Ayant mis pied à terre, nous franchîmes une haie de saules, de l'autre côté de laquelle nous trouvâmes une allée sablée circulant parmi des bosquets d'arbustes, des groupes d'arbres et des tapis de gazon. Un pavillon s'élevait au milieu des jardins, et une élégante *villa* s'appuyait contre une futaie. Je remarquai dans l'herbe des veilleuses, toujours mélancoliques pour moi à cause des réminiscences de mes divers et nombreux automnes. Nous nous promenâmes au hasard, et puis nous nous assîmes sur un banc au bord de l'eau. Du pavillon des bocages s'élevèrent des harmonies de harpe et de cor qui se turent lorsque, charmés et surpris, nous commencions à les écouter : c'était une scène d'un conte de fée. Les harmonies ne renaissant pas, je lus à madame Récamier ma description du Saint-Gothard; elle me pria d'écrire quelque chose sur ses tablettes, déjà à demi remplies des détails de la mort de J.-J. Rousseau. Au-dessous de ces dernières paroles de l'auteur d'*Héloïse :* « Ma femme, ouvrez la fe« nêtre que je voie encore le soleil, » je traçai ces mots au crayon : *Ce que je voulais sur le lac de Lucerne, je l'ai trouvé sur le lac de Constance, le charme et l'intelligence de la beauté. Je ne veux point mourir comme Rousseau; je veux en-*

core voir longtemps le soleil, si c'est près de vous que je dois achever ma vie. Que mes jours expirent à vos pieds, comme ces vagues dont vous aimez le murmure. — 28 *août* 1832.

L'azur du lac veillait derrière les feuillages ; à l'horizon du midi s'amoncelaient les sommets de l'Alpe des Grisons ; une brise passant et se retirant à travers les saules s'accordait avec l'aller et le venir de la vague : nous ne voyions personne ; nous ne savions où nous étions.

MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

En rentrant à Constance, nous avons aperçu madame la duchesse de Saint-Leu et son fils Louis-Napoléon : ils venaient au-devant de madame Récamier. Sous l'Empire je n'avais point connu la reine de Hollande ; je savais qu'elle s'était montrée généreuse lors de ma démission à la mort du duc d'Enghien et quand je voulus sauver mon cousin Armand ; sous la Restauration, ambassadeur à Rome, je n'avais eu avec madame la duchesse de Saint-Leu que des rapports de politesse ; ne pouvant aller moi-même chez elle, j'avais laissé libres les secrétaires et les attachés de lui faire leur cour, et j'avais invité le cardinal Fesch à un dîner diplomatique de cardinaux. Depuis la dernière chute de la Restauration le hasard m'avait fait échanger quelques lettres avec la reine Hortense et le prince Louis. Ces lettres sont un assez singulier monument des grandeurs évanouies ; les voici :

MADAME DE SAINT-LEU APRÈS AVOIR LU LA DERNIÈRE LETTRE
DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Arenenberg, ce 15 octobre 1831.

« M. de Chateaubriand a trop de génie pour n'avoir



MADAME LA DUCHESSE DE St LEU

« pas compris toute l'étendue de celui de l'empereur « Napoléon. Mais à son imagination si brillante il fallait « plus que de l'admiration : des souvenirs de jeunesse, « une illustre fortune, attirèrent son cœur; il y dévoua « sa personne et son talent, et, comme le poëte qui prête « à tout le sentiment qui l'anime, il revêtit ce qu'il aimait « des traits qui devaient enflammer son enthousiasme. « L'ingratitude ne le découragea pas, car le malheur « était toujours là qui en appelait à lui; cependant son « esprit, sa raison, ses sentiments vraiment français en « font malgré lui l'antagoniste de son parti. Il n'aime des « anciens temps que l'honneur qui rend fidèle; et la reli- « gion qui rend sage, la gloire de sa patrie qui en fait la « force, la liberté des consciences et des opinions qui « donne un noble essor aux facultés de l'homme, l'aristo- « cratie du mérite qui ouvre une carrière à toutes les « intelligences, voilà son domaine plus qu'à tout autre. « Il est donc libéral, napoléoniste et même républicain « plutôt que royaliste. Aussi la nouvelle France, ses nou- « velles illustrations sauraient l'apprécier, tandis qu'il ne « sera jamais compris de ceux qu'il a placés dans son « cœur si près de la divinité; et s'il n'a plus qu'à chanter « le malheur, fût-il le plus intéressant, les hautes infor- « tunes sont devenues si communes dans notre siècle, « que sa brillante imagination, sans but et sans mobile « réel, s'éteindra faute d'aliments assez élevés pour « inspirer son beau talent.

« HORTENSE. »

APRÈS AVOIR LU UNE NOTE SIGNÉE HORTENSE.

« M. de Chateaubriand est extrêmement flatté et on

« ne peut plus reconnaissant des sentiments de bienveil-
« lance exprimés avec tant de grâce dans la première
« partie de la note : dans la seconde se trouve cachée une
« séduction de femme et de reine qui pourrait entraîner
« un amour-propre moins détrompé que celui de M. de
« Chateaubriand.

« Il y a certainement aujourd'hui de quoi choisir
« une occasion d'infidélité entre de si hautes et de si
« nombreuses infortunes ; mais, à l'âge où M. de Chateau-
« briand est parvenu, des revers qui ne comptent que
« peu d'années dédaigneraient ses hommages : force lui
« est de rester attaché à son vieux malheur, tout tenté
« qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités.

« CHATEAUBRIAND. »

« Paris, ce 6 novembre 1831.

Arenenberg, le 4 mai 1832.

« Monsieur le vicomte,

« Je viens de lire votre dernière brochure. Que les
« Bourbons sont heureux d'avoir pour soutien un génie
« tel que le vôtre ! Vous relevez une cause avec les mêmes
« armes qui ont servi à l'abattre ; vous trouvez des paroles
« qui font vibrer tous les cœurs français. Tout ce qui est
« national trouve de l'écho dans votre âme ; ainsi quand
« vous parlez du grand homme qui illustra la France
« pendant vingt ans, la hauteur du sujet vous inspire,
« votre génie l'embrasse tout entier, et votre âme alors,
« s'épanchant naturellement, entoure la plus grande
« gloire des plus grandes pensées.

« Moi aussi, monsieur le vicomte, je m'enthousiasme « pour tout ce qui fait l'honneur de mon pays ; c'est pour- « quoi, me laissant aller à mon impulsion, j'ose vous « témoigner la sympathie que j'éprouve pour celui qui « montre tant de patriotisme et tant d'amour de la liberté. « Mais, permettez-moi de vous le dire, vous êtes le seul « défenseur redoutable de la vieille royauté ; vous la ren- « driez nationale si l'on pouvait croire qu'elle pensât « comme vous ; ainsi, pour la faire valoir, il ne suffit pas « de vous déclarer de son parti, mais bien de prouver « qu'elle est du vôtre.

Cependant, monsieur le vicomte, si nous différons « d'opinions, au moins sommes-nous d'accord dans les « souhaits que nous formons pour le bonheur de la « France.

« Agréez, je vous prie, etc., etc.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

« Paris, 19 mai 1832.

« Monsieur le comte,

« On est toujours mal à l'aise pour répondre à des « éloges ; quand celui qui les donne avec autant d'esprit « que de convenance est de plus dans une condition so- « ciale à laquelle se rattachent des souvenirs hors de pair, « l'embarras redouble. Du moins, monsieur, nous nous « rencontrons dans une sympathie commune ; vous voulez « avec votre jeunesse, comme moi avec mes vieux jours, « l'honneur de la France. Il ne manquait plus à l'un et à « l'autre, pour mourir de confusion ou de rire, que de

« voir le *juste-milieu* bloqué dans Ancône par les soldats « du pape. Ah! monsieur, où est votre oncle? A d'autres « que vous je dirais : Où est le tuteur des rois et le maître « de l'Europe? En défendant la cause de la légitimité, je « ne me fais aucune illusion; mais je pense que tout « homme qui tient à l'estime publique doit rester fidèle « à ses serments : lord Falkland, ami de la liberté et « ennemi de la cour, se fit tuer à Newbury dans l'armée « de Charles Ier. Vous vivrez, monsieur le comte, pour voir « votre patrie libre et heureuse; vous traverserez des « ruines parmi lesquelles je resterai, puisque je fais moi- « même partie de ces ruines.

« Je m'étais flatté un moment de l'espoir de mettre « cet été l'hommage de mon respect aux pieds de ma- « dame la duchesse de Saint-Leu : la fortune, accoutumée « à déjouer mes projets, m'a encore trompé cette fois. « J'aurais été heureux de vous remercier de vive voix « de votre obligeante lettre; nous aurions parlé d'une « grande gloire et de l'avenir de la France, deux choses, « monsieur le comte, qui vous touchent de près.

« Chateaubriand. »

Les Bourbons m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles à celles que je viens de produire? Se sont-ils jamais doutés que je m'élevais au-dessus de tel faiseur de vers ou de tel politique de feuilleton?

Lorsque, petit garçon, j'errais compagnon des pâtres sur les bruyères de Combourg, aurais-je pu croire qu'un temps viendrait où je marcherais entre les deux plus hautes puissances de la terre, puissances abattues, don-

nant le bras d'un côté à la famille de saint Louis, de l'autre à celle de Napoléon; grandeurs ennemies qui s'appuient également, dans l'infortune qui les rapproche, sur l'homme faible et fidèle, sur l'homme dédaigné de la légitimité?

Madame Récamier alla s'établir à Wolfberg, château habité par M. Parquin, dans le voisinage d'Arenenberg, séjour de madame la duchesse de Saint-Leu; je restai deux jours à Constance. Je vis tout ce qu'on pouvait voir: la halle où est le grenier public que l'on baptise *salle du Concile*, la prétendue statue de Huss, la place où Jérôme de Prague et Jean Huss furent, dit-on, brûlés; enfin, toutes les abominations ordinaires de l'histoire et de la société.

Le Rhin, en sortant du lac, s'annonce bien comme un roi; pourtant il n'a pu défendre Constance, qui a, si je ne me trompe, été saccagée par Attila, assiégée par les Hongrois, les Suédois, et prise deux fois par les Français.

Constance est le Saint-Germain de l'Allemagne; les vieilles gens de la vieille société s'y sont retirés. Quand je frappais à une porte, m'enquérant d'un appartement pour madame de Chateaubriand, je rencontrais quelque chanoinesse, fille majeure; quelque prince de race antique, électeur à demi-solde; ce qui allait fort bien avec les clochers abandonnés et les couvents déserts de la ville. L'armée de Condé a combattu glorieusement sous les murs de Constance et semble avoir déposé son ambulance dans cette ville. J'eus le malheur de retrouver un vétéran émigré; il me faisait l'honneur de m'avoir connu autrefois; il avait plus de jours que de cheveux; ses paroles ne finissaient point; il ne se pouvait retenir et laissait aller ses années.

ARENENBERG. — RETOUR A GENÈVE.

Le 29 d'août j'allai dîner à Arenenberg.

Arenenberg est situé sur une espèce de promontoire, dans une chaîne de collines escarpées. La reine de Hollande, que l'épée avait faite et que l'épée a défaite, a bâti le château, ou, si l'on veut, le pavillon d'Arenenberg. On y jouit d'une vue étendue, mais triste. Cette vue domine le lac inférieur de Constance, qui n'est qu'une expansion du Rhin sur des prairies noyées. De l'autre côté du lac on aperçoit des bois sombres, restes de la forêt Noire, quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris et poussés par un vent glacé. Là, après avoir été assise sur un trône, après avoir été outrageusement calomniée, la reine Hortense est venue se percher sur un rocher ; en bas est l'île du lac où l'on a, dit-on, retrouvé la tombe de Charles le Gros, et où meurent à présent des serins qui demandent en vain le soleil des Canaries. Madame la duchesse de Saint-Leu était mieux à Rome : elle n'est pas cependant descendue par rapport à sa naissance et à sa première vie : au contraire, elle a monté ; son abaissement n'est que relatif à un accident de sa fortune ; ce ne sont pas là de ces chutes comme celle de madame la Dauphine, tombée de toute la hauteur des siècles.

Les compagnons et les compagnes de madame la duchesse de Saint-Leu étaient son fils, madame Salvage, madame ***. En étrangers il y avait madame Récamier, M. Vieillard et moi. Madame la duchesse de Saint-Leu se



VISITE À ARENENBERG

tirait fort bien de sa difficile position de reine et de demoiselle de Beauharnais.

Après le dîner, madame de Saint-Leu s'est mise à son piano avec M. Cottrau, grand jeune peintre à moustaches, à chapeau de paille, à blouse, au col de chemise rabattu, au costume bizarre. Il chassait, il peignait, il chantait, il riait, spirituel et bruyant.

Le prince Louis habite un pavillon à part, où j'ai vu des armes, des cartes topographiques et stratégiques ; industries qui faisaient, comme par hasard, penser au sang du conquérant sans le nommer : le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave.

Madame la duchesse de Saint-Leu m'a lu quelques fragments de ses mémoires : elle m'a montré un cabinet rempli de dépouilles de Napoléon. Je me suis demandé pourquoi ce vestiaire me laissait froid ; pourquoi ce petit chapeau, cette ceinture, cet uniforme porté à telle bataille me trouvaient si indifférent : j'étais bien plus troublé en racontant la mort de Napoléon à Sainte-Hélène ! La raison en est que Napoléon est notre contemporain ; nous l'avons tous vu et connu : il vit dans notre souvenir ; mais le héros est encore trop près de sa gloire. Dans mille ans ce sera autre chose : il n'y a que les siècles qui aient donné le parfum de l'ambre à la sueur d'Alexandre ; attendons : d'un conquérant il ne faut montrer que l'épée.

Retourné à Wolfberg avec madame Récamier, je partis la nuit : le temps était obscur et pluvieux ; le vent soufflait dans les arbres, et la hulotte lamentait : vraie scène de Germanie.

Madame de Chateaubriand arriva bientôt à Lucerne :

l'humidité de la ville l'effraya, et, Lugano étant trop cher, nous nous décidâmes à venir à Genève. Nous prîmes notre route par Samdach : le lac garde la mémoire d'une bataille qui assura l'affranchissement des Suisses, à une époque où les nations de ce côté-ci des Alpes avaient perdu leurs libertés. Au delà de Sampach, nous passâmes devant l'abbaye de Saint-Urbain, tombant comme tous les monuments du christianisme. Elle est située dans un lieu triste, à l'orée d'une bruyère qui conduit à des bois : si j'eusse été libre et seul, j'aurais demandé aux moines quelque trou dans leurs murailles pour y achever mes *Mémoires* auprès d'une chouette; puis je serais allé finir mes jours sans rien faire sous le beau soleil fainéant de Naples ou de Palerme : mais les beaux pays et le printemps sont devenus des injures, des désastres et des regrets.

En arrivant à Berne, on nous apprit qu'il y avait une grande révolution dans la ville : j'avais beau regarder, les rues étaient désertes, le silence régnait, la terrible révolution s'accomplissait sans parler, à la paisible fumée d'une pipe au fond de quelque estaminet.

Madame Récamier ne tarda pas à nous rejoindre à Genève.

COPPET. — TOMBEAU DE MADAME DE STAËL. — PROMENADE.

Genève, fin de septembre 1832.

J'ai commencé à me remettre sérieusement au travail : j'écris le matin et je me promène le soir. Je suis allé hier visité Coppet. Le château était fermé; on m'en

a ouvert les portes; j'ai erré dans les appartements déserts. Ma compagne de pèlerinage a reconnu tous les lieux où elle croyait voir encore son amie, ou assise à son piano, ou entrant, ou sortant, ou causant sur la terrasse qui borde la galerie; madame Récamier a revu la chambre qu'elle avait habitée; des jours écoulés ont remonté devant elle : c'était comme une répétition de la scène que j'ai peinte dans *René* : « Je parcourus les ap-
« partements sonores où l'on n'entendait que le bruit de
« mes pas. . . . . Partout les salles étaient détendues,
« et l'araignée filait sa toile dans les couches abandon-
« nées. . . . . Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides
« les moments que les frères et les sœurs passent dans
« leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux
« parents! La famille de l'homme n'est que d'un jour; le
« souffle de Dieu la disperse comme une fumée. A peine
« le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur,
« la sœur le frère! Le chêne voit germer ses glands au-
« tour de lui, il n'en est pas ainsi des enfants des
« hommes! »

Je me rappelais aussi ce que j'ai dit dans ces *Mémoires* de ma dernière visite à Combourg, en partant pour l'Amérique. Deux mondes divers, mais liés par une secrète sympathie, nous occupaient, madame Récamier et moi. Hélas! ces mondes isolés, chacun de nous les porte en soi; car où sont les personnes qui ont vécu assez longtemps les unes près des autres pour n'avoir pas des souvenirs séparés? Du château, nous sommes entrés dans le parc; le premier automne commençait à rougir et à détacher quelques feuilles; le vent s'abattait par degrés et laissait ouïr un ruisseau qui fait tourner un moulin.

Après avoir suivi les allées qu'elle avait coutume de parcourir avec madame de Staël, madame Récamier a voulu saluer ses cendres. A quelque distance du parc est un taillis mêlé d'arbres plus grands, et environné d'un mur humide et dégradé. Ce taillis ressemble à ces bouquets de bois au milieu des plaines que les chasseurs appellent des *remises :* c'est là que la mort a poussé sa proie et renfermé ses victimes.

Un sépulcre avait été bâti d'avance dans ce bois pour y recevoir M. Necker, madame Necker et madame de Staël : quand celle-ci est arrivée au rendez-vous, on a muré la porte de la crypte. L'enfant d'Auguste de Staël est resté en dehors, et Auguste lui-même, mort avant son enfant, a été placé sous une pierre aux pieds de ses parents. Sur la pierre sont gravées ces paroles tirées de l'Écriture : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant dans le ciel ?* Je ne suis point entré dans le bois; madame Récamier a seule obtenu la permission d'y pénétrer. Resté assis sur un banc devant le mur d'enceinte, je tournais le dos à la France et j'avais les yeux attachés, tantôt sur la cime du Mont-Blanc, tantôt sur le lac de Genève : les nuages d'or couvraient l'horizon derrière la ligne sombre du Jura; on eût dit d'une gloire qui s'élevait au-dessus d'un long cercueil. J'apercevais de l'autre côté du lac la maison de lord Byron, dont le faîte était touché d'un rayon du couchant; Rousseau n'était plus là pour admirer ce spectacle, et Voltaire, aussi disparu, ne s'en était jamais soucié. C'était au pied du tombeau de madame de Staël que tant d'illustres absents sur le même rivage se présentaient à ma mémoire : ils semblaient venir chercher l'ombre leur égale pour s'envoler au ciel

avec elle et lui faire cortége pendant la nuit. Dans ce moment, madame Récamier, pâle et en larmes, est sortie du bocage funèbre elle-même comme une ombre. Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom, et en voyant ce que c'est que d'être véritablement aimé.

Cette vesprée même, lendemain du jour de mes dévotions aux morts de Coppet, fatigué des bords du lac, je suis allé chercher, toujours avec madame Récamier, des promenades moins fréquentées. Nous avons découvert, en aval du Rhône, une gorge resserrée où le fleuve coule bouillonnant au-dessous de plusieurs moulins, entre des falaises rocheuses coupées de prairies. Une de ces prairies s'étend au pied d'une colline sur laquelle, parmi un bouquet d'armes, est plantée une maison.

Nous avons remonté et descendu plusieurs fois en causant cette bande étroite de gazon qui sépare le fleuve bruyant du silencieux coteau : combien est-il de personnes qu'on puisse ennuyer de ce que l'on a été et mener avec soi en arrière sur la trace de ses jours? Nous avons parlé de ces temps toujours pénibles et toujours regrettés où les passions font le bonheur et le martyre de la jeunesse. Maintenant j'écris cette page à minuit, tandis que tout repose autour de moi et qu'à travers ma fenêtre je vois briller quelques étoiles sur les Alpes.

Madame Récamier va nous quitter, elle reviendra au printemps, et moi je vais passer l'hiver à évoquer mes heures évanouies, à les faire comparaître une à une au tribunal de ma raison. Je ne sais si je serai bien impartial et si le juge n'aura pas trop d'indulgence pour

le coupable. Je passerai l'été prochain dans la patrie de Jean-Jacques. Dieu veuille que je ne gagne pas la maladie du rêveur! Et puis, quand l'automne sera revenu, nous irons en Italie : *Italiam!* c'est mon éternel refrain.

Genève, octobre 1832.

LETTRE AU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.

Le prince Louis-Napoléon m'ayant donné sa brochure intitulée : *Rêveries politiques*, je lui ai écrit cette lettre :

« Prince,

« J'ai lu avec attention la petite brochure que vous « avez bien voulu me confier. J'ai mis par écrit, comme « vous l'avez désiré, quelques réflexions naturellement « nées des vôtres et que j'avais déjà soumises à votre ju- « gement. Vous savez, prince, que mon jeune roi est en « Écosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi « d'autre roi de France que lui; mais si Dieu, dans ses « impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint « Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient « pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom « qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre.

« Je suis, etc., etc.,

« CHATEAUBRIAND. »

Paris, rue d'Enfer, janvier 1833.

LETTRES AU MINISTRE DE LA JUSTICE,
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL, A MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.
J'ÉCRIS MON MÉMOIRE SUR LA CAPTIVITÉ DE LA PRINCESSE. — CIRCULAIRE
AUX RÉDACTEURS EN CHEF DES JOURNAUX.

J'avais beaucoup rêvé de cet avenir prochain que je m'étais fait et auquel je croyais toucher. A la tombée du jour, j'allais vaguer dans les détours de l'Arve, du côté de Salève. Un soir, je vis entrer M. Berryer ; il revenait de Lausanne et m'apprit l'arrestation de madame la duchesse de Berry ; il n'en savait pas les détails. Mes projets de repos furent encore une fois renversés. Quand la mère de Henri V avait cru à des succès, elle m'avait donné mon congé ; son malheur déchirait son dernier billet et me rappelait à sa défense. Je partis sur-le-champ de Genève après avoir écrit aux ministres. Arrivé dans ma rue d'Enfer, j'adressai aux rédacteurs en chef des journaux la circulaire suivante :

« Monsieur,

« Arrivé à Paris le 17 de ce mois, j'écrivis le 18 à « M. le ministre de la justice pour m'informer si la lettre « que j'avais eu l'honneur de lui envoyer de Genève, « le 12, pour madame la duchesse de Berry, lui était « parvenue et s'il avait eu la bonté de la faire passer à « Madame.

« Je sollicitais en même temps de M. le garde des « sceaux l'autorisation nécessaire pour me rendre à « Blaye auprès de la princesse.

« M. le garde des sceaux me voulut bien répondre, « le 19, qu'il avait transmis mes lettres au président « du conseil et que c'était à lui qu'il me fallait adresser. « J'écrivis en conséquence, le 20, à M. le ministre de la « guerre. Je reçois aujourd'hui, 22, sa réponse du 21 : Il « regrette d'être dans la nécessité de m'annoncer que le « gouvernement n'a pas jugé qu'il y ait lieu d'accéder à « mes demandes. Cette décision a mis un terme à mes « démarches auprès des autorités.

« Je n'ai jamais eu la prétention, monsieur, de me « croire capable de défendre seul la cause du malheur et « de la France. Mon dessein, si l'on m'avait permis de « parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière, était de « lui proposer pour l'occurrence la formation d'un con« seil d'hommes plus éclairés que moi. Outre les per« sonnes honorables et distinguées qui se sont déjà « présentées, j'aurais pris la liberté d'indiquer au choix « de Madame M. le marquis de Pastoret, M. Lainé, « M. de Villèle, etc., etc.

« Maintenant, monsieur, écarté officiellement, je « rentre dans mon droit privé. Mes *Mémoires sur la vie et « la mort de M. le duc de Berry*, enveloppés dans les che« veux de la veuve aujourd'hui captive, reposent auprès « du cœur que Louvel rendit plus semblable à celui « d'Henri IV. Je n'ai point oublié cet insigne honneur « dont le moment actuel me demande compte et me fait « sentir toute la responsabilité.

« Je suis, monsieur, etc., etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Pendant que j'écrivais cette circulaire aux journaux, j'avais trouvé le moyen de faire passer ce billet à madame la duchesse de Berry :

Paris, ce 23 novembre 1832.

« Madame,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser de Genève une « première lettre en date du 12 de ce mois. Cette lettre, « dans laquelle je vous suppliais de me faire l'honneur « de me choisir pour l'un de vos défenseurs, a été impri- « mée dans les journaux.

« La cause de Votre Altesse Royale peut être traitée « individuellement par tous ceux qui, sans y être auto- « risés, auraient des vérités utiles à faire connaître ; mais « si Madame désire qu'on s'en occupe en son propre « nom, ce n'est pas un seul homme, mais un conseil « d'hommes politiques et de légistes qui doit être chargé « de cette haute affaire. Dans ce cas, je demanderais que « Madame voulût bien m'adjoindre (avec les personnes « dont elle aurait fait choix) M. le comte de Pastoret, « M. Hyde de Neuville, M. de Villèle, M. Lainé, M. Royer- « Collard, M. Pardessus, M. Mandaroux-Vertamy, M. de « Vaufreland.

« J'avais aussi pensé, madame, qu'on aurait pu ap- « peler à ce conseil quelques hommes d'un grand talent « et d'une opinion contraire à la nôtre ; mais peut-être « serait-ce les placer dans une fausse position, les obliger

« à faire un sacrifice d'honneur et de principe, dont les « esprits élevés et les consciences droites ne s'arrangent « pas.

« CHATEAUBRIAND. »

Vieux soldat discipliné, j'accourais donc pour m'aligner dans le rang et marcher sous mes capitaines : réduit par la volonté du pouvoir à un duel, je l'acceptai. Je ne m'attendais guère à venir, de la tombe du mari, combattre auprès de la prison de la veuve.

En supposant que je dusse rester seul, que j'eusse mal compris ce qui convient à la France, je n'en étais pas moins dans la voie de l'honneur. Or, il n'est pas inutile aux hommes qu'un homme s'immole à sa conscience; il est bon que quelqu'un consente à se perdre pour demeurer ferme à des principes dont il a la conviction et qui tiennent à ce qu'il y a de noble dans notre nature : ces dupes sont les contradicteurs nécessaires du fait brutal, les victimes chargées de prononcer le *veto* de l'opprimé contre le triomphe de la force. On loue les Polonais; leur dévouement est-il autre chose qu'un sacrifice? il n'a rien sauvé; il ne pouvait rien sauver : dans les idées mêmes de mes adversaires, le dévouement sera-t-il stérile pour la race humaine?

Je préfère, dit-on, une famille à ma patrie : non, je préfère au parjure la fidélité à mes serments, le monde moral à la société matérielle; voilà tout : pour ce qui est de la famille, je ne m'y consacre que dans la persuasion qu'elle était essentiellement utile à la France; je confonds sa prospérité avec celle de la patrie, et lorsque je déplore les malheurs de l'une, je déplore les désastres

de l'autre : vaincu, je me suis prescrit des devoirs, comme les vainqueurs se sont imposé des intérêts. Je tâche de me retirer du monde avec ma propre estime ; dans la solitude, il faut prendre garde au choix que l'on fait de sa compagne.

Paris, rue d'Enfer.

EXTRAIT DU MÉMOIRE SUR LA CAPTIVITÉ DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

En France, pays de vanité, aussitôt qu'une occasion de faire du bruit se présente, une foule de gens la saisissent : les uns agissent par bon cœur, les autres par la conscience qu'ils ont de leur mérite. J'eus donc beaucoup de concurrents; ils sollicitèrent, ainsi que moi, de madame la duchesse de Berry, l'honneur de la défendre. Du moins, ma présomption à m'offrir pour champion à la princesse était un peu justifiée par d'anciens services : si je ne jetais pas dans la balance l'épée de Brennus, j'y mettais mon nom : tout peu important qu'il est, il avait déjà remporté quelques victoires pour la monarchie. J'ai ouvert mon *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry* par une considération dont je suis vivement frappé ; je l'ai souvent reproduite, et il est probable que je la reproduirai encore.

« On ne cesse, disais-je, de s'étonner des événements ; toujours on se figure d'atteindre le dernier ; toujours la révolution recommence. Ceux qui depuis quarante années marchent pour arriver au terme, gémissent ;

ils croyaient s'asseoir quelques heures au bord de leur tombe : vain espoir! le temps frappe ces voyageurs pantelants et les force d'avancer. Que de fois, depuis qu'ils cheminent, la vieille monarchie est tombée à leurs pieds! à peine échappés à ces écroulements successifs, ils sont obligés d'en traverser de nouveau les décombres et la poussière. Quel siècle verra la fin du mouvement?

« La Providence a voulu que les générations de passage destinées à des jours immémorés fussent petites, afin que le dommage fût de peu. Aussi voyons-nous que tout avorte, que tout se dément, que personne n'est semblable à soi-même et n'embrasse toute sa destinée, qu'aucun événement ne produit ce qu'il contenait et ce qu'il devait produire. Les hommes supérieurs de l'âge qui expire s'éteignent; auront-ils des successeurs? Les ruines de Palmyre aboutissent à des sables. »

De cette observation générale passant aux faits particuliers, j'expose, dans mon argumentation, qu'on pouvait agir avec madame la duchesse de Berry par des mesures arbitraires en la considérant comme prisonnière de police, de guerre, d'État, ou en demandant aux Chambres un bill d'*attainder;* qu'on pouvait la soumettre à la compétence des lois en lui appliquant la loi d'exception Briqueville, ou la loi commune du code; qu'on pouvait regarder sa personne comme inviolable et sacrée.

Les ministres soutenaient la première opinion, les hommes de Juillet la seconde, les royalistes la troisième.

Je parcours ces diverses suppositions : je prouve que si madame la duchesse de Berry était descendue en France, elle n'y avait été attirée que parce qu'elle en-

tendait les opinions demander un autre présent, appeler un autre avenir.

Infidèle à son extraction populaire, la révolution sortie des journées de Juillet a répudié la gloire et courtisé la honte. Excepté dans quelques cœurs dignes de lui donner asile, la liberté devenue l'objet de la dérision de ceux qui en faisaient leur cri de ralliement, cette liberté que des bateleurs se renvoient à coups de pied, cette liberté étranglée après flétrissure au tourniquet des lois d'exception, transformera, par son anéantissement, la révolution de 1830 en une cynique duperie.

Là-dessus, et pour nous délivrer tous, madame la duchesse de Berry est arrivée. La fortune l'a trahie ; un juif l'a vendue ; un ministre l'a achetée. Si l'on ne veut pas agir contre elle par mesure de police, il ne reste plus qu'à la traduire en cour d'assises. Je le suppose ainsi, et j'ai mis en scène le défenseur de la princesse ; puis, après avoir fait parler le défenseur, je m'adresse à l'accusateur :

« Avocat, levez-vous :

« Établissez doctement que Caroline-Ferdinande de Sicile, veuve de Berry, nièce de feu Marie-Antoinette d'Autriche, veuve Capet, est coupable de réclamation envers un homme réputé oncle et tuteur d'un orphelin nommé Henri ; lequel oncle et tuteur serait, selon le dire calomnieux de l'*accusée*, détenteur de la couronne d'un pupille, lequel pupille prétend impudemment avoir été roi depuis le jour de l'abdication du ci-devant Charles X, et de l'ex-dauphin, jusqu'au jour de l'élection du roi des Français.

« A l'appui de votre plaidoirie, que les juges fassent comparaître d'abord Louis-Philippe comme témoin à

charge ou à décharge, si mieux n'aime se récuser comme parent. Ensuite que les juges confrontent avec l'*accusée* le descendant du grand traître; que l'Iscariote en qui Satan était entré, *intravit Satanas in Judam*, dise combien il a reçu de deniers pour le marché, etc., etc.

« Puis, d'après l'expertise des lieux, il sera prouvé que l'*accusée* a été pendant six heures à la gehenne de feu dans un espace trop étroit où quatre personnes pouvaient à peine respirer, ce qui a fait dire contumélieusement à la torturée qu'on lui faisait la *guerre à la saint Laurent*. Or Caroline-Ferdinande, étant pressée par ses complices contre la plaque ardente, le feu aurait pris deux fois à ses vêtements, et, à chaque coup que les gendarmes portaient en dehors à l'âtre embrasé, la commotion se serait étendue au cœur de la délinquante et lui aurait fait vomir des bouillons de sang.

« Puis, en présence de l'image du Christ, on déposera comme pièce de conviction, sur le bureau, la robe brûlée : car il faut qu'il y ait toujours une robe jetée au sort dans ces marchés de Judas. »

Madame la duchesse de Berry a été mise en liberté par un acte arbitraire du pouvoir et lorsqu'on a cru l'avoir déshonorée. Le tableau que je traçais de la plaidoirie fit sentir à Philippe l'odieux d'un jugement public, et le détermina à une grâce à laquelle il pensait avoir attaché un supplice : les païens, sous le règne de Sévère, jetèrent aux bêtes une jeune femme chrétienne nouvellement délivrée. Ma brochure, dont il ne reste aujourd'hui que des phrases, a eu son résultat historique important.

Je m'attendris encore en copiant l'apostrophe qui

termine mon écrit ; c'est, j'en conviens, une folle dépense de larmes.

« Illustre captive de Blaye, MADAME ! que votre hé-
« roïque présence sur une terre qui se connaît en héroïsme
« amène la France à vous répéter ce que mon indépen-
« dance politique m'a acquis le droit de vous dire : *Ma-
« dame, votre fils est mon roi !* Si la Providence m'inflige
« encore quelques heures, verrai-je vos triomphes, après
« avoir eu l'honneur d'embrasser vos adversités ? Rece-
« vrai-je ce loyer de ma foi ? Au moment où vous revien-
« driez heureuse, j'irais avec joie achever dans la retraite
« des jours commencés dans l'exil. Hélas ! je me désole
« de ne pouvoir rien pour vos présentes destinées ! Mes
« paroles se perdent inutilement autour des murs de
« votre prison : le bruit des vents, des flots et des hommes,
« au pied de la forteresse solitaire, ne laissera pas même
« monter jusqu'à vous ces derniers accents d'une voix
« fidèle. »

MON PROCÈS.

Paris, mars 1833.

Quelques journaux ayant répété la phrase : *Madame, votre fils est mon roi*, ont été traduits devant les tribunaux pour délit de presse ; je me suis trouvé enveloppé dans la poursuite. Cette fois je n'ai pu décliner la compétence des juges ; je devais essayer de sauver par ma présence les hommes attaqués pour moi ; il y allait de mon honneur de répondre de mes œuvres.

De plus, la veille de mon appel au tribunal, le *Moniteur* avait donné la déclaration de madame la duchesse de Berry ; si je m'étais absenté, on aurait cru que le parti

royaliste reculait, qu'il abandonnait l'infortune et rougissait de la princesse dont il avait célébré l'héroïsme.

Il ne manquait pas de conseillers timides qui me disaient : « Faites défaut ; vous serez trop embarrassé avec votre phrase : *Madame, votre fils est mon roi.* — Je la crierai encore plus haut, » répondis-je. Je me rendis dans la salle même où jadis était installé le tribunal révolutionnaire ; où Marie-Antoinette avait comparu, où mon frère avait été condamné. La révolution de Juillet a fait enlever le crucifix dont la présence, en consolant l'innocence, faisait trembler le juge.

Mon apparition devant les juges a eu un effet heureux ; elle a contre-balancé un moment l'effet de la déclaration du *Moniteur,* et maintenu la mère de Henri V au rang où sa courageuse aventure l'avait placée : on a douté, quand on a vu que le parti royaliste osait braver l'événement et ne se tenait pas pour battu.

Je n'avais point voulu d'avocat, mais M. Ledru, qui s'était attaché à moi lors de ma détention, a voulu parler : il s'est troublé et m'a fait beaucoup de peine. M. Berryer, qui plaidait pour *la Quotidienne*, a pris indirectement ma défense. A la fin des débats, j'ai appelé le jury la *pairie universelle,* ce qui n'a pas peu contribué à notre acquittement à tous.

Rien de remarquable n'a signalé ce procès dans la terrible chambre qui avait retenti de la voix de Fouquier-Tinville et de Danton ; il n'y a eu d'amusant que l'argumentation de M. Persil : voulant démontrer ma culpabilité, il citait cette phrase de ma brochure : *Il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds,* et il s'écriait : « Sentez-vous, messieurs, tout ce qu'il y a de méprisant dans ce

paragraphe, *il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds?* » et il faisait le mouvement d'un homme qui écrase sous ses pieds quelque chose. Il recommençait triomphant: les rires de l'auditoire recommençaient. Ce brave homme ne s'apercevait ni du contentement de l'auditoire à la malencontreuse phrase, ni du ridicule parfait dont il était en trépignant dans sa robe noire comme s'il eût dansé, en même temps que son visage était pâle d'inspiration et ses yeux hagards d'éloquence.

Lorsque les jurés rentrèrent et prononcèrent *non coupable,* des applaudissements éclatèrent, je fus environné par des jeunes gens qui avaient pris pour entrer des robes d'avocats : M. Carrel était là.

La foule grossit à ma sortie; il y eut une rixe dans la cour du palais entre mon escorte et les sergents de ville. Enfin, je parvins à grand'peine chez moi au milieu de la foule qui suivait mon fiacre en criant : *Vive Chateaubriand !*

Dans un autre temps cet acquittement eût été très-significatif; déclarer qu'il n'était pas coupable de dire à la duchesse de Berry : *Madame, votre fils est mon roi,* c'était condamner la révolution de Juillet; mais aujourd'hui cet arrêt ne signifie rien, parce qu'il n'y a en toute chose ni opinion ni durée. En vingt-quatre heures tout est changé; je serais condamné demain pour le fait sur lequel j'ai été acquitté aujourd'hui.

Je suis allé mettre ma carte chez les jurés et notamment chez M. Chevet, l'un des membres de la *pairie universelle.*

Il avait été plus aisé à l'honnête citoyen de trouver dans sa conscience un arrêt en ma faveur qu'il ne m'eût

été facile de trouver dans ma poche l'argent nécessaire pour joindre au bonheur de l'acquittement le plaisir de faire chez mon juge un bon dîner : M. Chevet a prononcé avec plus d'équité sur la *légitimité*, l'*usurpation* et sur l'auteur du *Génie du christianisme* que beaucoup de publicistes et de censeurs.

Paris, avril 1833.

POPULARITÉ.

Le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry* m'a valu dans le parti royaliste une immense popularité. Les députations et les lettres me sont arrivées de toutes parts. J'ai reçu du nord et du midi de la France des adhésions couvertes de plusieurs milliers de signatures. Elles demandent toutes, en s'en référant à ma brochure, la mise en liberté de madame la duchesse de Berry. Quinze cents jeunes gens de Paris sont venus me complimenter, non sans un grand émoi de la police; j'ai reçu une coupe de vermeil avec cette inscription : *A Chateaubriand les Villeneuvois fidèles* (*Lot-et-Garonne*). Une ville du Midi m'a envoyé de très-bon vin pour remplir cette coupe, mais je ne bois pas. Enfin, la France légitimiste a pris pour devise ces mots : MADAME, VOTRE FILS EST MON ROI! et plusieurs journaux les ont adoptés pour épigraphe; on les a gravés sur des colliers et sur des bagues. Je serai le premier à avoir dit en face de l'usurpation une vérité que personne n'osait dire, et, chose étrange! je crois moins au retour de Henri V que le plus misérable juste-milieu ou le plus violent républicain.

Au reste je n'entends pas le mot usurpation dans le sens étroit que lui donne le parti royaliste; il y aurait

beaucoup de choses à dire sur ce mot, comme sur celui de légitimité : mais il y a véritablement usurpation et usurpation de la pire espèce dans le tuteur qui dépouille le pupille et proscrit l'orphelin. Toutes ces grandes phrases « qu'il fallait sauver la patrie » sont des prétextes que fournit à l'ambition une politique immorale. Vraiment, ne faudrait-il pas regarder la lâcheté de votre usurpation comme un effort de votre vertu ! Seriez-vous, par hasard, Brutus sacrifiant ses fils à la grandeur de Rome?

J'ai pu comparer dans ma vie la renommée littéraire à la popularité ; la première, pendant quelques heures, m'a plu, mais cet amour de renommée a passé vite. Quant à la popularité, elle m'a trouvé indifférent, parce que dans la révolution j'ai trop vu d'hommes entourés de ces masses qui, après les avoir élevés sur le pavois, les précipitaient dans l'égout. Démocrate par nature, aristocrate par mœurs, je ferais très-volontiers l'abandon de ma fortune et de ma vie au peuple, pourvu que j'eusse peu de rapport avec la foule. Toutefois j'ai été extrêmement sensible au mouvement des jeunes gens de Juillet qui me portèrent en triomphe à la Chambre des pairs ; c'est qu'ils ne m'y portaient pas pour être leur chef et parce que je pensais comme eux ; ils rendaient seulement justice à un ennemi ; ils reconnaissaient en moi un homme de liberté et d'honneur ; cette générosité me touchait. Mais cette autre popularité que je viens d'acquérir dans mon propre parti ne m'a pas causé d'émotion ; entre les royalistes et moi il y a quelque chose de glacé : nous désirons le même roi ; à cela près, la plupart de nos vœux sont opposés.

Paris, rue d'Enfer, 9 mai 1833.

INFIRMERIE DE MARIE-THÉRÈSE.
LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY,
DE LA CITADELLE DE BLAYE.

J'ai amené la série des derniers faits jusqu'à ce jour : pourrai-je enfin reprendre mon travail? Ce travail consiste dans les diverses parties de ces *Mémoires* non encore achevées. J'aurai quelque difficulté à m'y remettre *ex abrupto*, car j'ai la tête préoccupée des choses du moment ; je ne suis pas dans les dispositions convenables pour recueillir mon passé dans le calme où il dort, tout agité qu'il fut quand il était à l'état de vie. J'ai pris la plume pour écrire; sur qui et à propos de quoi? je l'ignore.

En parcourant des regards le journal dans lequel depuis six mois je me rends compte de ce que je fais et de ce qui m'arrive, je vois que la plupart des pages sont datées de la rue d'Enfer.

Le pavillon que j'habite près de la barrière pouvait monter à une soixantaine de mille francs; mais, à l'épo-



MADAME DE CHATEAUBRIAND

que de la hausse des terrains, je l'achetai beaucoup plus cher, et je ne l'ai pu jamais payer : il s'agissait de sauver l'Infirmerie de Marie-Thérèse fondée par les soins de madame de Chateaubriand et contiguë au pavillon ; une compagnie d'entrepreneurs se proposait d'établir un café et des *montagnes russes* dans le susdit pavillon, bruit qui ne va guère avec l'agonie.

Ne suis-je pas heureux de mes sacrifices? sans doute ; on est toujours heureux de secourir les malheureux ; je partagerais volontiers aux nécessiteux le peu que je possède ; mais je ne sais si cette disposition bienfaisante s'élève chez moi jusqu'à la vertu. Je suis bon comme un condamné qui prodigue ce qui ne lui servira plus dans une heure. A Londres, le patient qu'on va pendre vend sa peau pour boire : je ne vends pas la mienne, je la donne aux fossoyeurs.

Une fois ma maison achetée, ce que j'avais de mieux à faire était de l'habiter ; je l'ai arrangée telle qu'elle est. Des fenêtres du salon on aperçoit d'abord ce que les Anglais appellent *pleasure-ground*, avant-scène formée d'un gazon et de massifs d'arbustes. Au delà de ce pourpris, par-dessus un mur d'appui que surmonte une barrière blanche losangée, est un champ variant de cultures et consacré à la nourriture des bestiaux de l'*Infirmerie*. Au delà de ce champ vient un autre terrain séparé du champ par un autre mur d'appui à claire-voie verte, entrelacée de viornes et de rosiers du Bengale ; cette marche de mon État consiste en un bouquet de bois, un préau et une allée de peupliers. Ce recoin est extrêmement solitaire, il ne me rit point comme le recoin d'Horace, *angulus ridet*. Tout au contraire, j'y ai quelquefois pleuré.

Le proverbe dit : *Il faut que jeunesse se passe.* L'arrière-saison a aussi quelque frasque à passer :

> Les pleurs et la pitié,
> Sorte d'amour ayant ses charmes.
>
> (La Fontaine.)

Mes arbres sont de mille sortes. J'ai planté vingt-trois cèdres de Salomon et deux chênes de druides : ils font les cornes à leur maître de peu de durée, *brevem dominum.* Un mail, double allée de marronniers, conduit du jardin supérieur au jardin inférieur; le long du champ intermédiaire la déclivité du sol est rapide.

Ces arbres, je ne les ai pas choisis comme à la *Vallée aux Loups* en mémoire des lieux que j'ai parcourus : qui se plaît au souvenir conserve des espérances. Mais lorsqu'on n'a ni enfants, ni jeunesse, ni patrie, quel attachement peut-on porter à des arbres dont les feuilles, les fleurs, les fruits ne sont plus les chiffres mystérieux employés au calcul des époques d'illusion? En vain on me dit : « Vous rajeunissez, » croit-on me faire prendre pour ma dent de lait ma dent de sagesse? encore celle-ci ne m'est venue que pour manger un pain amer sous la royauté du 7 août. Au reste mes arbres ne s'informent guère s'ils servent de calendrier à mes plaisirs ou d'extraits mortuaires à mes ans; ils croissent chaque jour, du jour que je décrois : ils se marient à ceux de l'enclos des Enfants trouvés et du boulevard d'Enfer qui m'enveloppent. Je n'aperçois pas une maison; à deux cents lieues de Paris je serais moins séparé du monde. J'entends bêler les chèvres qui nourrissent les orphelins délaissés. Ah ! si j'avais été comme eux dans les bras de saint Vin-

cent de Paul! né d'une faiblesse, obscur et inconnu comme eux, je serais aujourd'hui quelque ouvrier sans nom, n'ayant rien à démêler avec les hommes, ne sachant ni pourquoi ni comment j'étais venu à la vie, ni comment ni pourquoi j'en dois sortir.

La démolition d'un mur m'a mis en communication avec l'Infirmerie de Marie-Thérèse; je me trouve à la fois dans un monastère, dans une ferme, un verger et un parc. Le matin je m'éveille au son de l'*Angelus;* j'entends de mon lit le chant des prêtres dans la chapelle; je vois de ma fenêtre un calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau : des vaches, des poules, des pigeons et des abeilles; des sœurs de charité en robe d'étamine noire et en cornette de basin blanc, des femmes convalescentes, de vieux ecclésiastiques vont errant parmi les lilas, les azaléas, les pompadouras et les rhododendrons du jardin, parmi les rosiers, les groseilliers, les framboisiers et les légumes du potager. Quelques-uns de mes curés octogénaires étaient exilés avec moi : après avoir mêlé ma misère à la leur sur les pelouses de Kensington, j'ai offert à leurs derniers pas les gazons de mon hospice; ils y traînent leur vieillesse religieuse comme les plis du voile du sanctuaire.

J'ai pour compagnon un gros chat gris-roux à bandes noires transversales, né au Vatican dans la loge de Raphaël : Léon XII l'avait élevé dans un pan de sa robe où je l'avais vu avec envie lorsque le pontife me donnait mes audiences d'ambassadeur. Le successeur de saint Pierre étant mort, j'héritai du chat sans maître, comme je l'ai dit en racontant mon ambassade de Rome. On l'appelait *Micetto,* surnommé le *chat du pape.* Il jouit en cette

qualité d'une extrême considération auprès des âmes pieuses. Je cherche à lui faire oublier l'exil, la chapelle Sixtine et le soleil de cette coupole de Michel-Ange sur laquelle il se promenait loin de la terre.

Ma maison, les divers bâtiments de l'*Infirmerie* avec leur chapelle et la sacristie gothique, ont l'air d'une colonie ou d'un hameau. Dans les jours de cérémonie, la religion cachée chez moi, la vieille monarchie à mon hôpital, se mettent en marche. Des processions, composées de tous nos infirmes, précédés des jeunes filles du voisinage, passent en chantant sous les arbres avec le Saint-Sacrement, la croix et la bannière. Madame de Chateaubriand les suit le chapelet à la main, fière du troupeau objet de sa sollicitude. Les merles sifflent, les fauvettes gazouillent, les rossignols luttent avec les hymnes. Je me reporte aux Rogations dont j'ai décrit la pompe champêtre : de la théorie du christianisme, j'ai passé à la pratique.

Mon gîte fait face à l'occident. Le soir, la cime des arbres éclairés par derrière grave sa silhouette noire et dentelée sur l'horizon d'or. Ma jeunesse revient à cette heure; elle ressuscite ces jours écoulés que le temps a réduits à l'insubstance des fantômes. Quand les constellations percent leur voûte bleue, je me souviens de ce firmament splendide que j'admirais du giron des forêts américaines, ou du sein de l'Océan. La nuit est plus favorable que le jour aux réminiscences du voyageur ; elle lui cache les paysages qui lui rappelleraient les lieux qu'il habite ; elle ne lui laisse voir que les astres, d'un aspect semblable, sous les différentes latitudes du même hémisphère. Alors il reconnaît ces étoiles qu'il regardait de

tel pays, à telle époque ; les pensées qu'il eut, les sentiments qu'il éprouva dans les diverses parties de la terre, remontent et s'attachent au même point du ciel.

Nous n'entendons parler du monde à l'*Infirmerie* qu'aux deux quêtes publiques et un peu le dimanche : ces jours-là, notre hospice est changé en une espèce de paroisse. La sœur supérieure prétend que de belles dames viennent à la messe dans l'espérance de me voir ; économe industrieuse, elle met à contribution leur curiosité : en leur promettant de me montrer, elle les attire dans le laboratoire ; une fois prises au trébuchet, elle leur cède bon gré, mal gré, pour de l'argent, des drogues en sucre. Elle me fait servir à la vente du chocolat fabriqué au profit de ses malades, comme La Martinière m'associait au débit de l'eau de groseilles qu'il avalait au succès de ses amours. La sainte femme dérobe aussi des trognons de plume dans l'encrier de madame de Chateaubriand ; elle les négocie parmi les royalistes de pure race, affirmant que ces trognons précieux ont écrit le *superbe Mémoire sur la captivité de madame la duchesse du Berry*.

Quelques bons tableaux de l'école espagnole et italienne, une Vierge de Guérin, la *Sainte Thérèse*, dernier chef-d'œuvre du peintre de *Corinne*, nous font tenir aux arts. Quant à l'histoire, nous aurons bientôt à l'hospice la sœur du marquis de Favras et la fille de madame Roland : la monarchie et la république m'ont chargé d'expier leur ingratitude et de nourrir leurs invalides.

C'est à qui sera reçu à *Marie-Thérèse*. Les pauvres femmes obligées d'en sortir quand elles ont recouvré la santé se logent aux environs de l'*Infirmerie*, se flattant de retomber malades et d'y rentrer. Rien n'y sent l'hôpital :

la juive, la protestante, la catholique, l'étrangère, la Française y reçoivent les soins d'une délicate charité qui se déguise en affectueuse parenté ; chacune des affligées croit reconnaître sa mère. J'ai vu une Espagnole, belle comme Dorothée, *la perle de Séville,* mourir à seize ans de la poitrine, dans le dortoir commun, se félicitant de son bonheur, regardant en souriant, avec de grands yeux noirs à demi éteints, une figure pâle et amaigrie, madame la Dauphine, qui lui demandait de ses nouvelles et l'assurait qu'elle serait bientôt guérie. Elle expira le soir même, loin de la mosquée de Cordoue et des bords du Guadalquivir, son fleuve natal : « D'où es-tu ? — Espagnole. — « Espagnole et ici ! » (Lope de Véga.)

Grand nombre de veuves de chevaliers de Saint-Louis sont nos habituées ; elles apportent avec elles la seule chose qui leur reste, les portraits de leurs maris en uniforme de capitaine d'infanterie : habit blanc, revers roses ou bleu de ciel, frisure à l'oiseau royal. On les met au grenier. Je ne puis voir leur régiment sans rire : si l'ancienne monarchie eût subsisté, j'augmenterais aujourd'hui le nombre de ces portraits, je ferais dans quelque corridor abandonné la consolation de mes petits-neveux. « C'est votre grand-oncle François, le capitaine « au régiment de Navarre : il avait bien de l'esprit ! il a « fait dans *le Mercure* le logogriphe qui commence par « ces mots, *Retranchez ma tête,* et dans *l'Almanach des Muses* « la pièce fugitive : *le Cri du cœur.* »

Quand je suis las de mes jardins, la plaine de Montrouge les remplace. J'ai vu changer cette plaine : que n'ai-je pas vu changer ! Il y a vingt-cinq ans qu'en allant à Méréville, au Marais, à la Vallée aux Loups, je passais

par la barrière du Maine; on n'apercevait à droite et à gauche de la chaussée que des moulins, les roues des grues aux trouées des carrières et la pépinière de Cels, ancien ami de Rousseau. Desnoyers bâtit ses salons de *cent couverts* pour les soldats de la garde impériale qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Montparnasse. Plus haut était le *Moulin janséniste* et la petite maison de Lauzun pour contraste. Auprès des guinguettes furent plantés des acacias, ombrage des pauvres comme l'eau de Seltz est le vin de Champagne des gueux. Un théâtre forain fixa la population nomade des bastringues; un village se forma avec une rue pavée, des chansonniers et des gendarmes, Amphions et Cécrops de la police.

Pendant que les vivants s'établissaient, les morts réclamaient leur place. On enferma, non sans opposition des ivrognes, un cimetière dans une enceinte où fut enclos un moulin ruiné, comme la tour des *Abois :* c'est là que la mort porte chaque jour le grain qu'elle a recueilli; un simple mur la sépare des danses, de la musique, des tapages nocturnes; les bruits d'un moment, les mariages d'une heure les séparent du silence sans terme, de la nuit sans fin et des noces éternelles.

Je parcours souvent ce cimetière moins vieux que moi, où les vers qui rongent les morts ne sont pas encore morts; je lis les épitaphes : que de femmes de seize à trente ans sont devenues la proie de la tombe! heureuses de n'avoir vécu que leur jeunesse! La duchesse de Gèvres, dernière goutte du sang de Du Guesclin, sque-

lette d'un autre âge, fait son somme au milieu des dormeurs plébéiens.

Dans cet exil nouveau, j'ai déjà d'anciens amis : M. Lemoine y repose. Secrétaire de M. de Montmorin, il m'avait été légué par madame de Beaumont. Il m'apportait presque tous les soirs, quand j'étais à Paris, la simple conversation qui me plaît tant quand elle s'unit à la bonté du cœur et à la sûreté du caractère. Mon esprit fatigué et malade se délasse avec un esprit sain et reposé. J'ai laissé les cendres de la noble patronne de M. Lemoine au bord du Tibre.

Les boulevards qui environnent l'*Infirmerie* partagent mes promenades avec le cimetière ; je n'y rêve plus : n'ayant plus d'avenir, je n'ai plus de songes. Étranger aux générations nouvelles, je leur semble un besacier poudreux, bien nu ; à peine suis-je recouvert maintenant d'un lambeau de jours écourtés que le temps rogne, comme le héraut d'armes coupait la jaquette d'un chevalier sans gloire : je suis aise d'être à l'écart. Il me plaît d'habiter à une portée de fusil de la barrière, au bord d'un grand chemin et toujours prêt à partir. Du pied de la colonne milliaire, je regarde passer le courrier, mon image et celle de la vie.

Lorsque j'étais à Rome, en 1828, j'avais formé le projet de bâtir à Paris, au bout de mon ermitage, une serre et une maison de jardinier; le tout sur mes économies de mon ambassade et les fragments d'antiquités trouvés dans mes fouilles à *Torre Vergata*. M. de Polignac arriva au ministère ; je fis aux libertés de mon pays le sacrifice d'une place qui me charmait ; retombé dans mon indigence, adieu ma serre : *fortuna vitrea est.*

La méchante habitude du papier et de l'encre fait qu'on ne peut s'empêcher de griffonner. J'ai pris la plume ignorant ce que j'allais écrire, et j'ai barbouillé cette description, trop longue au moins d'un tiers : si j'ai le temps, je l'abrégerai.

Je dois demander pardon à mes amis de l'amertume de quelques-unes de mes pensées. Je ne sais rire que des lèvres; j'ai le *spleen*, tristesse physique, véritable maladie; quiconque a lu ces *Mémoires* a vu quel a été mon sort. Je n'étais pas à une nagée du sein de ma mère, que déjà les tourments m'avaient assailli. J'ai erré de naufrage en naufrage; je sens une malédiction sur ma vie, poids trop pesant pour cette cahute de roseaux. Que ceux que j'aime ne se croient donc pas reniés; qu'ils m'excusent, qu'ils laissent passer ma fièvre : entre ces accès, mon cœur est tout à eux.

J'en étais là de ces pages décousues, jetées pêle-mêle sur ma table et emportées par le vent que laissent entrer mes fenêtres ouvertes, lorsqu'on m'a remis la lettre et la note suivantes de madame la duchesse de Berry : allons, rentrons encore une fois dans la seconde partie de ma double vie, la partie positive.

« De la citadelle de Blaye, 7 mai 1833.

« Je suis péniblement contrariée du refus du gou-
« vernement de vous laisser venir auprès de moi après
« la double demande que j'en ai faite. De toutes les
« vexations sans nombre qu'il m'a fallu éprouver, celle-ci
« est sans doute la plus pénible. J'avais tant de choses à
« vous dire! tant de conseils à vous réclamer! Puisqu'il

« faut renoncer à vous voir, je vais du moins essayer, « par le seul moyen qui me reste, de vous remettre la « commission que je voulais vous donner et que vous « accomplirez : car je compte sans réserve sur votre atta- « chement pour moi et sur votre dévouement pour mon « fils. Je vous charge donc, monsieur, spécialement « d'aller à Prague et de dire à mes parents que, si je me « suis refusée jusqu'au 22 février à déclarer mon ma- « riage secret, ma pensée était de servir davantage la « cause de mon fils et de prouver qu'une mère, une Bour- « bon, ne craignait pas d'exposer ses jours. Je comptais « seulement faire connaître mon mariage à la majorité « de mon fils; mais les menaces du gouvernement, les « tortures morales, poussées au dernier degré, m'ont « décidée à faire ma déclaration. Dans l'ignorance où je « suis de l'époque à laquelle la liberté me sera rendue, « après tant d'espérances déçues, il est temps de donner « à ma famille et à l'Europe entière une explication qui « puisse prévenir des suppositions injurieuses. J'aurais « désiré pouvoir la donner plus tôt; mais une séquestra- « tion absolue et les difficultés insurmontables pour « communiquer avec le dehors m'en avaient empêchée « jusqu'ici. Vous direz à ma famille que je suis mariée « en Italie au comte Hector Lucchesi-Palli, des princes « de Campo-Franco.

« Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand, « de porter à mes chers enfants l'expression de toute ma « tendresse pour eux. Dites bien à Henri que je compte « plus que jamais sur tous ses efforts pour devenir de « jour en jour plus digne de l'admiration et de l'amour « des Français. Dites à Louise combien je serais heureuse

« de l'embrasser et que ses lettres ont été pour moi ma « seule consolation. Mettez mes hommages aux pieds du « roi et offrez mes tendres amitiés à mon frère et à ma « bonne sœur. Je vous demande de me rapporter partout « où je serai les vœux de mes enfants et de ma famille. « Renfermée dans les murs de Blaye, je trouve une con- « solation à avoir un interprète tel que monsieur le « vicomte de Chateaubriand; il peut à tout jamais comp- « ter sur mon attachement.

« Marie-Caroline. »

NOTE.

« J'ai éprouvé une grande satisfaction de l'accord « qui règne entre vous et M. le marquis de Latour- « Maubourg, y attachant un grand prix pour les intérêts « de mon fils.

« Vous pouvez communiquer à madame la dauphine « la lettre que je vous écris. Assurez ma sœur que dès « que je serai mise en liberté je n'aurai rien de plus « pressé que de lui envoyer tous les papiers relatifs aux « affaires politiques. Tous mes vœux auraient été de me « rendre à Prague aussitôt que je serai libre; mais les « souffrances de tout genre que j'ai éprouvées ont tel- « ment détruit ma santé, que je serai obligée de m'ar- « rêter quelque temps en Italie pour me remettre un « peu et ne pas trop effrayer, par mon changement, mes « pauvres enfants. Étudiez le caractère de mon fils, ses « qualités, ses penchants, ses défauts même; vous direz « au roi, à madame la dauphine et à moi-même ce qu'il

« y a à corriger, à changer, à perfectionner, et vous ferez « connaître à la France ce qu'elle a à espérer de son jeune « roi.

« Par mes divers rapports avec l'empereur de Russie, « je sais qu'il a fort bien accueilli à diverses reprises des « propositions de mariage de mon fils avec la princesse « Olga. M. de Choulot vous donnera les renseignements « les plus précis sur les personnes qui se trouvent à « Prague.

« Désirant rester Française avant tout, je vous de- « mande d'obtenir du roi de conserver mon titre de prin- « cesse et mon nom. La mère du roi de Sardaigne s'ap- « pelle toujours la *princesse de Carignan* malgré qu'elle « ait épousé M. de Monléar, auquel elle a donné le « titre de prince. Marie-Louise, duchesse de Parme, a « conservé son titre d'impératrice en épousant le comte « de Nieperg, et elle est restée tutrice de son fils : ses « autres enfants s'appellent Nieperg.

« Je vous prie de partir le plus promptement pos- « sible pour Prague, désirant plus vivement que je ne « puis vous le dire que vous arriviez à temps pour que « ma famille n'apprenne tous ces détails que par vous.

« Je désire le plus possible qu'on ignore votre dé- « part ou que du moins l'on ne sache point que vous êtes « porteur d'une lettre de moi, pour ne pas faire décou- « vrir mon seul moyen de correspondance qui est si « précieux quoique fort rare. M. le comte Lucchesi, « mon mari, est descendant d'une des quatre plus an- « ciennes familles de Sicile, les seules qui restent des « douze compagnons de Tancrède. Cette famille s'est tou- « jours fait remarquer par le plus noble dévouement à la

« cause de ses rois. Le prince de Campo-Franco, père de « Lucchesi, était le premier gentilhomme de la chambre « de mon père. Le roi de Naples actuel, ayant une en- « tière confiance en lui, l'a placé auprès de son jeune « frère le vice-roi de Sicile. Je ne vous parle pas de ses « sentiments; ils sont en tous points conformes aux « nôtres.

« Convaincue que la seule manière d'être comprise « par les Français c'est de leur parler toujours le langage « de l'honneur et de leur faire envisager la gloire, j'avais « eu la pensée de marquer le commencement du règne « de mon fils par la réunion de la Belgique à la France. « Le comte Lucchesi fut chargé par moi de faire à ce « sujet les premières ouvertures au roi de Hollande et au « prince d'Orange; il avait puissamment contribué à les « faire bien accueillir. Je n'ai pas été assez heureuse pour « terminer ce traité, l'objet de tous mes vœux; mais je « pense qu'il y a encore des chances de succès; avant de « quitter la Vendée, j'avais donné à M. le maréchal de « Bourmont des pouvoirs pour continuer cette affaire. « Personne n'est plus capable que lui de la mener à bien, « à cause de l'estime dont il jouit en Hollande.

« M.-C.

« Blaye, ce 7 mai 1833. »

« Dans l'incertitude où je suis de pouvoir écrire au « marquis de Latour-Maubourg, tâchez de le voir avant « votre départ. Vous pouvez lui dire tout ce que vous « jugerez convenable, mais sous le secret le plus absolu. « Convenez avec lui de la direction à donner aux jour- « naux. »

RÉFLEXIONS ET RÉSOLUTIONS.

Je fus ému à la lecture de ces documents. La fille de tant de rois, cette femme tombée de si haut, après avoir fermé l'oreille à mes conseils, avait le noble courage de s'adresser à moi, de me pardonner d'avoir prévu le mauvais succès de son entreprise : sa confiance m'allait au cœur et m'honorait. Madame de Berry m'avait bien jugé; la nature même de cette entreprise qui lui faisait tout perdre ne m'éloignait pas. Jouer un trône, la gloire, l'avenir, une destinée, n'est pas chose vulgaire : le monde comprend qu'une princesse peut être une mère héroïque. Mais ce qu'il faut vouer à l'exécration, ce qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, c'est la torture impudique infligée à une faible femme, seule, privée de secours, accablée de toutes les forces d'un gouvernement conjuré contre elle, comme s'il s'agissait de vaincre une puissance formidable. Des parents livrant eux-mêmes leur fille à la risée des laquais, la tenant par les quatre membres afin qu'elle accouche en public; appelant les autorités du coin, les geôliers, les espions, les passants, pour voir sortir l'enfant des entrailles de leur prisonnière, de même qu'on avait appelé la France à voir naître son roi! Et quelle prisonnière? la petite-fille de Henri IV! Et quelle mère? la mère de l'orphelin dont on occupe le trône! Trouverait-on dans les bagnes une famille assez mal née pour avoir la pensée de flétrir un de ses enfants d'une telle ignominie? N'eût-il pas été plus noble de tuer madame la duchesse de Berry que de lui faire subir la plus tyrannique humiliation? Ce qu'il

y a eu d'indulgence dans cette lâche affaire appartient au siècle, ce qu'il y a eu d'infamant appartient au gouvernement.

La lettre et la note de madame la duchesse de Berry sont remarquables par plus d'un endroit : la partie relative à la réunion de la Belgique et au mariage de Henri V montre une tête capable de choses sérieuses ; la partie qui concerne la famille de Prague est touchante. La princesse craint d'être obligée de s'arrêter en Italie pour *se remettre un peu et ne pas trop effrayer de son changement ses pauvres enfants*. Quoi de plus triste et de plus douloureux ! Elle ajoute : « Je vous demande, ô monsieur de Chateau-« briand! de porter à mes chers enfants l'expression de « toute ma tendresse, etc. »

O madame la duchesse de Berry ! que puis-je pour vous, moi faible créature déjà à moitié brisée? Mais comment refuser quelque chose à ces paroles : « Renfer-« mée dans les murs de Blaye, je trouve une consolation « à avoir un interprète tel que monsieur de Chateau-« briand; il peut à jamais compter sur mon attache-« ment. »

Oui : je partirai pour la dernière et la plus glorieuse de mes ambassades ; j'irai de la part de la prisonnière de Blaye trouver la prisonnière du Temple ; j'irai négocier un nouveau pacte de famille, porter les embrassements d'une mère captive à des enfants exilés, et présenter les lettres par lesquelles le courage et le malheur m'accréditent auprès de l'innocence et de la vertu.

DÉPART DE PARIS. — CALÈCHE DE M. DE TALLEYRAND. — BALE. — JOURNAL DE PARIS A PRAGUE, DU 14 AU 24 MAI 1833, ÉCRIT AU CRAYON DANS LA VOITURE, A L'ENCRE DANS LES AUBERGES.

Une lettre pour madame la Dauphine et un billet pour les deux enfants étaient joints à la lettre qui m'était adressée.

Il m'était resté de mes grandeurs passées un *coupé* dans lequel je brillais jadis à la cour de George IV, et une calèche de voyage autrefois construite à l'usage du prince de Talleyrand. Je fis radouber celle-ci, afin de la rendre capable de marcher contre nature : car, par son origine et ses habitudes, elle est peu disposée à courir après les rois tombés. Le 14 mai, à huit heures et demie du soir, anniversaire de l'assassinat de Henri IV, je partis pour aller trouver Henri V enfant, orphelin et proscrit.

Je n'étais pas sans inquiétude relativement à mon passe-port : pris aux affaires étrangères, il était sans signa-

lement, et il avait onze mois de date; délivré pour la Suisse et l'Italie il m'avait déjà servi à sortir de France et à y rentrer; différents *visa* attestaient ces diverses circonstances. Je n'avais voulu ni le faire renouveler ni en requérir un nouveau. Toutes les polices eussent été averties, tous les télégraphes eussent joué; j'aurais été fouillé à toutes les douanes dans ma vache, dans ma voiture, sur ma personne. Si mes papiers avaient été saisis, que de prétextes de persécution, que de visites domiciliaires, que d'arrestations ! Quelle prolongation de la captivité royale ! car il demeurait prouvé que la princesse avait des moyens secrets de correspondance au dehors. Il m'était donc impossible de signaler mon départ par la demande d'un passe-port; je me confiai à mon étoile.

Évitant la route trop battue de Francfort et celle de Strasbourg qui passe sous la ligne télégraphique, je pris le chemin de Bâle avec Hyacinthe Pilorge, mon secrétaire, façonné à toutes mes fortunes, et Baptiste, *valet de chambre,* lorsque j'étais monseigneur, et redevenu *valet* tout court à la chute de ma seigneurie : nous montons et nous descendons ensemble. Mon cuisinier, le fameux Monmirail, se retira à ma sortie du ministère, me déclarant qu'il ne reviendrait *aux affaires* qu'avec moi. Il avait été sagement décidé, par l'introducteur des ambassadeurs sous la Restauration, que tout ambassadeur mort rentrait dans *la vie privée;* Baptiste était rentré dans la domesticité.

Arrivé à Altkirch, relais de la frontière, un gendarme se présenta et me demanda mon passe-port. A la vue de mon nom, il me dit qu'il avait fait, sous les ordres de mon neveu Christian, capitaine dans les dragons de la garde,

la campagne d'Espagne en 1823. Entre Altkirch et Saint-Louis je rencontrai un curé et ses paroissiens; ils faisaient une procession contre les hannetons, vilaines bêtes fort multipliées depuis les journées de Juillet. A Saint-Louis, les préposés des douanes, qui me connaissaient, me laissèrent passer. J'arrivai joyeux à la porte de Bâle où m'attendait le vieux tambour-major suisse qui m'avait infligé au mois d'août précédent *un bedit garandaine t'un quart d'hire;* mais il n'était plus question de *choléra* et j'allai descendre aux *Trois-Rois* au bord du Rhin; c'était le 17 de mai, à dix heures du matin.

Le maître d'hôtel me procura un domestique de place appelé Schwartz, natif de Bâle, pour me servir d'interprète en Bohême. Il parlait allemand, comme mon bon Joseph, ferblantier milanais, parlait grec en Messénie en s'enquérant des ruines de Sparte.

Le même jour, 17 mai, à 6 heures du soir, je démarrai du port. En montant en calèche, je fus ébahi de revoir le gendarme d'Altkirch au milieu de la foule; je ne savais s'il n'était point dépêché à ma suite : il avait tout simplement escorté la malle-poste de France. Je lui donnai pour boire à la santé de son ancien capitaine.

Un écolier s'approcha de moi et me jeta un papier avec cette suscription : « *Au Virgile du* XIXe *siècle;* » on lisait écrit ce passage altéré de l'Énéide : *Macte animo, generose puer*. Et le postillon fouetta les chevaux, et je partis tout fier de ma haute renommée à Bâle, tout étonné d'être Virgile, tout charmé d'être appelé *enfant, generose puer*.

BORDS DU RHIN. — SAUT DU RHIN. — MOSKIRCH. — ORAGE.

Je franchis le pont, laissant les bourgeois et les pay-

sans de Bâle en guerre au milieu de leur république, et remplissant à leur manière le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la transformation générale de la société. Je remontai la rive droite du Rhin et regardais avec une certaine tristesse les hautes collines du canton de Bâle. L'exil que j'étais venu chercher l'année dernière dans les Alpes me semblait une fin de vie plus heureuse, un sort plus doux que ces affaires d'empire où je m'étais réengagé. Nourrissais-je pour madame la duchesse de Berry ou son fils la plus petite espérance? non; j'étais en outre convaincu que, malgré mes services récents, je ne trouverais point d'amis à Prague. Tel qui a prêté serment à Louis-Philippe, et qui loue néanmoins les funestes ordonnances, doit être plus agréable à Charles X que moi qui n'ai point été parjure. C'est trop auprès d'un roi d'avoir deux fois raison : on préfère la trahison flatteuse au dévouement sévère. J'allais donc à Prague comme le soldat sicilien, pendu à Paris du temps de la Ligue, allait à la corde : le confesseur des Napolitains cherchait à lui mettre le cœur au ventre et lui disait chemin faisant : « *Allegramente! allegramente!* » Ainsi voguaient mes pensées tandis que les chevaux m'emportaient; mais quand je songeais aux malheurs de la mère de Henri V, je me reprochais mes regrets.

Les bords du Rhin fuyant le long de ma voiture me faisaient une agréable distraction : lorsqu'on regarde un paysage par une fenêtre, quoiqu'on rêve à autre chose, il entre pourtant dans la pensée un reflet de l'image que l'on a sous les yeux. Nous roulions parmi des prairies peintes des fleurs de mai; la verdure était nouvelle dans les bois, les vergers et les haies. Chevaux, ânes et vaches,

porcs, chiens et moutons, poules et pigeons, oies et dindons, étaient aux champs avec leurs maîtres. Le Rhin, fleuve guerrier, semblait se plaire au milieu de cette scène pastorale, comme un vieux soldat logé en passant chez des laboureurs.

Le lendemain matin, 18 mai, avant d'arriver à Schaffouse, je me fis conduire au saut du Rhin ; je dérobai quelques moments à la chute des royaumes pour m'instruire à son image. Je me serais bien arrangé de finir mes jours dans le castel qui domine le chasme. Si j'avais placé à Niagara le rêve d'Atala non encore réalisé, si j'avais rencontré à Tivoli un autre songe déjà passé sur la terre, qui sait si, dans le donjon de la chute du Rhin, je n'aurais pas trouvé une vision plus belle, naguère errante à ses bords, et qui m'eût consolé de toutes les ombres que j'avais perdues !

De Schaffouse j'ai continué ma route pour Ulm. Le pays offre des bassins cultivés où des monticules couverts de bois et détachés les uns des autres plongent leurs pieds. Dans ce bois qu'on exploitait alors, on remarquait des chênes, les uns abattus, les autres debout ; les premiers écorcés à terre, leur troncs et leurs branches nus et blancs comme le squelette d'un animal bizarre ; les seconds portant sur leurs rameaux hirsutes et garnis d'une mousse noire la fraîche verdure du printemps : ils réunissaient, ce qui ne se trouve jamais chez l'homme, la double beauté de la vieillesse et de la jeunesse.

Dans les sapinières de la plaine, des déracinements laissaient des places vides ; le sol avait été converti en prairies. Ces hippodromes de gazon au milieu des forêts ardoisées ont quelque chose de sévère et de riant, et rap-

pellent les savanes du Nouveau Monde. Les cabanes tiennent encore du caractère suisse; les hameaux et les auberges se distinguent par cette propreté appétissante ignorée dans notre pays.

Arrêté pour dîner entre six et sept heures du soir à Moskirch, je musais à la fenêtre de mon auberge : des troupeaux buvaient à une fontaine, une génisse sautait et folâtrait comme un chevreuil. Partout où l'on agit doucement envers les animaux, ils sont gais et se plaisent avec l'homme. En Allemagne et en Angleterre on ne frappe point les chevaux, on ne les maltraite pas de paroles; ils se rangent d'eux-mêmes au timon ; ils partent et s'arrêtent à la moindre émission de la voix, au plus petit mouvement de la bride. De tous les peuples les Français sont les plus inhumains : voyez nos postillons atteler leurs chevaux? ils les poussent aux brancards à coups de botte dans le flanc, à coups de manche de fouet sur la tête, leur cassant la bouche avec les mors pour les faire reculer, accompagnant le tout de jurements, de cris et d'insultes au pauvre animal. On contraint les bêtes de somme à tirer ou à porter des fardeaux qui surpassent leurs forces, et, pour les obliger d'avancer, on leur coupe le cuir à virevoltes de lanières : la férocité du Gaulois nous est restée : elle est seulement cachée sous la soie de nos bas et de nos cravates.

Je n'étais pas seul à béer; les femmes en faisaient autant à toutes les fenêtres de leurs maisons. Je me suis souvent demandé en traversant des hameaux inconnus : « Voudrais-tu demeurer là? » Je me suis toujours répondu : « Pourquoi pas? » Qui, durant les folles heures de la jeunesse, n'a dit avec le troubadour Pierre Vidal :

Don n'ai mais d'un pauc cordo
Que Na Raymbauda me do,
Quel reys Richartz ab Peitieus
Ni ad Tors ni ab Angieus.

« Je suis plus riche avec un ruban que la belle « Raimbaude me donne, que le roi Richard avec Poi- « tiers, Tours et Angers. » Matière de songes est partout; peines et plaisirs sont de tous lieux : ces femmes de Moskirch qui regardaient le ciel ou mon chariot de poste, qui me regardaient ou ne regardaient rien, n'avaient-elles pas des joies et des chagrins, des intérêts de cœur, de fortune, de famille, comme on en a à Paris? J'aurais été loin dans l'histoire de mes voisins, si le dîner ne s'était annoncé poétiquement au fracas d'un coup de tonnerre : c'était beaucoup de bruit pour peu de chose.

LE DANUBE. — ULM.

19 mai 1833.

A dix heures du soir, je remontai en voiture; je m'endormis au grignotement de la pluie sur le capote de la calèche. Le son du petit cor de mon postillon me réveilla. J'entendis le murmure d'une rivière que je ne voyais pas. Nous étions arrêtés à la porte d'une ville; la porte s'ouvre; on s'enquiert de mon passe-port et de mes bagages : nous entrions dans le vaste empire de Sa Majesté wurtembergeoise. Je saluai de ma mémoire la grande-duchesse Hélène, fleur gracieuse et délicate maintenant enfermée dans les serres du Wolga. Je n'ai conçu qu'un seul jour le prix du haut rang et de la for-

tune : c'est à la fête que je donnai à la jeune princesse de Russie dans les jardins de la villa de Médicis. Je sentis comment la magie du ciel, le charme des lieux, le prestige de la beauté et de la puissance pouvaient enivrer; je me figurais être à la fois *Torquato Tasso* et *Alfonso d'Este;* je valais mieux que le prince, moins que le poëte; Hélène était plus belle que Léonore. Représentant de l'héritier de François Ier et de Louis XIV, j'ai eu le songe d'un roi de France.

On ne me fouilla point : je n'avais rien contre les droits des souverains, moi qui reconnaissais ceux d'un jeune monarque quand les souverains eux-mêmes ne les reconnaissaient plus. La vulgarité, la modernité de la douane et du passe-port contrastaient avec l'orage, la porte gothique, le son du cor et le bruit du torrent.

Au lieu de la châtelaine opprimée que je me préparais à délivrer, je trouvai, au sortir de la ville, un vieux bonhomme; il me demanda *six cruches* (kreutzer), haussant de la main gauche une lanterne au niveau de sa tête grise, tendant la main droite à Schwartz assis sur le siége, ouvrant sa bouche comme la gueule d'un brochet pris à l'hameçon : Baptiste, mouillé et malade, ne s'en put tenir de rire.

Et ce torrent que je venais de franchir, qu'était-ce? Je le demandai au postillon, qui me cria : « Donau (le Danube). » Encore un fleuve fameux traversé par moi à mon insu, comme j'étais descendu dans le lit des lauriers-roses de l'Eurotas sans le connaître! Que m'a servi de boire aux eaux du Meschacébé, de l'Éridan, du Tibre, du Céphise, de l'Hermus, du Jourdain, du Nil, du Bétis, du Tage, de l'Èbre, du Rhin, de la Sprée, de la Seine et

de cent autres fleuves obscurs ou célèbres? Ignorés, ils ne m'ont point donné leur paix; illustres, ils ne m'ont point communiqué leur gloire : ils pourront dire seulement qu'ils m'ont vu passer comme leurs rives voient passer leurs ondes.

J'arrivai d'assez bonne heure, le dimanche 19 mai, à Ulm, après avoir parcouru le théâtre des campagnes de Moreau et de Bonaparte.

Hyacinthe, membre de la Légion d'honneur, en portait le ruban : cette décoration nous attirait des respects incroyables. N'ayant à ma boutonnière qu'une petite fleur, selon ma coutume, je passais, avant qu'on sût mon nom, pour un être mystérieux : mes Mamelucks, au Caire, voulaient, bon gré, mal gré, que je fusse un général de Napoléon déguisé en savantasse; ils n'en démordaient point et s'attendaient de quart d'heure en quart d'heure à me voir mettre l'Égypte dans la ceinture de mon cafetan.

C'est pourtant chez les peuples dont nous avons brûlé les villages et ravagé les moissons que ces sentiments existent. Je jouissais de cette gloire; mais si nous n'avions fait que du bien à l'Allemagne, y serions-nous tant regrettés? Inexplicable nature humaine!

Les maux de la guerre sont oubliés; nous avons laissé au sol de nos conquêtes le feu de la vie. Cette masse inerte mise en mouvement continue de fermenter, parce que l'intelligence y commence. En voyageant aujourd'hui, on s'aperçoit que les peuples veillent le sac sur le dos; prêts à partir, ils semblent nous attendre pour nous mettre à la tête de la colonne. Un Français est toujours pris pour l'aide de camp qui apporte l'ordre de marcher.

Ulm est une petite ville propre, sans caractère particulier; ses remparts détruits se sont convertis en potagers et en promenades, ce qui arrive à tous les remparts. Leur fortune a quelque chose de pareil à celle des militaires; le soldat porte les armes dans sa jeunesse; devenu invalide, il se fait jardinier.

J'allai voir la cathédrale, vaisseau gothique à flèche élevée. Les bas côtés se partagent en deux voûtes étroites soutenues par un seul rang de piliers, de manière que l'édifice intérieur tient à la fois de la cathétrale et de la basilique.

La chaire a pour dais un élégant clocher terminé en pointe comme une mitre; l'intérieur de ce clocher se compose d'un noyau autour duquel tourne une voûte hélicoïde à filigranes de pierre. Des aiguilles symétriques perçant le dehors paraissent avoir été destinées à porter des cierges; ils illuminaient cette tiare quand le pontife prêchait les jours de fête. Au lieu de prêtres officiant, j'ai vu de petits oiseaux sautillant dans ces feuillages de granit; ils célébraient la parole qui leur donna une voix et des ailes le cinquième jour de la création.

La nef était déserte; au chevet de l'église deux troupes séparées de garçons et de filles écoutaient des instructions.

La réformation (je l'ai déjà dit) a tort de se montrer dans les monuments catholiques qu'elle a envahis; elle y est mesquine et honteuse. Ces hauts portiques demandent un clergé nombreux, la pompe des solennités, les chants, les tableaux, les ornements, les voiles de soie, les draperies, les dentelles, l'argent, l'or, les lampes, les fleurs et l'encens des autels. Le protestantisme aura beau

dire qu'il est retourné au christianisme primitif, les églises gothiques lui répondent qu'il a renié ses pères : les chrétiens, architectes de ces merveilles, étaient autres que les enfants de Luther et de Calvin.

BLENHEIM. — LOUIS XIV. — FORÊT HERCYNIENNE. — LES BARBARES. SOURCES DU DANUBE.

19 mai 1833.

Le 19 mai, à midi, j'avais quitté Ulm. A Dillingen les chevaux manquèrent. Je demeurai une heure dans la grande rue, ayant pour récréation la vue d'un nid de cigogne planté sur une cheminée comme sur un minaret d'Athènes; une multitude de moineaux avaient fait insolemment leurs nids dans la couche de la paisible *reine au long cou*. Au-dessous de la cigogne, une dame, logée au premier étage, regardait les passants à l'ombre d'une jalousie demi-relevée ; au-dessous de la dame était un saint de bois dans une niche. Le saint sera précipité de sa niche sur le pavé, la femme de sa fenêtre dans la tombe : et la cigogne? elle s'envolera : ainsi finiront les trois étages.

Entre Dillingen et Donauwerth, on traverse le champ de bataille de Blenheim. Les pas des armées de Moreau sur le même sol n'ont point effacé ceux des armées de Louis XIV ; la défaite du grand roi domine dans la contrée les succès du grand empereur.

Le postillon qui me conduisait était de Blenheim; arrivé à la hauteur de son village, il sonna du cor : peut-être annonçait-il son passage à la paysanne qu'il aimait; elle tressaillait de joie au milieu des mêmes gué-

rets où vingt-sept bataillons et douze escadrons français furent faits prisonniers, où le régiment de Navarre, dont j'ai eu l'honneur de porter l'uniforme, enterra ses étendards au bruit lugubre des trompettes : ce sont là les lieux communs de la succession des âges. En 1793, la République enleva de l'église de Blenheim les guidons arrachés à la monarchie en 1704 : elle vengeait le royaume et immolait le roi; elle abattait la tête de Louis XVI, mais elle ne permettait qu'à la France de déchirer le drapeau blanc.

Rien ne fait mieux sentir la grandeur de Louis XIV que de trouver sa mémoire jusqu'au fond des ravines creusées par le torrent des victoires napoléoniennes. Les conquêtes de ce monarque ont laissé à notre pays des frontières qui nous gardent encore. L'écolier de Brienne, à qui la légitimité donna une épée, enferma un moment l'Europe dans son antichambre; mais elle en sortit : le petit-fils de Henri IV mit cette même Europe aux pieds de la France; elle y est restée. Cela ne signifie pas que je compare Napoléon à Louis XIV : hommes de divers destins, ils appartiennent à des siècles dissemblables, à des nations différentes; l'un a parachevé une ère, l'autre a commencé un monde. On peut dire de Napoléon ce que dit Montaigne de César : « J'excuse la victoire de ne s'être pu dépêtrer de lui. »

Les indignes tapisseries du château de Blenheim, que je vis avec Pelletier, représentent le maréchal de Tallart ôtant son chapeau au duc de Marlborough, lequel est en posture de rodomont. Tallart n'en demeura pas moins le favori du vieux lion : prisonnier à Londres, il vainquit, dans l'esprit de la reine Anne, Marlborough qui

l'avait battu à Blenheim, et mourut membre de l'Académie française : « C'était, selon Saint-Simon, un homme de taille médiocre avec des yeux un peu jaloux, plein de feu et d'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition. »

Je fais de l'histoire en calèche : pourquoi pas? César en faisait bien en litière; s'il gagnait les batailles qu'il écrivait, je n'ai pas perdu celles dont je parle.

De Dillingen à Donauwerth est une riche plaine d'inégal niveau où les champs de blé s'entremêlent aux prairies : on se rapproche et on s'éloigne du Danube selon les courbures du chemin et les inflexions du fleuve. A cette hauteur, les eaux du Danube sont encore jaunes comme celles du Tibre.

A peine êtes-vous sorti du village que vous en apercevez un autre; ces villages sont propres et riants : souvent les murs des maisons ont des fresques. Un certain caractère italien se prononce davantage à mesure que l'on avance vers l'Autriche : l'habitant du Danube n'est plus le paysan du Danube.

> Son menton nourrissait une barbe touffue :
> Toute sa personne velue
> Représentait un ours, mais un ours mal léché.

Mais le ciel d'Italie manque ici : le soleil est bas et blanc; ces bourgs si dru semés ne sont pas ces petites villes de la Romagne qui couvent les chefs-d'œuvre des arts cachés sous elles; on gratte la terre, et ce labourage fait pousser, comme un épi de blé, quelque merveille du ciseau antique.

A Donauwerth, je regrettai d'être arrivé trop tard

pour jouir d'une belle perspective du Danube. Lundi 21, même aspect du paysage; cependant le sol devient moins bon et les paysans paraissent plus pauvres. On commence à revoir des bois de pins et des collines. La forêt Hercynienne débordait jusqu'ici; les arbres dont Pline nous a laissé la description singulière furent abattus par des générations maintenant ensevelies avec les chênes séculaires.

Lorsque Trajan jeta un pont sur le Danube, l'Italie ouït pour la première fois le nom si fatal à l'ancien monde, le nom des Goths. Le chemin s'ouvrit à des myriades de sauvages qui marchèrent au sac de Rome. Les Huns et leur Attila bâtirent leurs palais de bois en regard du Colisée, au bord du fleuve rival du Rhin, et comme lui ennemi du Tibre. Les hordes d'Alaric franchirent le Danube en 376 pour renverser l'empire grec civilisé, au même lieu où les Russes l'ont traversé en 1828 avec le dessein de renverser l'empire barbare assis sur les débris de la Grèce. Trajan aurait-il deviné qu'une civilisation d'une espèce nouvelle s'établirait un jour de l'autre côté des Alpes, aux confins du fleuve qu'il avait presque découvert? Né dans la forêt Noire, le Danube va mourir dans la mer Noire. Où gît sa principale source? dans la cour d'un baron allemand, lequel emploie la naïade à laver son linge. Un géographe s'étant avisé de nier le fait, le gentilhomme propriétaire lui a intenté un procès. Il a été décidé par arrêt que la source du Danube était dans la cour dudit baron et ne saurait être ailleurs. Que de siècles il a fallu pour arriver des erreurs de Ptolémée à cette importante vérité! Tacite fait descendre le Danube du mont Abnoba, *montis Abnobæ*. Mais

les barons hermondures, chérusques, marcomans et quades, qui sont les autorités sur lesquelles s'appuie l'historien romain, n'étaient pas si avisés que mon baron allemand. Eudore n'en savait pas tant, quand je le faisais voyager aux embouchures de l'Ister, où l'Euxin, selon Racine, devait porter Mithridate en *deux jours.* « Ayant passé l'Ister vers son embouchure, je découvris « un tombeau de pierre sur lequel croissait un laurier. « J'arrachai les herbes qui couvraient quelques lettres « latines, et bientôt je parvins à lire ce premier vers des « élégies d'un poëte infortuné :

« Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi. »
(*Martyrs.*)

Le Danube, en perdant sa solitude, a vu se reproduire sur ses bords les maux inséparables de la société : pestes, famines, incendies, saccagements de villes, guerres, et ces divisions sans cesse renaissantes des passions ou des erreurs humaines.

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui, comptant après pour rien
Le Romain et le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.

RATISBONNE. — FABRIQUE D'EMPEREURS.
DIMINUTION DE LA VIE SOCIALE A MESURE QU'ON S'ÉLOIGNE DE LA FRANCE.
SENTIMENTS RELIGIEUX DES ALLEMANDS.

Après Donauwerth on trouve Burkheim et Neubourg. Au déjeuner, à Ingolstadt, on m'a servi du chevreuil :

c'est grand'pitié de manger cette charmante bête. J'ai toujours lu avec horreur le récit de la fête de l'installation de Georges Neville, archevêque d'York, en 1466 : on y rôtit quatre cents cygnes chantant en chœur leur hymne funèbre! Il est aussi question dans ce repas de deux cent quatre butors : je le crois bien!

Regensburg, que nous appelons *Ratisbonne*, offre, en arrivant par Donauwerth, un aspect agréable. Deux heures sonnaient, le 21, lorsque je m'arrêtai devant l'hôtel de la poste. Tandis que l'on attelait, ce qui est toujours long en Allemagne, j'entrai dans une église voisine appelée la *Vieille chapelle*, blanchie et dorée tout à neuf. Huit vieux prêtres noirs, à cheveux blancs, chantaient les vêpres; j'avais prié autrefois dans une chapelle de Tivoli pour un homme qui priait lui-même à mes côtés; dans une des citernes de Carthage, j'avais offert des vœux à saint Louis, mort non loin d'Utique, plus philosophe que Caton, plus sincère qu'Annibal, plus pieux qu'Énée : dans la chapelle de Ratisbonne, j'eus la pensée de recommander au ciel le jeune roi que je venais chercher; mais je craignais trop la colère de Dieu pour solliciter une couronne; je suppliai le dispensateur de toutes grâces d'accorder à l'orphelin le bonheur, et de lui donner le dédain de la puissance.

Je courus de la *Vieille chapelle* à la cathédrale. Plus petite que celle d'Ulm, elle est plus religieuse et d'un plus beau style. Ses vitraux coloriés l'enténèbrent de cette obscurité propre au recueillement. La blanche chapelle convenait mieux à mes souhaits pour l'innocence de Henri; la sombre basilique me rendit tout ému pour mon vieux roi Charles.

Peu m'importait l'hôtel dans lequel on élisait jadis les empereurs, ce qui prouve du moins qu'il y avait des souverains électifs, même des souverains que l'on jugeait. Le dix-huitième article du testament de Charlemagne porte : « Si quelques-uns de nos petits-fils, nés ou à « naître, sont accusés, ordonnons qu'on ne leur rase pas « la tête, qu'on ne leur crève pas les yeux, qu'on ne leur « coupe pas un membre, ou qu'on ne les condamne pas « à mort sans bonne discussion et examen. » Je ne sais quel empereur d'Allemagne déposé réclama seulement la souveraineté d'un clos de vigne qu'il affectionnait.

A Ratisbonne, jadis fabrique de souverains, on monnayait des empereurs souvent à bas titre; ce commerce est tombé : une bataille de Bonaparte et le prince Primat, plat courtisan de notre universel gendarme, n'ont pas ressuscité la cité mourante. Les Regensbourgeois, habillés et crasseux comme le peuple de Paris, n'ont aucune physionomie particulière. La ville, faute d'un assez grand nombre d'habitants, est mélancolique; l'herbe et le chardon assiégent ses faubourgs : ils auront bientôt haussé leurs plumets et leurs lances sur ses donjons. Kepler, qui a fait tourner la terre de même que Copernic, repose à jamais à Ratisbonne.

Nous sommes sortis par le pont de la route de Prague, pont très-vanté et fort laid. En quittant le bassin du Danube, on gravit des escarpements. Kirn, le premier relais, est perché sur une rude côte, du sommet de laquelle, à travers les nues aqueuses, j'ai découvert des collines mortes et de pâles vallées. La physionomie des paysans change; les enfants, jaunes et bouffis, ont l'air malade.

Depuis Kirn jusqu'à Waldmünchen l'indigence de la

nature s'accroît : on ne voit presque plus de hameaux; des chaumières en rondins de sapin, liés avec un gâchis de terre, comme sur les cols les plus maigres des Alpes.

La France est le cœur de l'Europe; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie sociale diminue; on pourrait juger de la distance où l'on est de Paris par le plus ou moins de langueur du pays où l'on se retire. En Espagne et en Italie la diminution du mouvement et la progression de la mort sont moins sensibles : dans la première contrée un autre peuple, un autre monde, des Arabes chrétiens vous occupent; dans la seconde le charme du climat et des arts, l'enchantement des amours et des ruines, ne laissent pas le temps vous opprimer. Mais en Angleterre, malgré la perfection de la société physique, en Allemagne, malgré la moralité des habitants, on se sent expirer. En Autriche et en Prusse, le joug militaire pèse sur vos idées, comme le ciel sans lumière sur votre tête; je ne sais quoi vous avertit que vous ne pouvez ni écrire, ni parler, ni penser avec indépendance; qu'il faut retrancher de votre existence toute la partie noble, laisser oisive en vous la première des facultés de l'homme, comme un inutile don de la divinité. Les arts et la beauté de la nature ne venant pas tromper vos heures, il ne vous reste qu'à vous plonger dans une grossière débauche ou dans ces vérités spéculatives dont se contentent les Allemands. Pour un Français, du moins pour moi, cette façon d'être est impossible; sans dignité, je ne comprends pas la vie, difficile même à comprendre avec toutes les séductions de la liberté, de la gloire et de la jeunesse.

Cependant une chose me charme chez le peuple allemand, le sentiment religieux. Si je n'étais pas trop

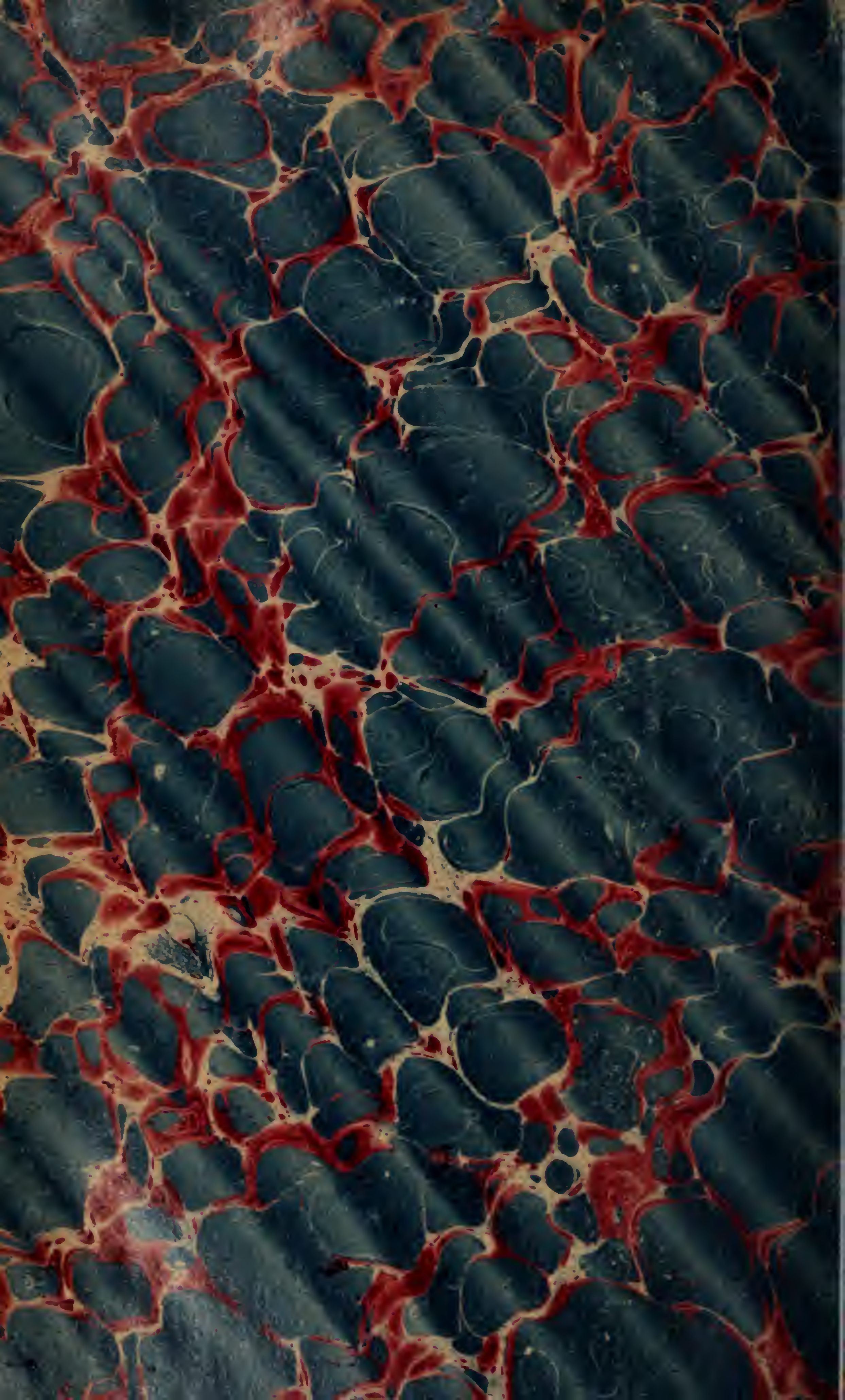
fatigué, je quitterais l'auberge de Nittenau où je crayonne ce journal ; j'irais à la prière du soir avec ces hommes, ces femmes, ces enfants qu'appelle à l'église le son d'une cloche. Cette foule, me voyant à genoux au milieu d'elle, m'accueillerait en vertu de l'union d'une commune foi. Quand viendra le jour où des philosophes dans leur temple béniront un philosophe arrivé par la poste, offriront avec cet étranger une prière semblable à un Dieu sur lequel tous les philosophes sont en désaccord ? Le chapelet du curé est plus sûr : je m'y tiens.

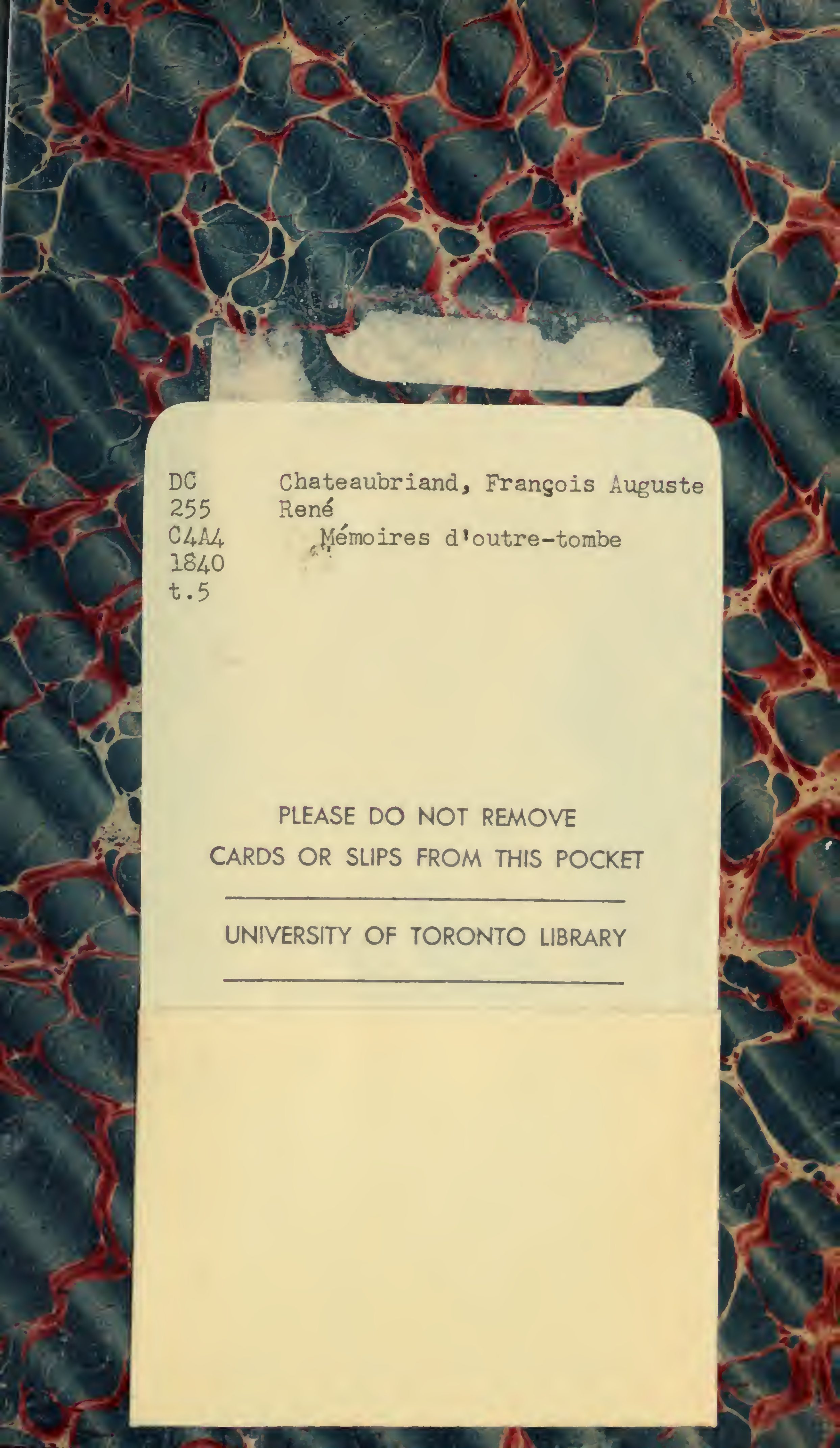
FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DU TOME CINQUIÈME.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 29703





DC
255
C4A4
1840
t.5
Chateaubriand, François Auguste René
Mémoires d'outre-tombe
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

